

SYLVAIN LEFÈVRE/REUTERS

Sangatte : l'église de Calais évacuée

LES 99 migrants kurdes irakiens et afghans, réfugiés dans l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Calais, ont été évacués sans heurt par la police, jeudi 14 novembre vers 5 heures. 69 d'entre eux ont demandé l'asile en France. Notre reportage à l'intérieur du centre de Sangatte, fermé aux nouveaux arrivants.

Lire page 10

SUPPLÉMENT

Le Monde

DES LIVRES

Pierre Michon

Jean-Marie Lustiger

PC CHINOIS

Jiang Zemin s'en va, Hu Jintao arrive p. 4

MEXIQUE

Entretien avec Vicente Fox, point de vue de Carlos Fuentes p. 4 et 14



ABACA

ENQUÊTE

Christophe Rocancourt, escroc d'Hollywood p. 13

PATRICK HENRY

Il aurait consulté des sites pédophiles p. 12

AIR LIBERTÉ

Un sursis, un repreneur p. 18

ROUTE DU RHUM

L'hécatombe p. 24

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne.....	5	Aujourd'hui.....	24
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	27
Sociétés.....	10	Culture.....	28
Horizons.....	13	Carnet.....	34
Entreprises.....	18	Abonnements.....	34
Communication.....	20	Radio-Télévision.....	35

PORTRAIT

Télémaque, art métèque



D'ORIGINE haïtienne, installé en France, Hervé Télémaque (photo), 65 ans, mêle comique et cruauté dans ses dessins, toiles, objets, installations. Lire page 33

PRÉSIDÉE par la philosophe Blandine Kriegel, la mission sur la violence à la télévision a rendu son rapport au ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon. Cette mission « d'évaluation, d'analyse et de propositions » avait été mise en place en juin. Après avoir auditionné l'ensemble des acteurs et mené ses travaux en concertation avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel, la mission conclut qu'il existe « un effet net de l'impact de la diffusion de spectacles violents sur le comportement des plus jeunes ». Ses propositions s'appuient sur une définition de la violence : « La force déréglée qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychique pour mettre en cause, dans un but de domination ou de destruction, l'humanité de l'individu. » « Tout garder à la liberté, tout confier à la responsabilité » : tel est le principe directeur de recommandations fondées sur un



« pacte de liberté et de responsabilité ». La principale d'entre elles est l'interdiction absolue de diffusion des « programmes violents ou pornographiques dans des tranches horaires susceptibles d'être regardées par les enfants, de 6 h 30 à 22 h 30 ».

Lire page 20 et l'éditorial page 17

Lire pages 6 et 7

Saddam Hussein dit « oui » à l'ONU

L'IRAK a accepté sans réserves, mercredi 13 novembre, la résolution 1441 du Conseil de sécurité des Nations unies qui implique notamment le retour sur son territoire des inspecteurs du désarmement et qui lui donne une dernière chance d'éviter la guerre. « Nous sommes prêts à recevoir les inspecteurs afin qu'ils puissent s'assurer que l'Irak n'a pas développé d'armes de destruction massive depuis leur départ en 1998 », a écrit le ministre irakien des affaires étrangères, Naji Sabri, dans une lettre

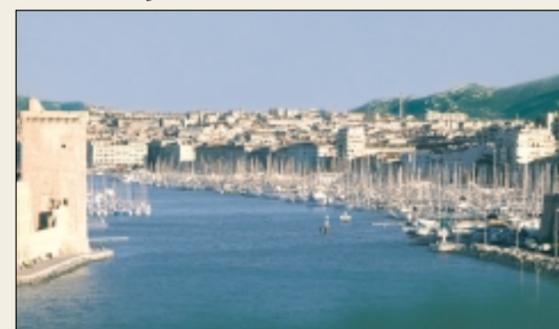
adressée au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Une première équipe d'inspecteurs conduite par Hans Blix se rendra lundi à Bagdad. « Le monde s'attend que l'Irak désarme pour le bien de la paix, a déclaré le président George W. Bush. Nous ne tolérons aucun mensonge, aucune dénégation, aucune supercherie. » Bagdad a jusqu'au 8 décembre pour fournir une déclaration complète de ses programmes de développement d'armements biologiques, chimiques et nucléaires.

- L'Irak accepte la résolution 1441
- Des inspecteurs lundi à Bagdad
- Washington ne tolérera « aucun mensonge »

Lire pages 2 et 3

URBANISME

Marseille accélère la reconquête de sa façade maritime



L'ARCHITECTE et urbaniste Yves Lion a été choisi pour piloter le projet Euroméditerranée, dont les réalisations piétinent depuis plus de dix ans. Son plan prévoit, du fort Saint-Jean au quartier d'Arenç, d'ancrer la côte et la zone portuaire dans la vie culturelle et économique de la cité phocéenne. Un musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée sera créé. Lire pages 28 et 29

Comment sauter comme une plume avec des haltères en plomb

C'EST LA FIN d'une énigme archéologico-sportive. De nombreux vases grecs montrent des athlètes pratiquant le saut en longueur en tenant dans chaque main des petits haltères. Les fouilles archéologiques ont mis au jour plusieurs de ces objets dont la forme, le poids et le matériau varient : haltères en plomb ressemblant à un combiné téléphonique, haltères en forme de fer à repasser elliptique, sobres cylindres de pierre comportant des encoches gravées pour une bonne préhension.



MUSEUM OF FINE ART/BOSTON

L'hypothèse la plus couramment retenue – et défendue par un commentateur sportif de l'époque, un certain Aristote – pour expliquer le rôle de ces haltères consistait à dire qu'ils permettaient aux sauteurs d'aller plus loin, malgré une surcharge pondérale. Dans la revue scientifique Nature, Alberto Minetti et Luca Ardigo, spécialistes du mouvement humain à la Manchester Metropolitan University, ont testé cette théorie avec un modèle informatique et en mettant à contribution quatre cobayes pour une série de

sauts, avec des poids de plus en plus lourds.

Introduit aux Jeux olympiques de 708 avant Jésus-Christ, le saut en longueur a fait l'objet de multiples représentations sur lesquelles les chercheurs se sont appuyés pour reproduire le mouvement des athlètes. Ceux-ci jetaient les bras en avant et vers le haut au moment du décollage puis lançaient leurs haltères en arrière juste avant de toucher terre. Cette

gestuelle pouvait, ont calculé MM. Minetti et Ardigo, faire gagner jusqu'à 17 cm sur un saut de 3 mètres.

Les deux scientifiques ont également déterminé que le saut est allongé lorsque la paire d'haltères pèse entre 2 et 9 kilogrammes. Cela correspond exactement à la masse des objets découverts lors des fouilles archéologiques, ce qui souligne a posteriori le savoir-faire des sportifs de jadis qui avaient inventé le premier outil destiné à améliorer la locomotion humaine.

Pierre Barthélémy

ANALYSE

Le pacte de stabilité est-il stupide ?

EN DÉCLARANT dans une interview donnée au Monde que le pacte de stabilité était « stupide », Romano Prodi a provoqué une crise dont la Commission, déjà fragile, se serait bien passée. Les petits pays y ont vu une capitulation devant les grands. Hommage du vice à la vertu, la France et l'Allemagne se sont elles aussi empressées de souligner qu'elles ne comptaient nullement le remettre en cause.

En voulant aménager le pacte, Prodi a revendiqué un pouvoir d'appréciation qui lui a été refusé : on ne veut pas d'un directeur de conscience qui vous absolve trop vite. Le problème n'est de fait pas tant de savoir si le pacte serait moins stupide s'il était géré par des gens

intelligents que de s'entendre sur les fins auxquelles il est rapporté. Or il n'y a jamais eu un consensus de doctrine fort qui fixe ce que le pacte est censé accomplir.

Le premier point qu'il faut trancher explicitement est celui de savoir si l'on croit encore aux vertus de la politique économique pour combattre les récessions. Poussée à l'extrême, rien n'interdit une lecture des institutions européennes qui se traduirait par une formule : ni politique monétaire, ni politique budgétaire. Une autre lecture, tout à fait distincte, est pourtant possible, qui veut que le pacte soit utile non parce que la politique économique serait inutile mais parce que la politique monétaire est beaucoup plus efficace que la

politique budgétaire : mieux vaut dès lors limiter celle-ci pour favoriser celle-là. C'est à ce titre que le FMI, qui s'est tout récemment invité au débat sur le pacte, a suggéré à la fois aux gouvernements concernés de le respecter et à la BCE de baisser ses taux. Le problème pourtant est que si la BCE ne partage pas cet avis (elle l'a d'ailleurs immédiatement fait savoir au Fonds), il est tentant pour les gouvernements d'inverser le raisonnement et de dire que face à l'inaction de celle-ci, la politique budgétaire doit être libre de ses mouvements...

Daniel Cohen pour le Monde

Lire la suite page 17 et nos informations page 5

Chantal Thomas

LES ADIEUX À LA REINE

PRIX FEMINA

Seuil

INTERNATIONAL

LA CRISE IRAKIENNE

Deux jours avant l'expiration du délai de sept jours fixé par les Nations unies, Saddam Hussein a fait savoir, mercredi 13 novembre, qu'il acceptait « **SANS CONDITIONS** » la résolution 1441 qui fixe les termes

et modalités du désarmement de l'Irak. Cette approbation a été jugée comme une formalité à Washington, où l'on souligne que la véritable échéance est à la date du **8 DÉCEMBRE**. Ce jour-là, au plus tard,

l'Irak devra fournir une **DÉCLARATION DÉTAILLÉE** de ses programmes d'armements. « *Nous ne tolérons aucun mensonge, aucune supercherie* », a averti le président Bush. L'assurance donnée par Bagdad

qu'elle n'a pas de programmes d'armes de destruction massive est jugée irrecevable par les États-Unis. Les inspecteurs en désarmement devraient se rendre dès le **18 NOVEMBRE** en Irak.

Le « oui » de Bagdad à l'ONU ne convainc pas Washington

L'approbation par Saddam Hussein des termes de la résolution de l'ONU sur le désarmement de l'Irak a laissé de marbre George Bush. L'essentiel pour le régime irakien reste à faire : déclarer ses armes. « Nous ne tolérons aucune supercherie », a averti le président américain

WASHINGTON

de notre correspondant
La lettre par laquelle l'Irak a notifié au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, mercredi 13 novembre, son acceptation de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 8 novembre, a été accueillie comme une formalité à Washington. Saddam Hussein n'avait pas d'autre choix, aux termes de cette résolution, que de « confirmer » qu'il se plierait aux décisions des Nations unies, sauf à prendre parti d'emblée pour la guerre. Qu'il ait choisi le langage de la soumission n'est pas une surprise. « Nous avons déjà entendu cela de la part de Saddam Hussein et du régime irakien », a déclaré Scott McClellan, porte-parole adjoint de la Maison Blanche. Ce que nous voulons, maintenant, ce sont des actes. »

Le premier acte important aura lieu, au plus tard, le 8 décembre, fin du délai de trente jours donné à Bagdad pour remettre aux inspecteurs et au Conseil de sécurité une « déclaration à jour, exacte et complète sur tous les aspects de ses programmes de développement d'armes chimiques, biologiques et nucléaires ». La question est de savoir ce que dira cette déclaration. Saddam Hussein reconnaîtra-t-il être en possession d'armes non conventionnelles, qu'il aurait dû déclarer et abandonner depuis onze ans ?

Affirmera-t-il, au contraire, qu'il n'en détient aucune ? Et que feront, dans l'un et l'autre cas, les États-Unis ? « Nous ne tolérons aucun mensonge, aucune dénégation, aucune supercherie », a déclaré George Bush, mercredi, avant que ne soit connue l'acceptation de la résolution 1441 par l'Irak.

Dans les années 1990, la politique de la communauté internationale visait seulement à empêcher Saddam Hussein de développer son arsenal et à prévenir une nouvelle agression de sa part. A présent, sous l'impulsion des États-Unis, l'ONU a adopté une politique de désarmement. « [Saddam Hussein] doit désarmer. S'il choisit de ne pas désarmer, nous le désarmerons », a répété M. Bush. Le prési-

dent a précisé que ce message s'adresse au dictateur irakien « et à tout le monde », c'est-à-dire aux membres du Conseil de sécurité et aux pays arabes. Tous doivent savoir que si Saddam Hussein ne démontre pas sa volonté de désarmer, il aura la guerre.

DES PREUVES OPPOSABLES

En annonçant la décision de Bagdad et l'envoi d'une lettre du ministre des affaires étrangères au secrétaire général, Kofi Annan, l'ambassadeur irakien à l'ONU, Mohammed Al-Douri, a affirmé que son pays « n'a pas et n'aura pas d'armes de destruction massive ». Si ce propos et les phrases comparables contenues dans la lettre annoncent la teneur de la déclaration atten-

due des Irakiens dans les vingt-cinq jours, que feront les États-Unis ? Parmi les refus énumérés par M. Bush, il y a celui de toute « dénégation ».

L'affirmation que l'Irak ne détient pas d'armes non conventionnelles serait-elle, en elle-même, une « violation patente » de la résolution 1441 ? Si la réponse est « oui », les États-Unis s'estimeraient-ils fondés, de ce seul fait, à engager la procédure conduisant à une action militaire ?

La Maison Blanche a refusé d'aller aussi loin dans l'exploration de l'avenir, mais son porte-parole a concédé : « Nous savons que [l'Irak] possède des armes chimiques et biologiques et nous savons qu'il cherche à acquérir des armes nucléaires. » On peut en inférer que les États-Unis possèdent des preuves, opposables immédiatement à une déclaration irakienne niant l'existence d'armes de destruction massive dans ce pays. Les responsables américains refusent de répondre clairement à cette question, mais, mardi, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, interrogé sur ce point, a rappelé que « tout membre du Conseil de sécurité peut faire état de tout fait et

en saisir le Conseil quand il veut ». En présence d'une « déclaration fautive ou d'une omission », a ajouté M. Boucher, les États-Unis « pourraient » demander au Conseil de sécurité de se réunir.

Ancien envoyé spécial du président Bill Clinton au Proche-Orient,



« Nous ne tolérons aucun mensonge, aucune dénégation, aucune supercherie »

GEORGE BUSH

Dennis Ross estime que, le 8 décembre, Saddam Hussein va peut-être « essayer de créer l'illusion de l'obéissance » à la résolution de l'ONU, en reconnaissant la possession de certains matériels jusque-là dissimulés. Le danger, écrit M. Ross dans le *Washington Post* du 12 novembre, est « de le laisser s'en tirer avec une révélation partielle », car le dirigeant irakien en conclura qu'il peut recommencer à jouer à cache-cache avec les inspecteurs, comme il l'a fait jusqu'en 1998.

Futur président de la commission des affaires étrangères du Sénat, le républicain Richard Lugar ne brandit pas la menace d'une action militaire dès le 9 décembre, mais il observe qu'à partir du 8

« les preuves » des violations commises par Bagdad « vont commencer à arriver ».

Les dirigeants américains considèrent, en outre, que la résolution 1441 range parmi les « violations patentes », de nature à entraîner de « sérieuses conséquences », des incidents tels que ceux qui se sont produits, ces dernières années, dans les zones d'exclusion aérienne, patrouillées par des avions américains et britanniques. Il y a donc là, à côté de la question des armements non conventionnels, un autre facteur de guerre possible.

M. Bush a prévenu qu'il ne peut pas y avoir de « violation mineure » et que le temps n'est plus à négocier avec les Irakiens l'interprétation des résolutions ou les détails des inspections. La politique américaine est celle de la « tolérance zéro », a dit le président. Recevant M. Annan à la Maison Blanche, il a remercié le secrétaire général pour la part qu'il a prise au vote unanime du Conseil de sécurité. Le dernier sondage de Gallup, fait après ce vote, indique que 40 % des Américains n'approuveraient une action militaire qu'avec l'accord des Nations unies, 31 % y étant favorables même sans cet accord, et 24 % y étant hostiles dans tous les cas.

Patrick Jarreau

« Va vers le Pharaon »...

Alors que l'administration Bush accuse l'Irak d'avoir des liens avec l'organisation terroriste d'Oussama Ben Laden, la lettre de Bagdad notifiant aux Nations unies son acceptation de la résolution 1441 du Conseil de sécurité emprunte à Al-Qaïda, de manière ostensible, le vocable de « pharaon » pour évoquer George Bush.

Dans le message diffusé le 12 novembre par la chaîne de télévision Al-Jazira, la voix attribuée à Oussama Ben Laden appelait le président américain « le Pharaon du siècle », et accusait « la clique de la Maison Blanche » d'être « formée des plus grands assassins du siècle ». La lettre irakienne, signée du ministre des affaires étrangères de Saddam Hussein, Naji Sabri, est plus implicite. Elle commence par une citation du Coran ainsi rédigée : « Va vers le Pharaon, car il a transgressé toutes les limites. Parle-lui doucement, par chance il comprendra l'avertissement ou ressentira la peur. » — (AFP.)

Les prochaines échéances

Après l'acceptation par l'Irak de la résolution 1441 du Conseil de sécurité de l'ONU, mercredi 13 novembre, le calendrier fixé par les Nations unies est le suivant :

- **18 novembre** : Hans Blix, chef de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies (Unmovic), et Mohammed Al-Baradei, directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), arrivent à Bagdad avec une vingtaine de techniciens pour préparer les moyens de travail de leurs équipes.
- **25 novembre** : une équipe d'une

douzaine d'experts en armements devrait arriver pour inspecter quelques sites.

- **8 décembre** : l'Irak doit avoir transmis au Conseil de sécurité une déclaration « exacte et complète » de tous ses programmes en vue de développer et de livrer des armes de destruction massive ainsi que les matériels civils susceptibles d'usages militaires.
- **23 décembre** : les inspecteurs en armements doivent avoir repris leur travail.
- **21 février** : dernier délai pour la présentation d'un rapport des inspecteurs au Conseil de sécurité.

« L'Irak n'a jamais été en possession d'arme de destruction massive » depuis 1998

LA LETTRE d'acceptation de l'Irak remise au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, mercredi 13 novembre, est rédigée en arabe et signée par le ministre des affaires étrangères, Naji Sabri. Elle comporte neuf pages. En voici les principaux extraits.

« L'Irak, depuis que les inspecteurs de l'ONU en sont absents, n'a jamais ni produit ni été en possession d'aucune arme de destruction massive, que ce soit nucléaire, chimique ou bactériologique. Cependant, des ambassadeurs aux Nations unies (...), et plus particulièrement ceux des membres permanents [du Conseil de sécurité], (...) ont préféré discuter le genre et la rédaction d'une nouvelle résolution (...). »

Le texte a été adopté sous la pression de l'administration américaine (...). Nous avons dit aux membres du Conseil de sécurité que nous avons

contactés, et à ceux qui nous ont contactés pour nous faire part des prétextes invoqués par les Américains et leurs menaces de recourir seuls à la force si le Conseil n'acceptait pas leur volonté, que nous préférons, si cela devait jamais arriver, voir l'Amérique mener unilatéralement son agression contre nous (...) plutôt que de voir le gouvernement américain obtenir une couverture internationale (...). Toutefois, le Conseil de sécurité, ou plutôt ceux qui peuvent y jouer un rôle influent, au lieu de laisser l'administration américaine et ses laquais récolter les résultats de leur malveillance, a protégé leurs mauvaises actions (...).

Nous sommes préparés à recevoir les inspecteurs afin qu'ils puissent remplir leur devoir et s'assurer que l'Irak n'a pas développé d'armes de destruction massive depuis leur départ en 1998. Nous vous demandons donc d'informer le Conseil de sécurité que nous sommes prêts à

recevoir les inspecteurs suivant le calendrier prévu (...).

Dans ses rapports avec les inspecteurs, le gouvernement de l'Irak prendra également en considération la manière dont ceux-ci se conduisent et les mauvaises intentions que pourraient avoir certains d'entre eux [quant au] respect qu'ils doivent à la dignité nationale, à l'indépendance et à la sécurité du peuple ainsi qu'à la souveraineté, l'indépendance et la sécurité du pays (...).

J'ai l'intention d'adresser une autre [lettre à l'ONU] à une date ultérieure dans laquelle je ferai part de nos observations sur les mesures et procédures contenues dans la résolution 1441 du Conseil de sécurité et qui sont contraires à la loi internationale, la Charte des Nations unies ainsi qu'à de précédentes résolutions pertinentes du Conseil de sécurité (...). »

Un accord accompagné de mises en garde et d'accusations

Les diplomates de l'ONU s'inquiètent d'une rhétorique jugée « mal venue »

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante
Le 16 septembre, quand l'Irak avait autorisé, pour la première fois depuis quatre ans, le retour inconditionnel des inspecteurs de l'ONU, une partie de la communauté internationale, États-Unis en tête, avait fait la moue et exigé de durcir en priorité le régime d'inspection. Mercredi 13 novembre, quand Bagdad a envoyé au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, une lettre trois fois plus longue que celle de septembre et assortie de mises en garde, nombre de capitales se sont félicitées du signe positif envoyé par le président irakien.

Le réponse de Saddam Hussein sur la résolution de l'ONU a été apportée au secrétariat des Nations unies à New York par l'ambassadeur irakien, Mohamed Al-Douri. « Cette lettre dit que l'Irak accepte la résolution sans réserve et sans conditions et accepte le retour des inspecteurs comme prévu dans la résolution », a expliqué l'ambassadeur. « Le retour des inspecteurs n'inquiète pas l'Irak, a-t-il ajouté, car l'Irak n'a pas d'armes de destruction massive. »

Passant à la lecture, les diplomates se sont aperçus que la tonalité du courrier était moins directe. « Il y a beaucoup de rhétorique, a commenté un expert, et de rhétorique mal venue. C'est mauvais signe ». A Washington, où il était en visite, puis à New York à son retour, M. Annan a fait comprendre qu'il

était trop tôt pour savoir si ce langage traduisait « une indication de ce qu'ils vont essayer de jouer au plus fin ou un message envoyé à leur propre peuple ».

Dans l'ensemble, les diplomates ont préféré ne pas relever les « mises en garde assez mal venues » proférées par les Irakiens afin de « donner une chance au processus en cours ». L'épreuve de vérité à plu-

Pour ce qui concerne les inspecteurs, le gouvernement irakien est « désireux de les voir accomplir leurs tâches le plus tôt possible » mais « en respect du droit international ». Le texte précise que le ramadan a commencé et qu'il sera suivi de la fête de l'Aïd, puis il poursuit en prévenant que les autorités irakiennes surveilleront le « comportement » des inspecteurs, leur manque de res-

1998), alléguant « sans fondement ». Le ministre irakien rend hommage à l'ambassadeur mexicain et à son homologue syrien, qui, au Conseil de sécurité, ont essayé d'obtenir une mention explicite à la levée des sanctions frappant l'Irak depuis 1991.

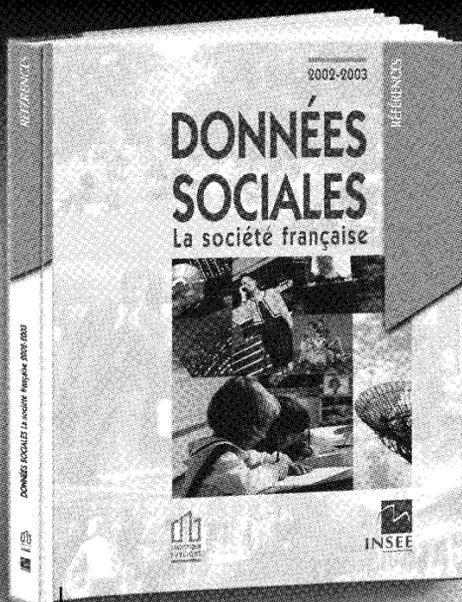
Mais, écrit-il, « le texte a été adopté sous la menace des États-Unis de quitter l'ONU (...), ce qui apparaît pour le moins honteux et malfaisant pour tout honnête membre des Nations unies qui a en tête les dispositions de la Charte de l'organisation ». Le gouvernement irakien, apprend-on en incidente, a fait connaître au Conseil de sécurité ses préférences : il préférerait que l'Amérique attaque de « manière unilatérale » plutôt que de voir Washington « obtenir une couverture internationale ».

Dans un dernier paragraphe, le ministre irakien annonce une deuxième lettre qu'il a « l'intention » d'envoyer « à une date ultérieure ». Elle détaillera les observations sur les procédures qui, dans la résolution 1441, sont « contraires au droit international, à la Charte de l'ONU, aux faits déjà établis précédemment et aux autres résolutions pertinentes ». La lettre ne fait pas mention de la question délicate des sites présidentiels, que les experts sont censés inspecter. Il n'est pas question non plus d'interrogatoires de scientifiques irakiens.

Corine Lesnes

Zoom sur la vie des Français

11^e édition



Des spécialistes des sciences sociales éclairent les grands débats actuels

37,30 €
672 pages
Collection Références

En vente dans les librairies, à l'Insee et sur www.insee.fr



INTERNATIONAL LA CRISE IRAKIENNE

LES SITES POSSIBLES DE PRODUCTION D'ARMEMENT



Source : gouvernement britannique

500 km

- Armes biologiques
- Armes chimiques
- Missiles
- Palais

BILAN DES INSPECTIONS DE L'UNSCOM - MARS 1999

ARMES NUCLÉAIRES

« Un programme nucléaire clandestin » visait la production d'un arsenal d'armes nucléaires. Ses éléments ont été détruits fin 1992.

MISSILES

La commission indiquait avoir « trouvé la trace de 817 des 819 » missiles SCUD à longue portée fournis par la Russie. 62 ont été détruits, les autres ont été tirés durant la guerre contre l'Iran ou pendant la guerre du Golfe.

ARMES CHIMIQUES

88 000 projectiles chimiques, 600 tonnes d'agents destinés à ces armes, 4 000 tonnes de produits chimiques précurseurs ont été détruits. La plus grande usine a été démantelée. Un projet de développement VX — gaz innervant — a été découvert. Restait en suspens la question de 500 obus au gaz moutarde et de 500 bombes R-400.

ARMES BIOLOGIQUES

Un programme de production avait été « complètement caché jusqu'en 1995 ». 22 tonnes de produits destinés à la fabrication de telles armes ont été détruites. L'Unscom notait ne « pas avoir eu une connaissance exhaustive » de ce programme.

Source : Unscm (commission de désarmement de l'ONU)

Dans les rues de Bagdad : « Il y aura une guerre dans deux ou trois mois »

BAGDAD

correspondance

Sitôt la décision de Saddam Hussein rendue publique à l'ONU, les télévisions irakiennes ont interrom-

REPORTAGE

« La résolution présente nombre d'occasions pour que cela tourne mal »

pu les émissions religieuses et les drames historiques qui monopolisent les écrans durant les soirées de ramadan. Place aux présentateurs : ces derniers ont inlassablement lu et relu la lettre de neuf pages dans laquelle Bagdad dit accepter sans conditions les termes de la résolution 1441.

Les Irakiens ont donc été vite informés de cet accord, qu'ils ont accueilli favorablement, mais sans illusion. Il n'y a pas eu dans Bagdad de manifestation particulière. « Cet accord est une bonne chose, mais la

résolution n'en est pas une, estime Ahmed, étudiant, de sortie avec des amis. Si nous avions refusé le retour des inspecteurs, nous aurions été bombardés la semaine prochaine. Entre une mauvaise résolution et une guerre, je préfère encore la mauvaise résolution. »

Farid tient un restaurant de kebabs dans le centre-ville et attise les braises de son brasero avec un carré de carton. Il reprend doctement des arguments de la fameuse lettre. « Les Nations unies ne sont pas justes. Elles doivent être aussi exigeantes avec Israël qu'elles le sont avec nous. Pourquoi l'Irak devrait-il se plier aux résolutions des Nations unies ? Pourquoi Israël en est-il dispensé ? Israël a la bombe atomique, pourquoi ne pourrions-nous pas disposer, nous aussi, d'armes puissantes ? »

« LEVER LES SANCTIONS »

Farid adopte une attitude fataliste. « L'Amérique et les Nations unies sont plus forts que nous. Ils veulent détruire l'Irak. Je pense qu'il y aura une guerre dans deux ou trois mois. » Le restaurateur se dit profondément las. « J'ai fait la guerre contre l'Iran et la guerre du Golfe et je n'en peux plus

de me battre. Ce n'est pas une vie. »

Salah est commerçant dans les faubourgs de l'ouest de Bagdad. Il a écouté les émissions en arabe de Radio Monte-Carlo, diffusées dans la capitale irakienne et l'une des rares sources d'information indépendante dans ce pays où les médias sont tous liés à l'Etat et les antennes satellites interdites. « Cette décision est très bonne parce que les Irakiens ne veulent pas la guerre, juge-t-il. Cette guerre n'est voulue que par les Américains. Notre accord au retour des inspecteurs fera en sorte que s'il y a une guerre, ce sera une guerre américaine. »

Le commerçant ne compte pas se laisser faire pour autant. « S'il y a une guerre, tout le monde ici se défendra. Tous les Irakiens ont une arme chez eux et les Américains doivent s'attendre au pire », prévient-il, avant de préciser : « Moi-même, j'ai une kalachnikov à la maison. »

Mohammed, son ami, tient le commerce d'à côté, qu'il s'apprette à fermer. « Cette décision ne devrait pas seulement sauver la paix, elle devrait aussi permettre une levée de l'embargo, estime-t-il. L'Irak est favorable au retour des inspecteurs parce

que c'est le seul moyen de parvenir à une levée des sanctions. »

Les représentants d'associations pacifistes occidentales, de plus en plus nombreuses à organiser des déplacements à Bagdad, ne se montrent pas plus confiants que la population. « Je ne pense pas que cette résolution soit porteuse de beaucoup d'espoir, juge Michael Birmingham, cofondateur de la branche irlandaise de l'association Campaign to End Iraq Sanctions. L'accord du retour des inspecteurs ne permet qu'une chose, c'est d'éviter qu'une guerre ne soit lancée immédiatement. La résolution du Conseil de sécurité présente un nombre incroyable d'occasions pour que les événements tournent mal. »

« NOUS NOUS ADAPTERONS »

Conscient de la difficile compréhension de son engagement associatif en Occident, il explique : « Je ne me soucie pas d'être considéré comme un soutien du régime. Je connais beaucoup d'Irakiens qui ne supportent pas le gouvernement, mais qui ne supportent pas non plus les sanctions que l'on impose à leur peuple, ni d'être menacés d'une guerre. Une guerre n'est jamais une bonne occasion d'installer une démocratie, ni de faire régner les droits de l'homme et la justice. »

La presse irakienne revient, jeudi matin, avec emphase sur la décision de Saddam Hussein. Al-Joumhouriya fait sa « une » avec de gros titres en rouge. « Le ministre des affaires étrangères a envoyé à Kofi Annan une lettre sur la situation réelle de l'Irak. Nous nous adapterons à la résolution 1441, même si elle contient des éléments dégradants, afin d'éviter toute souffrance au peuple. Le monde entier verra la vérité de l'Irak et constatera les mensonges de l'administration américaine et de la Grande-Bretagne », écrit le journal.

Le quotidien Babel, dirigé par Oudaï Saddam Hussein, fils aîné du président, qui avait défendu un « oui » conditionnel, insiste sur la soumission de l'Irak au Conseil de sécurité. « Nous nous plierons à tout ce qu'il nous demandera », écrit l'éditorialiste Abd Al-Razak Mohamed Al-Douaïmy, sous le titre « Que nous réserve le Conseil de sécurité ? ».

Nicolas Hénin

Y aura-t-il des inspecteurs arabes dans la mission de l'ONU ?

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

La proposition a été lancée à la réunion de la Ligue arabe, dimanche au Caire. Pourquoi pas des inspecteurs arabes pour la mission en Irak ? Le fils de Saddam Hussein, Oudaï, a ensuite repris l'idée dans un document qu'il a remis au Parlement de Bagdad avant le vote rejetant la résolution 1441. Il y réclamait la présence « de techniciens et d'observateurs arabes » dans la première délégation d'experts, attendue en Irak la semaine prochaine.

Mercredi 13 novembre, le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk Al-Chareh, a fait état de contacts pour intégrer des Arabes au sein de l'équipe de l'ONU, entre la Ligue arabe, les Nations unies et la Syrie, membre actuellement du Conseil de sécurité. « Nous souhaitons que les inspecteurs ne se comportent pas de manière provocante avec le gouvernement irakien et que les responsables irakiens fassent de même avec les inspecteurs. De là l'importance de la présence d'inspecteurs arabes au sein de l'équipe internationale », a-t-il ajouté.

A la mission de l'Unmovic (Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies), on voit avec quelque consternation cette idée prendre de l'essor. Les inspecteurs originaires

de pays arabes ne sont qu'une « poignée », précise-t-on (6 Jordaniens, 1 Marocain) et, pour autant que de nouvelles candidatures puissent être acceptées, les éventuelles nouvelles recrues devraient être formées dans l'un des stages d'entraînement aux techniques quasi policières qui transforment un scientifique en inspecteur. Un stage vient de s'achever à Vienne. Ils sont désormais 230 à être qualifiés pour aller en Irak par roulement.

La mission qui, depuis 2000, avait la rude tâche de se préparer avait demandé aux gouvernements de lui signaler les candidats potentiels. « Le fait est que nous avons reçu très peu de candidatures de techniciens de pays arabes », indique Ewen Buchanan, le porte-parole de l'Unmovic.

La présence d'inspecteurs arabes est vue comme un moyen de contrebalancer l'influence américaine dans la mission avec les dangers d'accusation d'espionnage qu'elle peut entraîner ou d'incident « provoqué ». Ils sont une trentaine d'Américains dans le contingent, presque autant d'Australiens. Chargés de faire rapport au Conseil de sécurité sur les éventuels incidents ou manœuvres d'obstruction des Irakiens, les inspecteurs ont pris une importance capitale.

C. Ls

Satisfaction et soulagement prédominant parmi les réactions

La prudence reste de mise dans l'attente de la concrétisation de la décision de Bagdad

LA DÉCISION de l'Irak d'accepter la résolution 1441 de l'ONU sur son désarmement a été accueillie favorablement dans le monde, même si Washington se montre plutôt circonspect dans l'attente que la décision de Saddam Hussein se traduise véritablement dans les faits. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a d'ailleurs, à l'issue d'un entretien à la Maison Blanche avec le président Bush, fait remarquer : « Ce qui compte après l'acceptation par l'Irak de la résolution 1441 des Nations unies, c'est ce qui va se passer sur le terrain. »

Le ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw, a « salué » comme un « premier pas » le oui de l'Irak mais a affirmé qu'il fallait rester « vigilant », car

« les intentions de l'Irak sont changeantes ». « Ne laissons planer aucun doute sur le fait que le moindre non-respect par l'Irak de ses obligations aura de graves conséquences. Car seule la menace crédible de la force a amené l'Irak aussi loin », a averti M. Straw.

« UN PREMIER PAS »

Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a estimé que la décision de Bagdad ouvrait « la voie à une solution politique ». « Moscou salue la décision de l'Irak. Nous étions sûrs que l'Irak prendrait une telle décision », a déclaré M. Ivanov, ajoutant : « Le respect total de la résolution 1441 doit progressivement conduire à un règlement complet de la situation en Irak, y compris à une levée des sanctions. »

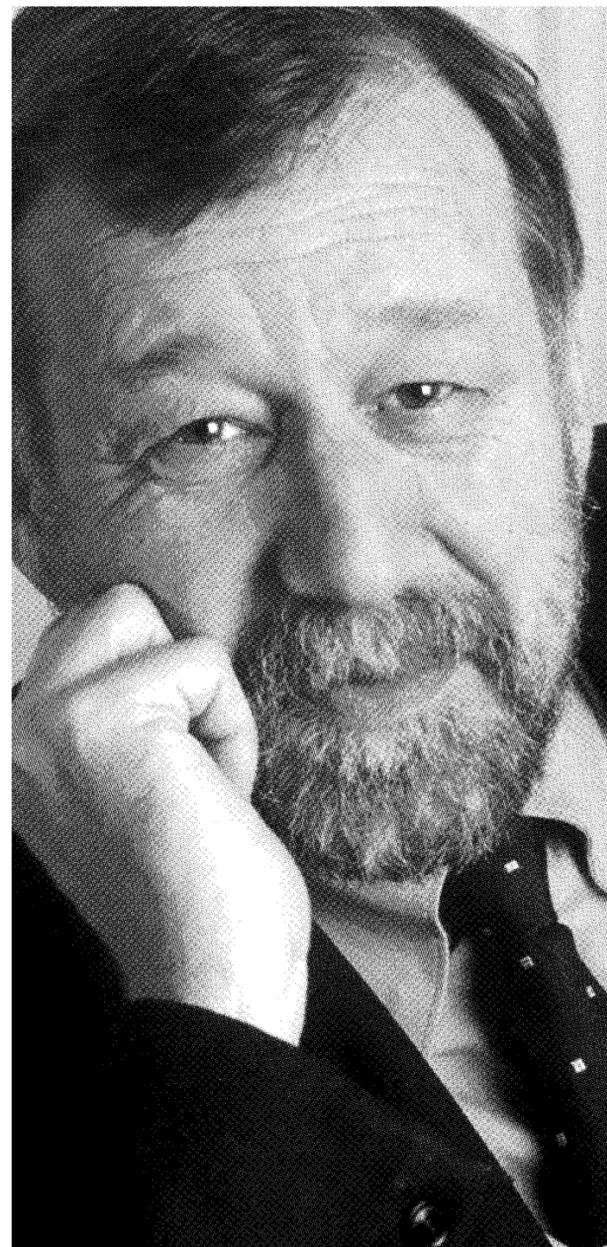
Dominique de Villepin, ministre français des affaires étrangères, a pour sa part, déclaré : « La France prend acte de cette acceptation qui ouvre la voie au retour rapide des inspecteurs des Nations unies (...) et elle attend à présent de l'Irak sa coopération pleine et entière avec les Nations unies conformément aux termes de cette résolution. » Sur ce sujet, « la France n'a cessé de défendre le droit et la morale, de rechercher l'unanimité du Conseil de sécurité pour faire prévaloir la responsabilité collective, pour faire en sorte que la force ne puisse être qu'un dernier recours », a-t-il ajouté.

Pour le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, « s'il s'agit vraiment d'une déclaration d'approbation de la part du gouvernement [irakien] vis-à-vis des décisions du

Conseil de sécurité, alors ce serait un pas important et positif ».

Accueillant « avec plaisir » la décision de l'Irak, le premier ministre canadien, Jean Chrétien, a estimé que ce n'était « qu'un premier pas ». Il a ajouté que « Saddam Hussein a la fâcheuse habitude de recourir à l'obstruction et de se dérober quand il s'agit de se conformer pleinement aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies ».

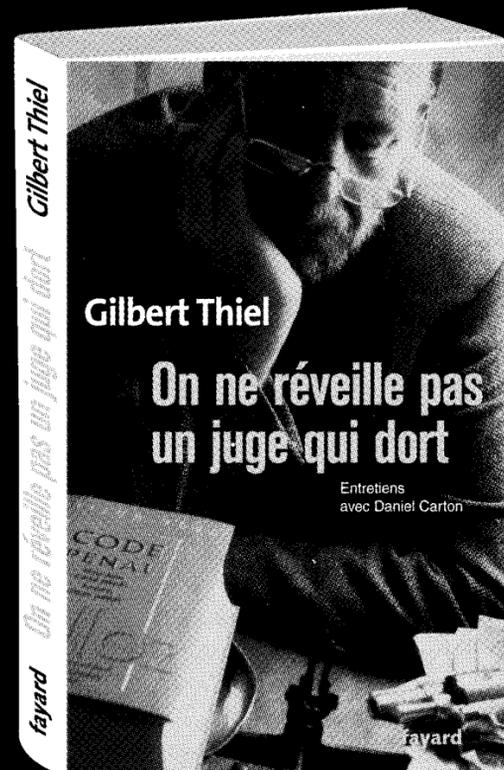
Au Caire, le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, s'est félicité de l'acceptation irakienne et a souligné qu'il était vital que les inspecteurs mènent leur mission « avec neutralité ». Il a estimé que la position de l'Irak « est un développement important sur la voie d'une résolution de la crise irakienne dans le cadre de l'ONU ». — (AFP.)



Gilbert Thiel

La pugnacité du propos qui n'épargne personne et la qualité du style de ce croisé à l'humour ravageur font de ce livre sérieux un régal.

Jocelyn Royer, *Le Journal du dimanche*



Les inventeurs du Reel - Paris © Philippe Marsat/Opale

fayard
www.editions-fayard.fr

Le 16^e congrès du PC chinois se conclut dans la schizophrénie des symboles

Les capitalistes entrent au parti aux accents de « L'Internationale ». Hu Jintao succède à Jiang Zemin

PÉKIN

de notre correspondant

Perchée sur une tribune en surplomb, la fanfare de l'Armée populaire de libération (APL) s'est raidie – au signal – comme un seul homme. Tous cuivres déployés, elle a alors joué *L'Internationale*. Une brigade de trompettistes drapés de vêtements vert olive s'époumonant pour la gloire du prolétariat en marche alors même qu'en bas, dans les travées de la grande salle du Palais du Peuple, on venait de procéder à un acte majeur de liquidation idéologique...

Le 16^e congrès du PCC s'est ainsi conclu, jeudi 14 novembre à Pékin, dans la schizophrénie des symboles achevant de muer le Parti communiste en parti baroque. Au mur, il y a toujours la faucille et le marteau, gigantesque icône marron trônant entre les tentures rouges plissées. Mais dans le texte des résolutions qui viennent d'être adoptées à l'unanimité – forêt de mains mécaniquement levées... –, il y a une révolution doctrinale, l'entrée des capitalistes dans le parti. « Peut demander à

entrer au parti tout ouvrier, paysan, militaire, intellectuel ou tout élément avancé d'autres couches sociales qui accepte le programme et les statuts du parti » : ainsi les statuts du PCC ont-ils été amendés, les « autres couches sociales » incluant évidemment les entrepreneurs privés, naguère « ennemis de classe ».

PETIT CAMOUFLET

Et comme si l'enterrement de l'ouvriérisme n'était pas encore assez clair, la définition du parti a été elle aussi révisée : le PCC est le « détachement d'avant-garde de la classe ouvrière en même temps que celui du peuple chinois et de la nation chinoise ». L'ancienne formule ne se référait qu'au « prolétariat ». Il y a donc « élargissement de la base de masse »... « Le parti est le noyau dirigeant de la cause du socialisme à la chinoise et, en tant que tel, il représente les exigences du développement des forces productives avancées », précise encore la résolution. Dans la nouvelle rhétorique, les « forces productives avancées » sont un euphémisme pour désigner les nouveaux groupes

sociaux (classe moyenne et entrepreneurs privés) apparus après deux décennies de réformes économiques.

Jiang Zemin (76 ans), le secrétaire général sortant, quitte le devant de la scène sur une victoire personnelle : il aura réussi à faire inscrire dans les statuts du parti la référence explicite à son « importante pensée » des « trois représentativités ». Celle-ci se voit conférer le titre de noblesse d'« idéologie directrice » au même titre que le marxisme-léninisme (toujours là), la « pensée Mao Zedong » (toujours là) et la « théorie de Deng Xiaoping » (toujours là), les strates théoriques se superposant les unes aux autres avec un sens aigu du syncrétisme, afin de ne froisser personne. M. Jiang essuie néanmoins un petit camouflet car son nom n'est pas mentionné dans l'inventaire géographique aux côtés de ceux de M. Mao et M. Deng.

Après treize ans passés aux commandes du parti, M. Jiang se retire donc formellement de la scène. Il ne figure même pas dans le nouveau comité central, dont la moitié des membres a été renouvelée. Son

départ s'accompagne du retrait de l'ensemble de la direction actuelle – le comité permanent du bureau politique – à l'exception de Hu Jintao, qui s'apprête à lui succéder, vendredi 15 novembre, au poste de secrétaire général. Le premier ministre, Zhu Rongji, et le président de l'Assemblée nationale populaire (ANP), Li Peng, disparaissent eux aussi du comité central tout comme Li Ruihuan, président de la Conférence consultative politique du peuple chinois – une « chambre haute » sans pouvoir législatif –, qui s'est opposé à plusieurs reprises aux tentatives de M. Jiang de nouer l'appareil au profit de son clan.

La composition du nouveau comité permanent, le cœur névralgique du régime, donnera une indication des équilibres au sein de la direction. Il apparaît d'ores et déjà que le nouveau « numéro un » Hu Jintao (59 ans) sera entouré d'une garde rapprochée promue par son prédécesseur et ne disposera que d'une marge de manœuvre limitée.

Frédéric Bobin

L'intellectuel Hachem Aghajari ne sera pas exécuté, selon le président iranien

UN NOUVEAU PSYCHODRAME s'est noué depuis quelques jours en République islamique d'Iran, après la condamnation à mort de l'intellectuel Hachem Aghajari, ancien combattant de la révolution islamique et de la guerre qui a opposé son pays à l'Irak dans les années 1980. Ce verdict qualifié, mercredi 13 novembre, d'« inapproprié » par le président réformateur Mohammad Khatami a jeté dans la rue des milliers de manifestants.

Face à face, les factions commodément identifiées comme conservatrices et réformatrices s'opposent, mais avec des nuances : dans le camp des personnalités et des groupes conservateurs, de nombreuses voix se sont en effet élevées pour contester la décision du juge du tribunal de la ville d'Hamedan où s'est déroulé le procès. Pour l'heure, M. Aghajari refuse de faire appel et se dit « prêt à mourir en martyr », comme il l'était déjà lors de la guerre contre l'Irak, s'en remettant à l'autorité judiciaire pour qu'elle rectifie ou non son « erreur ».

Cette dernière, dans un communiqué publié mercredi 13 novembre, défend une décision qui vise selon elle « quelqu'un qui se dit musulman, mais remet en cause les principes de la religion (...) et qualifie de singes ceux qui imitent les dignitaires religieux ». Elle reproche également à M. Aghajari d'être allé plus loin que Karl Marx en affirmant que « la religion n'est pas seulement l'opium des peuples mais aussi l'opium du pouvoir ». L'hérésie dont l'intéressé se serait rendu coupable est d'avoir prôné un islam réformé, une régénération religieuse à la manière du protestantisme, et d'avoir invité ses coreli-

gionnaires à privilégier la raison aux dépens d'un suivisme aveugle des édités de la hiérarchie religieuse.

Ce n'est pas un hasard, note un journaliste iranien, si Aghajari, qui est l'un des dirigeants de l'Organisation des Moudjahidines de la révolution, partisan de profondes réformes, a tenu ce discours à l'occasion d'une cérémonie commémorant la mort de l'ayatollah Ali Shariati. Ce dernier, décédé en 1977, était le représentant d'un chiisme révolutionnaire, pour lequel le clergé neutralise le potentiel révolutionnaire de l'islam en l'institutionnalisant, et qui prônait une formation islamique moderne, opposée à la formation traditionnelle.

AVERTISSEMENT

Sept jours après l'énoncé du verdict, le président iranien a publiquement affirmé, mercredi, qu'il « ne sera pas appliqué ». M. Khatami tire vraisemblablement son assurance d'une coutume devenue, elle aussi, classique en République islamique : les conciliabules et discussions qui se font généralement en comité très restreint au sommet de l'Etat pour aplanir de sérieuses divergences et éviter qu'elles ne dégénèrent en conflit ouvert et généralisé. Moins de quarante-huit heures plus tôt, au demeurant, le Guide de la République, c'est-à-dire son autorité suprême, l'ayatollah Ali Khamenei avait invité le pouvoir judiciaire à se préoccuper du « comportement général de [son] appareil » pour ne pas fournir de prétexte à sa « remise en cause » par les « ennemis » de la révolution. Mais dans un même souffle, l'ayatollah Khamenei

avait également menacé de sévir si la lutte entre les frères-adversaires au pouvoir touchait au point de non-retour.

C'est que, depuis l'annonce du verdict, les manifestations et rassemblements d'étudiants se suivent et se ressemblent, réclamant la révision d'une sentence jugée inique. Pour l'heure, ce mouvement de protestation est contenu dans l'enceinte universitaire, mais des voix s'élèvent de toutes parts mettant en garde contre des débordements. Chacun garde en mémoire le souvenir d'un mouvement similaire, à la mi-juillet 1999, consécutif à la fermeture du journal réformateur *Salam*, qui avait dégénéré en affrontements entre les étudiants d'une part, la police et les milices ultra-conservatrices de l'autre et l'attaque du dortoir de l'université de Téhéran. Plus de 1 500 personnes avaient été arrêtées.

A en croire l'avocat de M. Aghajari, cité par l'AFP, le sort de ce dernier est désormais entre les mains du procureur général du pays ou du président de la Cour suprême qui peuvent casser le jugement et renvoyer le condamné devant un autre tribunal. Dans un troisième cas de figure, le juge chargé de l'application de la peine, peut demander au magistrat d'Hamedan de « reconnaître son erreur ». L'ayatollah Khamenei dispose enfin du pouvoir de commuer la peine. Dans tous les cas précités, le verdict aura été l'avertissement le plus sérieux à ce jour adressé aux partisans des réformes et M. Aghajari aura servi de bouc émissaire.

Mouna Naïm

Pour Ariel Sharon, un Etat palestinien est « un fait accompli »

JÉRUSALEM. Ariel Sharon a reconnu, mercredi 13 novembre, qu'un Etat palestinien constituait un « fait accompli ». Interrogé par la deuxième chaîne de télévision privée israélienne, le premier ministre a répondu que « tous les organes d'un Etat existent : il y a un président, un gouvernement, des ministres ». « En fin de compte, nous parviendrons à un accord et à la paix, car cela constituera la véritable réponse à la situation économique d'Israël », a-t-il ajouté. Déjà par le passé, M. Sharon s'était, à plusieurs reprises, déclaré favorable à la création d'un Etat palestinien mais sous conditions. Interrogé sur l'expulsion de Yasser Arafat réclamée par M. Nétanyahou, nouveau chef de la diplomatie, M. Sharon a indiqué : « J'ai pris l'engagement auprès des Américains, à mon arrivée au pouvoir, de ne pas porter atteinte à son intégrité physique (d'Arafat), et j'ai l'intention de tenir mes promesses ». – (AFP.)

Violences policières contre les étudiants à Kaboul

KABOUL. Si le calme est revenu jeudi 14 novembre à l'université de Kaboul, les cours restent suspendus depuis la mort, lundi, de quatre étudiants tués par la police lors d'un mouvement de protestation contre les mauvaises conditions de vie sur le campus. Alors que le président Hamid Karzaï, en visite à New York, a demandé l'établissement d'une commission d'enquête, l'ONU a condamné, jeudi, l'intervention policière : « Les Nations unies ont étudié les circonstances de la mort de deux étudiants tués par la police et ont conclu que les tirs visant les étudiants n'étaient en aucun cas justifiés par des considérations de légitime défense de la part de la police ou de sécurité publique », a déclaré le porte-parole Manoel de Almeida da Silva.

Un rapport de l'organisation Human Rights Watch fait état de « sérieuses inquiétudes sur la façon dont la police traite les étudiants maintenant ». Ce document ajoute : « Non seulement la police a tiré sur une foule d'étudiants désarmés, mais maintenant elle va dans les hôpitaux, battant les étudiants blessés et leur conseillant de ne pas parler des événements. » A l'hôpital Wazir Akbar Khan, où les étudiants blessés ont été transportés, la police a interdit l'accès des chambres aux journalistes. – (Corresp.)

Le pétrolier « Prestige » menace de sombrer au large de l'Espagne

MADRID. La quasi-totalité de l'équipage d'un pétrolier qui se trouve en difficulté, à quelque 50 km de la côte de Galice (nord-ouest de l'Espagne), a été évacuée, mercredi 13 novembre. Le capitaine, son second et un machiniste sont restés à bord du *Prestige*, un navire battant pavillon bahaméen, qui transporte 77 000 tonnes de fuel. Quatre remorqueurs tentent de le tracter vers le large. Des traces d'hydrocarbures ont été observées autour du navire, qui venait de Lettonie et faisait route vers Gibraltar. Construit en 1976, le *Prestige* appartient à la société grecque Mare Shipping Inc. et sa dernière inspection avait eu lieu en 1999, d'après les autorités espagnoles.

Franco Frattini, nouveau chef de la diplomatie italienne

ROME. Presque un an après la démission surprise, en janvier, de Renato Ruggiero, en désaccord avec le reste du gouvernement sur l'Europe, l'Italie a enfin un nouveau ministre des affaires étrangères, Franco Frattini. Le président du Conseil a laissé entendre, mercredi 13 novembre, qu'il annoncerait jeudi sa nomination. Conseiller d'Etat, secrétaire général du gouvernement avant de devenir député de Forza Italia puis ministre de la fonction publique, le nouveau chef de la diplomatie italienne, âgé de 45 ans, était depuis de long mois le candidat préféré de Silvio Berlusconi, qui assumait l'intérim du ministère des affaires étrangères depuis le départ de M. Ruggiero. Un poste que le Cavaliere quitte à contrecœur : il avait mis à profit cette période pour lancer la réforme du ministère des affaires étrangères, dont il veut faire le promoteur du *made in Italy* dans le monde. Il a laissé entendre que c'est désormais le premier ministre qui ferait la politique étrangère.

Au sein de sa majorité, certains auraient voulu un remaniement ministériel plus large, mais Silvio Berlusconi a réussi à l'éviter. C'est un avocat général de l'Etat, Luigi Mazzella, qui remplace M. Frattini à la fonction publique. – (Corresp.)

Vicente Fox, chef de l'Etat mexicain

Le Mexique « souhaite renforcer les Nations unies et le système multilatéral »

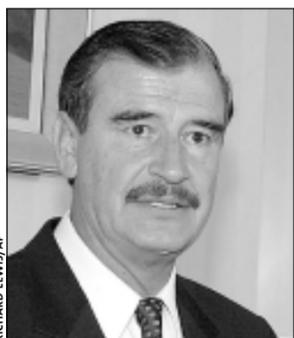
MEXICO

de notre envoyé spécial

Le président mexicain, Vicente Fox, est arrivé, mercredi 13 novembre, à Paris pour une visite de deux jours. Jeudi matin, il a prononcé un discours devant l'Assemblée nationale et devait rencontrer vendredi le président Jacques Chirac. C'est sa troisième visite en France et en Europe depuis son élection en 2000. A caractère économique, elle survient après les consultations particulières qu'ont eues la France et le Mexique dans la négociation, aux Nations unies, pour modérer les projets américains d'action militaire contre l'Irak.

Quelles sont les raisons de votre visite à Paris ?

La raison principale de mon voyage en Europe et en France, c'est la promotion et l'approfondissement de l'accord de libre com-



RICHARD LEWIS/AP

Plus de 3 millions de Mexicains vivent clandestinement aux Etats-Unis et près de 400 trouvent la mort chaque année en tentant de passer la frontière des Etats-Unis. Est-ce une urgence pour vous ?

En matière d'immigration, nous voulons un accord avec Washington, sans que cela soit pour autant, à court terme, un accord d'ouverture totale des frontières. Ce que nous voulons, c'est un accord qui reconnaisse la situation légale de ces immigrants, qui contribuent à la croissance de l'économie américaine. Nous souhaitons qu'avec cette reconnaissance légale, ils puissent obtenir des droits dans leur travail et en tant que personnes. C'est ce que nous souhaitons atteindre et que, jusqu'à ce jour, nous n'avons pas obtenu.

Le Congrès américain a adopté une hausse de 80 % sur dix ans des aides à ses agriculteurs. Allez-vous demander une renégociation de vos accords ?

L'Alena a été positif pour nous, non seulement dans le domaine commercial, mais aussi dans celui de la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue. Nous avons avancé comme jamais dans le passé, et nous sommes déterminés à poursuivre dans cette voie. La seule chose que nous avons signalée aux Etats-Unis et à l'Europe, c'est qu'il n'est pas juste qu'ils subventionnent leurs produits agroalimentaires, ce qui nous empêche de concourir avec transparence et équité. Mais nous allons résoudre cela.

Après votre refus de soutenir les premières résolutions américaines sur l'Irak au Conseil de sécurité de l'ONU, votre relation avec Washington est-elle plus distante ?

Ce qui subsiste et qui continue entre le Mexique et les Etats-Unis, c'est une extraordinaire relation de président à président et une extraordinaire relation de pays à pays. Et rien, dans le passé récent, n'a modifié cela. Ce qui a affecté la relation intense entre nos deux pays, c'est le 11 septembre 2001. Cet événement a totalement changé les choses dans le monde et modifié les priorités, en plaçant la sécurité et la lutte frontale contre le terrorisme comme le problème numéro un des Etats-Unis.

Notre position, lors du débat sur l'Irak au Conseil de sécurité des Nations unies, comme membre non permanent, a été simple. Elle découle de ce que nous souhaitons : renforcer les Nations unies, le système multilatéral, et que ce Conseil soit partie prenante de la résolution des conflits internationaux. Dans le débat sur l'Irak, notre but a été d'obtenir une résolution qui reçoive la plus large approbation ; c'est pour cela que nous avons travaillé intensément avec la France pour que nos positions se rapprochent et qu'il n'y ait qu'une seule résolution.

Quand le *Wall Street Journal* écrit que « les Américains n'oublieront jamais » que vous avez « sou-

tenu la France pour contrer les Etats-Unis », quelle est votre réaction ?

Notre relation avec Washington est forte et c'est cela qui nous permet de parler de nos différences, d'exprimer notre vision, de faire nos propositions. Nous sommes – le Mexique, les Etats-Unis, la France – des pays amis, et c'est pour cela que nous avons cherché une solution qui satisfasse tout le monde.

« Nous souhaitons que le Conseil de l'ONU soit partie prenante de la résolution des conflits internationaux »

Certains de vos critiques assument que votre diplomatie active a pour objet d'obtenir, sur les thèmes internationaux, un consensus national que vous n'avez pas dans votre pays...

Le Mexique est la neuvième puissance économique mondiale, la première d'Amérique latine et la septième nation exportatrice du monde : il doit avoir une attitude active dans les différentes instances internationales. Effectivement, nous avons

donné une impulsion nouvelle à la diplomatie mexicaine. Bien sûr, j'ai mes propres problèmes internes : mon parti et mon gouvernement n'ont pas la majorité au Congrès. Il y a donc un grand débat permanent pour trouver des accords. Mais cela n'a rien à voir avec ce qu'est la diplomatie du Mexique.

Comment percevez-vous les changements politiques en cours dans plusieurs pays d'Amérique latine, le dernier étant l'élection du candidat de la gauche à la présidence du Brésil ?

Ce qui s'est passé au Brésil et ce qui se passe, d'une manière générale, dans de nombreux pays montre qu'il y a de plus en plus de démocratie en Amérique latine. Ces alternances au pouvoir sont positives. Ce qui est indispensable pour l'Amérique latine, c'est que nous soyons d'accord sur un point : garantir la croissance économique. Et cela passe par une gestion rigoureuse des politiques monétaire et fiscale. Par ailleurs, la croissance économique n'est possible que par une participation au système de libre-échange.

Les défis de l'Amérique latine (éducation, combat contre la pauvreté, lutte contre la corruption, etc.) peuvent être relevés par un gouvernement socialiste moderne, du centre moderne, de centre droit moderne, en phase avec les réalités du XXI^e siècle.

Propos recueillis par Alain Abellard

ENM/EFB

PRÉPAREZ

➤ Les 1^{er} & 4^{ème} CONCOURS

➤ PAR CORRESPONDANCE

ISTH

01 42 24 10 72

www.isth-es.com

ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS PRIVÉS

Dettes, déficits : Bruxelles s'apprête à lancer un avertissement à la France

Les autorités européennes redoutent un « dérapage » des finances publiques françaises. La Commission pourrait aussi ouvrir une procédure en « déficit excessif » contre l'Allemagne. Les dix pays candidats à l'entrée dans l'Union résistent à la morosité mondiale

BRUXELLES

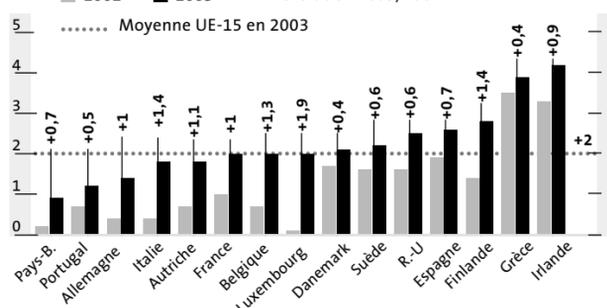
de notre bureau européen

Les pressions diplomatiques et les tentatives d'interprétation n'y ont rien changé : la France rejoint officiellement le groupe des mauvais élèves de la classe européenne. Mercredi 13 novembre, Pedro Solbes, commissaire aux affaires économiques et monétaires, a annoncé qu'il proposerait à ses collègues de lancer, dès la semaine prochaine, une procédure d'« alerte précoce » (*early warning*) pour l'avertir que le déficit de ses finances publiques risquait de flirter dangereusement avec la barre des 3 %. Selon les estimations de Bruxelles, le déficit français devrait être de 2,7 % en 2002 et de 2,9 % en 2003. Les autorités européennes ne cachent pas qu'elles redoutent un dérapage plus important encore, même si le gouvernement Raffarin affirme qu'il stabilisera la situation à 2,6 % en 2003. Au printemps, la prévision était de 1,9 % pour 2002 et 1,8 % pour 2003, fait observer la Commission.

Si le commentaire à son égard semble plus indulgent, l'Allemagne est, elle aussi, visée, après le Portugal, par une procédure disciplinaire, pour « déficit excessif » celle-ci. La première économie de l'Union devrait, elle, carrément violer l'une des règles sacrosaintes du

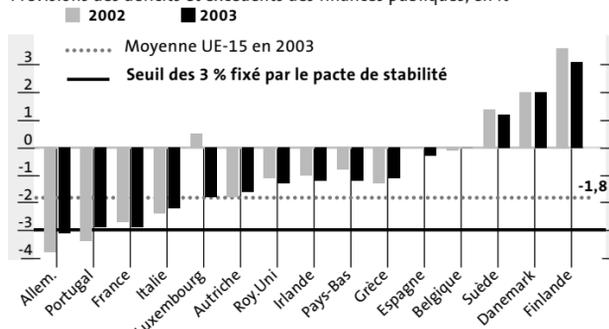
LA COMMISSION EUROPÉENNE A RÉVISÉ À LA BAISSÉ SES PRÉVISIONS DE CROISSANCE POUR LA ZONE EURO

Prévisions de la croissance du PIB, en %



Source : Commission européenne

Prévisions des déficits et excédents des finances publiques, en %



pacte de stabilité qui unit les douze pays de la zone euro en affichant 3,8 % de déficit cette année et 3,1 % en 2003. M. Solbes semble toutefois estimer que le programme du nouveau gouvernement allemand comporte des mesures radicales d'économie et confie son « impression positive » quant à la volonté de Berlin (à l'origine du pacte, en 1997) de réagir. Le ton est donc à l'apaisement entre la Commission et le chancelier Schröder, qui, au début de l'année, avait mobilisé une minorité de blocage au sein de l'Ecofin pour échapper à la sanc-

tion. Cette dernière peut se matérialiser par une « recommandation » des partenaires du pays visé, voire, s'il ne redresse pas la barre, par un « dépôt sans intérêt » ou même une amende pouvant atteindre jusqu'à 0,5 % de son produit intérieur brut.

L'ITALIE MÉNAGÉE

L'Allemagne contrainte de verser de 4 à 10 milliards d'euros ? « On n'en est évidemment pas là », confie un membre de l'entourage de M. Solbes, qui, à l'évidence, a toutefois voulu reprendre la main après

les récentes déclarations de Romano Prodi jugeant « stupide, parce que rigide » l'outil du pacte de stabilité. M. Solbes est aussi parvenu à diviser le front franco-allemand, qui avait encore tenté de nuancer les exigences du pacte il y a quelques jours. Francis Mer, ministre français des finances, et Hans Eichel, son homologue allemand, voulaient « affiner » les règles du pacte en introduisant des critères d'emploi, de dette ou de « qualité de la préparation du futur ».

Aujourd'hui, la France semble isolée et serait un peu plus affaiblie

si elle tentait de s'opposer au déclenchement d'une procédure, estime un haut fonctionnaire de Bruxelles.

Des diplomates conviennent, en revanche, que Paris a raison de s'irriter quant au traitement dont bénéficie l'Italie, qui présente « une situation totalement différente », d'après M. Solbes. Son déficit devrait pourtant atteindre 2,4 % en 2002 et près de 3 % en 2004, les mesures prises pour 2003 ne devant produire qu'un effet unique. Rome est, par ailleurs, en train de recréer sa dette : 110,3 %

Un processus long et complexe

C'est la semaine prochaine que la Commission de Bruxelles devrait décider, officiellement, de lancer un avertissement à Paris. Elle devrait alors faire une recommandation en ce sens au Conseil. Le comité économique et financier préparera alors la décision de ce dernier. La procédure engagée contre l'Allemagne est plus complexe. Un rapport objectif de la situation budgétaire de ce pays devra être dressé, adopté et transmis au comité économique et financier, pour un avis formel. En possession de celui-ci, la Commission rendra alors un nouvel avis sur le déficit. Si elle le juge toujours excessif, elle préparera une recommandation au conseil Ecofin sur les mesures à prendre afin de le réduire et sur le délai nécessaire à leur application. Le 4 novembre, à l'issue d'une session de l'Eurogroupe, qui réunit les ministres des finances de la zone euro, plusieurs petits pays (Pays-Bas, Autriche, Belgique, Luxembourg) n'avaient pas caché leur agacement face à la volonté de Paris et de Berlin de modifier ces règles.

L'Allemagne subit une baisse catastrophique de ses recettes fiscales

BERLIN

de notre correspondant

Après avoir, des mois durant, dit l'inverse, Hans Eichel, ministre des finances de Gerhard Schröder, a dû le concéder : le déficit budgétaire allemand pour l'année 2002 se situera bien entre 3,7 % et 3,8 % du PIB, soit 0,7 % à 0,8 % de plus que ne l'autorise le pacte de stabilité européen et donc bien au-delà du seuil à partir duquel l'Union est autorisée à lancer une procédure de sanction. Si tout va bien, a cependant assuré le ministre, au cours d'une conférence de presse convoquée mercredi 13 novembre, à Berlin, le déficit budgétaire pourrait « franchement » retomber, en 2003, sous la barre d'un 3 % plus conforme aux règles communes européennes.

Voire. Car à vrai dire, ni les observateurs spécialisés, ni sans doute le ministre lui-même, ne se font d'illusions sur la valeur de pronostics économiques régulièrement démentis par la réalité. Depuis des mois, les chiffres indiquent, avec une quasi-certitude, que l'horizon sera bien moins radieux que ne l'avait annoncé le candidat chancelier embarqué dans une réélection difficile. Cette dernière assurée, Gerhard Schröder et son équipe ont d'ailleurs commencé à publiquement admettre ce qu'ils savaient depuis longtemps : que, dans une conjonction mondiale morose, la reprise n'était pas au bout du tunnel, que la crois-

sance resterait faible, que les recettes fiscales seraient profondément affectées, ce qui creuserait d'autant le déficit budgétaire.

Il y a encore quelques jours, la presse publiait des chiffres reflétant les estimations de divers instituts spécialisés. L'un d'eux estimait ainsi que les recettes fiscales chuteraient de 20 milliards d'euros en 2002, et de 27 milliards de plus l'année suivante, soit un total de 47 milliards d'euros pour les deux années.

CROISSANCE NULLE

Pretenant appui sur les chiffres que lui ont fournis, mercredi, les cinq « sages », experts indépendants chargés de remettre au gouvernement un rapport économique annuel, Hans Eichel, pour sa part, a évalué le manque à gagner fiscal à 31 milliards d'euros « seulement ». Quel que soit le chiffre final, une chose demeure certaine : l'écrasement des recettes fiscales d'aujourd'hui et de demain traduit une croissance nulle ou faible, en tout cas insuffisante pour réduire significativement le nombre des chômeurs, promis à demeurer durablement au-dessus de la barre des 4 millions. Dans leur rapport, les cinq « sages » évaluent à 1 % la croissance allemande pour l'année 2003. Elle ne dépassera pas 0,2 % en 2002.

En tout état de cause la marge de manœuvre du gouvernement de coalition rouge-vert, déjà

divisé sur les mesures à prendre en matière de réforme des retraites, demeure étroite. Dans leur rapport, les sages estiment, contrairement à l'analyse constante faite par le chancelier, que les difficultés allemandes sont surtout d'ordre domestique et non pas la conséquence de la situation extérieure. Ils préconisent en conséquence une série de vingt mesures où réductions d'impôts et réductions des dépenses sociales voisinent avec le maintien des hausses de salaire en dessous de l'accroissement de la productivité du travail, la promotion des emplois peu rémunérés, la contraction des dispositifs de protection sociale, la diminution du pouvoir syndical central dans les négociations salariales et la réduction des dépenses de santé.

Ces propositions, qui prennent à contre-pied nombre des caractéristiques qui font l'identité de la gauche allemande, seront difficiles à accepter pour la base sociale sur laquelle s'appuie le chancelier. Déjà, la cote de popularité de M. Schröder est catastrophique et des milliers de travailleurs de la santé ont manifesté, mardi, contre les projets d'économies prévues dans ce secteur. La fonction publique pourrait en faire autant pour appuyer les négociations salariales qui s'ouvrent à la fin de la semaine.

Georges Marion

Paris pourrait franchir en 2003 la « ligne jaune » fixée à Maastricht

La Commission craint une détérioration des comptes supérieure à celle prévue par le gouvernement Raffarin

PEDRO SOLBES, commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, l'a confirmé, mercredi 13 novembre, en présentant les dernières prévisions de la Commission européenne : lors de la prochaine réunion du collège des commissaires, le 19 novembre, Bruxelles proposera d'ouvrir une procédure disciplinaire – un avertissement dit « d'alerte précoce » – contre la France, en raison du dérapage de ses finances publiques.

A en croire les derniers chiffres de la Commission, la France est

dans une position très inconfortable sur le terrain de la dette comme sur celui des déficits : non seulement ses comptes se dégradent mais, surtout, elle ne serait pas certaine de respecter, en 2003, les critères de Maastricht. Bruxelles prévoit en effet que la dette publique représentera 58,6 % du PIB français en 2002 et que ce chiffre montera à 59,3 % en 2003, alors qu'il était de 57,3 % en 2001. On serait dès lors tout près de la barre des 60 % que les pays de la zone euro se sont engagés à ne pas

dépasser. On le serait d'autant plus que les projections de la Commission ne tiennent pas compte de la prochaine recapitalisation de France Telecom par l'Etat, qui pourrait atteindre 9 milliards d'euros.

9 MILLIARDS POUR FRANCE TÉLÉCOM

« Nous ne connaissons pas encore les modalités de cette opération. C'est pourquoi nous n'en avons pas tenu compte », explique le porte-parole de M. Solbes. Toujours est-il que, si l'on ajoute à la dette française de 2003 les 9 milliards que

l'actionnaire public devrait débours pour l'opérateur de télécommunications, la dette monte à 59,9 % du PIB. Dans son dernier programme pluriannuel de finances publiques, la France prévoit qu'elle atteindra 58,4 % du PIB en 2002 et 58,8 % du PIB en 2003.

La baisse de la dette européenne, « c'est cela le seul objectif », déclarait Francis Mer le 7 octobre. A l'heure où la France constate un dérapage de ses finances publiques et où elle refuse de les ramener à l'équilibre en 2006, conformément

à la demande de la Commission européenne, il s'agissait alors, pour le ministre de l'économie, de relativiser l'importance du critère des déficits publics. Un argument qu'il aura désormais du mal à mettre en avant, même s'il ne fait pas siennes les projections bruxelloises.

En matière de déficits également, Bruxelles prévoit que la France s'approchera dangereusement de la ligne jaune, celle des 3 % du PIB, en 2003. L'année prochaine, le besoin de financement de ses administrations représenterait 2,9 % du PIB, contre 2,7 % en 2002. Le gouvernement, lui, mise sur le chiffre de 2,6 % en 2002 comme en 2003.

Il faut dire que la Commission avance un scénario économique plus pessimiste que celui du gouvernement. Bruxelles prévoit en effet que la croissance sera de 1 % en 2002 et de 2 % en 2003, alors que le budget 2003 est construit sur une hypothèse de progression du PIB de 2,5 %. « Le gouvernement français maintient naturellement les prévisions de croissance sur lesquelles il a bâti son projet de loi de finances », a affirmé Jean-François Copé, porte-parole du gouvernement, mercredi. La prévision gouvernementale est incontestablement l'une des plus optimistes. La dernière édition de Consensus Forecast par le journal *The Economist* fait apparaître un chiffre de 1,8 %.

Jean-Pierre Langellier

Virginie Malingre

En laissant les pubs ouverts après 23 heures, Tony Blair espère « civiliser » les buveurs

LONDRES

de notre correspondant

« Last orders! Last orders! » Depuis près d'un siècle, à l'approche de 23 heures, les bars des 60 000 pubs d'Angleterre et du pays de Galles sollicitent en hurlant les « dernières commandes ». Derrière leurs manettes, d'où coulent la *bitter*, la *stout* ou la *real ale*, les serveurs s'activent. C'est l'instant fatidique, où il faut saisir sa chance d'en « descendre » une dernière. C'est aussi l'heure où les consommateurs révèlent leur vraie nature. Il y a les facétieux qui attendent 22 h 58 pour demander « deux pintes » ou les sournois qui, à 23 h 01, jurent au garçon qu'ils attendaient au comptoir depuis belle lurette et qu'on ne les a pas vus. Scènes ancestrales qui appartiennent à la « culture des pubs », donc à celle du royaume. Tout cela, bientôt, va disparaître, par la volonté de Tony Blair. Les pubs ne seront plus

obligés de fermer à 23 heures. C'est l'une des mesures annoncées, mercredi 13 novembre, par la reine Elisabeth dans son discours traditionnel de politique générale, un texte écrit, comme le veut l'usage, par le premier ministre. « Mon gouvernement présentera une législation pour rationaliser le système de licences des établissements vendant de l'alcool. Elle abolira les ouvertures et fermetures à heures fixes et introduira des mesures pour réduire les comportements antisociaux. »

LIMITER LES RIXES

En langage de la rue, cela veut dire que les pubs pourront rester ouverts 24 heures sur 24. Le gouvernement espère ainsi limiter les rixes qui, notamment le samedi soir, mettent aux prises, au même moment, devant des milliers de pubs, des fêtards éméchés à force d'avoir, comme on dit ici, « bu contre la montre ». La

fermeture hâtive des pubs date de 1915. Le gouvernement d'alors craignait que les ouvriers, notamment ceux des usines d'armement, abusent de la bière et que leurs comportements compromettent l'effort de guerre. L'Ecosse a été la première à assouplir cette règle, et Tony Blair a promis, dans son programme électoral, en 2001, qu'il ferait de même pour l'Angleterre et le pays de Galles. Un projet de loi en ce sens, qui rapprochera le royaume des autres pays européens, devait être déposé jeudi et devrait entrer en vigueur pendant l'été 2003.

« Cette réforme aura une influence civilisatrice sur notre manière de boire », assure le ministre chargé de la culture, qui parrainera la loi. Peut-être. Mais que deviendra Londres sans les ruées turbulentes d'après-*pub* ?

Jean-Pierre Stroobants

Télécoms

Technopole Rennes Atalante

Toute la chaîne de l'innovation technologique dans un seul lieu

... quand le terrain est bon, les idées poussent !

Ils sont déjà là :

Toute une filière d'acteurs : centres de recherche publics et privés, sociétés de services, entreprises de production, start-ups, écoles d'ingénieurs...

Des compétences pointues en réseaux, technologies logicielles, sécurité des systèmes d'information, réalité virtuelle, multimédia, micro-électronique...

Soyez là où les technologies de demain se créent.

Rennes Atalante

Technopole de Rennes Métropole
Tél. +33 2 99 12 73 73
technopole@rennes-atalante.fr
www.rennes-atalante.fr

FRANCE

RÉGIONS

L'Assemblée nationale examinera, à partir du 19 novembre, le projet de loi constitutionnelle sur la décentralisation. Cette **RÉFORME** « ne parle pas directement aux Français », a dit Jacques Chirac à Jean-Pier-

re Raffarin, le 16 octobre en conseil des ministres. Pourtant, depuis la **LOI DEFFERRE**, adoptée en 1982, l'organisation de la France est largement décentralisée – comme le montre l'exemple des trains express régio-

naux (TER) – l'Etat ayant cédé de nombreux pouvoirs aux collectivités (communes, départements et régions). *Le Monde* dresse l'**INVENTAIRE** des compétences déjà dévolues aux élus locaux et celles qui pour-

raient leur être confiées par la réforme **RAFFARIN**. Le premier ministre a défendu son projet, mercredi 13 novembre, devant les députés de l'UMP, assurant que l'Etat resterait « le garant » des droits du citoyen.

Ce que la décentralisation change dans la vie des Français

Depuis la loi Defferre, adoptée en 1982, l'Etat a abandonné aux élus locaux beaucoup de ses pouvoirs, des permis de construire à la rénovation des collèges et des lycées. La réforme Raffarin, qui sera débattue la semaine prochaine à l'Assemblée, doit élargir ces transferts de compétences

LE PRÉSIDENT de la République l'a dit, au conseil des ministres du 16 octobre, à l'adresse de Jean-Pierre Raffarin : la réforme de la décentralisation « mettra beaucoup de temps à porter ses fruits car elle ne parle pas directement aux Français ». Jugée technique et abstraite, dénuée d'enjeux immédiats, portée par un relatif consensus entre la droite et la gauche, parfois snobée par les élites parisiennes, la décentralisation ne fait guère recette. Au point que le premier ministre, qui voulait en faire son grand œuvre, ne semble plus vouloir en garder le monopole (*Le Monde* du 13 novembre).

Pourtant, l'« organisation décentralisée » de la France, que la réforme doit inscrire dans la Constitution, est déjà une réalité depuis vingt ans. Depuis que la loi Gaston Defferre – du nom de l'ancien ministre (PS) de l'intérieur – a été promulguée, le 2 mars 1982, l'émancipation des communes, des départements et des régions à l'égard du pouvoir central a rapproché les décisions politiques des citoyens. Le principe était de transférer un grand nombre de pouvoirs des représentants de l'Etat vers les élus locaux.

Permis de construire, rénovation des collèges et des lycées, stages de formation professionnelle, contrats d'insertion, aides aux entreprises : la liste est longue des actes de la vie quotidienne qui s'organisent ainsi sans le concours de l'Etat central, jadis incarné, auprès des collectivités, par les préfets, dont les pouvoirs se sont peu à peu amenuisés.

« Nous prenons en charge l'individu de la naissance à la mort », ont coutume de dire les départements pour

vancer leur action : aides maternelles et assistantes sociales dépendent aujourd'hui des 96 conseils généraux. La région Centre finance la réalisation de longs métrages sur son territoire. Rhône-Alpes finance des programmes universitaires. Le département de la Lozère soutient à bout de bras l'hôtellerie locale.

De ce vaste puzzle peut se dégager une impression de désordre. En 1981, le RPR, alors principal parti d'opposition, jugeait que la décentralisation portait en elle « le risque d'une certai-

ne anarchie ». Vingt ans après, le président (UMP) de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, redoute que la réforme n'engendre « le bazar » (*Le Monde* du 2 novembre).

EMPIÈTEMENTS

Les collectivités disposent aujourd'hui de compétences précises (voir le tableau ci-dessous). Mais de nombreuses intersections et empiètements existent, au nom du principe intangible selon lequel aucune collectivité n'est soumise à la tutelle d'une autre.

Certes, l'Etat n'a pas abdicé tous ses pouvoirs. Ses fonctionnaires sont de plus en plus présents sur le terrain, leur nombre n'a pas diminué. Dans le même temps, les personnels des collectivités locales ont considérablement augmenté. C'est pourquoi toute démarche sociale ou économique suppose encore, pour le citoyen ou le chef d'entreprise, de s'adresser à plusieurs guichets – ceux de l'Etat et des pouvoirs locaux.

Les financements croisés demeurent la règle. L'Etat reste ainsi le parte-

naire financier des collectivités pour tous les projets d'infrastructures (routes, ports, aéroports). En conquérant de nouvelles compétences, les villes, départements et régions sont devenus ensemble les premiers investisseurs publics (71 % des engagements). « La décentralisation a stimulé la croissance de l'investissement », indique l'Insee dans une étude publiée en octobre. Elle a entraîné, dans le même élan, une augmentation des prélèvements obligatoires.

La loi Defferre – et celles qui l'ont

suivie – ont amélioré la démocratie, en instaurant des pouvoirs hors de Paris, c'est-à-dire, du même coup, hors les mains du gouvernement et de sa majorité. L'avènement de grands édiles, parfois érigés en barons locaux, a permis l'émergence d'authentiques contre-pouvoirs. Mais elle a connu ses dérives, endiguées avec peine par les chambres régionales des comptes, créées en 1982, et rendues visibles par les affaires de corruption : les pouvoirs se vendent et s'achètent plus discrètement à l'ombre de la décentralisation.

La diffusion de toutes ces compétences, qui font la puissance de l'État, à l'échelle de sa circonscription, reste la cause d'un empilement bien français. Aux communes, départements et régions se sont ajoutées les structures intercommunales, parfois élargies sous la forme de « pays ». La réforme n'envisage pas de mettre à bas cet échafaudage politico-administratif, qui entraîne l'accroissement des dépenses et pèse sur l'aménagement du territoire. Souvent évoquée, la suppression du département n'est pas à l'ordre du jour. Les conseils généraux vont même hériter de nouvelles attributions : RMI, routes nationales, voire classement des hôtels...

Face aux transferts de compétences annoncés, « les élus montrent un grand appétit », note le ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian. Car l'Etat va devoir céder, en même temps que ses pouvoirs, des moyens pour les financer. Mais sa manne devra, de toute évidence, être complétée par les collectivités.

Pour M. Raffarin, l'Etat « restera le garant » des droits du citoyen

PROMIS, juré, il n'y a pas d'états d'âme à l'UMP. Patrick Devedjian, le ministre délégué aux libertés locales, l'a même assuré, à la sortie de la réunion des députés du groupe, mercredi 13 novembre, devant lesquels Jean-Pierre Raffarin était venu présenter sa réforme de la décentralisation : « Ils n'étaient pas inquiets, mais il les a éclairés. » Et l'explication fut d'une telle luminosité qu'ils s'en allèrent tous, rassérénés et requinqués, chanter les louanges d'un chef du gouvernement qui « a su prononcer des mots de nature à rassurer tout le monde », ainsi que le décrit François Goulard (Morbihan), déclinant sur tous les tons qu'il avait été « bon », « très bon », « excellent »...

Le premier ministre s'est d'abord efforcé de rassurer ceux qui, à l'instar du président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, pouvaient craindre que cette réforme ne conduise à une « république en morceaux ». Des interrogations relayées, notamment, parmi la quinzaine d'intervenants qui se sont exprimés, par Manuel Aeschliman (Hauts-de-Seine), René André (Manche), ou encore Daniel Garrigue (Dordogne). M. Raffarin a donc longuement développé sa conception d'un Etat recentré sur ses fonctions essentielles,

qui devra « assurer la mise en cohérence » des projets de réforme sans se disperser dans un contrôle tatillon. Mais il a insisté sur le fait que, dans cette « nouvelle architecture des responsabilités », l'Etat resterait « garant » des droits et des libertés des citoyens. Il a, enfin, souligné que la décentralisation ne s'accompagnerait d'« aucun abandon de la souveraineté parlementaire ».

JEAN-LOUIS DEBRÉ SATISFAIT

Le premier ministre a aussi décliné les domaines qui pourraient faire l'objet d'un transfert de compétences et prévenu qu'il y aurait tout au plus une dizaine d'expérimentations, dont « la liste sera établie par le Parlement », et qui seraient évaluées au bout de trois ou quatre ans. Au même moment ou presque, Nicolas Sarkozy, à qui Jean-Pierre Raffarin a confié le suivi du dossier de la décentralisation, tenait un discours devant l'association du corps électoral. L'occasion de vanter, lui aussi, les mérites de l'Etat : « La décentralisation, a-t-il déclaré, ne signifie pas le fédéralisme. Et il n'est pas question de porter atteinte à l'unité de notre pays. L'Etat doit rester et restera fort. »

Le président de l'Assemblée nationale, en tout

cas, n'a rien trouvé à redire à la version de la décentralisation exposée par le premier ministre : « Il a donné les grandes lignes des lois organiques et a précisé que le contenu de ces lois serait discuté avec les parlementaires. C'est ce que je réclame », se satisfait M. Debré. Restait à éviter, selon l'expression de Jacques Barrot, « une bataille d'amendements ». En début de soirée, la commission des lois, présidée par Pascal Clément, en a adopté dix, sur la soixantaine dont elle avait été saisie. Le premier d'entre eux concerne la présentation en premier lieu au Sénat des projets de loi « ayant pour principal objet la détermination de l'organisation et des compétences des collectivités territoriales » (article 3). Les députés veulent restreindre le champ d'application de cette priorité d'examen. De même ont-ils tenu à encadrer soigneusement les expérimentations (article 4) « pour un objet et une durée limités ». Ils veulent également mieux garantir (article 6) l'autonomie financière des collectivités territoriales dans l'exercice de leurs nouvelles compétences. La discussion commencera mardi 19 à l'Assemblée nationale.

Patrick Roger

Béatrice Jérôme

ÉTAT ET COLLECTIVITÉS : CE QU'ILS FONT AUJOURD'HUI, CE QU'ILS POURRAIENT FAIRE DEMAIN

COMPÉTENCES DE L'ETAT	COMPÉTENCES DÉJÀ TRANSFÉRÉES...	ET CELLES QUI POURRAIENT ÊTRE TRANSFÉRÉES
<p>Autorité sur les services de police et de gendarmerie.</p> <p>POLICE-JUSTICE</p>	<p>Le maire a la possibilité de créer une police municipale. Il a la responsabilité de pouvoirs de police limités (ordre public, salubrité, stationnement).</p>	<p>Au département : L'assistance éducative des mineurs protégés relevant de la protection judiciaire de jeunesse.</p>
<p>L'Etat conserve son pouvoir de réglementation de l'aide sociale légale et fixe le taux minimum des prestations ainsi que les conditions minimales d'accès à celles-ci.</p> <p>ACTION SOCIALE</p>	<p>Les départements ont compétence en matière d'aide sociale à l'enfance, aux familles, aux personnes âgées ou handicapées et aux bénéficiaires du RMI en matière d'insertion. Les maires président les conseils d'administration des établissements publics de santé.</p>	<p>Au département : ● La gestion complète du RMI. ● L'ensemble de la politique d'aide aux personnes âgées, à l'enfance et à la jeunesse (hors chômeurs et délinquants). ● La gestion des établissements médico-sociaux.</p> <p>A la région : Les missions locales, le programme TRACE pour les jeunes en grande difficulté, la formation des travailleurs sociaux.</p>
<p>● Gestion et rémunération du personnel enseignant. ● Définition du contenu des programmes et validation des diplômes. ● Construction et fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur.</p> <p>EDUCATION-FORMATION</p>	<p>Construction et financement des écoles par les communes, des collèges par les départements, des lycées par les régions. Celles-ci ont une compétence de droit commun en matière de formation professionnelle.</p>	<p>Au département : La gestion et le recrutement des agents de maintenance (ATOS) des lycées et des collèges.</p> <p>A la région : ● L'ensemble de la formation professionnelle continue. ● Les œuvres et les bourses universitaires ainsi que la construction des résidences et restaurants universitaires.</p>
<p>● Inscription et classement sur la liste des monuments historiques. ● Gestion des bibliothèques et musées nationaux. ● Conservation des archives nationales.</p> <p>CULTURE</p>	<p>● Enseignement de la musique, de la danse, des arts plastiques. ● Organisation et financement des bibliothèques de prêt et des musées municipaux, départementaux ou régionaux. ● Gestion des fonds régionaux d'art contemporain.</p>	<p>Au département : ● La propriété des équipements et des collections des bibliothèques. ● L'entretien et la gestion de monuments et des musées d'Etat ne présentant pas un intérêt national. ● La procédure d'instruction des monuments classés.</p> <p>A la région : Les crédits des fonds régionaux d'acquisition pour les bibliothèques et les musées et des fonds régionaux d'aide à la restauration (FRAR).</p>
<p>● Conduite de la politique économique et sociale. ● Attribution d'aides aux entreprises.</p> <p>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p>	<p>● Aides directes et indirectes aux entreprises ; ● Aides au maintien des services en milieu rural ; ● Participation au capital des sociétés de capital investissement.</p>	<p>A la région : ● L'ensemble de l'action de soutien, de conseil et d'aide financière aux entreprises. ● La gestion des fonds européens.</p>
<p>● Contrats de plan Etat-régions. ● Qualification des projets d'intérêt général. ● Aides financières au logement.</p> <p>URBANISME, AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT</p>	<p>● Délivrance des permis de construire ; ● Elaboration en association avec l'Etat des projets de directives territoriales d'aménagement ; ● Participation au financement du logement.</p>	<p>Au département ou à l'agglomération : Le logement social (accès et gestion des locataires).</p>
<p>● Parcs nationaux. inscription et classement sur la liste des monuments naturels et des sites. ● Autorisation d'exploitation des centres de stockage des déchets. ● Police de l'eau.</p> <p>ENVIRONNEMENT</p>	<p>● Réalisation d'inventaires locaux du patrimoine naturel ; ● Parcs naturels régionaux ; ● Collecte et traitement des ordures ménagères ; ● Distribution de l'eau et assainissement.</p>	<p>A la région : La coordination de la politique de l'eau.</p>
<p>● Exploitation des ports autonomes et des ports d'intérêt national. ● Voirie nationale, autoroutes, grandes voies navigables. ● Organisation des transports en Ile-de-France. ● Aéroports.</p> <p>TRANSPORTS</p>	<p>● Ports de plaisance, ports maritimes et fluviaux ; ● Organisation des transports urbains et des transports ferroviaires régionaux ; ● Voies communales et voirie départementale.</p>	<p>Au département : La gestion des routes nationales et des voies navigables ne présentant pas un intérêt national ou international.</p> <p>A la région : La gestion des ports d'intérêt national.</p>



Midi-Pyrénées veut concurrencer Toulouse sur le terrain culturel

TOULOUSE

de notre correspondant

Midi-Pyrénées veut s'affranchir de la tutelle de l'Etat dans le domaine culturel et concurrencer Toulouse. Alors que le budget 2003 du ministère de la culture enregistre une baisse de 4,3 %, la région a augmenté de 23 % ses crédits culturels. Avec 13,6 millions d'euros d'autorisations de programme, elle est cependant loin des 33,5 millions gérés en moyenne chaque année par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du ministère. Et le financement des musées, des théâtres ou des orchestres passe bien après celui des routes, des lycées et de la formation des apprentis.

Mais lors de la visite de Jean-Jacques Aillagon (*Le Monde* du 30 septembre), le président du conseil régional, Martin Malvy (PS), a eu beau jeu de rappeler que l'ensemble des collectivités investissent « entre quatre et cinq fois plus » que l'Etat dans ce domaine. Candidate à l'expérimentation en matière de décentralisation culturelle avant même que le gouvernement Raffarin ne lance sa réforme, la région a commandé une étude dès 2001 pour réorienter sa politique et rendre ses actions plus lisibles pour le public. M. Malvy ne cache plus qu'il en a assez de payer pour le nouveau Musée d'art contemporain de Toulouse et de financer sa quote-part du budget de fonctionnement de l'Orchestre national du Capitole sans que cela se sache.

La charte qui liait le ministère, la région et Toulouse pour doter la métropole de grands équipements culturels (Musée des abattoirs,

Théâtre de la Cité) n'a donc pas été reconduite. A la place, M. Malvy s'est offert le luxe de « griller la politesse » au maire de Toulouse, Philippe Douste-Blazy (UMP), ancien ministre de la culture d'Alain Juppé, en instituant un « chèque lire » pour les lycéens et les apprentis de la région. Avant même le lancement des « chèques culture » promis aux jeunes Toulousains pendant la campagne des municipales de 2001 par le futur maire.

CHEF DE FILE

Le budget 2002 de la région a prévu 6 millions d'euros pour cette action lancée à la rentrée. Elle illustre la nouvelle concurrence que se livrent désormais entre elles les collectivités locales dans le domaine culturel. Contrairement au principe des financements croisés institué par les lois Defferre de décentralisation des années 1982-1983, qui faisait des conseils régionaux les cofinanceurs de projets qu'ils ne maîtrisaient pas, M. Malvy revendique désormais pour son institution un rôle de chef de file dans certains domaines culturels.

C'est le cas, notamment, des filières régionales du cinéma et de l'édition, à mi-chemin entre la culture, la formation et l'économie. L'audit commandé par le conseil régional préconise le développement de « pôles » sous la responsabilité directe de la région. M. Malvy estime que ce transfert de compétences pourrait même se faire rapidement et par simples conventions. Sans avoir à voter de nouvelles lois.

Stéphane Thépot

Pays de la Loire : le statut du port de Nantes - Saint-Nazaire en débat

NANTES

de notre correspondant

La région n'a pas placé la décentralisation du port autonome de Nantes - Saint-Nazaire au premier rang de ses priorités. Son président, Jean-Luc Harrouseau (UMP), se donne « le temps de la réflexion » et consulte avant de prendre une décision. Mais rien n'est possible, selon lui, sans « une modification des statuts des ports autonomes ouvrant le conseil d'administration à une plus grande représentation des collectivités, particulièrement de la région ».

Joël Batteux, maire (Association pour une gauche républicaine) de Saint-Nazaire, ne désarme pas. Il demande la prise en main du premier port de l'Atlantique par les régions de l'Ouest. Au nom d'une « ambition maritime » que l'Etat n'aurait pas : « Ce serait un bon moyen de mettre les élus en face de leurs responsabilités. » Il rappelle que l'Etat ne financera que 10 % des investissements des prochaines années, soit deux fois moins que des collectivités qui n'ont pourtant droit qu'à 5 représentants au conseil d'administration (sur 26 membres). « Je ne connais aucune entreprise ou institution où les payeurs soient aussi peu décideurs, note-t-il. Ce que je propose existe dans quasiment tous les ports d'Europe : l'Etat a la responsabilité des accès nautiques et des grandes infrastructures, les régions ont celle du développement. » M. Batteux ne craint pas de conflit social « si les statuts et les avantages des salariés des ports sont au moins garantis ».

Denis Batard, président de la CCI de Nantes, plaide, lui aussi, pour

« un pouvoir plus en prise avec les réalités de terrain ». Il souhaite que l'Etat conserve ses missions régaliennes et réclame un « débat avec les partenaires sociaux », garant d'une « solution de fond pérenne ». Michel Quimbert, président du port, juge, lui, que « l'établissement est déjà décentralisé » et que « les priorités sont le développement spatial sur le site de Donges-Est et l'adaptation des directives européennes sur l'organisation des ports ».

« INACCEPTABLE », POUR LA CGT

M. Quimbert juge que l'évolution du port autonome doit s'inscrire dans une association des ports du nord-ouest atlantique (Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Lorient, Brest). Il défend aussi l'implication des régions limitrophes, notamment la Bretagne, et propose des accords avec des ports comme Dublin et Bilbao pour développer le « merroutage » : « A cette échelle, nous pouvons massifier et organiser. C'est ça notre priorité. » Il se dit partisan d'évolutions juridiques permettant de rapprocher le fonctionnement du port de celui des entreprises, mais il rejette la remise en cause de la position de l'Etat.

La CGT des personnels portuaires estime une décentralisation « inacceptable au nom de l'intérêt général et d'un aménagement équilibré du territoire ». L'Etat doit, selon elle, conserver une responsabilité prépondérante dans le financement des infrastructures. Elle réclame « une grande loi-cadre pour l'activité maritime et portuaire ».

Dominique Luneau

Le glossaire de la réforme de l'Etat

● **Décentralisation** : l'Etat cède des compétences (construction et entretien des lycées, gestion des bibliothèques, aides aux entreprises...) pour les confier aux collectivités territoriales (communes, départements, régions). Les collectivités acquièrent alors davantage d'autonomie et peuvent adapter leur gestion aux spécificités locales. L'Etat garde néanmoins un droit de contrôle a posteriori pour s'assurer de la régularité des opérations financières et des choix des élus.

● **Déconcentration** : l'Etat garde ses compétences mais il en confie la gestion non plus aux administrations centrales mais à leurs représentants sur le territoire (préfets, recteurs, directeurs de l'action sanitaire et sociale, de l'agriculture...). Ceux-ci restent soumis à l'autorité centrale.

● **Délocalisation** : l'Etat déplace simplement une activité, jusque-là exercée à Paris, en banlieue ou en province. En 1991, notamment, le gouvernement a décidé de délocaliser une vingtaine d'organismes et d'administrations. Exemples : une partie de l'ENA a été installée à Strasbourg, l'Institut national de la propriété industrielle a été déplacé à Lille...

Les usagers plébiscitent la régionalisation des transports ferroviaires

Les trains express régionaux (TER) sont gérés par les élus locaux depuis 2002. La fréquentation des lignes est en augmentation

DEPUIS le 1^{er} janvier, à l'exception de l'Ile-de-France et de la Corse, les lignes ferroviaires régionales sont passées sous la responsabilité des conseils régionaux. Les trains express régionaux (TER), qui portent les couleurs des régions, symbolisent une réussite de la décentralisation.

Rénovation du matériel et des gares, augmentation des fréquences et du nombre de passagers, amélioration de l'accueil de la clientèle, près d'un an après la généralisation de la régionalisation des transports de la SNCF, le bilan s'avère « très satisfaisant », selon la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut). « Cette régionalisation montre que la France peut se réformer lorsqu'on lui laisse du temps et des moyens », indique Hubert Haenel, sénateur (RPR) du Haut-Rhin et premier vice-président du conseil régional d'Alsace.

Cette mise en place a été précé- dée d'une expérimentation lancée à partir de 1997 dans sept régions : Alsace, Centre, Limousin, Nord - Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Rhône-Alpes. « Nous som-

mes à l'heure du bilan des structures de fonctionnement entre la région, devenue autorité organisatrice, et la SNCF », explique Christian Cochet, directeur du transport public régional et local à la SNCF. Cependant, quelques premiers enseignements peuvent être tirés.

« Le résultat en Picardie reste mitigé », affirme Daniel Leroy, vice-président de la Fnaut. La Picardie a acquis une douzaine de nouveaux trains qui seront mis en service en 2004, mais M. Leroy constate que « des problèmes de matériel défectueux et de ponctualité sont toujours présents ».

150 GARES RÉNOVÉES

Autre région, autre appréciation : « Dans le Centre, le bilan est très positif », affirme Jean-Claude Oesinger, retraité et membre de nombreuses associations, dont la Fnaut. En complément de la rénovation du parc roulant, la régionalisation a permis la réouverture de lignes de voyageurs comme celles qui relient Tours à Chinon ou Chartres à Courtalain. Parmi les projets approuvés par le conseil régional et la SNCF figure aussi la réactivation, à l'horizon 2004, de la ligne

entre Orléans et Chartres. Avec la rénovation de quelque 150 gares, soit près d'un quart du parc régional, et l'effort consenti dans l'harmonisation des tarifs, la fréquentation a augmenté de 15 % à 25 %. « Le train régional a même repris des parts de marché à la route entre Orléans et Nantes », se félicite M. Oesinger.

« Sans la régionalisation, la ligne Caen-Rennes n'aurait pas pu être sauvée », assure un autre défenseur du rail, Guy Fontenelle, président de l'Association de défense et de promotion de la ligne Caen-Rennes (ADPCR). Mais l'absence de coordination entre la région Basse-Normandie et la Bretagne empêche une rénovation complète de cette liaison entre les deux villes. « La Bretagne refuse de s'investir sur le tronçon, qui est sur son territoire. Ce conflit d'intérêt régional risque de créer des ruptures de charge sur le réseau. Or désormais, aucune autorité ne peut imposer que les deux parties se mettent d'accord », remarque M. Fontenelle. La régionalisation n'a pas prévu d'arbitre pour les relations interrégionales.

Dominique Buffier



Alain Madelin s'impatiente devant la « lenteur de l'action » du gouvernement Raffarin

L'ancien président de Démocratie libérale, qui effectuait sa rentrée politique, mercredi, à Paris, a annoncé son intention de créer « un puissant pôle libéral » au sein du parti chiraquien

PEUT MIEUX FAIRE. C'est en substance le jugement qu'Alain Madelin, député d'Ille-et-Vilaine, porte sur son « ami » Jean-Pierre Raffarin, et le gouvernement. Volontairement en retrait de la scène politique depuis l'élection présidentielle, où il n'a obtenu que 3,91 % des suffrages, M. Madelin a choisi de réapparaître à l'occasion du lancement de ses Cercles libéraux, mercredi 13 novembre, à Paris.

S'appuyant sur la volonté de changement exprimée, selon lui, lors des élections présidentielle et législatives, M. Madelin se dit convaincu que « les choix réformateurs et libéraux sont les bons choix » et que les libéraux ont un « grand avenir ». Les derniers scrutins, explique-t-il, ont « offert à l'opposition une double victoire en marquant la fin de la cohabitation et en donnant au gouvernement une marge d'action exceptionnelle ».

En profite-t-il ? Apparemment pas suffisamment au goût du héros du libéralisme français. Si M. Madelin note avec plaisir que le président de la République « a justement dit qu'il fallait un sursaut » et que son « ami Jean-Pierre Raffarin a placé son action sous le signe de l'audace réformatrice », c'est pour mieux regretter la « lenteur de l'action ». A plusieurs reprises, l'ancien président de Démocratie libérale et des défunts clubs Idées Action a été « sollicité » par le premier ministre et certains de ses ministres. Pour la forme, semble-t-il, puisqu'il se plaint de ne pas avoir été écouté.

M. Madelin aurait « voulu des réformes plus fortes, des ruptures plus décisives », que l'on se « saisisse de la fenêtre présidentielle pour déverrouiller la France », car « il est des réformes impopulaires, diffi-



Alain Madelin a réuni ses partisans pour le lancement des Cercles libéraux, mercredi 13 novembre, à Paris. Le congrès constitutif de ces cercles de réflexion, qui ont pour vocation de réunir les élus et les représentants de la société civile, est fixé au 15 mars 2003.

les, qui imposent qu'on agisse rapidement ». « Le gouvernement a fait le choix d'une autre méthode, d'un autre calendrier. D'avancer avec une prudente détermination sur le terrain des réformes », et M. Madelin craint de « le voir s'enlisier ».

« CHEMIN DE L'AUDACE »

S'agissant des 35 heures, le député aurait préféré que l'on « abroge la loi » ou, au moins, que l'on « réforme le smic ». En ce qui

concerne le budget, il plaide pour une « transformation en profondeur de la fiscalité » plutôt qu'une baisse des impôts. De même déplore-t-il le manque d'« ambition » du projet de décentralisation. « Il faut aller plus loin, ajouter un plus libéral », inscrire dans la Constitution le principe de subsidiarité, instituer le référendum d'initiative populaire...

Silencieux jusqu'à présent, il compte bien à l'avenir pousser le

gouvernement « sur le chemin de l'audace » grâce à ses Cercles libéraux, dont le congrès constitutif est fixé au 15 mars 2003. Cercles de réflexion, ils ont vocation à réunir les élus et les représentants de la société civile, ces derniers étant chargés d'animer les ateliers. Ils seront relayés par les parlementaires qui, sous la conduite d'Hervé Novelli, député d'Indre-et-Loire, ont décidé de se faire entendre dans les assemblées par le biais du club des Réformateurs, mais aussi au sein de l'UMP, où ils devraient créer, a annoncé M. Madelin, « un puissant courant libéral ».

Une douzaine de ces parlementaires étaient présents. Parmi eux Sébastien Huygues, Jean-Pierre Gorges, Guy Teissier ou Jean-Michel Fourgous, mais aussi le conseiller régional Rhône-Alpes, Charles Millon.

Christiane Chombeau

Nicolas Dupont-Aignan conteste l'organisation des élections à la présidence de l'UMP

Il est l'un des quatre concurrents de M Juppé

NICOLAS DUPONT-AIGNAN ne veut pas être accusé de « saborder l'UMP », mais il est amer. Le candidat à la présidence de l'UMP contre Alain Juppé ne compte plus, dit-il, les difficultés qu'il a dû surmonter pour faire campagne. Il conteste, aujourd'hui, les règles des opérations de vote qui ont commencé le 11 novembre, par Internet, et qui s'achèveront lors du congrès constitutif du nouveau parti de la droite, dimanche, au Bourget. « Je n'accuse pas la direction nationale de fraude », explique le député de l'Essonne, mais je constate que l'organisation du vote est très aléatoire. »

L'UMP a, en effet, décidé d'utiliser le vote électronique pour consulter sa base. Une carte contenant un identifiant et un mot de passe a été envoyée à tous les adhérents : anciens membres des partis ayant rejoint la nouvelle formation chiraquienne (RPR, DL, une partie de l'UDF, etc.) ou des partis satellites ayant choisi le statut de membres associés. Soit 164 500 personnes, selon le décompte d'Antoine Rufenacht, le président de la commission des opérations électorales.

COISEMENTS DE LISTES

Ils doivent se prononcer sur six points : l'équipe dirigeante, la charte des valeurs, les statuts, le nom, le logo et le règlement intérieur. Ils peuvent voter à partir de leur ordinateur (entre le 11 novembre à 9 heures et le 16, à 12 heures), dans les bureaux de vote installés dans chaque département (ouverts le vendredi 15 de 15 heures à 20 heures et le samedi 16 de 9 heures à 12 heures) ou sur le lieu du congrès (de 8 h 30 à 14 h 30).

Mais pour connaître l'adresse des bureaux départementaux, il

faut consulter le site www.u-m-p.org ou téléphoner à un numéro vert (0800 568 568). De même est-il précisé qu'un vote par procuration est autorisé, mais que le mandataire ne peut disposer que d'une procuration. Ce qui est impossible à contrôler puisqu'on ne peut pas vérifier l'identité de la personne qui utilise l'ordinateur.

Cette faille est d'autant plus inquiétante, selon M. Dupont-Aignan, que de nombreuses personnes auraient reçu deux, voire trois cartes d'électeur. Des croisements de listes ont bien été faits par les opérateurs – une entreprise qui a son serveur à Glasgow et dont le député gaulliste réclame l'adresse (en vain) pour pouvoir y envoyer des scrutateurs –, mais en cas de nom mal orthographié ou d'adresse légèrement différente, l'ordinateur ne détecte pas d'anomalie.

De même, il était prévu que seuls les adhérents à jour de leur cotisation en 2002 pourraient voter. Ce droit a finalement été élargi aux militants ayant versé cette cotisation à leur parti d'origine au cours des vingt-quatre derniers mois, ce qui explique le nombre élevé d'adhérents revendiqué par les dirigeants actuels de l'UMP. M. Dupont-Aignan juge qu'il est « surévalué » et qu'il ne dépasse pas 80 000. D'autres points inquiètent le fondateur de Debout la France ! : manque de confidentialité par faute d'isoloir ; complexité du système pour les personnes âgées et les allergiques à l'informatique ; faible nombre de points de vote. Il demande qu'on lui permette au moins « de voir le programme qui gère la procédure de vote et d'avoir accès à l'ordinateur central ».

Ch. Ch.

Des parlementaires UMP défendent les courants

De 70 à 90 parlementaires venus de l'UDF et aujourd'hui à l'UMP vont publier un texte dans lequel ils réclament une reconnaissance des courants au sein du parti, qui organise son congrès constitutif, dimanche 17 novembre, au Bourget. Le principe de la publication de ce texte a été approuvé, mardi 12, lors d'un pot organisé par Philippe Douste-Blazy (*Le Monde* du 14 novembre) qui, sur la liste d'Alain Juppé, postule au poste de secrétaire général de l'UMP. Rédigé par Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, le document sera publié la semaine prochaine avec le nom des signataires. Il précise que les sensibilités qui s'exprimeront devront dépasser les frontières des anciennes formations.

M^{me} Taubira invitée d'honneur de M. Montebourg

LA DÉPUTÉE guyanaise et ancienne candidate des radicaux de gauche à l'élection présidentielle, Christiane Taubira, sera l'invitée d'honneur de l'université d'automne de la Convention pour la VI^e République (C6R), l'association animée par le député (PS) Arnaud Montebourg, dimanche 17 novembre, à Paris. M^{me} Taubira devrait s'exprimer sur « les institutions et l'exercice de la démocratie en France » en clôture de la séance publique, juste avant le député de Saône-et-Loire. Au PS comme au PRG, on banalise ce rapprochement qui, explique-t-on de part et d'autre, « ne date pas d'hier ». « La C6R, ce n'est pas le PS », commente François Hollande.

La députée guyanaise, qui avait obtenu 2,3 % des voix à l'élection présidentielle, a été désignée, par acclamation, vice-présidente du PRG lors du dernier congrès, le 6 octobre. Elle tient à rappeler qu'elle a « décliné l'offre d'en être la porte-parole » pour « conserver toute sa liberté ». « J'ai déjà, ajoutée-elle, participé à des rencontres avec la C6R dont les convergences sont évidentes avec mon propre club de défense des identités culturelles, l'Eventail,

notamment sur la réforme des institutions. » Le président du PRG, Jean-Michel Baylet, qui a rencontré M. Hollande mercredi 13 novembre, pour poser les bases du futur rapprochement entre les deux partis, dit n'être « aucunement gêné » par le compagnonnage de M^{me} Taubira avec le chantage de la VI^e République. Une idée dont il revendique, d'ailleurs, la paternité. Lors de la convention nationale du PRG, le 29 juin, à Paris, le patron de *La Dépêche du Midi* avait proposé à ses troupes la création d'une « Convention pour la VI^e République » en feignant d'ignorer qu'il en existait déjà une, créée un an auparavant.

Le dernier congrès du PRG a pris acte du futur « rassemblement » avec les socialistes, même s'il reste à en fixer les modalités. M. Baylet avait annoncé qu'il déposerait une « motion radicale » au congrès du PS de mai 2003. A cette occasion, il avait d'ailleurs évoqué la création d'un « grand parti progressiste qui pourrait s'appeler la Gauche » – une idée reprise, depuis, par Dominique Voynet.

Christine Garin

Entre Malek Boutih et la philosophe Chantal Delsol, un accord presque parfait sur l'intégration

Un débat entre le président de SOS-Racisme et l'intellectuelle de droite

MÊME en période d'intense recomposition intellectuelle et politique, la rencontre entre Chantal Delsol et Malek Boutih, président de SOS-Racisme, avait de quoi surprendre. Organisée par l'Institut Montaigne et HEC-Débats, mercredi 13 novembre, au siège d'Axa, à Paris, sous la houlette de Claude Bébér, président du conseil de surveillance de la compagnie d'assurances, elle a vu se dessiner un accord presque parfait entre le patron récemment épinglé pour ses propos sur le « suicide de la race blanche » (*Le Monde* du 30 août), le militant associatif et une philosophe d'inspiration catholique qui se définit elle-même comme « néo-conservatrice ». Cette dernière est par ailleurs l'épouse de Charles Millon, dont elle assume les choix politiques.

Le débat était ce soir-là consacré au thème « République, intégration et assimilation ». Le 10 octobre, Marine Le Pen s'était retrouvée dans ce public, composé d'étudiants et de chefs d'entreprise, à l'occasion d'un débat sur le FN. Mercredi, on y croisait Christiane Taubira.

L'affrontement possible entre le discours ultrarépublicain de M. Boutih, favorable non seulement à l'intégration mais à l'assimilation – « On veut être des Français moyens, aimant le camembert, buvant du pinard et surendettés » – et la vision plus européenne de M^{me} Delsol n'a pas eu lieu.

« EFFETS PERVERS »

Tous deux se sont retrouvés, au contraire, pour dénoncer les « effets pervers » qui bloquent le processus d'intégration. L'une fustige le hiatus grandissant entre un idéal républicain, moral par essence, selon elle, et le faible degré d'engagement civique, produit de l'individualisme. L'autre critique les politiques de la ville d'une « machine administrative » faisant du communautarisme à l'anglo-saxonne sans le dire et confinant les populations noires ou maghrébines dans des ghettos, au lieu de porter haut et fort les couleurs du modèle français.

On tombe également d'accord pour ne pas être trop méchant avec l'électorat de l'extrême droite. « Pour intégrer les étrangers, il ne suf-

fit pas de vilipender les ghettos américains ou d'exorciser les xénophobes », affirme M^{me} Delsol, et M. Boutih préfère voir dans les millions de votants pour Jean-Marie Le Pen l'indice d'une crise d'identité française et non une adhésion à tout ou partie de son programme. Tous deux trouvent en revanche « raciste » ou « infériorisante » l'image que les médias véhiculent de l'univers ou du lexique des banlieues.

Les divergences n'auront finalement porté que sur des points de détails. La directrice du Centre d'études européennes de l'université de Marne-la-Vallée désapprouve, par exemple, la politique qui consiste à sélectionner des élèves issus des ZEP pour assurer leur entrée à Sciences-Po, méprisante à ses yeux pour ceux qui en bénéficient (elle préférerait l'adaptation des examens). M. Boutih estime, au contraire, qu'une telle initiative a le mérite de l'« expérimentation », reprenant le mot que Jean-Pierre Raffarin met au cœur de sa réforme sur la décentralisation.

Nicolas Weill

LE MAIRE DE BORDEAUX DIMANCHE 17 NOVEMBRE 14:55

Dans le cadre de la collection « Un maire, une ville », découvrez un autre éclairage sur la politique au quotidien.

Un réalisateur suit un maire nouvellement élu ou réélu dans une grande ville de France.

Pour le premier numéro : Bordeaux et son maire Alain Juppé.

La caméra le filme dans ses activités quotidiennes et se focalise sur les réalisations de son mandat, sur ses enjeux, les obstacles, les jeux de pouvoir.



SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

Les forces de l'ordre ont fait **ÉVACUER**, jeudi 14 novembre, un peu avant 5 heures, les 99 personnes, Kurdes irakiens et Afghans, qui occupaient l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Calais depuis quatre

jours. L'intervention s'est déroulée **SANS BRUTALITÉ**, à la demande du maire (PCF) de la ville qui avait obtenu une ordonnance d'expulsion en référé du tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer. Jeudi

matin, selon la préfecture, 69 des 99 migrants avaient déposé une demande d'asile. Jean-Pierre Boutoille, curé de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, estime que l'évacuation s'est passée « *le plus humainement*

possible » mais que Calais risque de vivre maintenant « *une horreur humanitaire* ». A l'intérieur du hangar de **SANGATTE**, le Haut commissariat pour les réfugiés a commencé les entretiens avec les migrants.

69 des migrants évacués de l'église de Calais ont demandé l'asile

Jeudi matin à 4 h 50, les gendarmes mobiles ont pénétré dans l'église Saint-Pierre-Saint-Paul et délogé sans brutalité les Kurdes irakiens et les Afghans qui occupaient les lieux depuis quatre jours. La veille, le maire de la ville avait obtenu une ordonnance d'expulsion en référé

CALAIS

de notre envoyé spécial

L'intervention des forces de l'ordre était annoncée, elle a eu lieu jeudi 14 novembre à l'aube. A 4 h 50, les gendarmes mobiles ont évacué les Kurdes irakiens et les Afghans, 99 personnes au total, qui occupaient l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Calais depuis quatre jours. Cette intervention, qui s'est déroulée sans brutalité, faisait suite à une journée d'ultimes négociations.

Mercredi matin, le maire (PCF) de la ville, Jacky Héning, avait obtenu une ordonnance d'expulsion en référé du tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer, « *conformément*, précise la mairie, *au souhait de l'ensemble des élus de toutes tendances politiques reçus mardi matin place Beauvau à l'exception de Marie-Christine Blandin et Hélène Flautre* » (respectivement sénatrice et députée européenne Vertes). Les discussions menées lundi et mardi étaient dans l'impasse (*Le Monde* des 13 et 14 novembre) et la situation sanitaire dans l'édifice religieux se dégradait.

« *Le comité de soutien d'urgence aux réfugiés leur conseille d'obtempérer*, expliquait, mercredi, Mireille Gest-Bayle, conseillère régionale Verte et membre du collectif d'associations. *Mais nous nous efforcerons de sortir les derniers afin de pouvoir assurer jusqu'au bout notre rôle de médiateurs et de témoins.* » A l'heure où expirait le délai de 24 heures qui leur avait été accordé, les occupants



Après l'évacuation de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à Calais, jeudi 14 novembre, 99 Kurdes irakiens et Afghans ont été conduits en autobus vers des centres de police où ils devaient choisir entre un sauf-conduit de cinq jours et un transfert hors de la région, dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile.

ont tenu une dernière assemblée générale. Leur porte-parole, Karwan, avait été autorisé par le préfet à sortir sur le parvis pour parler aux nombreux journalistes présents.

MENACES DE SUICIDE

« *Nous ne voulons pas sortir. Nous nous battons pour rester*, a-t-il lancé. *Les gens ne veulent pas sortir car ils refusent de demander l'asile en France. Ils ne croient pas obtenir une réponse positive. Ils veulent aller en Grande-Bretagne. On nous dit que la loi y a changé, mais beaucoup d'entre nous ont de la famille là-bas. Ils nous disent que rien n'a changé. Nous n'avons pas peur des*

policiers. » Les militants associatifs étaient atterrés. « *Plusieurs migrants, parmi les plus jeunes, ont menacé de se suicider en cas d'incursion des CRS. Il y a sans doute une part de bluff*, estimait l'un d'eux. *Mais on a vu des prisonniers turcs se coudre la bouche et se laisser mourir.* » Une infirmière annonçait qu'elle avait évacué « *tout ce qui peut s'avalier dans la pharmacie, et les couteaux de cuisine.* »

« *Nous n'avons pas du tout envie de la évacuer par la force, tempérait la porte-parole de la préfecture. Tant qu'il y aura une possibilité de solution, nous nous efforcerons de continuer.* » Commençaient alors un nouveau marathon de négocia-

tions. La députée européenne Hélène Flautre rappelait qu'un article de la Convention de Dublin devrait permettre un regroupement familial en Grande-Bretagne des migrants qui y ont de la famille, même après une demande d'asile en France. Sa proposition fit long feu.

Les migrants réclamaient la présence de représentants du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). A 16 heures, Mohamed Boukyri, délégué du HCR en France est arrivé avec trois experts parlant kurde et farsi. Pendant plusieurs heures, ils ont expliqué aux occupants de l'église les propositions du gouvernement

français et les modifications de la législation britannique. Soudain, deux hommes sortent en courant de l'église, la tête recouverte d'une veste et, entourés d'un groupe compact de CRS, s'engouffrent dans une voiture. Il est 19 heures : deux Kurdes irakiens viennent d'accepter un hébergement hors du Calais, en vue d'une éventuelle demande d'asile en France. « *Une brèche est ouverte, les discussions continuent*, se réjouit alors le père Jean-Pierre Boutoille, doyen des paroisses de Calais. *Les Kurdes seraient prêts à sortir mais les Afghans refusent, de crainte d'être renvoyés dans leur pays.* »

Par la brèche d'un vitrail sur le flanc gauche de l'église, les occupants communiquent avec la petite centaine de réfugiés qui stationnent dehors. Après une discussion animée, une dizaine de ces derniers se dirigent vers l'autocar qui y stationne. Ils seraient prêts à y monter dès que leurs camarades sortiront de l'église. Le silence se fait. Mais, finalement, rien ne bouge. La place se vide peu à peu.

Les gendarmes mobiles surgissent vers 4 h 45. Après avoir repoussé la trentaine de réfugiés endormis sur le parvis sous de couvertures et les journalistes encore présents, ils ouvrent les portes de l'église dans laquelle ils pénètrent en silence. « *Ils étaient beaucoup plus nombreux que nous*, raconte un militant associatif. *Pratiquement tous les réfugiés dormaient.* »

Les 99 étrangers présents sont alors conduits dans quatre cars

pour être emmenés dans les centres de police de Coquelles, Boulogne-sur-mer et Saint-Omer.

Jeudi en début de matinée, la préfecture du Pas-de-Calais annonçait que 69 des 99 migrants évacués de l'église de Calais, principalement

Une église qui appartient à la Ville

L'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Calais est un cas assez peu fréquent d'édifice religieux bâti après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905), mais appartenant néanmoins à la commune. Construite en 1960, à la place d'une église fondée en 1867 et bombardée en 1944, elle appartient toujours à la Ville de Calais. L'église catholique en est l'affectataire et, en principe, rien ne peut s'y faire sans son accord. « *Le lieu de culte n'est pas désaffecté*, précise le Père Jean-Claude Vieillard, vicaire général du diocèse d'Arras. *Il fait partie de la paroisse nouvelle Notre-Dame du Blanc-Nez. Jusqu'en janvier, une messe y était célébrée tous les samedis.* » C'est la présence d'amiante dans le plafond qui a conduit la ville à fermer le lieu le temps d'effectuer des travaux.

des Kurdes irakiens, avaient accepté de déposer une demande d'asile en France tandis que vingt autres personnes avaient accepté un hébergement d'urgence.

Jean-Paul Dufour

TROIS QUESTIONS À... JEAN-PIERRE BOUTOILLE

1 Vous êtes curé de Saint-Pierre-Saint-Paul, doyen des paroisses de Calais, et membre du Collectif de soutien d'urgence aux réfugiés (CSUR). Vous avez assisté à l'évacuation. Quelle est votre réaction ?

Cela s'est passé le plus humainement possible. La situation ne pouvait plus durer, pour des raisons sanitaires. J'avais souhaité une intervention de nuit. Le commissaire principal de Calais m'avait averti, à ma demande. Les occupants savaient ce qui allait arriver. Vers 0 h 30, ils nous ont invités, les trois militants du collectif présents et moi, à prendre un thé qu'ils avaient préparé en cachette pour nous remercier. C'était très touchant.

2 Pour le CSUR, il s'agit, quand même d'un échec.

Non. Nous avons effectué jusqu'au bout un sacré travail d'information. Je pense que nous avons réussi à faire passer le message concernant l'évolution de la situation depuis la fermeture du centre de Sangatte. Ce sont des gens

intelligents. Ils ont beaucoup réfléchi. Ils sont décidés à tenter de passer en Angleterre et ils assument complètement les conséquences de leur choix. Mais ils sont porteurs des informations que nous leur avons données.

3 Que va-t-il se passer maintenant à Calais ?

Nous allons vivre à nouveau, je le crains, une horreur humanitaire. Je suis retourné tout à l'heure devant l'église. Il y avait là une vingtaine de réfugiés transis, sans nourriture. Un autre dormait dans une cabine téléphonique. La fermeture de Sangatte était indispensable, mais il aurait fallu prévoir la gestion de ceux qui continuent à arriver, à raison de 30 à 40 par jour. Leur offrir un lieu où se reposer et se restaurer pendant cinq jours, avec des représentants de la préfecture pour les informer. Nous n'avons pas vocation à gérer dans la durée cette situation nouvelle.

Propos recueillis par J.-P. D.

Une nouvelle législation vise à rendre la Grande-Bretagne moins attractive

LONDRES

de notre correspondant

La Grande-Bretagne n'est plus une île ouverte à tous les étrangers qui veulent y trouver refuge ou y mener une existence moins précaire que dans leur pays d'origine. La nouvelle loi sur « *l'asile, l'immigration et la nationalité* », votée le 7 novembre par le Parlement, instaure un régime d'accueil des demandeurs d'asile beaucoup plus rigoureux.

Jusqu'à maintenant, le Royaume attirait les demandeurs d'asile comme un aimant (51 500 pour les six premiers mois de 2002). L'anglais est la seule langue dont la plupart ont au moins quelques notions ; ils sont à peu près sûrs d'être épaulés par leur communauté d'origine, forcément représentée dans la société multiculturelle britannique ; l'absence de tout document d'identité facilite leur présence illégale. En outre, les demandeurs d'asile avaient le droit, jusqu'ici, de travailler au bout de six mois, en attendant que leur dossier aboutisse.

La nouvelle législation poursuit plusieurs objectifs : traquer les « faux » réfugiés ; accélérer et mieux contrôler la procédure de demande d'asile ; combattre le travail au noir et les passeurs clandestins ; faciliter l'immigration économique « légitime » ; améliorer l'intégration des nouveaux citoyens. La réforme est axée sur la

création de centres d'hébergement spécialisés qui remplaceront peu à peu les logements sociaux – ou les simples *bed and breakfast* – qui accueillent actuellement les demandeurs d'asile. A terme, une vingtaine de ces centres seront mis en place : la plupart accueilleront, chacun, 400 à 450 personnes, dans des villes du centre de l'Angleterre ; deux ou trois autres recevront jusqu'à 750 personnes en milieu rural. Les demandeurs d'asile seront tenus de résider dans ces centres pendant six mois. Ils y recevront une aide sociale, médicale et légale. Les enfants y recevront une éducation mais ne fréquenteront pas, pendant cette période, les écoles locales. C'est à partir de ces centres que les demandes d'asile seront gérées. Et ceux qui vivent en dehors devront se présenter régulièrement à des contrôles, sous peine de perdre les aides de l'Etat.

VÉRIFICATIONS D'IDENTITÉ

Ces aides seront d'ailleurs refusées à ceux qui n'auront pas déclaré leur présence dès leur arrivée en Grande-Bretagne. En déposant leur dossier, les immigrants devront indiquer quelle filière ils ont emprunté. Leur identité pourra être vérifiée par des données biométriques (reconnaissance de l'iris ou empreintes digitales). Les ressortissants des dix pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne, présumés « sûrs » et

démocratiques, seront automatiquement refoulés (rien qu'en juillet, 850 citoyens tchèques ont demandé l'asile en Grande-Bretagne).

Les procédures d'appel, simplifiées, devraient maintenant aboutir en quelques mois et les réfugiés devront attendre l'issue favorable de leur recours avant de pouvoir travailler légalement. En cas de demande « *clairement infondée* », il n'y aura pas de droit d'appel. A partir d'avril 2003, le gouvernement acceptera les immigrants dont les demandes d'asile auront été parrainées, dans leur pays d'origine, par le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU. En revanche, les autorisations de prolongation de séjour seront plus rares, et l'obtention de la nationalité britannique plus difficile. Les immigrants devront suivre des cours pour parler anglais (ou écossais, ou gallois) et prêter serment à la Couronne lors d'une cérémonie.

Si le ministre de l'intérieur, David Blunkett, a renoncé à son objectif initial de 30 000 retours par an, il souhaite toujours imposer l'introduction d'une carte spéciale sans laquelle les demandeurs d'asile ne pourraient pas bénéficier des aides et des services sociaux. Ce projet, provisoirement ajourné, a été soumis à une large consultation des acteurs sociaux.

Jean-Pierre Langellier

Au centre de Sangatte, la vie précaire de 1 600 étrangers « otages de leur rêve d'Angleterre »

Le Haut Commissariat pour les réfugiés va commencer les « entretiens individuels » afin de déterminer « quelle aide apporter » aux migrants

SANGATTE

de notre envoyée spéciale

« *Ne perdez pas votre badge !* » L'avertissement traduit en anglais, farsi, kurde et arabe, barre le préfa-

REPORTAGE

Les derniers arrivés dorment sur des lits de camp ou à même le sol

briqué sur lequel s'ouvrent les grilles du centre de Sangatte. Depuis le 5 novembre, il n'accepte plus de nouveaux arrivants. Les grilles ont poussé autour de la petite route qui mène au hangar où logent aujourd'hui plus de 1 600 étrangers en attente d'un passage en Angleterre. Les cars de CRS sont toujours sagement ali-

gnés sur le côté, quelques baraquements ont été montés à la va-vite pour accueillir les délégués du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR). Le décor, entre champs de betteraves et vue sur la côte d'Opale, n'a pas changé. Le linge tente toujours de sécher sous la pluie et les six cabines téléphoniques sont prises d'assaut à toute heure de la journée. Mais, depuis quelques mois, à l'intérieur l'atmosphère n'est plus la même. A l'incertitude de l'avenir, à l'envie de fuir vers la terre promise anglaise est venue s'ajouter une tension permanente pour la survie.

A l'entrée de cet immense hangar grand comme cinq terrains de football, les étrangers doivent désormais passer sous des portiques de sécurité et se plier aux palpations des vigiles d'une société privée de gardiennage. « *On les fouille à l'entrée, à la sortie. C'est pire que des animaux !* », peste un agent de la Croix rouge. Le barrage passé,

règne une odeur âcre, mélange de saleté et d'eau javel. Et puis, une impression visuelle étrange devant une marée de kaki : la majorité des réfugiés sont habillés d'une parka militaire. La Croix-Rouge, qui gère le centre, a distribué un stock de 1 500 vêtements donnés par l'armée française. Le froid est saisissant en cet après-midi plutôt clément : le sol en béton refroidit tout. Quelques-uns des 70 enfants présents s'évertuent à jouer qui à la marelle qui sur un toboggan.

Les allées sont jonchées de débris, les poubelles débordent, pleines de rats la nuit venue. La gale est devenue banale. Plus loin encore, les derniers arrivés et les moins argentés dorment sur des rangées de lits de camp et des couvertures à même le sol. Ici, le moindre petit luxe se monnaie, une couverture ou un lit se payent aux chefs de clan. « *Les gens de la Croix-Rouge font ce qu'ils peuvent pour nous aider, mais cet endroit, c'est pas la*

France », souffle Mohamed, un Irakien chiite.

MONTREZ SON BADGE

Au détour d'une allée s'organisent de petits commerces de fortune : un tapis, deux cartons et du thé chaud, des cigarettes à l'unité, des biscuits ou des dattes. Les migrants ont aussi aménagé trois boutiques de coiffeurs et improvisé une mosquée. 17 h 30, c'est la rupture du ramadan : la longue file d'attente à la cantine est cantonnée derrière des barrières, il faut encore montrer son badge pour manger.

Sur huit bancs en bois, des dizaines d'hommes se serrent devant la télévision, avant de risquer un passage en Grande-Bretagne. Depuis l'annonce de la fermeture du camp, en juillet, les contrôles de police se sont multipliés : le port de Calais a renforcé sa surveillance et la gare TGV de Fréthun s'est barricadée. La Police aux frontières

(PAF) confirme que les points de rendez-vous des passeurs s'effectuent dorénavant sur les axes d'autoroute autour d'Arras ou de Dunkerque. Ils sont nombreux à se voir ramenés par la police après une nuit au poste. Comme Sémir, un commerçant irakien, déjà arrêté trois fois : « *Je ne resterai pas en France même si on me donne le statut. Je veux passer en Angleterre : je sais parler la langue et là-bas je trouverai du travail.* »

Beaucoup de réfugiés, découragés, ne savent plus quoi faire. Le HCR, pourtant habitué à la vie des camps, s'avoue touché par cette détresse. « *Dans le centre, ils trouvent une assistance mais pas de protection*, remarque Corinne Perthuis, porte-parole du HCR. *Quand nous sommes arrivés, nous avons trouvé une population otage de la situation du centre, des mafeux et de son rêve d'Angleterre.* » Pour tenter de donner un espoir, le HCR a décidé, mercredi 13 novembre, de

démarrer les entretiens individuels. « *Il s'agit de savoir qui sont ces réfugiés, ce qu'ils veulent et quelle aide on peut leur apporter*, précise Corinne Perthuis. *Nous ne déterminerons pas qui doit avoir le statut de réfugié ou pas.* »

Le HCR est assailli de questions : « *Combien de temps va prendre la procédure ?* », demande un gros homme barbu. Un autre, grand et maigre, explique qu'il a de la famille aux Etats-Unis et au Canada : « *C'est là-bas que je veux être réfugié, pas ici.* » Les plus fragiles – femmes, enfants, malades – ont été entendus les premiers et envoyés dans d'autres structures. Pour le reste, tout dépendra des négociations entre Paris et Londres et du calcul de répartition des étrangers. Un des sujets que Nicolas Sarkozy abordera le 1^{er} décembre avec son homologue David Blunkett.

Sylvia Zappi

Le comptable d'Elf met en pièces la défense de Loïk Le Floch-Prigent

Cité par l'accusation, Claude Gosselin, aujourd'hui retraité, est venu pour la première fois à la barre de la cour d'appel expliquer comment il avait fait virer 59 millions de francs dans un « circuit bis » sur ordre écrit du président du groupe



COUR D'APPEL DE PARIS
5^e jour d'audience

LA PESTE soit des comptables. De leurs scrupules, de leur prudence, de leurs yeux qui savent trop bien lire et de leur mémoire qui sait trop bien retenir. La peste soit de la retraite, qui affranchit de toutes les hiérarchies. Claude Gosselin est comptable et retraité. Mercredi 13 novembre, il est venu pour la première fois raconter à la barre de la cour d'appel de Paris ses souvenirs de directeur de la comptabilité - de 1980 à 1991 - au sein de la société nationale Elf. L'accusation, qui l'avait fait citer, n'a pas eu à le regretter. En moins d'une heure, cet homme a dangereusement sapé la défense de Loïk Le Floch-Prigent.

A sa manière, aussi ronde, malicieuse et méticuleuse qu'avait été impérieuse, floue et arrogante la déposition, la veille, de l'ex-PDG de la compagnie pétrolière. A entendre M. Le Floch-Prigent parler à l'indicatif présent - « Je fais soixante-dix heures d'avion par

mois. J'ai 96 000 personnes sous mes ordres, mon seul chef est François Mitterrand », on se demandait d'ailleurs s'il avait réalisé qu'il n'était plus président d'Elf. Tous jours est-il qu'il avait confirmé devant la cour d'appel ses déclarations en première instance, selon lesquelles il avait tout ignoré de l'embauche de Christine Deviers-Joncour, et a fortiori du versement des deux commissions de 14 et 45 millions de francs accordées à l'ancienne maîtresse de Roland Dumas via une filiale suisse d'Elf, Rivunion.

« AUCUNE AUTONOMIE »

Mais voilà que mercredi, à moins d'un mètre de lui, Claude Gosselin explique de sa voix tranquille : « Toutes les opérations de versements à l'étranger étaient visées par le président du groupe. » En sa qualité de directeur de la comptabilité, M. Gosselin était administrateur de Rivunion et avait la signature, en tant que mandataire, sur Timor, la société par laquelle ont transités les sommes mises à disposition de M^{me} Deviers-Joncour. C'est donc par lui que passaient tous les ordres de virements

pour les « opérations confidentielles » d'Elf. Poste clé s'il en est dans la nébuleuse de la compagnie pétrolière, poste exposé, aussi. Et l'on devine vite, au travers de son témoignage, que M. Gosselin, tout affable et discipliné qu'il est, n'a jamais été un adepte du saut sans parachute. A la demande de la présidente, Christiane Beauquis, l'ancien directeur comptable explique les circuits mis en place au sein du groupe pour permettre le règlement des commissions. Le premier passe par Rivunion. « C'était un service annexe de la direction financière, situé à l'étranger. Cette société n'avait aucune autonomie, elle a toujours été sous l'autorité du président du groupe. Le nom des bénéficiaires de ses virements, qui doivent faire l'objet d'une déclaration aux douanes, est classé secret-défense. » Le deuxième circuit, via Timor, a été une « innovation » de M. Le Floch-Prigent qui avait décidé d'accorder un budget particulier à Alfred Sirven, explique M. Gosselin.

« C'était, disons, un circuit bis, créé spécialement pour lui, un écran supplémentaire en quelque sorte. Le budget était accordé par

écrit par le président. M. Sirven me faisait part de ses besoins, je donnais ordre à Rivunion d'alimenter Timor du montant nécessaire. Quand le budget était insuffisant, il allait demander une rallonge au président qui l'accordait ou pas et me l'indiquait. » « Par téléphone ? », interroge la présidente. « Non, par écrit, tout était écrit. » Mais « tout » était aussi détruit, une fois obtenu l'accord du service des douanes, seul habilité à conserver la liste des bénéficiaires au nom du secret-défense.

« VOUS ÉTIEZ DOS AU MUR »

En 1991 et en 1992, Claude Gosselin a donc exécuté l'ordre de virer 14 puis 45 millions de francs sur le compte d'une banque italienne, ouvert par l'autre amant de Christine Deviers-Joncour, Gilbert Miara. « Je suis exécutant. J'ai donc exécuté ce virement. Mais je répète que tous les virements que j'ai effectués avaient reçu l'aval écrit de M. le président. Je le répète parce que c'est la vérité. »

La présidente se tourne vers M. Le Floch-Prigent : « Qu'avez-vous à dire ? ». « Ce que je sais, c'est que j'ai alloué un budget

annuel de 1 à 2 millions de dollars par an à M. Sirven. Le reste, c'est sa cuisine seule. »

Les yeux de M. Gosselin se plissent. « Je vais être clair, reprend doucement l'ancien directeur comptable. Moi, j'avais besoin d'un quitus absolu, donc le relevé des comptes Timor était forcément sur le bureau. M. le président n'a peut-être pas fait attention... » M. Le Floch-Prigent bondit de son banc : « Monsieur Gosselin ! »

« Ce n'est pas vous qui interrogez le témoin, rasseyez-vous ! », lui ordonne la présidente. Toujours aussi affable, M. Gosselin se tourne vers le prévenu : « Monsieur le président, je me souviens des réunions dans votre bureau. Vous étiez dos au mur. A votre gauche, il y avait l'un ou l'autre des directeurs, des fois M. Sirven. J'étais le seul à droite, avec tous mes papiers. Je vous les passais un par un. Mon souci, c'était d'être couvert. Je sortais de là content d'être libéré de ce lourd fardeau... »

« La cour vous remercie, Monsieur Gosselin », sourit la présidente.

Pascale Robert-Diard

Michele D'Auria, le médecin de l'abbé Pierre, reste en prison

MALGRÉ la garantie personnelle offerte par l'abbé Pierre, la cour d'appel de Paris a rejeté, mercredi 13 novembre, la demande de remise en liberté de Michele D'Auria, l'ancien médecin du fondateur d'Emmaüs. Le docteur D'Auria est détenu, depuis le 23 février, dans l'attente de son extradition vers l'Italie, où il est recherché afin de purger une peine de neuf ans pour des vols à main armée qu'il a toujours nié avoir commis. Au moment de son interpellation, il travaillait pour Emmaüs et vivait en France depuis dix ans sous le nom d'emprunt d'Antonio Canino.

Sa nouvelle demande de remise en liberté devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel - la sixième depuis son incarcération - s'appuyait sur un courrier de l'abbé Pierre à la présidente de la chambre dans lequel il se portait personnellement garant de Michele D'Auria.

Par ailleurs, dans une lettre adressée au président Jacques Chirac, le 24 octobre, le fondateur d'Emmaüs demandait la libération de son ancien médecin en rappelant qu'il avait été condamné en Italie par contumace, sans pouvoir apporter les preuves de son innocence (*Le Monde* du 13 novembre).

Au procès Société générale, le ministère public est à nouveau en difficulté

Jean Peyrelevade a éclairé la chronologie du raid

AU PROCÈS de délit d'initié réalisé, selon l'accusation, en marge du raid boursier sur le capital de la Société générale (SG) en 1988, les jours se suivent et se ressemblent. Une nouvelle fois, le ministère public, confronté à deux témoins de la défense, a semblé à court d'arguments pour étayer ses accusations à l'encontre des trois prévenus : l'intermédiaire libanais Samir Traboulsi, l'homme d'affaires américain George Soros et Jean-Charles Naouri, dirigeant d'entreprise, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, de 1982 à 1986. Le cas d'un quatrième prévenu, Jean-Pierre Peyraud, ex-patron de la banque Rivaud, malade, a été disjoint et devrait être examiné le 29 janvier 2003.

La troisième audience, mercredi 13 novembre, était la dernière occasion pour le ministère public de reprendre la main dans un procès où les charges paraissent bien minces. La représentante du parquet, Marie-Christine Daubigny, a paru plus tenace, sans pour autant déstabiliser ses interlocuteurs.

D'abord, Jean Peyrelevade, actuel président du Crédit lyonnais, qui dirigeait à l'époque des faits la banque Stern avant d'être nommé à la tête de l'assureur UAP. Malgré l'ancienneté de l'affaire, le témoin a raconté dans les détails comment Georges Pébereau, initiateur du raid boursier sur SG, l'avait approché pour le convaincre de participer financièrement à l'opération qu'il préparait. Il aurait rencontré M. Pébereau dès la fin mai 1988. « Le contenu de nos discussions n'a jamais été très clair, explique-t-il. Tantôt, il s'agissait de créer un fonds, financé à parts égales par des capitaux publics et privés, pour lancer une sicav de sociétés privatisées, tantôt il s'agissait de rechercher une position de pouvoir dans telle ou telle société. Tout ceci était très confus et très changeant. J'ai vite considéré que je perdais mon temps. »

M. Peyrelevade décide donc de ne pas donner suite à la proposition, avant d'être relancé début août, alors qu'il vient d'être nommé à la tête de l'UAP. « Je n'ai appris que le 2 août le projet de prise de participation dans la Société générale », affirme-t-il. La date n'est pas sans importance pour la défense de Jean-Charles Naouri. Celui-ci soutient en effet qu'il n'a pas pu bénéficier d'« informations privilégiées », constitutives du délit d'initié, puisqu'il a acheté des titres SG à un moment où l'objectif de M. Pébereau n'était pas clairement défini. Par ailleurs, M. Naouri a revendu une grande part de ses

actions SG dès le 18 août, alors que le raid boursier n'était pas encore engagé.

« Quand j'ai revu M. Pébereau le 2 août, je lui ai répondu que je ne lui apporterais pas d'argent et que je comptais sur lui pour ne pas faire jouer le gouvernement afin d'influencer le président de l'UAP, poursuit M. Peyrelevade. Je connais bien M. Pébereau, c'est un personnage très brillant, mais j'ai appris à filtrer, avec lui, ce qui relevait de la réalité et ce qui relevait de l'imaginaire. J'avais l'impression d'avoir en face de moi quelqu'un de pas très professionnel dans ce genre d'activités. » Et le témoin de conclure : « A partir de fin août, début septembre, l'objectif Société générale était devenu un secret de Polichinelle, M. Pébereau avait frappé à tellement de portes qu'il était difficile de maintenir une certaine confidentialité. »

Eric de Lavandeyra, ancien agent de change sur la place de Paris, est

« L'objectif Société générale était devenu un secret de Polichinelle »

JEAN PEYRELEVADE

venu confirmer les dires de Samir Traboulsi à l'audience. « J'ai pris contact avec lui début 1988 pour lui conseiller d'entrer dans des actions sous-cotées, notamment les entreprises privatisées, et parmi celles-ci la Société générale, parce qu'elle était la plus attrayante et qu'elle lui permettait la plus grande liberté d'action, se souvient-il. On lui a d'abord conseillé des achats de blocs d'actions avant de lui proposer graduellement de faire du trading, car M. Traboulsi n'est pas un investisseur de long terme. » « Aurait-il acheté des titres Société générale sans votre conseil ? », interroge M^e Olivier Metzner, l'un des avocats du prévenu. « Absolument pas », rétorque le témoin, mettant une fois encore l'accusation en difficulté. Pour le ministère public, en effet, M. Traboulsi aurait reçu une information privilégiée d'Alain Boubil, qui dirigeait alors le cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie. Le parquet n'est pas, après tout, à une incohérence près. N'a-t-il pas soutenu, jusqu'à la fin 1999, que M. Traboulsi avait été initié par M. Pébereau lui-même ?

Acacio Pereira

1927-2002
SOIXANTE-QUINZIÈME ANNIVERSAIRE

Ouvrez les yeux sur un nouveau monde.

Aujourd'hui, il existe une nouvelle façon de voyager qui s'appuie sur une expérience de 75 années de vols à travers le monde. Découvrez un nouveau monde de bienvenue, de prestation et d'attention. Du service personnalisé aux avions les plus modernes, chaque détail fait l'objet d'une attention particulière pour satisfaire nos clients voyageant sur chacune de nos 33 destinations en Espagne et sur chacun de nos 300 vols hebdomadaires qui font de nous des leaders vers l'Amérique Latine.

Réservez directement sur www.iberia.fr ou appelez le 0 820 075 075 (0,118 €/mn) ou bien consultez votre agence de voyages.

www.iberia.fr

L'une des meilleures compagnies aériennes du monde

Nouveau « faux pas » dans l'itinéraire de Patrick Henry

Les policiers ont retrouvé des images pédophiles dans l'ordinateur de l'ancien condamné à perpétuité pour le meurtre d'un enfant en 1977. Il s'est aussi connecté vers des sites spécialisés en achat d'armes ou en falsification de documents

IL INCARNAIT l'espoir d'une réinsertion sociale des grands criminels. Depuis quelques semaines, l'itinéraire de Patrick Henry, condamné à perpétuité pour le meurtre d'un petit garçon et libéré en mai 2001 après vingt-cinq ans de prison, ne suscite plus que stupeur et consternation.

L'ancien détenu modèle, qui a été arrêté le 5 octobre en Espagne en possession de 10 kg de haschich après avoir été condamné le 22 août à payer 2 000 euros d'amende pour un vol dans un grand magasin, pourrait faire l'objet de nouvelles poursuites pénales : dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte sur ses activités en France avant son interpellation, les policiers ont en effet retrouvé dans son ordinateur personnel une dizaine de photos pornographiques à caractère pédophile, dont le téléchargement et la détention sont passibles de deux années d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

L'examen du disque dur a aussi mis à jour plusieurs connexions suspectes vers des sites spécialisés d'achat d'armes ou encore de falsifications de documents, qui ne tombent toutefois pas sous le coup de la loi pénale.

Depuis sa libération, Patrick Henry travaillait comme secrétaire de rédaction chez un imprimeur, Charles Corlet, qui avait mis à sa disposition un ordinateur. C'est après l'interpellation de son employé à Valence que M. Corlet, en récupérant le matériel informatique, a mis à jour les connexions suspectes. « Le matériel a parlé et j'ai découvert des choses qui m'ont profondément choqué » a-t-il expliqué dans un entretien accordé mercredi 13 novembre à France Bleu Basse-Normandie. « Quand on voit qu'un type comme ça a navigué sur tout ce



Patrick Henry, ici photographié sous l'escorte de la police espagnole, lors de son audition chez le juge, le 21 octobre, à Madrid. Il venait d'être arrêté en Espagne en possession de 10 kilos de haschich, un an après sa mise en liberté conditionnelle par la justice française.

qui était pédophile, avec des enfants, avec des photos (...), on est en droit de se poser un tas de questions », poursuit l'imprimeur, qui a donné sa chance à plusieurs autres détenus en leur donnant du travail à leur sortie de prison. « Peut-être que Patrick Henry, par le feu de l'actualité, par tout ce qui s'est passé sur le plan médiatique, était un petit peu dérangé, ça c'est certain », ajoute

M. Corlet, qui a voulu, en révélant le contenu du disque dur, expliquer les raisons qui l'ont poussé à ne pas imprimer le livre *Avez-vous le regretter ?* de son ex-employé, paru mardi aux éditions Calmann-Lévy.

PARUTION RETARDÉE

L'ouvrage devait initialement s'appeler *Vous n'aurez pas à le*

regretter, en référence à la dernière phrase adressée par Patrick Henry à ses jurés, après le verdict qui l'a sauvé de l'exécution, en 1977. La parution du livre avait été retardée de trois semaines et son titre modifié après l'arrestation de l'auteur en Espagne.

Pour la justice, ce nouveau « faux pas » de l'assassin de Philippe Bertrand ne devrait pas changer

grand chose à sa situation pénale. « Tout cela reste anecdotique au regard du risque que sa libération conditionnelle soit révoquée », indique-t-on de source judiciaire. « Et puis, il faut relativiser. Patrick Henry n'est malheureusement pas le seul à avoir consulté ce genre de sites Internet. Le principal, maintenant, c'est qu'il nous revienne en France dans le cadre de la procédure d'extradition », ce qui peut prendre des mois.

Ce nouvel épisode éclaire sous un nouveau jour la personnalité de celui qui était devenu le symbole de la lutte contre la peine de mort puis la figure exemplaire d'une réinsertion réussie dans la société : « C'est une personnalité insaisissable », résume le procureur de Caen, Jacques-Philippe Segondat.

Actuellement détenu à Madrid, Patrick Henry s'est opposé à la procédure d'expulsion simplifiée. Cette décision a pour effet de repousser son retour en France, désormais soumis à une autorisation de l'Audience nationale, principale juridiction pénale espagnole, une procédure qui pourrait prendre plus d'un an.

Alexandre Garcia

Les traces ADN utilisées dans les enquêtes butent sur une spécificité corse

CINQ CAGOULES, des lunettes, des perruques, des moustaches postiches. Le coffre de la 607 garée boulevard Paoli à Bastia, ce 30 août 1995, ressemblait à un coffre aux trésors. Qui bute aujourd'hui sur une étrange spécificité : des milliers de Corses ont la même empreinte ADN, ce qui ne facilite pas l'administration de la preuve dans un tribunal. Dans une demi-douzaine de sacs à dos, les policiers avaient

découvert aussi des cartouches, des gilets pare-balles, un scanner, des extracteurs, un perceuse et autres chargeurs, plus une « masse compacte » qui ne ressemblait « pas à de la pâte à modeler ». A dix mètres, quelques heures plus tôt, le locataire de la voiture, Pierre Albertini, l'un des principaux dirigeants du Mouvement pour l'autodétermination (MPA) et du Canal habituel, avait été assassiné par des hommes du Canal historique.

Mardi 12 et mercredi 13 novembre, sept ans après ce sanglant épisode, deux amis de la victime, Etienne Lovisi et Michaël Cantelli, ont comparu devant la 14^e chambre correctionnelle de Paris pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Ancien membre de l'exécutif du MPA, Etienne Lovisi a aujourd'hui 43 ans, le visage amaigri, et demeure en prison après la découverte d'une cache d'armes à Lupino, en 1996. Michaël Cantelli, 29 ans, est aujourd'hui pompier à l'aéroport d'Ajaccio, et a déjà purgé une peine de 30 mois dans cette affaire.

Ce 30 août 1995, en fin d'après-midi, Etienne Lovisi était remonté au village. Avec Pierre Albertini, il s'était laissé surprendre par un commando d'au moins trois hommes, qui avait exécuté Albertini. Un des tueurs, Jean-Pierre Duriani, avait été mortellement blessé en retour. Pris par la douleur et la rage, on en avait oublié la voiture. Dans le coffre, un bandana portait l'empreinte ADN d'Etienne Lovisi, une cagoule noire celle de Michaël Cantelli.

Est-ce assez pour prouver l'« association de malfaiteurs » ? Tout en

ménageant son suspense, le président du tribunal, Thierry de Bonnefon, a en effet fait état d'une sérieuse « complication ». Les recherches d'ADN nucléaire – l'empreinte génétique de chacun – effectuées sur le contenu du coffre de la 607 n'ont rien donné. On a bien isolé deux formules d'un ADN dit mitochondrial (prélevé sur les cheveux, les ongles, les pellicules) identiques à celui d'Etienne Lovisi et de Michaël Cantelli, mais cet ADN mitochondrial est particulier. Il ne se transmet que par la mère.

« TOUS DES CLONES ! »

« Ici entre en jeu un élément spécifique à la Corse », prévient M. de Bonnefon. « Il semble que, sur cette île, tout le monde se connaisse plus ou moins. Vous êtes tous des clones ! Je caricature, mais c'est tout à fait hallucinant. Des Corses qui ignorent tout de leurs liens familiaux et ne se connaissent pas ont la même empreinte ADN, ce qui est très ennuyeux. » Conscientieux, le président lit un ultime rapport d'expertise : « Ce lien peut être très ancien, et remonter à plusieurs dizaines de générations. »

La substitut du procureur, Anne de Fontette, est persuadée de la culpabilité des deux hommes. Elle requiert d'ailleurs une peine minimale de trois ans. Mais elle concède que « la Corse est une île, que tout le monde est marié avec tout le monde, un cousin avec une cousine », ce qui fragilise les recherches. « L'ADN mitochondrial n'est pas celui utilisé dans le procès de Guy George », le tueur en série parisien. « A mon sens, il n'est pas une preuve irréfutable, mais un élément à charge. »

Ariane Chemin

Un rapport d'expertise met en cause la vaccination massive contre l'hépatite B

Le lien avec l'apparition de la sclérose en plaques n'a cependant pas été établi

REBONDISSEMENT dans le dossier des riches associés au vaccin contre l'hépatite B : le pharmacologue Marc Girard, dans un rapport d'expertise remis récemment à la juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy, reproche aux pouvoirs publics d'avoir lancé une campagne de vaccination massive contre l'hépatite B, sans s'être donné, au préalable, les moyens de surveiller l'apparition d'éventuels effets secondaires (scléroses en plaque notamment).

Marc Girard ne mâche pas ses mots. Il relève de graves dysfonctionnements dans le suivi du dossier par le ministère de la santé et juge les pouvoirs publics coupables de « dissimulations » et de « déformations ». Son rapport, lourd de plus de 400 pages, a été rédigé à l'aide de documents saisis lors de perquisitions, notamment à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de

santé (procès-verbaux de réunions, notes, échanges de courriers entre hauts-fonctionnaires). Cette expertise, commandée dans le cadre d'une enquête ouverte après le dépôt de huit plaintes par des familles, ne prétend toutefois pas démontrer de lien de cause à effet entre la vaccination et l'émergence de maladies.

MESSAGES « RASSURANTS »

L'expert Marc Girard souligne que la première enquête nationale de pharmacovigilance (de surveillance de ces effets secondaires) n'avait été décidée qu'en mai 1994, alors que Philippe Douste-Blazy était ministre de la santé, au moment où la campagne de vaccination de masse contre l'hépatite B était sur le point d'être lancée. Il estime que les pouvoirs publics diffusaient à cette époque des messages « rassurants », alors que, « de l'aveu même des autorités », les complications relevées pro-

duisaient « l'une des plus grandes séries d'effets indésirables recueillis par la pharmacovigilance depuis sa naissance en 1974 ». L'expert a également relevé de graves insuffisances dans le système de surveillance mis en place.

Ce rapport risque d'être largement contesté. L'auteur, expert auprès la cour d'appel de Versailles, a déjà fait l'objet de plusieurs récusations devant des juridictions civiles dans des dossiers liés à la vaccination contre l'hépatite B. Par ailleurs, aucune étude scientifique n'a encore établi de lien certain entre les vaccins et la survenue de maladies telles que la sclérose en plaque. Toutefois, des inquiétudes étaient apparues dès 1995. Et en octobre 1998, le secrétaire d'Etat à la Santé, Bernard Kouchner, avait décidé de suspendre les campagnes de vaccination menées jusque-là dans les collèges. - (AFP.)

L'imam de Puteaux interpellé

L'IMAM de la mosquée de Puteaux (Hauts-de-Seine) et deux personnes de son entourage ont été interpellés, mercredi 13 novembre, par la section antiterroriste de la brigade criminelle. Les policiers agissaient sur commission rogatoire du juge Jean-Louis Bruguière. L'origine de l'information judiciaire ouverte par le parquet de Paris est un coup de téléphone anonyme passé à la brigade criminelle en juin, assurant que l'imam et ses proches étaient impliqués dans la préparation d'attentats en France. Les enquêteurs, qui ont acquis la conviction que l'imam et les deux hommes, originaires de Nanterre et Asnières (Hauts-de-Seine), sont des adeptes d'un islam fondamentaliste, n'ont toutefois trouvé aucun élément matériel au cours des perquisitions à la mosquée et au domicile de l'imam. L'hypothèse d'un règlement de comptes au sein de la communauté musulmane est privilégiée.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : le fondateur du groupe terroriste Action directe Jean-Marc Rouillan, arrêté en 1987 et condamné à la prison à perpétuité, affirme, dans un entretien publié mercredi 13 novembre dans *La Dépêche du Midi*, être « sans illusions » sur sa libération et celle des autres membres de son groupe, après les requêtes déposées en ce sens. « La libération de Maurice Papon pour raisons de santé a confirmé la nature éternelle de la justice dans ce pays, estime-t-il. Les magistrats se plient aux raisons humanitaires quand il s'agit d'un criminel de guerre, un grand commis de l'Etat, mais non quand il en va de la vie du petit voleur et du simple détenu. Et que dire quand il s'agit d'un prisonnier révolutionnaire, un opposant ! »

■ L'ancien maire de Chablis (Yonne) Georges Maingon a fait un nouvel aveu, mercredi 13 novembre, au 5^e jour de son procès à huis-clos pour pédophilie, en reconnaissant des atteintes sexuelles sur une 4^e victime. Après avoir avoué la semaine dernière des faits similaires à l'encontre de trois des six victimes, l'ancien instituteur, qui avait jusqu'à présent protesté de son innocence, a admis avoir commis entre 1989 et 1990 des atteintes sexuelles sur un élève âgé, à l'époque, de 10 ans.

■ CORSE : un militant nationaliste corse et deux autres personnes ont été interpellés, mercredi 13 novembre, sur le port de Marseille. Celui-ci faisait l'objet d'un mandat d'arrêt depuis la découverte en Haute-Corse, il y a trois ans, d'une voiture volée à l'intérieur de laquelle se trouvaient des armes.

■ FAIT DIVERS : M^e Valérie Faure, l'avocate de Bergerac qui jouait régulièrement de l'accordéon avec son ami violoniste sur les marchés de Dordogne, a été sanctionnée mercredi 13 novembre, par ses pairs. Le conseil de discipline de l'ordre des avocats de Bergerac, qui s'était réuni pour étudier son cas (*Le Monde* du 9 octobre), a prononcé à son encontre six mois de suspension professionnelle, dont deux avec sursis.



ventes aux enchères publiques

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES

En la Chambre des Notaires de PARIS
12, avenue Victoria à PARIS 1^{er}

Le Mardi 10 DECEMBRE 2002 à 14 Heures 30
(Dépôt des chèques de consignation à partir de 13 heures 30)

21, rue du Pont Louis-Philippe à PARIS 4^{ème}

1 Appartement d'une pièce principale (22,50 m²) avec Cave
15-17, rue des Barres à PARIS 4^{ème}

1 Studio (16,50 m²)

16-24, rue François-Miron à PARIS 4^{ème}

1 Appartement de 3 pièces principales (53,10 m²)
avec Terrasse, Balcon et Cave

6, rue de Seine à PARIS 6^{ème}

1 Appartement de 7 pièces principales (170,10 m²)
et 1 Local (6,90 m²) - 1 Garage (21 m²)

S'adresser à Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS 1^{er}
14, rue des Pyramides - Tél. : 01 44 77 37 35 - 01 44 77 37 71

23, rue Jacob à PARIS 6^{ème}

1 Appartement de 5 pièces (136,90 m²) - 1 Cave (10,30 m² env.)
avec faculté de réunion de ces 2 lots

29, rue Bonaparte à PARIS 6^{ème}

1 Appartement de 2 pièces (27,50 m²), 1 Local (4,50 m²)
et 1 Débarras (2 m² environ)

1 Appartement de 6 pièces (154 m²) avec Cave

Un ensemble de 2 Caves (23,50 m² environ)

232, boulevard Péreire à PARIS 17^{ème}

1 Appartement de 2 pièces (42,50 m²) avec Cave

S'adresser à Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS 8^{ème}
77, boulevard Malesherbes - Tél. : 01 44 90 14 14

http://www.paris-france.org - Minitel 3615 PARIS (0,096 euro/mn)

75 Vente au Palais de Justice de Paris, Jeudi 12 Décembre 2002 à 14h30

APPARTEMENT à PARIS 7^{ème}

4, Rue Oudinot

d'une superficie de 77,75 m², au 1^{er} étage, aile A
comprenant : entrée, 4 Pièces Principales, salle de bains,
wc, cuisine - Cave

Emplacement pour Automobile au sous-sol

Mise à Prix : 76.224,51 €

S'adresser à Maître Gilbert MANCEAU, Avocat au Barreau de Paris

5, avenue Charles Floquet 75007 Paris

Internet : www.licitor.com et www.freaud-adj.com

Sur les lieux pour visiter le 6 Décembre 2002 de 10h30 à 11h30

75 Vente au Palais de Justice de Paris, Jeudi 12 Décembre 2002 à 14h30

APPARTEMENT (57,80 m²) à PARIS 16^{ème}

14-16, Rue Fantin Latour

dans le bâtiment du fond, au 5^{ème} étage en face en montant
comprenant : antichambre, salon, salle à manger,
chambre, cuisine, salle de bains, wc,

Débarras au 8^{ème} étage - Cave

Mise à Prix : 38.000 €

S'adresser à Maître Jean Claude FREAUD, Avocat au Barreau de Paris

69, rue d'Amsterdam 75008 Paris

Internet : www.licitor.com et www.freaud-adj.com

Sur les lieux pour visiter le 10 Décembre 2002 de 10h30 à 11h30

publications judiciaires

47, rue Louis Blanc
92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

EXTRAIT DES MINUTES

DU GREFFE DE LA COUR

D'APPEL D'AIX EN PROVENCE

Par arrêt définitif du 7 Novembre

2001 la 5^{ème} Chambre de la Cour

d'Appel D'AIX EN PROVENCE a

déclaré : BLOBEL Uli, né le

23 Novembre 1950 à PEITS

(ALLEMAGNE), demeurant

GALERIE FRIEDRICH-EBERT-

STRASSE 154,42117 WUPPERTAL

ALLEMAGNE - Coupable de

REPRODUCTION OU DIFFUSION

NON AUTORISEE DE

PROGRAMME, VIDEOGRAMME

OU PHONOGRAMME - Faits commis

à CANNES prévus et punis par

les articles L.213-3, L.231-1 § 1 du

code de la Propriété Intellectuelle, l'a

condamné à une amende délictuelle :

CENT MILLE FRANCS (100.000 Frs)

Confiscation des catalogues saisis,

à en outre ordonné : La publication

par extrait, dans les journaux :

LE MONDE, JUKÉ BOX,

ROCK AND FOLK. Pour extrait

conforme, délivré à Monsieur le

Procureur Général, sur sa

requête. P/L/LE PROCUREUR

GENERAL P/LE GREFFIER EN CHEF.

CHRISTOPHE ROCANNCOURT

Séducteur, hâbleur, flambeur, ce Français de 35 ans, orphelin de l'Assistance publique, a séduit les stars et trompé son monde pour mieux satisfaire sa soif de reconnaissance

NE dites surtout pas à Christophe Rocancourt que c'est un escroc. Il le prendrait très mal. Certes, ce Français de 35 ans au sourire ravageur et au culot sans borne est en prison au Canada depuis un an et demi, après avoir soutiré plus de 100 000 dollars – autant d'euros – à un homme d'affaires en se faisant passer pour un ancien pilote de formule 1. Certes, après plusieurs mois de bataille procédurière, la justice canadienne pourrait décider dans les semaines qui viennent de l'extrader vers les Etats-Unis, où pas moins de trois juridictions lui demandent des comptes pour des escroqueries retentissantes qui ont fait de lui une vedette des médias.

Malgré tout, de la cellule d'une prison de Vancouver où il donne des interviews par téléphone, Christophe Rocancourt demeure un séducteur invétéré, un brin provocateur et cynique. « Dans le monde des affaires, vous êtes dans un bassin de requins. J'ai eu en face de moi des gens qui pensaient être des génies et qui ne l'étaient pas, c'est tout, assène le Français. S'ils avaient pu m'avoir, ils m'auraient eu. Je n'ai pas de regrets. » Celui qui revendique le titre de « Français le plus célèbre des Etats-Unis » a une légende à entretenir, celle façonnée par les gros titres des journaux d'un « Arsène Lupin » des stars, d'un « Robin des Bois » de Hollywood.

Cet orphelin de l'Assistance publique a d'abord rôdé ses techniques de séduction et d'arnaque en frayant dans la jet-set parisienne des années 1980, au prix de courts séjours en prison pour falsification d'acte notarié, émission de faux chèques et trafic de devises. Christophe Rocancourt a également été incarcéré plusieurs mois en Suisse, soupçonné d'avoir participé au cambriolage d'une bijouterie à Genève, en 1991. C'est à cette époque que le Français aux allures de gamin effronté débarque à Los Angeles, à 24 ans, bien décidé à refaire sa vie et à réclamer sa part du rêve américain. De Hollywood à New York, Christophe Rocancourt, grâce à son seul bagout, fréquente alors les « rich and famous », se faisant passer pour un fils de producteur de cinéma célèbre ou un rejeton de la famille Rockefeller. Ce beau gosse à la mèche rebelle et à l'air insolent fréquente les endroits à la mode et pose en couverture des magazines people aux côtés de vedettes du cinéma comme Mickey Rourke ou Jean-Claude Van Damme. Le flambeur à l'accent français roule en Ferrari, occupe presque un étage entier dans un hôtel de luxe à Beverly Hills et se marie à une ancienne playmate.

« J'ai fait de mon destin un film au quotidien. De personnage en personnage, de rôle en rôle. Vie d'acteur, vie de seigneur »

Pendant presque dix ans, Christophe Rocancourt trompe son monde et fait des affaires à sa manière. Il détrouse sans états d'âme ceux qui se laissent bernés par un train de vie flamboyant et des promesses d'investissements mirobolants.

Recherché par le FBI, interpellé puis relâché à plusieurs reprises, le Français s'enfuit au Canada, en août 2000, après avoir obtenu sa libération sous caution grâce à une fausse identité donnée aux policiers américains qui l'avaient arrêté sans savoir qui il était. La police canadienne met fin à la cavale, le 26 avril 2001, en interpellant Christophe Rocancourt sur l'île de Victoria, dans la région de Vancouver. De *Vanity Fair* au *New York Times* en passant par CNN, les médias américains s'emparent alors de son histoire.

En France, grâce notamment à *Paris-Match* et à TF1, le « gentleman arnaqueur » connaît aussi son heure de gloire. Le filon est exploité avec la publication, fin août, d'un ouvrage signé de l'intéressé lui-même et dont les droits d'adaptation au cinéma ont déjà été cédés à un producteur : *Moi, Christophe Rocancourt, orphelin, play-boy et taulard*. D'après son éditeur, Michel Lafon, l'ouvrage se serait vendu à plus de 80 000 exemplaires. Dans ce livre, Christophe Rocancourt répond aux accusations qui pèsent sur lui et endosse le rôle de « Robin des Bois » attribué par la presse. « J'ai beaucoup pris aux riches et j'ai donné aux pauvres » prétend-il, mentionnant de l'argent ou un dîner offerts à des clochards à l'occasion ou les cadeaux de Noël à ses codétenus de la prison de Vancouver. « J'ai fait de mon destin un film au quotidien. De personnage en personnage, de rôle en rôle. Vie d'acteur, vie de seigneur », péroré l'escroc devenu son propre biographe.

Les documents de justice donnent une image beaucoup moins reluisante du parcours de Christophe Rocancourt aux Etats-

Unis. Les procès-verbaux d'accusation du FBI joints à la procédure d'extradition dressent le portrait d'un escroc sans vergogne, recourant à des combines peu glorieuses et à des procédés de pique-assiette. En avril et en mai 2000, il aurait ainsi utilisé le numéro de la carte de crédit d'une de ses victimes new-yorkaises à cinq reprises, à son insu ou en lui promettant de la rembourser, pour payer des notes de restaurants et d'hôtels. Parmi la vingtaine de charges qui lui font encourir jusqu'à cinq ans de prison aux Etats-Unis, les documents du FBI évoquent une série de vols qualifiés, commis à New York entre 1999 et 2000, toujours selon le même mode opératoire : « Se présentant comme une personne fortunée » et utilisant « un certain nom-

bre d'alias », le Français obtient des avances sur prêt ou sur investissement qu'il ne rembourse jamais.

En 1999, il promet à une de ses futures victimes de lui prêter les 2 millions de dollars dont elle a besoin pour acheter un bien immobilier. Il lui demande 200 000 dollars d'avance et en obtient 100 000 sur un an, avant de disparaître sans donner de nouvelles. Auparavant, le Français avait été jusqu'à se faire payer un trajet en hélicoptère entre Manhattan et Long Island en utilisant le numéro de carte bancaire de sa victime, procédé renouvelé à d'autres occasions pour plus de 1 000 dollars. A la même époque, un autre pigeon – à qui il avait soutiré 40 000 dollars – menace d'appeler la police. Qu'à cela ne tienne :

Christophe Rocancourt lui verse 10 000 dollars, grâce à un chèque en blanc donné par la première victime, celle des 2 millions et de la facture d'hélicoptère !

D'après le FBI, Amanda Thayer, elle, a rencontré le fringant Français début novembre 1998, en Californie, ce dernier « se présentant comme un homme d'affaires fortuné de l'industrie du cinéma et montrant des photos de lui avec des célébrités ». Informé de ses besoins d'argent pour acheter une affaire, Christophe Rocancourt propose à Amanda Thayer de lui prêter 4,2 millions de dollars, « en échange du paiement de 200 000 dollars d'avance pour couvrir ses dépenses relatives au montage du prêt. » Quelques jours plus tard, le 13 novembre, la femme d'affaires peu avisée se rend à

New York pour rencontrer son « partenaire » dans un grand hôtel de Manhattan. Le Français refuse un chèque et exige du liquide. Ce n'est que partie remise : le 17 novembre, il se déplace en Californie et obtient, après plusieurs entretiens, 17 000 dollars en liquide, sur les 100 000 dollars de frais qu'il a finalement exigés. Peu après, il se fait virer les 83 000 dollars restant sur un compte d'une banque californienne. Amanda Thayer ne cesse de le relancer pour l'obtention de ses 4,2 millions mais, à partir d'avril 1999, elle n'aura plus jamais de nouvelles.

A Los Angeles, où il sévit de 1991 à 1998, Christophe Rocancourt a été inculpé, en mars 1998, pour la possession d'un faux passeport américain obtenu, d'après lui, « par jeu » et par l'entremise d'une des filles d'Omar Bongo, président du Gabon. Par ailleurs, il est soupçonné d'avoir escroqué une douzaine de personnes pour une somme totale supérieure à 1 million de dollars. Mais aucune plainte n'a semble-t-il été déposée par l'une des célébrités de Hollywood qu'il a fréquentées pendant son séjour remarqué en Californie. Simple intérimaire de l'industrie du cinéma dépouillé de 15 000 dollars par Christophe Rocancourt, Buddy Ochoa, lui, s'est d'ores et déjà manifesté auprès des autorités judiciaires. Cet Américain de 50 ans, employé aujourd'hui dans une société de publicité, a rencontré le Français en octobre 1996, le soir de Halloween, sur le plateau d'un film où Buddy Ochoa était employé comme doublure. Le tournage avait lieu au Beverly Wilshire Hotel, l'un des plus prestigieux de Los Angeles où Christophe Rocancourt occupait une suite. « Je fais de l'argent pour des investisseurs, c'est mon métier », confie-t-il à son nouvel « ami », en lui proposant un investissement « sûr » au Japon. Une mise de 20 000 dollars pour un gain de 80 000, « en quelques mois ».

« Il m'a dit qu'il s'appelait Christopher Reyes et qu'il était de Rome. Je savais que c'était plutôt un nom espagnol et il avait un fort accent français mais c'était un gars sympa et charmant, raconte Buddy. J'étais fasciné. Il avait une suite à 25 000 dollars la semaine, tout le monde le traitait comme un prince. » Pour l'impressionner encore plus, le flamboyant Christopher Reyes emmène le bon Buddy faire un tour dans sa Ferrari flambant neuve puis dans un magasin d'objets de luxe, qui ferme ses portes pour que son client de marque puisse mieux choisir une pièce à 1,5 million de dollars. Lors d'une soirée où l'investisseur crédule est invité, un convive le rassure en lui confiant qu'il a été avec lui dans une école privée en Suisse ! Buddy Ochoa n'hésite pas longtemps et réunit 10 000 dollars d'économies personnelles, auxquels il ajoute 5 000 dollars apportés par ses parents, pensant pouvoir leur payer le voyage à Hawaï dont ils ont toujours rêvé. « Je pensais que j'étais son ami et il avait l'air sincère quand il disait qu'il voulait m'aider. J'étais naïf et très confiant », regrette l'investisseur floué. Après six mois de coups de fil rassurants et d'invitations, Buddy n'a plus jamais revu Christophe Rocancourt et il attend toujours de récupérer son argent. Et quand il entend parler de « Robin des Bois », il fulmine : « Ce n'est pas vrai qu'il ne prenait qu'aux riches. Il connaissait parfaitement ma situation. Il savait que je venais de perdre mon boulot. Il m'a pris toutes mes économies et celles de mes parents. »

DOTÉ d'une capacité sans faille à abuser de la crédulité de ses victimes et de leur attrait pour l'argent facile, Christophe Rocancourt dispose aussi d'un talent d'acteur certain qui en fait un mystificateur hors pair. Dans les documents d'extradition, cinq lignes entières sont consacrées à décrire ses différentes identités d'emprunt : « Christophe Rocancourt, alias Christopher Rockefeller, alias Christopher Lenancourt, alias Fabien Ortuno, alias Christopher Thierry Rocancourt, alias Christopher de Laurentis, alias Chris Galitzine, alias Christopher Reyes, alias Antonio Alredo Marinie, alias Prince de Galitzine. » Dans son livre, le Français se flatte de cette incroyable capacité à duper les gens et à faire croire aux plus invraisemblables mensonges.

Mais au-delà du cynisme d'un profiteuse sans scrupule, l'autobiographie révèle que son parcours hors du commun trouve aussi son origine dans une fêlure intime, dans le besoin maladif d'être aimé et reconnu, de prendre sa revanche sur une enfance misérable. « Le moteur est en soi, et on ne le dévoile pas : échapper à la misère et au désespoir qui ont conduit mon propre père à la mort sur un banc glacé. Seul, tout seul. La rage de vivre », écrit Christophe Rocancourt. Aujourd'hui, le Français, qui pourrait bientôt être jugé aux Etats-Unis, dit souhaiter refaire sa vie avec son épouse et son fils, Zeus. Il se reconnaît un maître à penser, Friedrich Nietzsche, le philosophe « pourfendeur des idées reçues », et dit avoir « toujours obéi à la voix de Dieu ». Et de rappeler : « Lorsque j'ai été arrêté à Vancouver, j'avais 4 bibles dans un sac Louis Vuitton. »

Frédéric Chambon



Christophe Rocancourt à la prison de l'île de Victoria, dans la région de Vancouver.

UN ESCROC À HOLLYWOOD

Mexique et France : le bel axe du mieux *par Carlos Fuentes*

LORSQU'EN 1962 le président de la République française, Charles de Gaulle, vint au Mexique, nous fûmes un petit groupe d'amis à louer un balcon de l'Hôtel Majestic pour assister à l'arrivée du « Grand Charles » sur une place du Zocalo qui débordait d'une population enthousiaste. Le président français, comme à son habitude, descendit de sa voiture découverte (c'était avant l'attentat de Dallas) et s'offrit le luxe de ce que lui-même appelait un « bain de foule ».

Quand il prit la parole, ensuite – en espagnol –, du haut du balcon du Palais national de Mexico, il n'était pas seulement le premier chef d'Etat étranger à qui cet honneur était accordé. Il représentait surtout l'amitié profonde qui unit la France et le Mexique, exaltée au cours de la seconde guerre mondiale, quand le Mexique a été le premier pays du monde à reconnaître diplomatiquement la France libre gaulliste.

Il y avait encore autre chose. En pleine guerre froide, le Mexique et la France représentaient, l'un en Amérique latine, l'autre en Europe, ce qu'on appellerait aujourd'hui (Giddens *dixit*) la troisième voie : la position de soutien conditionnel aux Etats-Unis et de critique raisonnée et constructive des actions de Washington.

Je manifeste aujourd'hui ma joie de voir cette profonde convergence – s'il ne s'agit pas exactement d'alliance – entre les positions du Mexique et celles de la France s'affirmer de nouveau dans le débat sur l'Irak au Conseil de sécurité de l'ONU. Certes, les affinités culturelles – langues, références, formation – entre les ministres des affaires étrangères Jorge Castañeda et Dominique de Villepin y sont pour quelque chose.

Mais ce qui compte surtout, c'est que l'affaire irakienne a donné à la communauté internationale une occasion d'exprimer des divergences, de différencier des attitudes et de restaurer sinon le monde bipolaire de la guerre froide, du moins un schéma de pluralité face à l'hégémonie nord-américaine.

Durant la guerre froide, il était possible de marquer subtilement des différences en penchant, à des degrés divers, vers Washington ou vers Moscou. La Havane a joué totalement la carte soviétique. L'Egypte, la carte américaine. Le Mexique et la France ont simplement manifesté leur indépendance en se référant à leurs propres critères. Les deux pays se conduisaient, en fin de compte, en amis loyaux, mais pas en serviteurs obéissants, des Etats-Unis.

Le Mexique avait aussi une opinion publique puissante et un Congrès qui s'opposait à l'intervention à Cuba. Et, surtout, le Mexique s'en tenait au droit international, compagnon inséparable de la sécurité nationale.

Presque un demi-siècle plus tard, le règne prolongé du PRI s'achevait, en même temps que disparaissaient, avec la guerre froide, les dangers et les occasions que le monde bipolaire offrait à la diplomatie mexicaine (soutien à Jacobo Arbenz et à Salvador Allende, accord franco-mexicain de Contadora sur le Salvador).

Le nouveau président, Vicente Fox, a donné une priorité absolue, en matière de politique extérieure, aux relations avec les Etats-Unis, et George W. Bush s'est montré pleinement d'accord avec lui. Le premier voyage de Bush à l'étranger a été pour se rendre au ranch de Fox, où le président américain a proclamé que le Mexique était la priorité numéro un de la politique étrangère des Etats-Unis.

Le contenu de cette politique était triple : travailleurs immigrés ; lutte contre le narcotrafic ; commerce. Sur les trois fronts, la diplomatie mexicaine a investi un énorme capital politique. L'importance de l'agenda justifiait l'effort et permettait de soutenir la critique.

Le 11 septembre 2001 a tout changé. Le Mexique n'a pas seulement cessé d'être une priorité. Il a disparu du radar politique de la Maison Blanche.

Cela n'a pas interrompu l'immense flux commercial bilatéral, même

si celui-ci a baissé, du fait des conditions internes des deux économies. L'ignominieuse certification annuelle dans la lutte contre la drogue a certes été officiellement abandonnée par le pays consommateur, qui s'en servait pour punir le pays pourvoyeur. Mais ce qui est grave, c'est que l'accord sur l'immigration s'est effondré et que s'y sont substitués la sécurité des frontières, le racisme, la xénophobie et des séquelles aussi infamantes que la chasse aux immigrants, leur emprisonnement, et parfois même leur mort.

Le Mexique n'a pas renoncé à rechercher des accords qui bénéficiaient aux deux parties : commerce, travail, lutte contre le crime. Notre pays n'a pas non plus ménagé son appui aux mesures antiterroristes d'une nation nord-américaine profondément blessée par l'attaque portée au cœur de sa métropole.

Mais ce n'est pas le Mexique, ce n'est pas la communauté internationale qui ont déplacé la lutte contre la terreur vers la lutte contre un supposé « axe du mal » manichéen et disparate, comme si l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord pouvaient être comparables. Ce sont les Etats-Unis qui, de façon erronée, ont laissé de côté une priorité qui jouissait du soutien universel – la lutte contre la terreur – et se sont concentrés sur l'attaque contre un pays gouverné (comme beaucoup d'autres) par un despote coupable de bien des crimes, mais conditionné par trois évidences.

La première est que Saddam Hussein est une créature du gouvernement nord-américain, née de la volonté de combattre les ayatollahs iraniens, de même que le taliban est un Frankenstein armé par Washington pour combattre la présence soviétique en Afghanistan. Rappelons-nous bien ceci : les Etats-Unis ont armé jusqu'aux dents leurs actuels ennemis, Saddam et Ben Laden.

La deuxième évidence est qu'il n'existe aucune preuve d'une relation entre le terrorisme de Ben Laden et la dictature de Saddam.

Et la troisième, que Saddam n'a pas respecté les recommandations de l'ONU autorisant l'inspection de ses arsenaux d'armes de destruction massive (de même qu'Israël n'a pas respecté les résolutions du Conseil de sécurité concernant les territoires occupés en Palestine).

De cette dernière évidence découle la situation qui a porté le cas de l'Irak devant le Conseil de sécurité de l'ONU, grâce à la pression internationale, pour que les Etats-Unis n'agissent pas de manière unilatérale, et grâce aussi à l'argument que les Etats-Unis se verraient mieux protégés, sur le plan national et international, par le parapluie de l'ONU que sans lui.

Washington voulait naturellement une résolution unique, qui couvre son attaque contre l'Irak. Il ne s'attendait probablement pas, en superpuissance qu'il est, à des motions de défiance, des appels au calme et des références au droit tels qu'ils ont été formulés, au sein du Conseil de sécurité, par la France et le Mexique et, au-delà, par la majorité des Etats membres de l'ONU.

L'argument des armes de Saddam est valable. Le satrape de Bagdad n'a pas respecté les injonctions de l'ONU concernant l'inspection. En bonne logique, il est légitime de lui donner l'ordre d'accepter sans réserves l'inspection internationale. Ce qui n'est pas légitime, c'est de se servir de ce motif pour envahir militairement l'Irak, provoquer un changement de régime, et même, comme cela a été évoqué à la Maison Blanche, assassiner le leader irakien, toutes choses qui auraient des conséquences incalculables pour la sécurité mondiale.

Faire la différence entre inspection et invasion a constitué le nœud de la négociation au Conseil, et l'action conjointe des ministres de Villepin et Castañeda, des délégués Jean-David Levitte et Adolfo Aguilar Zinser, soutenus par les présidents Jacques Chirac et Vicente Fox, démontre que, si la guerre froide est terminée, avec sa bipolarisation, il reste encore des espaces pour construire un nouvel ordre international qui dompte (comme le lion dans sa cage) l'hégémonie nord-américaine.

A partir du cas de l'Irak, nous entrons peut-être dans une ère

internationale de résistances juridiques, d'imagination diplomatique et de systèmes d'alliances susceptibles de modérer, de contenir le pouvoir américain, et même parfois de le convaincre que l'arrogance et l'ignorance peuvent, comme l'hubris dans la tragédie grecque, aveugler le puissant et le conduire vers des précipices imprévus.

On aura sans doute le temps de

calculer, et peut-être de vérifier, les risques d'une invasion nord-américaine en Irak. Combats de rue, voire maison par maison (les Irakiens cesseront de détester Saddam pour mieux haïr Bush). Chiffre élevé de morts civils et militaires. Impossibilité (comme en Afghanistan) d'inventer une démocratie instantanée entre sunnites, chiïtes et kurdes. Confusion histo-

rique entre un Japon vaincu mais présidé par le monarque héréditaire et un Irak livré à la guerre intérieure sans autorité qui puisse être reconnue. Effets de la guerre sur et contre les régimes islamiques de Jordanie, d'Egypte, d'Iran, d'Arabie saoudite et les émirats du golfe Persique. Impunité du véritable siège de l'organisation terroriste Al-Qaida, qui n'est pas en Irak

mais au Pakistan. Recrudescence des hostilités entre Karachi et Delhi. Déséquilibre fatal des ressources énergétiques si les Etats-Unis s'emparent du pétrole irakien (raison profonde du conflit ?) en réduisant l'Europe, la Russie et la Chine au statut humiliant de simples clients. Exacerbation du conflit Israël-Palestine, dont, en fin de compte, dépend la stabilité du

Moyen-Orient, et incendie de la région au moment où le pompier Shimon Pérès est remplacé aux affaires étrangères par le pyromane Benyamin Nétanyahou.

Il est possible, comme l'a pronostiqué il y a quelques jours Arthur Miller, qu'après les élections du 5 novembre le thème « Irak » s'estompe peu à peu et finisse par disparaître de la scène politique nord-américaine...

La position digne et constructive du gouvernement mexicain dans cette affaire a fait s'élever, comme tant de fois dans le passé, un chœur de voix menaçantes contre notre pays. Le *Wall Street Journal*, naturellement, est en tête. Immigration, commerce, narcotrafic. Désormais, le Mexique ne sera plus vu comme un associé, mais comme un ennemi. Nous voici de nouveau, comme dit le *New York Times*, des « voisins lointains ».

Fariboles, comme disaient nos grands-mères. Les Etats-Unis peuvent gesticuler à l'adresse des grandes sociétés et des investisseurs nord-américains au Mexique. Ils ne peuvent pas arrêter ou même diminuer une relation qui bénéficie énormément au secteur privé nord-américain. Aucune entreprise nord-américaine n'est prête à tuer la poule aux œufs d'or. Les phobies et les caprices de Washington ont-ils jamais empê-

ché les intérêts de la finance et des entreprises nord-américaines de se développer au Mexique, en Chine ou en Arabie saoudite ?

Quant au trafic de drogues, la balle est dans le camp des Etats-Unis. Tant qu'il y aura des millions de consommateurs et d'immenses intérêts pour les protéger, le poi-

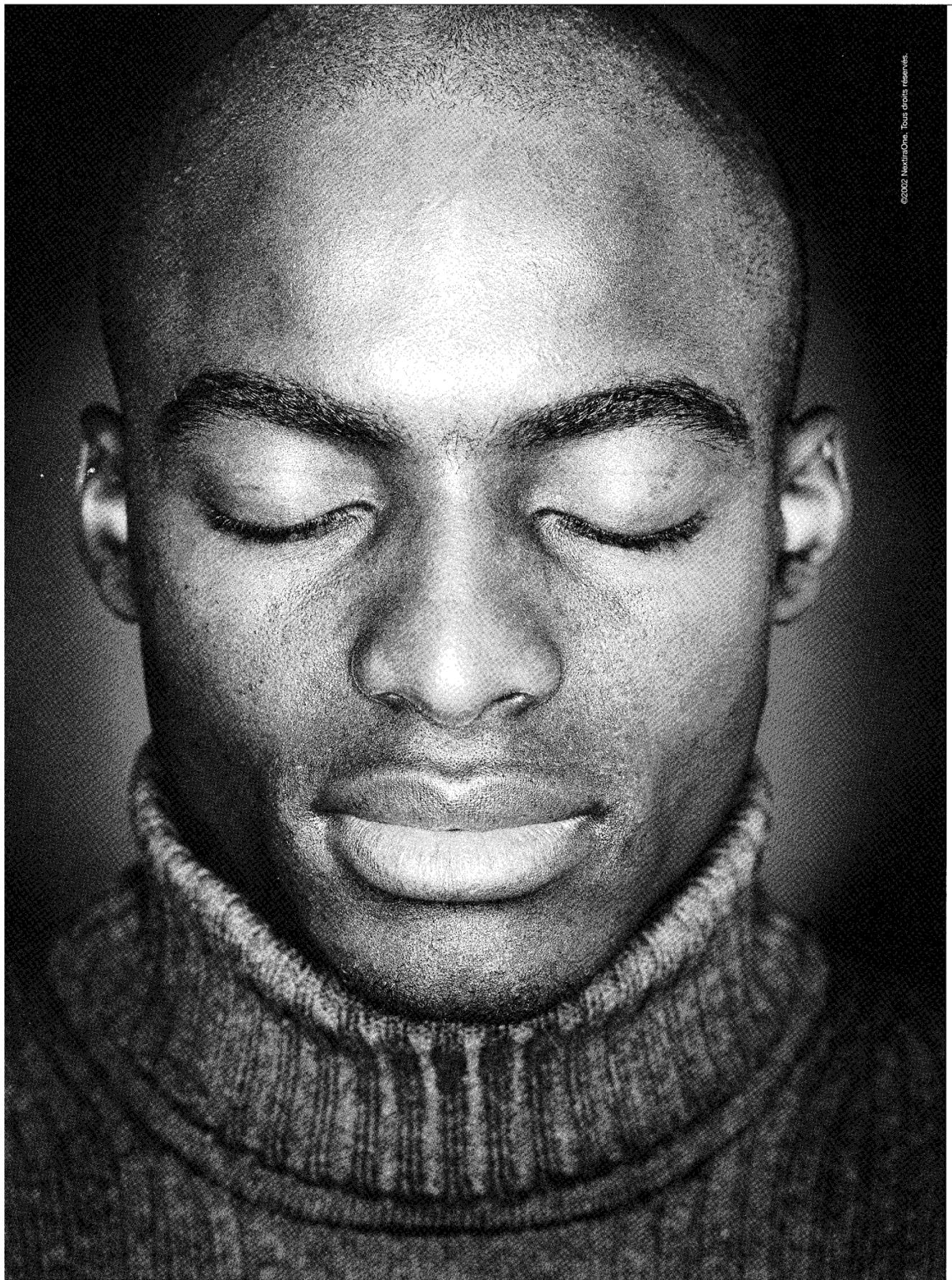
CARLOS FUENTES est écrivain.

son continuera de couler, contre la loi de la gravité, du Sud au Nord.

Nous vivons dans un monde nouveau. En place de bipolarité, « unipolarité ». Mais le terme même est un contresens. Le globe a besoin de deux pôles pour tourner en équilibre.

Le contre-pôle n'est plus l'Union soviétique. Aujourd'hui, il doit être la communauté internationale entière. Avec ses faiblesses évidentes. Mais avec ses forces possibles. Le Mexique et la France, agissant ensemble, ont devant eux une grande œuvre à construire. Par la diversification des relations politiques et économiques. Et contre tous les messianismes, ces miroirs où le reflet d'une image empêche d'en voir une autre.

Traduit de l'espagnol (Mexique) par François Maspéro © Los Angeles Times



Argentine : vers le suicide politique ? L'Europe, Dieu et les Turcs...

par Jean-François Claverie

On connaît les causes de la faillite de l'Argentine : exigences du FMI, parité peso-dollar, système de coparticipation financière entre l'Etat et les provinces, corruption de la classe politique et de la bourgeoisie nationale qui ont, les dix dernières années, vendu les principales entreprises à des grands groupes étrangers, notamment américains, espagnols et français, sans réinvestir le produit des ventes dans de nouvelles productions nationales. Le PIB de 2002 sera au niveau de 1992. Aucun pays n'affiche une baisse aussi catastrophique. Les conséquences sociales sont dramatiques : en très peu de temps, près de 50 % de la population et 70 % des jeunes de moins de 14 ans se sont trouvés en dessous du seuil de pauvreté.

Tout ou presque a été dit sur la situation économique du pays. Qu'en est-il de la situation politique ? Une élection présidentielle doit avoir lieu en mars 2003. Les grandes manœuvres à l'intérieur du PJ (Parti justicialiste, péroniste) se sont engagées sur fond de guerre entre l'actuel président de la République, Eduardo Duhalde (qui ne sera pas candidat en 2003), et Carlos

Menem (ancien président, de nouveau candidat). L'objectif des élections primaires du PJ, prévues en décembre, est de désigner un candidat parmi 4 postulants péronistes.

Carlos Menem, chef de clan que l'on peut – propos mesurés – qualifier de « mafieux », est le principal responsable de la crise que connaît aujourd'hui le pays. Nul Argentin n'ignore sa grande aptitude à la corruption mais, en vertu des contradictions propres à ce peuple, nombreux sont ceux qui restent fascinés par le populisme hâbleur du personnage. La relation entre le citoyen argentin et Menem peut s'illustrer par une phrase d'Osvaldo Bayer dans le quotidien *Página 12* (26 octobre) : « Avec Carlos Menem, nous avons tout perdu, mais nous avons bien ri ! »

Adolfo Rodríguez Saa, autre candidat, cacique-gouverneur de la province de San Luis, a précédé Duhalde à la présidence de la République par un bref passage... d'une semaine. En matière de corruption, il n'a à envier à Menem que l'espace politique dans lequel celle-ci peut s'exercer : Etat fédéral pour Menem, simple province dans son cas. Son populisme est à la hauteur de celui de son rival. Un rapprochement politique futur n'est d'ailleurs pas à exclure.

Le troisième candidat, José Manuel de la Sota, gouverneur de la province de Córdoba, n'a pas eu le temps de faire ses preuves. Malgré d'importants moyens financiers, il ne s'est pas encore fait bien connaître.

Enfin, Néstor Kirchner, gouverneur de la province de Santa Cruz, peu implanté dans l'appareil du PJ contrôlé par les ménémistes et les duhaldistes, est le seul des quatre candidats péronistes à présenter un véritable programme. Il est bien décidé à poursuivre son destin de candidat même si le PJ ne le désigne pas, ce qui est probable.

En face des péronistes, Elisa Carrio, chef de file du mouvement anticorruption, a pendant un temps porté les espoirs de ceux qui souhaitent réformer en profondeur le système politique et sortir le pays du face-à-face péronistes/radicaleux qui l'a conduit hier à la dictature militaire et aujourd'hui à la faillite économique. Faute d'avoir su et pu structurer un mouvement politique et proposer une solution alternative claire, elle s'est isolée du mouvement social.

Enfin, Luis Zamora, député fédéral, homme intègre issu de l'intelligentsia d'extrême gauche, représentait l'espoir qu'une alliance avec Elisa Carrio offrirait une solution alter-

native pour une partie de la majorité qui ne se reconnaît plus dans la classe politique régnante. Il vient de déclarer forfait en demandant aux citoyens argentins de voter blanc ou nul (le vote est obligatoire), justifiant cette consigne par ce qu'il considère comme l'issue logique de la crise politique : « *Que se vayan todos* » (« qu'ils partent tous »).

[REF] JEAN-FRANÇOIS CLAVERIE EST CHARGÉ DE COURS À L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES D'AMÉRIQUE LATINE (PARIS-III). [REF]

La gauche argentine se trouve dans l'impérieuse nécessité de répondre très rapidement à trois questions essentielles pour l'avenir d'une Argentine démocratique, sociale et décentralisée. Comment :

- recréer et développer la production nationale tout en remboursant la dette de l'Etat fédéral et des provinces, condition première de la reconstruction de la société et du tissu social ?

- créer un véritable Etat fédéral ?
- renforcer le Mercosur, notamment en développant les liens avec le Brésil, pour négocier en position de force avec les Etats-Unis ?

par Yves Mény

Q

U'EST-CE QUE L'Europe ? A question simple, réponse complexe, ou plutôt tentatives hétéroclites de réponses. Toute identité se

construit positivement et négativement, par rapport à l'autre.

Depuis son origine, l'Europe n'a jamais réussi à établir un consensus général sur sa raison d'être et a dû se contenter d'un noyau dur minimaliste. En positif, assurer la croissance et la prospérité. En négatif, éviter les guerres européennes.

Toutefois, ce plus petit commun dénominateur ne suffit plus à donner à l'Europe un identifiant suffisant : la guerre entre Européens semble une hypothèse hors de saison. Et la croissance, lorsqu'elle existe, semble davantage relever d'un judicieux « *policy mix* » national que d'une politique macroéconomique européenne (qui d'ailleurs n'existe pas).

Le renforcement des politiques néolibérales sans leur contrepoint social d'une part, l'élargissement en vue d'autre part, ont accentué les contradictions antérieures et rendu plus nécessaire que jamais un effort intellectuel et politique de définition de l'Europe.

Positivement, cette recherche emprunte principalement la voie ouverte par la Convention. Tout le monde a compris que le texte constitutionnel en cours d'élaboration ne serait pas un traité comme les autres. Non seulement il va tenter de mettre en place des institutions mieux agencées pour permettre le « *bon gouvernement* » de l'Europe, mais il cherchera aussi à affirmer ou confirmer les valeurs proclamées ou sous-jacentes à l'idéal européen.

Renforcer la Charte des droits fondamentaux en lui donnant valeur juridique relève de cette stratégie. Mais, en même temps, mille voix se sont élevées partout en Europe pour tenter de garantir ou proclamer les valeurs dont elles sont porteuses : le service public, les politiques sociales, la culture et même l'héritage chrétien dont l'Europe serait porteuse.

Dieu, disent certains un peu partout en Europe, doit être présent dans la Constitution. Cette revendication n'est pas seulement étrange (une Constitution est faite pour régler les rapports entre la société civile et le pouvoir politique qui en émane), elle est dangereuse et absurde.

L'Europe est trop pluraliste pour s'identifier à un monothéisme. Dieu nous garde de l'appeler à la rescousse pour régler nos petites querelles ! L'histoire européenne est hélas trop riche de conflits sanglants entre peuples et sociétés au nom d'idéaux religieux contradictoires pour renouveler l'expérience.

Certes, l'Europe doit beaucoup, immensément, à la contribution chrétienne. Mais si l'on évoque l'histoire, évoquons-la tout entière, avec ses Saint-Barthélemy, ses guerres de religion, ses croisades, ses conquêtes coloniales par la croix et par l'épée, ses pogroms et ses exterminations. Laissons Dieu en paix. Nous n'avons pas besoin, et Dieu non plus, d'imprimer sur nos billets de banque la célèbre formule que le dollar porte en exergue : « *In God we trust* ».

Cette revendication absurde n'aboutira pas car elle condamnerait toute chance de ratification d'une Constitution « chrétienne ». Mais elle témoigne de l'esprit du temps : le christianisme est utilisé – dans une Europe où de 10 % à 20 % seulement des citoyens sont pratiquants réguliers – pour se démarquer des autres, et en particulier du monde musulman.

Voici que l'Europe qui n'a jamais su ou voulu se définir négativement (qui ne fait pas partie de l'Union européenne ?) et a pratiqué une absurde politique de l'autruche est en train de le faire de la plus mauvaise façon qui soit, en se positionnant, quoi qu'on en dise, par rapport au monde islamique.

C'est à ce point que Valéry Giscard d'Estaing a jeté son pavé dans la mare en déclarant au *Monde* que l'entrée de la Turquie dans l'UE serait la fin de celle-ci. Inutile de dire

que beaucoup de ceux qui applaudiront (en Europe) ou critiqueront (en Turquie) cette prise de position y verront le refus du « club chrétien » à l'entrée du monde musulman. On n'empêchera pas cette interprétation, mais elle ne donne qu'une vision partielle, fragmentaire, du problème.

YVES MÉNY est président de l'Institut universitaire européen de Florence.

Implicitement, l'UE se comporte comme si elle avait une fonction d'intégration d'un continent tout entier, d'un continent dont malheureusement on ne connaît pas très bien les limites, en particulier au sud et à l'est. Cette hypothèse absurde fait, hélas ! partie désormais de la rhétorique politique et personne ou presque ne songe à mettre en doute cette idée reçue.

Au nom de quoi l'Union européenne en tant que projet politique, et pas seulement comme zone de libre-échange, devrait-elle absorber toute l'Europe et mourir d'indigestion, victime d'une boulimie aveugle ? L'Union n'a pas plus vocation à intégrer l'Europe entière que les Etats-Unis n'ont celle d'absorber le Mexique ou le Canada sous prétexte d'unification continentale ! Déjà des voix s'élèvent pour envisager l'intégration dans l'Union de l'Ukraine, de la Biélorussie et même de la Russie. Le Maroc a été candidat et *La Repubblica* (10 novembre) signale que Silvio Berlusconi et Benyamin Nétanyahou ont eu une conversation téléphonique pour évoquer l'entrée d'Israël dans l'Union. Rêve ? Cauchemar ? Comédie burlesque évocatrice de la demande des groupes autonomistes siciliens, en 1944-1945, de rattacher leur île à la Fédération américaine ?

Dieu présent dans la Constitution ? Revendication étrange, dangereuse et absurde

Les demandes de tous ces pays sont légitimes, et elles ne cesseront pas tant que l'Europe ne se sera pas mieux définie et qu'elle apparaîtra comme le seul moyen d'atteindre la prospérité, la démocratie, la modernisation politique. La riche Europe ne séduit pas ou peu ceux qui sont déjà nantis – la Norvège ou la Suisse par exemple –, mais elle magnétise tous ceux qui sont à sa périphérie. L'Europe a ses banlieues et elle n'a pas grand-chose à présenter comme solution alternative attrayante à la pleine appartenance au club.

Il est dommageable que cette question de la finalité de l'Europe soit posée de la plus mauvaise façon qui soit : à travers le prisme du religieux. Mais il est préférable qu'elle soit posée plutôt que de rester dans l'hypocrite ambiguïté du « *Je ne veux pas lui dire oui, mais je ne peux pas lui dire non* ».

Quoi qu'il arrive, le prix sera lourd à payer : si l'Europe lui ferme la porte, elle prend désormais le risque d'un *clash* majeur avec un pays musulman de 65 millions d'habitants, le plus proche de l'Europe par sa géographie, son histoire, son économie et ses élites.

Le piège s'est refermé. Pour éviter le même scénario à l'Est, il est plus qu'urgent de définir nos frontières et surtout nos relations de voisinage. L'Europe ne peut aller jusqu'à Vladivostok. Mieux vaut le dire, mais surtout travailler à éviter « l'entriste » des voisins les plus lointains faute de leur proposer un cadre adéquat pour leur futur développement politique et économique.

L'urgence est aujourd'hui de définir le cadre des relations futures entre l'Union européenne et ses voisins, qu'ils soient européens ou extra-européens.

OUVRIR

Portez un regard neuf sur les communications de votre entreprise.

Avez-vous hâte de savoir de quoi sera fait demain, ou la semaine prochaine, ou mieux encore, le mois prochain ? Si vous êtes un client NextiraOne, il y a des chances que la réponse soit oui. Parce qu'avec NextiraOne, l'avenir est plus simple. Qu'il s'agisse de voix, de données ou de centres de contacts, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de maîtriser un jargon technique pour comprendre l'intérêt de nos solutions de communication. Nos experts en sécurité vous apportent des solutions simples pour protéger l'activité de votre entreprise. La gamme complète de services en ligne NextiraOne vous libère de la complexité technologique. De plus, notre maîtrise de l'ensemble des technologies de la communication et notre collaboration avec les éditeurs et constructeurs leaders du marché, nous permettent de vous proposer des solutions sur mesure répondant exactement à vos besoins. Pour toutes ces raisons, près d'un demi-million d'entreprises et d'administrations dans le monde nous font déjà confiance. Découvrez-nous davantage sur www.nextiraone.com

nextiraOne

La planète est toujours un village

De la romanisation à l'américanisation, le magazine « L'Histoire » s'intéresse à la mondialisation en marche depuis deux mille ans

LORSQU'UN débat économique tourne à l'affrontement idéologique, quand les anathèmes remplacent les arguments, les éclairages historiques sont utiles aux non-militants pour prendre le recul nécessaire à la formation d'une opinion raisonnable. C'est tout l'intérêt du dossier « Les racines de la mondialisation, de Rome à New York », publié par le numéro de novembre du magazine *L'Histoire*. Certes, rappelle Jean-Michel Gaillard, conseiller référendaire à la Cour des comptes, le mot mondialisation est récent : il est apparu au début des années 1980, traduction du terme américain de « globalization ».

Il a pris, dans les années 1990, une signification nouvelle et plurielle avec la révolution de la communication (Internet) et l'effondrement du communisme et « l'effacement de la sphère de l'économie autarcique née en 1917 avec l'URSS ». Il n'empêche, si le mot est neuf, la mondialisation n'en a pas moins une longue histoire. « Son enracinement dans une réalité historique très contemporaine ne doit pas occulter le fait qu'elle pourrait parfaitement décrire une situation bien antérieure », explique M. Gaillard. A commencer par les entreprises d'ouverture et d'unification, tant économiques que culturelles, qu'effectuèrent à leur profit l'Empire romain ou l'Espagne de Charles Quint.

Professeur à l'université de Tours, Maurice Sartre montre à quel point Rome a régné durant cinq siècles sur un immense territoire au sein duquel hommes et marchandises circulaient et où partout dominaient monnaie, langue, religion et droit

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Résolution

■ Dans une lettre, l'Irak a accepté la résolution du Conseil de sécurité. www.nytimes.com/2002/11/14/international/14ITEX.html

■ Le centre de nouvelles des Nations unies a constitué un dossier complet sur les inspections d'armes en Irak et publie le texte des résolutions successives. www.un.org/apps/news/fr/infocus/RelF.asp?infocusID=27&Body=iraq&Body1=inspection

■ Le département d'Etat américain diffuse en français ses communiqués à propos de la crise irakienne. www.usinfo.state.gov/francais/irak/

■ La Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies et l'Agence internationale de l'énergie atomique décrivent leur mission et donnent accès à leurs compte-rendus de travaux. www.un.org/french/Depts/unmovic/

▷ www.iaea.org/worldatom/Programmes/ActionTeam/

■ La bibliothèque Joynier (Caroline du Nord) a compilé les sources officielles ou alternatives, les rapports, analyses et commentaires disponibles intégralement en ligne. www.lib.ecu.edu/govdoc/iraq.html

■ La BBC a réalisé une carte interactive du « conflit avec l'Irak ». http://news.bbc.co.uk/1/shared/spl/hi/middle_east/02/iraq_navigator/swf/player.swf

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Libre-échange

Valéry Giscard d'Estaing a osé dire tout haut ce que beaucoup pensent : la Turquie n'est décidément pas en Europe (*Le Monde* du 9 novembre). Les faits parlent d'eux-mêmes : la géographie et un fonds culturel commun, philosophique et religieux, sont les fondements de l'Union européenne.

La Turquie est en Asie, en Asie Mineure, et elle y restera. Sa tête de pont en Europe, Istanbul (l'ancienne Constantinople, l'ancienne Byzance), est le fait d'une conquête armée, entérinée par le droit, certes, mais qui ne lui donne pas plus le droit de se prétendre européenne que les enclaves de Ceuta et Melilla au Maroc n'autorisent l'Espagne à se dire africaine.

Nous pouvons, et nous



romains. S'il juge le terme de mondialisation excessif et lui préfère celui d'unification, il souligne combien il n'est pas absurde de comparer la mécanique de la romanisation à celle de l'américanisation, avec, par exemple, « les fast-foods, boissons gazeuses, musiques et films remplaçant l'huile d'olive, les thermes ou les jeux du cirque d'autrefois ».

Pour Joël Cornette, professeur à Paris-VIII, « le XVI^e siècle est bien le premier siècle de la mondialisation », avec une Europe prise d'une fièvre conquérante, un Rabelais réclamant l'abolition des frontières, évoquant « les Islandais et Groenlandais » buvant « dans l'Euphrate », mais aussi avec une réelle mondialisation économique et monétaire - l'or indien -, qui se traduit par une explosion du commerce transatlantique (volume multiplié par huit entre 1510 et 1550). Toutefois, avec les violences religieuses de la seconde moitié du XVI^e siècle, le grand rêve humaniste et enthousiaste d'une mondialisation porteuse de progrès et de mieux-être se brise vite.

VERS UN SECOND ÂGE D'OR ?

Il faudra attendre le XIX^e siècle pour que la mondialisation connaisse son premier âge d'or, au cœur duquel se trouve l'Europe occidentale. Révolution des transports matériels et immatériels (chemin de fer, téléphone, navire à

vapeur, télégraphe, automobile), colonisation ouvrant l'ensemble des continents à la domination des pays européens, mort du protectionnisme, explosion du commerce extérieur des nations européennes. Au point que Keynes dira, à propos de la situation prévalant à la veille de la première guerre mondiale : « L'internationalisation de la vie économique était alors à peu près complète. » Les pays émergents de l'époque - dont les Etats-Unis et le Japon - viennent concurrencer les Européens grâce à une main-d'œuvre bon marché.

Mais le conflit de 1914-1918, en bouleversant les rapports de force avec des Etats-Unis, devenus première puissance mondiale, mais officiellement réfugiés dans l'isolationnisme, met fin à ce vaste mouvement de mondialisation. Et si les Américains retrouvent une envie d'unifier, sous leur houlette, les économies de la planète après 1945, la guerre froide, qui voit l'Union soviétique refuser d'adhérer au FMI et au GATT, limite la mondialisation libérale. Celle-ci pourrait bien toutefois, depuis une dizaine d'années, être à nouveau entrée, selon Jean-Michel Gaillard, dans un second âge d'or, correspondant, « d'une part, à l'unité retrouvée d'un marché mondial global dont la guerre de 1914-1918 avait marqué la fin provisoire et, d'autre part, [au] triomphe planétaire de l'économie capitaliste, qui s'impose à tous, comme avant 1914 ».

Pierre-Antoine Delhommais

★ www.histoire.presse.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Les Tamouls vus par la presse de Colombo

Les Sri-Lankais s'inquiètent des concessions faites aux séparatistes

« LA PLUS LONGUE période de paix que le pays est en train de vivre depuis le début du carnage, en 1983, aurait dû convaincre la majorité de notre peuple que le processus de paix est un succès et qu'il nous apportera à nouveau le bonheur et la prospérité », écrit le quotidien *The Island* quinze jours après la fin de la seconde phase des difficiles négociations entre le gouvernement et le LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul). En effet, grâce à la médiation de la Norvège, Colombo et les séparatistes ont mis fin à une guerre civile qui a fait plus de 60 000 morts. Les Tigres, représentant la population tamoule du nord-est de l'île, semblent abandonner leur exigence d'un Etat indépendant et se disent prêts à accepter une large autonomie.

Pour le *Sunday Observer*, les derniers pourparlers, « tout en mettant fin aux hostilités, ont ouvert la voie à l'étape suivante, à savoir les discussions politiques sur un éventuel partage du pouvoir » entre le gouvernement et les Tigres. Tous deux sont convenus de créer trois comités ; les deux premiers seront chargés du redressement économique des zones tamoules et de l'évacuation partielle de l'armée. Le troisième devra élaborer des mesures

pour un règlement politique du conflit. Mais l'hebdomadaire met en garde contre tout espoir exagéré : « L'aspect le plus significatif de ces discussions a été le soin mis par les Tigres à éviter toute allusion au partage des pouvoirs. »

Le *Sunday Leader* évoque les difficultés de la cohabitation entre la présidente Chandrika Kumaratunga et le premier ministre Ranil Wickremasinghe. M^{me} Kumaratunga reprocherait à son rival, qui conduit le processus de paix, de chercher à esquiver cette question du partage des pouvoirs. L'hebdomadaire critique aussi l'attitude de la présidente, soupçonnée de vouloir exploiter ce sujet délicat pour des calculs politiques personnels, l'accusant d'agir avec une « extrême imprudence ». Point de vue partagé par le mensuel économique *Lanka Monthly Digest*, qui met en garde les deux dirigeants contre toute « exploitation politique des difficultés ».

La presse se méfie du LTTE et doute de la capacité du gouvernement à mener à bien les discussions. Le *Sunday Observer* souligne que, dans l'état actuel des négociations, on pourrait aussi bien parler d'un pas important vers la paix que d'une perte du

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LA TRIBUNE

Pascal Aubert

Le mauvais point que l'Europe s'appête à décerner à la France pour la conduite de ses affaires budgétaires met cruellement Jean-Pierre Raffarin devant ses responsabilités. Malheureusement pour lui, le chemin qui mène à la rédemption budgétaire est étroit et périlleux car il passe par des réformes d'envergure que les gouvernements précédents n'ont pas pu ou pas voulu faire. Le risque est, bien sûr, de voir l'indicateur du chômage refroidir les ardeurs réformatrices. Mais il est vrai aussi que si la majorité actuelle et le gouvernement attendent un retour à une meilleure fortune économique, une occasion aura été manquée. Entre la méthode « à la hussarde » façon Juppé et la réforme au train de... sénateur, la réforme « à la française » reste à inventer.

RFI

Geneviève Goëtzinger

Le climat est imperceptiblement en train d'évoluer. L'agacement envers le gouvernement est désormais palpable dans l'ensemble des centrales syndicales. La proximité des élections prud'homales conduit naturellement à une forme de surenchère et d'émulation. Mais l'irritation ne relève pas de la seule stratégie. Elle est la marque d'une difficulté à anticiper des décisions inéluctables. Des retraites à l'ouverture à la concurrence, en passant par la décentralisation, les mesures qui s'annoncent vont pourtant inmanquablement remettre en cause ce que les agents de la fonction publique considéraient jusque-là comme des acquis coulés dans le bronze. Le gouvernement leur oppose une méthode : la tactique de l'étouffoir. Cette tentation d'un certain attentisme marquera forcément le pas au moment de la décision.

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Les Tamouls vus par la presse de Colombo

Les Sri-Lankais s'inquiètent des concessions faites aux séparatistes

contrôle du nord-est de l'île. Le journal est néanmoins favorable à ce premier résultat, considéré comme une concession faite au peuple tamoul et non aux séparatistes. « Le gouvernement ne fait que reconnaître la situation sur le terrain, ce qui constitue une condition préalable à une paix durable. »

The Island dénonce en revanche « la rhétorique rassurante des négociateurs gouvernementaux. Un gouvernement qui veut préserver l'unité et l'intégrité territoriale du pays devrait veiller au maintien du statu quo jusqu'à la fin des négociations ». Or le LTTE, qui possède déjà une armée, une marine, un système judiciaire et une police, est en train d'installer une administration indépendante, avec ou sans l'accord de Colombo.

Pour le *Sunday Times*, le LTTE compte étendre sa zone de contrôle vers l'est du pays. Pour le journal, « il est clair que le LTTE compte ériger une infrastructure militaire et administrative qui ne pourra plus être démantelée, en temps de guerre ou de paix ». Il plaide pour plus de transparence de la part du gouvernement, qui devrait « expliquer à l'opinion sa stratégie de paix ».

Hemal Store-Shringla

devrons, entretenir des relations amicales avec ce grand pays, mais il n'est pas question d'intégrer la Turquie, sous peine de dissoudre l'Union européenne dans une zone de libre-échange qui n'a plus rien à voir avec le projet d'une véritable union des peuples de l'Europe.

Pierre-René Mélon
Liège (Belgique)

Un club des démocraties chrétiennes

Il est vrai que l'Europe ne saurait s'inscrire matériellement dans un espace illimité, et qu'elle doit nécessairement se cantonner à l'intérieur d'un continent... Cependant comment expliquer l'ouverture des « portes de l'Union » à l'Etat chypriote, dont le territoire est bien plus proche des Etats du Moyen-Orient et de la Turquie, que des « terres de l'Europe » ? La cartographie euro-

péenne me semble bien malléable et ses frontières sont bien plus imprégnées de subjectivité politique que d'objectivité géographique.

L'Union européenne ne saurait s'entendre et se comprendre uniquement sous un angle géographique. Ce qui confère à un Etat sa qualité d'Etat européen, ce n'est pas seulement sa localisation dans un espace donné, mais son histoire et la croyance en certains valeurs constitutives d'un patrimoine commun européen. La Turquie est indiscutablement européenne de par son histoire ; elle a procédé dernièrement à de nombreuses réformes, telle l'abolition de la peine de mort, afin d'ajuster ses valeurs à celles des Etats membres. Aussi apparaît-il que la principale justification quant au refus à l'entrée de la Turquie dans l'UE réside en sa différence de religion. L'Union euro-

péenne se contentera-t-elle d'être le club des démocraties chrétiennes ou fera-t-elle preuve de tolérance et de laïcisme, deux notions à la base de tout système démocratique ?

Nesrin Yilmaz
Courriel

Une déclaration démodée

Les idées de M. Giscard d'Estaing contre la candidature de la Turquie dans l'Europe m'ont terriblement choquée (*Le Monde* du 9 novembre). Depuis le début de la Communauté européenne, la Turquie était candidate, puis, étape par étape, elle a œuvré pour devenir membre. Elle est déjà dans le marché européen des douanes. Je trouve la déclaration de M. Giscard d'Estaing démodée de quelque quarante années, c'est une erreur monumentale. (...)

Josiane Stutz-Kurtbelen
Karsiyaka-Izmir (Turquie)

Guerre d'Algérie : la justice en jugement

DES PROVOCATIONS du général Aussares au rôle de Jean-Marie Le Pen pendant la bataille d'Alger, les tribunaux ont été récemment sollicités pour trancher les différends nés du réveil de la mémoire de la guerre d'Algérie. Mais les juges ne se sont pas toujours contentés de trancher, a posteriori, des querelles historiques. Entre 1954 et 1962, l'institution judiciaire s'est trouvée plongée au cœur d'un conflit qui a progressivement laminé les fondements du droit et réduit ce puissant bras armé de l'Etat en chambre d'enregistrement largement complice d'une répression militaire commanditée par les politiques.

Analyser cette confrontation entre la justice du « pays des droits de l'homme » et l'ordre colonial, dans le contexte exacerbé de la guerre d'Algérie, ne relève pas uniquement de la réflexion historique, comme l'a montré la présence de nombreux praticiens du droit en exercice, lors du colloque « Droit et justice en Algérie » organisé fin octobre à Paris par l'Association française pour l'histoire de la justice.

La confrontation entre ces juristes et des historiens, entre professionnels de la norme et passionnés de la complexité du réel, en présence de quelque 200 auditeurs et témoins, s'est révélée particulièrement fructueuse. Elle a permis d'approfondir les enjeux bien vivants d'une époque où les tribunaux furent appelés à trancher entre les protagonistes d'une guerre, et où le droit, selon l'expression de Denis Salas, maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature, « n'était plus la norme de référence ».

Effondrement de l'Etat de droit moins de quinze ans après Vichy, magistrats au garde-à-vous des politiques, institution judiciaire dépossédée de son pouvoir par l'armée... Près d'un demi-siècle après la décolonisation, la

catastrophe paraît incompréhensible. Car juger la justice pendant la guerre d'Algérie suppose de se replacer à un moment où la « fin de l'histoire » – l'indépendance – n'est pas connue, a rappelé d'emblée Jean-Paul Jean, directeur de la mission de recherche Droit et justice.

Dès l'origine, l'ambiguïté fondamentale d'une guerre déguisée en « opérations de police » place les 600 magistrats d'Algérie dans un porte-à-faux absurde. Juges représentant le pouvoir colonial, pieds-noirs en majorité, ils sont appelés à trancher dans des conflits dont ils sont parties prenantes.

1 500 CONDAMNATIONS À MORT

Quand éclate la rébellion, en 1954, le contentieux pénal décuple parce qu'une information judiciaire est ouverte à chaque accrochage, à chaque bagarre, a rappelé Jean-Pierre Royer, professeur à l'université Lille-II. La justice ne faiblira pas, bien au contraire. Pas moins de 1 500 condamnations à mort seront prononcées pendant le conflit, et 200 exécutées. Mais les magistrats s'effaceront progressivement devant les militaires, en prêtant main-forte au besoin à leurs procédures expéditives.

Des « pouvoirs spéciaux » de 1956 jusqu'au « tribunal militaire spécial » créé après le putsch de 1961 et dont la Cour de sûreté de l'Etat, qui a fonctionné entre 1963 et 1981, est l'héritière, l'histoire judiciaire de la guerre d'Algérie reflète une « croissance de l'exceptionnel », selon l'expression de Sylvie Thénault, chargée de recherches au CNRS. « La seule chose que les militaires n'ont pas réussi à arracher aux politiques, a précisé l'historienne, c'est le pouvoir de gracier, parce que c'est un outil politique dans la négociation avec le FLN. »

Si les atteintes aux droits de l'homme ont

culminé dans les départements algériens, c'est qu'elles s'inscrivaient dans une continuité des pratiques juridiques discriminatoires et d'exception, en vigueur depuis la prise de possession de 1830, notamment le code de l'indigénat, symbole de l'arbitraire colonial analysé par l'historien Daniel Lefeuvre, professeur à l'université Paris-VIII. Eviter les anachronismes, a insisté encore Jean-Paul Jean, suppose de rappeler le « rapport normal de soumission » qui reliait alors le parquet à la chancellerie. Les archives du ministère de la justice en recèlent quelques cruels témoignages.

En pleine bataille d'Alger, c'est le procureur d'Alger, Louis Pézard, ancien résistant qui, au cours d'une réunion entérinant la mainmise du général Massu sur le maintien de l'ordre, annonce sa décision de « s'effacer » afin de « concilier le droit et l'efficacité ». C'est le garde des sceaux, François Mitterrand, qui désire que reste « muette » son « approbation » de la « régularisation » des procédures par le ministre résident Robert Lacoste, autrement dit des arrestations de suspects par les parachutistes qui échappent à la justice, en particulier lorsqu'ils sont exécutés avant d'être présentés au parquet.

Plus tard et à Paris, c'est enfin le non-lieu qui, en 1966, clôt, quatre ans après les faits, l'information péniblement ouverte après les huit morts du métro Charonne, mais que l'on a fait durer jusqu'à la loi d'amnistie. A chaque fois, le vernis du droit est venu couvrir bavures et infamies dans un contexte de guerre civile.

LA FAILLITE DU DROIT

Marqué par le témoignage émouvant de Louis Grange, avocat à Alger arrêté en 1957 avec des confrères qui défendaient les militants du FLN, le colloque a témoigné de la mobilisation d'une nouvelle génération d'historiens bien décidés à sortir du silence et des tabous idéologiques, pour explorer des pistes nouvelles.

Raphaëlle Branche, auteur d'une thèse remarquée sur la torture, a analysé le rôle ambigu de la commission de sauvegarde des droits de l'homme confiée par de Gaulle à un grand magistrat, Maurice Patin, persuadé du pouvoir du droit pour humaniser la guerre. Sylvie Thénault travaille sur la guerre d'Algérie en métropole. Le colloque a esquissé de passionnants développements sur le droit colonial, le rôle politique des avocats, les insoumissions dans l'armée et le rôle de l'amnistie, tout en dénonçant les nouveaux blocages qui se manifestent dans les services d'archives, ceux de l'armée, et surtout ceux de la préfecture de police de Paris.

Mieux comprendre la faillite du droit pendant la guerre d'Algérie paraît pourtant une nécessité pour assouvir l'actuel besoin de mémoire et mesurer aussi le chemin parcouru. Haut magistrat, Pierre Truche y a contribué en expliquant que la France avait attendu 1974 pour ratifier la Convention européenne des droits de l'homme, précisément parce qu'elle ouvrait la possibilité de recours contre les violations perpétrées par l'Etat, tout particulièrement en Algérie. « Lorsque les juridictions nationales faillissent, a conclu l'ancien président de la Cour de cassation, il faut pouvoir s'adresser plus haut. »

Philippe Bernard

Bonne résolution PAR PESSIN



Le pacte de stabilité est-il « stupide » ?

Suite de la première page

Ce qui rend le débat difficile est que l'appréciation des effets des politiques économiques reste encore très ouverte. Alan Greenspan, le héros des années 1990 à qui la revalorisation du rôle de la politique monétaire doit beaucoup, joue en ce moment même son entrée dans l'histoire : rien n'assure que la récession américaine sera brève et sa politique efficace.

Du côté budgétaire, le Japon donne à voir un pays où les déficits cumulés ont créé une dette publique considérable, sans effet visible sur l'économie.

Au risque de forcer le consensus des économistes, il semble pourtant possible de préciser ce que doit être un bon « policy mix », qui se garde des excès du trop ou du trop peu. Eu égard à la politique budgétaire tout d'abord, l'essentiel est de faire jouer à plein les « stabilisateurs automatiques », à savoir la propension spontanée des déficits publics à augmenter en période de récession et à se réduire en période de croissance.

celle-ci. Or ces deux principes simples, que d'aucuns considéreraient comme a minima, ne sont hélas pas à l'œuvre en Europe.

Les stabilisateurs automatiques tout d'abord ne sont pas pris en compte dans le calcul du seuil de 3 % de déficit ramené au PIB, fixé par le pacte, lequel ne tient nullement compte de la conjoncture. Si l'on raisonnait en termes de déficit « structurel », c'est-à-dire si l'on corrigeait le déficit des effets mécaniques du cycle économique, on serait peut-être étonné d'apprendre qu'il a non pas crû mais qu'il s'est réduit.

Les auteurs du traité ont certes pensé à la question, mais y ont donné une réponse étonnante : à Amsterdam puis à Barcelone, l'objectif requis n'a plus été de viser le déficit de 3 % initialement prévu par Maastricht mais un déficit de 0 % « en moyenne », qui permette de laisser glisser le déficit courant vers 3 % en cas de récession. Ce faisant, la logique qui présidait à Maastricht a été perdue.

UN TOUR DE VIS

En posant que le stock de dette ne devait pas excéder 60 % du PIB et que le déficit ne devrait pas excéder 3 %, on liait dans le traité de Maastricht deux chiffres à peu près cohérents. (Sous l'hypothèse d'une croissance nominale de 5 % l'an, un déficit de 3 % stabilise en effet une dette qui vaut 60 % du PIB.)

En faisant passer l'objectif budgétaire de 3 % à 0 %, on donne un tour de vis dont la logique est de faire tendre la dette publique vers zéro en moyenne, ce qui ne présente en soi aucun intérêt. Mieux eût valu s'entendre directement

sur le déficit structurel, ce qui aurait aussi le mérite de pouvoir juger les gouvernements à leurs actes plutôt qu'à la conjoncture.

Le second axe du débat porte sur la politique monétaire. Comme le FMI, nombre d'économistes soutiennent l'idée qu'il est bon de fixer des règles budgétaires parce qu'ils sont convaincus que la politique monétaire est une arme bien plus efficace de lutte contre les récessions.

Dans une étude portant sur les sorties de récession américaines, deux économistes de Berkeley, Christina et David Romer, ont montré que c'est surtout à la politique monétaire que l'on doit les sorties de crise.

La BCE est-elle prête à assurer ce rôle ? Dans une appréciation plutôt favorable de la politique menée par celle-ci depuis sa création, Patrick Artus et Charles Wyplosz montrent dans un rapport pour le Conseil d'analyse économique que la BCE n'a pas failli : elle n'a pas réagi moins vite que la Fed au ralentissement de conjoncture, et le niveau des taux qu'elle a pratiqués est compatible avec ce qu'on appelle la règle de Taylor, qui pondère également l'inflation et croissance.

Le problème qui demeure est que la cible choisie, une inflation inférieure à 2 %, est trop basse. Elle tient pour égal le danger d'inflation et de déflation, alors que le second est bien plus grave : c'est aujourd'hui le problème central du Japon, peut-être déjà celui des Etats-Unis.

Il est donc essentiel que la BCE révisé elle aussi ses objectifs : non pas inférieur à 2 %, mais autour de 2 %, disons entre 1,5 % et

2,5 %, voire (audace qu'on n'ose plus souhaiter...) entre 1 % et 3 %...

Retrouver le sens d'une politique économique équilibrée n'est donc pas fondamentalement difficile. Cela semble pourtant inaccessible en Europe. Le problème n'est pas tant que le pacte de stabilité ou la politique monétaire soient inutiles ou stupides. Dans le grand ensemble hétérogène qu'est l'Europe, il n'est pas absurde de coordonner les anticipations des agents et les actions des gouvernements par des règles de bonne conduite.

DES CRITÈRES RESSERRÉS

Le problème est que leur conception a été resserrée au cours du temps, et dans les deux cas la cause semble en être davantage de protéger les institutions qui en ont la charge que de viser un juste niveau. Les critères de Maastricht ont été resserrés pour protéger la Commission des dérivés budgétaires des Etats, et la BCE a fixé un objectif un cran trop bas, pour mieux marquer sa rigueur.

On revient ici à la thèse de Robert Kagan ou de Jean-Paul Fitoussi sur la différence entre l'Europe et les Etats-Unis : l'Europe se raccroche à des règles non pas seulement parce qu'elles sont bonnes en soi, mais parce qu'elle semble avoir une peur panique à l'idée de devoir s'en passer. Il est temps qu'elle devienne adulte : ce qui signifie débattre des fins et non pas seulement des moyens.

Daniel Cohen pour Le Monde

Le Monde
ÉDITORIAL

Ecrans violents

LA QUESTION de la violence et de la pornographie à la télévision suscite tant de passions qu'il n'était pas inutile, avant de demander à des experts un diagnostic aussi précis et mesuré que possible. On n'attendait pas du groupe de travail réuni autour de Blandine Kriegel, à l'initiative du ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, qu'il apporte des réponses définitives à un problème aussi complexe. On souhaitait seulement qu'il offre à la discussion générale des informations et des idées suffisamment riches et variées pour favoriser ensuite les décisions nécessaires. De ce point de vue, le rapport que la commission vient de rendre public aidera, à coup sûr, à progresser dans la compréhension du phénomène et dans la recherche de solutions éventuelles.

Une des premières conclusions que formulent les personnalités réunies par Blandine Kriegel est que la violence et la pornographie à la télévision ne sont pas sans conséquences sur ce que M^{me} Kriegel appelle « la montée indifférenciée et indistincte de la violence et de la délinquance dans tous les secteurs de notre société ». A ceux qui nient l'existence d'un lien direct entre le contenu des programmes et l'état de la société, en estimant que les écrans ne font que refléter la réalité du monde extérieur, la commission répond par une évaluation des effets de « l'inflation de la violence à la télévision ». Elle s'accorde à reconnaître, selon le rapport, « un effet net de l'impact de la diffusion de spectacles violents sur le comportement des

plus jeunes et/ou un ensemble de présomptions convergentes tendant à établir cet effet ». Quelles que soient les recommandations qu'entraîne un tel constat, il était important que celui-ci fût fait pour que soit écartée la tentation de l'immobilisme ou de l'inaction face aux évolutions de l'industrie contemporaine des images.

Les recommandations de la commission sont relativement modestes, ce qui est plutôt une bonne chose. Elles se réclament explicitement de l'expérience chère à Jean-Pierre Raffarin, puisqu'elles suggèrent une durée probatoire d'un an avant que soient envisagées « des mesures plus drastiques ». Elles se fondent sur le respect de la liberté de création, tout en soulignant qu'en cas de heurt entre le principe de liberté et le principe de protection des enfants c'est le « droit des enfants » qui doit prévaloir. Elles insistent enfin sur la responsabilité de chacun : l'Etat, les diffuseurs, les réalisateurs, les familles, les éducateurs.

Mettre la pornographie hors de portée des enfants par divers procédés, demander aux chaînes d'établir des chartes de déontologie, d'améliorer la signalétique de leurs émissions, de renoncer à diffuser des programmes violents ou pornographiques dans la journée, d'assurer aussi un large volet éducatif : ces propositions vont dans le bon sens. Elles ne lèvent pas toutes les ambiguïtés, propres à la nature même de la question posée. Car il y a bien une violence dans le monde tel qu'il est dont l'information télévisée devra toujours rendre compte.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicheon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :
François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIF

FRANÇOIS BAYROU. Les propos de M. Bayrou rapportés dans *Le Monde* du 9 novembre étaient incomplets. Pour le président de l'UDF, son hostilité à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne n'est pas liée au fait qu'il s'agit d'un pays musulman. « La Bosnie, explique-t-il, est un pays musulman qui a vocation à intégrer l'Europe. En revanche, la Turquie n'appartient ni par l'histoire ni par la géographie à l'espace européen. »

PRÉCISION

BURKINA FASO. Dans l'article consacré à la présence de militaires ivoiriens au Burkina Faso (*Le Mon-*

de du 30 octobre), il était fait mention du « Conseil de l'Entente », terme qui renvoyait, en l'occurrence, au siège du pouvoir burkinabé. Ce n'est pas la première fois que *Le Monde*, comme d'autres médias, évoque le « Conseil de l'Entente », pris dans ce sens précis. En 1987, après l'assassinat de Thomas Sankara, son successeur à la tête de l'Etat burkinabé, Blaise Compaoré, avait « participé à une réunion dans la salle du Conseil de l'Entente », avions-nous écrit, en citant l'AFP, Reuter et AP (*Le Monde* du 20 octobre 1987). Les bâtiments du Conseil de l'Entente ne doivent pas, toutefois, être confondus avec l'institution interafricaine du même nom, créée en 1959, et ayant son siège social à Abidjan.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschourg
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

TRANSPORT AÉRIEN

Jean-Charles Corbet, président d'Air Lib, a présenté, mercredi 13 novembre, au comité d'entreprise et à la presse, les projets d'un éventuel investisseur qui serait prêt à reprendre LA MOITIÉ DU CAPITAL de la

compagnie. Le gouvernement a repoussé du 15 novembre au 9 janvier l'échéance du remboursement d'un prêt de 60 millions d'euros qu'Air Lib doit honorer. L'INVESTISSEUR ÉVENTUEL est le groupe

néerlandais Imca. A sa tête, Erik De Vlieger, un homme d'affaires de 42 ans, qui est présent dans cinq activités : l'immobilier, les chantiers navals, la construction, l'édition et le transport aérien. A coups d'ac-

quisitions, celui-ci est peu à peu en train de se constituer une flotte d'avions afin de se lancer sur le créneau porteur des « LOW COST », ces compagnies à bas coûts qui révolutionnent le ciel européen.

Air Lib, possible pivot d'une nouvelle compagnie à bas coûts

Le groupe néerlandais Imca se dit prêt à acquérir plus de la majorité de l'entreprise française. A sa tête, un homme d'affaires flamboyant, Erik De Vlieger, qui souhaite concurrencer Ryanair et EasyJet

BRUXELLES

de notre correspondant

Inconnu en France, Erik De Vlieger, l'éventuel reprenneur d'Air Lib, ne manque pas d'ambition. « Il rêve d'être une sorte de Richard Branson des Pays-Bas », dit de lui un spécialiste de l'économie néerlandaise. A 42 ans, M. De Vlieger cultive, il est vrai, soigneusement l'image du « nouveau patron », chemise au vent et Nike aux pieds. Comme le PDG du groupe Virgin, il se passionne pour la musique et, depuis peu, pour l'aviation. D'où son intérêt pour la compagnie française en difficulté. « L'aéronautique est l'un des cinq secteurs d'activité de notre groupe, et nous avons l'ambition de le développer au niveau européen, pour concurrencer Easy Jet ou Ryanair notamment », explique-t-il au Monde.

Mais, à l'entendre, l'opération n'est pas encore faite, surtout que l'homme n'entend pas rester minoritaire : « Air Lib dispose d'une infrastructure intéressante. J'aimerais donc acquérir 50 % des parts de la société, au minimum. Toutefois, j'ai réclamé un délai pour pouvoir examiner ce dossier avant de décider d'un investissement. J'attends avant le week-end des indications quant à la possibilité de prolonger la licence d'exploitation au-delà du 15 novembre. »

Le Néerlandais n'en est pas à son premier défi. Issu d'une famille de petits industriels qui a fait fortune dans les machines à coudre, l'itineraire du jeune Erik semblait tout tracé : il ferait carrière, comme son



Un avion d'Air Lib, à l'aéroport d'Orly. La compagnie aérienne, qui emploie 3 200 personnes, possède une flotte de 30 appareils. Son PDG, Jean-Charles Corbet a fait état, mercredi 13 novembre, du projet d'acquérir de nouveaux avions, en cas de reprise de la compagnie par la société néerlandaise Imca.

frère et sa sœur, dans l'entreprise familiale IMCA.

Sortant du lycée, l'héritier se sent pourtant vite à l'étroit dans ce plan trop bien tracé par son grand-père et son père. A 28 ans, il convainc ses proches d'abandonner la simple distribution pour se lancer dans la production et rachète une fondrie, ancienne entreprise d'Etat, en République tchèque. Préservant l'emploi de 2 800 personnes et maintenant en place la direction, il rachète la maison-mère, Minerva, avant de la revendre à un groupe allemand en 1997, réalisant au passage une plus-value estimée à 100 millions d'euros. Entre-temps, la société avait été cotée en Bourse

et 50 % des actions revendues au personnel.

C'est le début de l'ascension pour IMCA, qui va se développer dans d'autres secteurs : l'immobilier (« Je suis le plus gros propriétaire d'Amsterdam », confiait M. De Vlieger au journal *De Volkskrant*, en février 2002), les chantiers navals, la construction, l'édition (sa filiale, Nederlandse Tijdschriften Groep, comprend une dizaine de magazines et compte en lancer quinze autres).

Comme un certain nombre d'aventuriers des affaires, l'homme se laisse rapidement séduire par le secteur aérien. En 1998, il crée Tulip Air, une petite compagnie

d'avions d'affaires basée à Rotterdam. En décembre 2001, il rachète la petite compagnie néerlandaise Base Air, en faillite, et la transforme en FlyMetropolis, qui connaît un succès mitigé : ses liaisons entre les Pays-Bas et la Suède ne font pas le plein. Cela ne l'empêche pas, en février 2002, de reprendre Exel, filiale *low cost* (bas coûts) de la compagnie aérienne néerlandaise, KLM.

Dès lors, l'homme entreprend de bâtir un ensemble susceptible de concurrencer les compagnies européennes du secteur aérien. « Je veux que, dans leur domaine, mes entreprises soient les plus grandes ou les plus belles », explique généralement M. De Vlieger à ses interlocu-

teurs. Pour l'aviation, il ajoute : « Je ne peux pas être aussi gros que la KLM, donc le choix me semble clair. » S'il parvient à ses fins en France, il entend développer Air Lib : « Je pense aussi qu'il faudra assez rapidement moderniser la flotte et que des décisions à ce propos devraient être prises dans la première moitié de l'année prochaine. Une compagnie à bas prix ne peut voler avec des appareils trop anciens. »

A Paris, l'un des interlocuteurs du Néerlandais se dit impressionné par son tempérament et son dynamisme. « Il offre l'image parfaite du self-made-man », confirme un journaliste néerlandais. Est-il crédible ? Situé dans le top 10 des patrons néerlandais, M. De Vlieger pèserait aujourd'hui quelque 400 millions d'euros de patrimoine, juge un analyste. Après avoir fabriqué la grue qui devrait servir à renflouer le sous-marin Koursk, réalisé les plans du plus grand centre commercial d'Amsterdam et construit le nouvel immeuble amstellodamois du groupe Elsevier, IMCA pourrait donc, après avoir développé sa branche textile aux Etats-Unis, s'implanter en France, même si, il y a un an, avant le rachat d'Exel, M. De Vlieger avait pourtant confié à ses collaborateurs qu'il ne se lancerait pas dans de nouvelles activités.

Débarquant en France, l'homme fait patte de velours. Interrogé sur le prêt de 30 millions d'euros qu'Air Lib doit rembourser à l'Etat français, et qu'il estime « très lourd », M. De Vlieger précise : « Je tiens d'abord à dire que j'ai été incroyablement

impressionné par la rapidité du gouvernement français dans ce dossier. Son comportement force le respect, et ce qu'il accompli serait inimaginable aux Pays-Bas. (...) Par ailleurs, je connais les contraintes auxquelles il doit faire face, et notamment au niveau européen. Je dis simplement que le montant de 30 millions en question est une épée de Damoclès au-dessus d'une compagnie en difficulté. Je poursuis l'examen du dossier avec des financiers et le management de la compagnie. »

Erik De Vlieger n'oublie pas le personnel de la société française, qu'il affirme pouvoir reprendre dans sa totalité

M. De Vlieger n'oublie pas le personnel d'Air Lib, qu'il affirme pouvoir reprendre en totalité : « Je livre une bataille pour vous », dit-il en français. Comme l'actuel président d'Air Lib, l'homme est un battant. Un commandant de bord plus qu'un copilote. Un détail qui n'a sans doute pas échappé à Jean-Charles Corbet, PDG d'Air Lib.

Jean-Pierre Stroobants

1^{er} assureur de personnes en France

14 millions de personnes assurées

25 000 points de vente

140 Mds € d'actifs



VIVEZ BIEN ASSURÉ

Chiffre d'affaires des 9 premiers mois 2002

Toujours en nette surperformance par rapport au marché français

Chiffre d'affaires consolidé 13 910 M€ +8,8%
Encours gérés au 30.09.2002 + 6,5 %

Activité

Le chiffre d'affaires de CNP Assurances du 3^{ème} trimestre 2002 s'établit à 4 113,3 M€ quasi stable par rapport au 3^{ème} trimestre 2001 et en progression de 0,6 % hors Brésil.

Sur les neuf premiers mois de 2002, le chiffre d'affaires s'inscrit à 13 910,3 M€, en progression de 8,8 % comparé à la même période de 2001 et de 6,1 % à périmètre constant, en nette surperformance par rapport au marché français vie-capitalisation (+2 %).

Les encours en France progressent sur un rythme annuel de l'ordre de 6,5 % (contre 6 % pour le marché français) et du même ordre y compris Caixa Seguros (Brésil).

International

L'intégration de Caixa Seguros concourt pour 440,7 M€ au chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2002.

CNP Assurances a récemment signé un accord avec la poste chinoise pour créer une société commune d'assurance vie.

Cette joint venture devrait débuter ses activités opérationnelles en 2003.

Perspectives

Pour 2002, CNP Assurances confirme une nouvelle fois son objectif de croissance de 5 % de son chiffre d'affaires (hors Brésil) et de 10 % de son résultat net récurrent, sauf nouvelle dégradation des marchés par rapport au niveau actuel.

Chiffre d'affaires des 9 premiers mois par segment d'activité en M€

Chiffre d'affaires	30/09/2002	30/09/2001	Evolution en %
Epargne	11 148,7	10 311,2	+ 8,1
Retraite	613,3	576,0	+ 6,3
Prévoyance	690,3	638,3	+ 8,1
Couverture de prêts	1 155,3	1 039,5	+ 11,1
Frais de soins de santé	147,9	123,2	+ 20,0
Dommages aux biens*	154,8	97,6	+ 58,6
Total	13 910,3	12 786,5	+ 8,8

* Caixa Seguros (Brésil) a été consolidé au 3^{ème} trimestre 2001.

Relations analystes et investisseurs institutionnels : Brigitte Molhou : 01 42 18 77 27 - E-mail : info@cnp.fr
 Relations avec les actionnaires :  0800 544 544 - E-mail : actionnaires@cnp.fr www.cnp.fr

TROIS QUESTIONS À ... DOMINIQUE BUSSEREAU

1 En tant que secrétaire d'Etat aux transports, qu'est-ce qui vous a convaincu d'accorder un délai supplémentaire à Air Lib pour honorer les dettes contractées auprès de plusieurs organismes publics ?

Le PDG d'Air Lib a présenté au gouvernement, mardi 12 novembre, un nouvel investisseur, le groupe néerlandais Imca. Son PDG, Erik De Vlieger, nous a fait part de son intérêt et nous a demandé un délai de trois mois. Nous lui avons rappelé l'existence d'un prêt de 30 millions d'euros auprès du Fonds de développement économique et social (FDES), qui vient à échéance le 9 janvier, et d'une dette sociale et parafiscale d'environ 60 millions d'euros. Après avoir demandé à la représentation française aux Pays-Bas des renseignements sur

cette entreprise, nous lui avons proposé de prolonger le moratoire sur la dette publique jusqu'au 9 janvier et la licence de vol d'Air Lib jusqu'au 31 janvier. Nous avons considéré que l'intérêt de l'entreprise, de ses 3 400 salariés et des passagers, qui ont déjà réservé leurs billets d'avion pour les congés de fin d'année, justifiait pleinement un tel délai.

2 M. De Vlieger vous a-t-il fait part de ses projets pour Air Liberté ?

Nous avons cru comprendre qu'il était particulièrement intéressé par la stratégie d'Air Lib Express, la filiale à bas prix. Pour les vols long-courriers, il nous a dit qu'ils étudiaient le dossier. Toute la question est désormais de savoir si ces fiançailles se transformeront en

mariage. Ce que nous souhaitons naturellement.

3 Etes-vous prêts à aller défendre Air Liberté devant la Commission européenne ?

Jusqu'à présent le dossier n'était pas défendable, notamment au regard des aides publiques dont bénéficie Air Lib. Nous avons jusqu'au 9 janvier pour préparer d'éventuelles nouvelles propositions. L'intérêt de tout le monde est bien évidemment de mettre au point un dossier présentable. Pour cela, le gouvernement aura dans les semaines qui viennent des contacts permanents avec la direction de l'entreprise.

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

Le dépôt de bilan s'éloigne

Une échéance de remboursement est repoussée au 9 janvier

« ON veut être pragmatique, l'espoir demeure ! », répétait-on, avant le 11 novembre, au ministère des transports, à propos d'Air Lib, en attendant l'échéance du 15 novembre. Cet ultime sursis, donné à une entreprise qui n'a connu que cela depuis sa reprise par Jean-Charles Corbet, à la barre du tribunal de commerce de Créteil, au mois d'août 2001, semble avoir été profitable.

Mercredi 13 novembre, le ministère des transports a annoncé qu'il reporte au 9 janvier 2003 le remboursement des 60 millions de dettes publiques de la compagnie (Urssaf, DGAC, ADP), ainsi que le remboursement du prêt du Fonds européen de développement économique (FDES), d'un montant de 30,5 millions d'euros. Le ministère a, par ailleurs, décidé de proroger le certificat d'exploitation, sésame indispensable pour continuer d'exploiter la compagnie, jusqu'au 31 janvier.

Une fois encore, tout s'est joué sur le fil pour Air Lib, quarante-huit heures avant que le couperet ne tombe. Gilles de Robien, ministre des transports, et son secrétaire d'Etat, Dominique Bussereau, ont reçu MM. Corbet et De Vlieger en présence de représentants du minis-

tre de l'économie et des finances et de Brigitte Girardin, ministre de l'outre-mer. M. Corbet a ensuite présenté, mercredi, le projet d'Erik De Vlieger aux membres du comité d'entreprise, puis à la presse.

« PROJET COMMUN »

M. Corbet a précisé que M. De Vlieger est candidat au rachat de la moitié du capital d'Air Lib. Si le dossier est mené à son terme, le PDG d'Air Lib et son financier ont pour ambition de créer la troisième compagnie aérienne à bas coûts en Europe. Interrogé sur la situation de l'entreprise, Jean-Charles Corbet a précisé que son investisseur « est parfaitement au courant de la situation financière du transporteur français ». « Nous irons avec lui jusqu'au bout des discussions (...) pour voir quel projet commun on peut avoir pour devenir une compagnie qui ne soit plus financée par l'Etat mais par ses partenaires », a précisé M. Corbet.

Reste que, comme l'explique Pascal Perri, conseiller et porte-parole de M. Corbet, le périmètre d'intérêt de l'investisseur n'est pas encore complètement fixé. Air Lib Express suscite de l'intérêt, car la compagnie est « sur toutes les lignes emblématiques du premier marché

domestique d'Europe, avec, selon les endroits, entre 30 % et 50 % de part de marché », affirme M. Perri. Mais Air Lib fait également du long courrier, et la direction ne prendra pas de dispositions en attendant qu'il prenne une décision sur cette activité.

M. Perri a rappelé que le financier néerlandais est pour l'instant l'interlocuteur unique, même si un français s'est manifesté pour le long-courrier. L'homme d'affaires néerlandais aurait déjà réfléchi à un réseau « low cost » (bas coûts) à partir de hubs européens qui comprendrait Orly comme pièce maîtresse, l'Allemagne, les Pays-Bas ainsi que l'Europe de l'Est.

Les salariés resteront les acteurs les plus vigilants de ce nouvel épisode dans la constitution d'un second pôle aérien français. « C'est le début d'un processus, a déclaré Paul Fourier, représentant de la CGT Air Lib, au Monde, mercredi soir. Ce n'est pas le moment de crier victoire. Tous les salariés d'Air Lib ont suffisamment souffert pour pouvoir enfin profiter d'un véritable projet industriel et social. Nous voulons avoir avec M. De Vlieger un discours franc, débarrassé des contraintes ! »

François Bostnavaron

EDF et Gaz de France dévoilent leurs propositions pour la réforme des retraites

Une augmentation des cotisations est explicitement envisagée dans le document remis jeudi aux syndicats. La CGT reconnaît qu'il existe un problème de financement des pensions

C'EST une négociation sous haute tension qui devait se tenir, jeudi 14 novembre, entre les organisations patronales du secteur des industries électriques et gazières (IEG) et les organisations syndicales. La réunion de la commission paritaire de branche devait traiter, le matin, des « avancements au choix » (promotion au mérite) et des classifications ; et l'après-midi de la réforme du régime spécial de retraite des électriciens et des gaziers. Les quatre syndicats alliés pour la circonstance, CGT, CFTD, CFE-CGC et CFTC-FO, qui prône le statu quo sur les retraites, a décidé de faire cavalier seul, avait indiqué qu'elles accepteraient de négocier sur les retraites en fonction des propositions d'évolution salariale qui leur seraient faites avant le 14 novembre, et avaient appelé les salariés d'EDF-GDF à une journée d'actions locales, jeudi, dans les établissements.

Mercredi soir, l'ensemble des syndicats ont été reçus par les présidents d'EDF et de Gaz de France, François Roussely et Pierre Gadonneix, pour parler salaires. Ces derniers proposent de revaloriser les salaires des 150 000

salariés de la branche de 0,6 % pour 2002, en complément des 0,9 % déjà reçus en janvier 2002. « L'ensemble des fédérations considèrent que cette proposition est en dessous des attentes des personnels », a déclaré Patrick Pierron, secrétaire fédéral en charge de la

Les marges de manœuvre financières d'EDF se sont restreintes

branche IEG à la fédération chimie-énergie de la CFTD, à la sortie de la réunion. Arnaud Bousquet, de la CFE-CGC, évoque, lui, « une proposition à la moitié de ce que l'on pouvait espérer ».

« On s'attendait à mieux, ces propositions sont en retrait par rapport à l'inflation », a déclaré pour sa part, à l'AFP, Max Royer, de Force ouvrière. Mais les négociations vont se poursuivre par des réunions bilatérales dans les semaines qui viennent ». Denis Cohen, le secrétaire

général de la fédération mines-énergie de la CGT, est tout aussi nuancé : « Ce n'est pas terrible pour une proposition initiale, mais la discussion reste ouverte ».

Les marges de manœuvre financières d'EDF se sont singulièrement restreintes ces derniers mois. Pour éviter de voir ses comptes virer au rouge cette année, le groupe électrique a dû décréter une pause dans ses investissements (Le Monde des 15 et 16 septembre). Mais l'entreprise électrique est sollicitée de toutes parts. L'électricien italien Edison, dont EDF détient 18 %, vient d'annoncer pour le troisième trimestre 2002 une perte nette de 94 millions d'euros, et va avoir besoin d'une augmentation de capital de 2 milliards d'euros. EDF est par ailleurs pressenti pour entrer dans le capital de Vivendi Environnement. Or, Jean-Pierre Raffarin, cet été, a refusé l'augmentation des tarifs réclamée par l'entreprise publique. Un gel sur lequel le gouvernement n'a pas l'intention de revenir pour l'instant.

Du coup, la négociation sur les retraites pourrait être plus difficile que prévu. Les organisations patro-

nales, l'UFE et l'Unemig, devaient présenter, jeudi après-midi, en présence des présidents Roussely et Gadonneix, un document détaillant leurs propositions en matière d'évolution du régime spécifique de retraite. Le schéma est connu : adossement au régime général et complément apporté par les entreprises pour maintenir le niveau global des prestations ; gestion paritaire du nouveau dispositif. Une augmentation des cotisations serait explicitement envisagée dans le document.

« Le patronat va enfin se jeter à l'eau », se félicite Denis Cohen, de la CGT, qui estime qu'il est temps d'entrer dans le vif de la négociation. « Nous avons toujours dit que la fin des monopoles imposée par Bruxelles allait poser un vrai problème, à la fois de financement de l'entreprise, du fait du changement de règles comptables, et de financement des retraites. Celles-ci étaient sécurisées par le monopole, elles ne le sont plus. Nous ne voulons pas d'une situation à la Enron pour EDF et GDF », confie au Monde le patron du syndicat majoritaire du secteur.

Pascal Galinier

Pertes pour Euro Disney

VICTIME d'une baisse de sa fréquentation, avec 11 millions de visiteurs en 2002, contre 12,2 millions en 2001, Euro Disney a enregistré une perte nette de 33,1 millions d'euros au cours de l'exercice 2001-2002, au lieu d'un bénéfice de 30,5 millions d'euros lors de l'exercice précédent. Cette chute résulte, en grande partie, des surcoûts (38 millions d'euros) liés à l'ouverture du nouveau parc Walt Disney Studio, en mars 2002, qui, avec 2 millions de visiteurs au cours des six premiers mois, n'a pas atteint les objectifs fixés. « Ces résultats sont inférieurs à nos attentes », a reconnu Serge Naïm, directeur financier d'Euro Disney, mercredi 13 novembre. A l'annonce des résultats, le cours d'Euro Disney a accusé une baisse de 6,12 %, à 0,46 euro, avec un léger rebond à 0,47 euro, jeudi.

EN BAISSSE

Action Euro Disney en euros à Paris



Source : Bloomberg

DÉPÊCHES

■ **EADS : le groupe européen** a annoncé, jeudi 14 novembre, qu'il ne pensait plus atteindre la marge opérationnelle de 10 %, prévue pour 2004 en raison de la crise du secteur aérien.

■ **TRW : le groupe américain serait sur le point de céder sa division d'équipements automobiles** au fond d'investissement Blackstone pour environ 4,7 milliards de dollars (4,67 milliards d'euros), selon la presse américaine.

■ **SIEMENS : le conglomérat allemand** a publié, mercredi, le deuxième meilleur profit net annuel de son histoire, à 2,6 milliards d'euros (+ 24 %). Le chiffre d'affaires baisse en revanche de 3 %, à 84 milliards.

■ **HSBC : le groupe bancaire britannique** a annoncé, jeudi, qu'il allait acquérir le groupe financier américain Household International par échange d'actions, pour 14,24 milliards de dollars.

■ **LA POSTE : l'établissement public a annoncé, jeudi, qu'Aimé Perret, directeur du courrier** et directeur général délégué a quitté ses fonctions. Il devient conseiller du nouveau président, Jean-Paul Bailly.

Les assureurs européens ne voient pas le bout du tunnel

PLUS QUE LA CRISE actuelle du secteur, l'incertitude sur l'avenir préoccupe les dirigeants des groupes d'assurance européens. La publication des résultats trimestriels de plusieurs grandes compagnies n'a fait que renforcer ce sentiment.

En France, jeudi 14 novembre, deux jours à peine après la diffusion de ses comptes, Axa a dû revenir sur la question pour donner des précisions sur ses provisions aux Etats-Unis. Leur montant passe de 72 millions à 270 millions de dollars, en raison des contre-performances de certains contrats d'assurance-vie. Le groupe a commercialisé des produits à performance garantie, reposant sur des placements sur les marchés financiers. La chute de la Bourse l'oblige à compenser les pertes pour assurer le rendement promis. Ces contrats ont été commercialisés par Axa Financial, qui s'est réassuré chez Axa RE.

Egalement frappé par la volatilité des marchés boursiers, le numéro un du secteur en Europe, l'allemand Allianz, s'est dit incapable de faire une prévision de résultat pour l'ensemble de son exercice 2002. Les résultats du troisième trimestre sont particulièrement mauvais, en perte nette de 2,5 milliards d'euros. L'assureur pâtit aussi des déboires

de sa filiale bancaire Dresdner, mais aussi des coûts liés aux inondations en Europe de l'Est et à l'amiante aux Etats-Unis. « Nous devrions avoir le plus dur derrière nous », espère le patron du groupe, Henning Schulte-Noelle, dans un communiqué sur ses résultats.

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Cette tourmente a également plombé les comptes du Crédit suisse au troisième trimestre avec un déficit record de 2,1 milliards de francs suisses (1,43 milliard d'euros). Son principal responsable est sa filiale Winterthur avec une perte de 1,4 milliard de francs suisses. Jeudi, un nouveau directeur général a été nommé. Il s'agit de Leonhard Fischer, un Allemand jusqu'à présent membre des directoires d'Allianz et de Dresdner. Sa mission est de définir une stratégie pour pouvoir à nouveau « réaliser des bénéfices, même avec des résultats nettement plus bas qu'au cours des années précédentes », affirme prudemment Oswald Grübel, un des responsables du Crédit suisse. Il s'agit du troisième remaniement de dirigeants dans ce pays en une semaine, après ceux intervenus chez Swiss Life et Swiss RE.

Dominique Gallois

La Fnac s'offre une nouvelle vitrine au Quartier latin

LA FNAC a inauguré, jeudi 14 novembre, un nouveau magasin, situé à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue Hautefeuille. Fnac Digitale propose sur 2 500 m² l'ensemble des nouvelles technologies : ordinateurs, photos numériques, lecteurs DVD, home cinéma, téléviseurs, CD-ROM.

« Ce magasin servira de référence pour aménager les espaces multimédia des autres Fnac au fur et à mesure de leurs ouvertures ou de leurs rénovations », explique Christophe Cuvillier, directeur marketing de la Fnac. Le groupe souhaite faire évoluer le concept de la Fnac Micro, située à quelques centaines de mètres sur le boulevard Saint-Germain, en regroupant l'ensemble de l'offre multimédia et numérique sur un seul site. Mais ce projet est retardé par la décision de la Commission départementale d'équipement commercial, qui a rejeté au début du mois le projet d'extension de la Fnac Saint-Germain. L'entreprise a fait appel de cette décision, mais, en attendant, est obligée de maintenir ouvert la Fnac Micro, avant de fermer définitivement le site.

Avec 4 millions d'euros d'investissements pour un chiffre d'affaires annuel attendu de 60 millions d'euros, Fnac Digitale se veut une

vitrine économique. C'est aussi une illustration de relations sociales pacifiées après le conflit du printemps dernier. Une longue grève avait mis en évidence les inégalités de statut et de traitement entre les salariés à l'intérieur du groupe. Cette fois, la direction a eu la prudence de placer le magasin du boulevard Saint-Germain sous le même statut que les magasins de Montparnasse, des Halles ou des Ternes. Un statut réputé plus avantageux que les autres magasins d'Ile-de-France.

ALIGNEMENT DU STATUT

« Il s'agit clairement d'un geste de bonne volonté », insiste Bruno Cremel, directeur général de la Fnac. La décision est d'autant plus marquante que 40 % des 160 salariés de la Fnac Digitale viennent de la Fnac Micro, à qui la direction refusait jusqu'à présent un alignement de leur statut sur les autres magasins parisiens. « Cela va dans le bon sens, constate Gaëlle Créac'h, déléguée SUD de Fnac-Paris, c'est une première réponse au conflit du printemps. » Les syndicats se félicitent également de l'apparition d'un treizième mois de rémunération à Bourges, Brest ou Poitiers.

Stéphane Lauer

8

jours exceptionnels

UNE SEULE FOIS PAR AN
DU 15 AU 25 NOVEMBRE

Roche-Bobois vous offre 8 jours exceptionnels avec des prix particulièrement séduisants sur une large sélection de salons cuir et tissu, meubles par éléments, petits meubles, tables, chaises, tapis, lampes... 8 jours pour satisfaire toutes vos envies de déco.

Collection Les Contemporains : Canapé en cuir "PULPÉLO" (design S. Joly).

LA VRAIE VIE COMMENCE À L'INTÉRIEUR

OUVERTS LES DIMANCHES 17 ET 24 NOVEMBRE (SAUF*)

PARIS 12 - 10 À 18, RUE DE LYON. 01 53 46 10 20 (NOCTURNE LE JEUDI) • PARIS 3 - 92/98/105/109, BD DE SÉBASTOPOL. 01 42 78 10 50 (NOCTURNE LE JEUDI)
PARIS 7 - 193/197/207/213, 80 ST-GERMAIN. 01 49 54 01 70 • PARIS 17 - 52, AV. DE LA GDE ARMÉE. 01 45 74 73 30 - 6, RUE DENIS POISSON. 01 45 74 48 72 • PARIS 1 - SAMARITAINE - 19, RUE DE LA MONNAIE (4^E ETAGE). 01 40 41 21 30 • PARIS 9 - GALERIES LAFAYETTE - 40, BD HAUSMANN (5^E ETAGE). 01 40 23 99 46 • ATHIS-MONS, RN 7 - 37/53/55, AV. FRANÇOIS MITTERRAND. 01 69 38 28 18 • CHEVREUSE, 90, RUE PORTE DE PARIS. 01 30 52 49 71 • MELUN-PRINGY, RN 7 - 01 60 65 50 72 • MONTIGNY LES C. RN 14 - 17/21, BLD BORDIER. 01 34 50 73 16 • MONTLHERY, RN 20 - LA VILLE DU BOIS. 01 60 80 70 57 • ORGEVAL, RN 13 - 01 30 75 43 14 • PAVILLONS S/BOIS, RN 3 - 79 ET 206, AV. ARISTIDE BRIAND. 01 48 50 02 07 • ST-QUENTIN-EN-YVELINES, C. CHAL ST-QUENTIN VILLE - 4, RUE COLBERT. 01 30 57 15 34 • SURESNES, 33/39, 80 HENRI SELLIER. 01 55 49 01 49 • VERSAILLES, 6, RUE AU PAIN (PLAGE DU MARCHÉ). 01 39 51 59 61.
8 JOURS EXCEPTIONNELS DANS TOUS LES MAGASINS ROCHE-BOBOIS EN FRANCE PARTICIPANT À L'OPÉRATION. LISTE DES MAGASINS - N° VERT 0 800 39 52 45. www.roche-bobois.com

Le rapport Kriegel veut bannir la violence de la télévision

Présidée par la philosophe Blandine Kriegel, la mission d'évaluation, analyse et proposition met en avant l'impact direct de la diffusion de spectacles violents sur le comportement des plus jeunes. Elle demande le renforcement des « horaires protégés »

IL EXISTE « un effet net de l'impact de la diffusion de spectacles violents sur le comportement des plus jeunes » ; « la responsabilité de la télévision avait été présumée, personne aujourd'hui ne peut plus prétendre l'ignorer ». C'est en ces termes que la philosophe Blandine Kriegel devait présenter, jeudi 14 novembre, soit deux jours après la dernière réunion de la commission « violence à la télévision » qu'elle préside, ses recommandations à Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication.

A la suite d'une montée en puissance du débat public sur la question de la responsabilité de la télévision face à la violence de la société, le ministre a demandé à M^{me} Kriegel, aujourd'hui conseillère du président de la République sur les questions d'éthique, d'évaluer la place que les représentations violentes occupent « effectivement » à la télévision, d'analyser leurs effets sur la sensibilité et le comportement du public et de proposer des actions.

« La dérive de la violence dans notre société républicaine démocratique particulièrement attachée à la liberté est un phénomène dont nous avons lentement et récemment pris conscience. Que nous est-il arrivé ? », résume la présidente de la Commission dans un rapport d'une centaine de pages qui fait la synthèse des réunions et débats ayant rassemblé, depuis l'été, 36 personnalités venues du monde des médias, de l'Université, de la médecine et du droit.

Premier constat. « Il existe des effets [de la violence à la télévision] sur les enfants mais aussi sur les jeunes adultes », lit-on dans le rapport. Parmi eux : la baisse de l'inhibition et de la culpabilité, l'acquisition de stéréotypes, l'excitation, l'imitation pure et simple. « L'effet est net, pro-



Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, présentait avec Hélène Fatou, membre du CSA (à droite), le 10 juillet, la commission d'évaluation sur la violence à la télévision, confiée à Blandine Kriegel (à gauche). Celle-ci vient de rendre son rapport.

portionnel au temps passé devant l'écran », écrit le rapport qui conclut « à l'existence d'un pouvoir et d'un danger de la violence télévisée ».

Or en matière de contrôle, la France « accuse un retard par rapport à ses voisins européens dans la mise en place d'instruments de régulation efficaces ». Notre pays serait beaucoup

Une mission éclectique

● La mission sur la violence à la télévision a été confiée à la philosophe Blandine Kriegel, le 6 juin 2002, par le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon. Cette mission « d'évaluation, d'analyse et de proposition » doit déterminer la part de responsabilité de la télévision dans la recrudescence de la violence dans la société, et suggérer d'éventuels aménagements de la législation.

plus « libéral ». Un exemple : entre 1997 et 2000, la commission française de classification des films a accordé 62 visas « tous publics » quand le Royaume-Uni n'en accordait que 29, les Pays-Bas 22 et l'Allemagne 16, sur 102 mêmes films présentés. Or cette appréciation conditionnelle, après la sortie en salles, l'éva-

● Une quarantaine de personnalités réparties en trois grandes familles, à parité d'hommes et de femmes, composent la commission. Elle comprend des professeurs, des chercheurs et des juristes, dont Jean Bauberot, président de l'École pratique des hautes études, et l'avocat Daniel Soulez-Larivière ; des représentants des médias, tels Jean-Claude Guillebaud, journaliste au *Nouvel*

observateur, ou Hervé Chabalier, le fondateur de l'agence Capa ; des psychanalystes et des pédiatres comme Julien Cohen-Solal ; la directrice de l'école de cinéma FEMIS, Carole Desbarats, et Hélène Fatou, membre du CSA.

● La mission a auditionné des représentants de toutes les professions impliquées dans la télévision, et travaillé en étroite concertation avec le CSA et les chaînes de télévision.

M^{me} Kriegel propose de renforcer le caractère absolu de l'interdiction – qui existe en théorie depuis 1989 – de diffuser des images violentes entre 6 h 30 et 22 h 30. Dans une logique éducative, une signalétique positive pourrait être mise en place afin de promouvoir les émissions qui mettent en valeur le respect d'autrui et le dépassement de la violence. « La loi et le règlement ne sont pas les seuls modes de régulation de l'espace audiovisuel », estime M^{me} Kriegel qui demande, pour seule recommandation législative, de modifier l'écriture de l'article 227-4 du code de procédure pénal de façon à le doter « d'une incrimination plus étroite donc plus raisonnable et plus applicable ».

« PACTE DE LIBERTÉ »

Plus généralement, il est proposé au gouvernement de soutenir « un pacte de liberté et de responsabilité » qui lie « l'Etat, les réalisateurs, les diffuseurs, les familles et les éducateurs ». Pas question donc d'interdire simplement la pornographie, la Commission veut « un programme élargi de mise hors de portée des enfants des spectacles violents ». Autour d'une définition cohérente de la violence : « La force déréglée qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychique pour mettre en cause dans un but de domination ou de destruction l'humanité de l'individu. » La commission estime qu'un même critère d'évaluation doit servir à la mise en place d'un système cohérent de classification des images, quel que soit leur type de diffusion (télévision, DVD, Internet, les K7, les films en salles), avec pour principe prévalent, celui de la protection des enfants.

Pour atteindre ce résultat, la Commission estime qu'il faut réor-

ganiser la Commission de classification des films qui dépend de la rue de Valois. Faciliter sa saisine à tous les supports, élargir sa composition.

La pornographie devrait être mise hors de portée des enfants par le double cryptage – il faut à chaque visionnage entrer un code personnalisé –, et séparer les chaînes qui diffusent ces programmes de l'offre commerciale classique. Par ailleurs, les bandes-annonces qui vantent les films violents pendant les « horaires protégés » (6 h 30-22 h 30) doivent être « prohibés ». La tolérance accordée aux opérateurs par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) – ils sont autorisés à diffuser 4 films interdits aux moins de 12 ans à 20 h 30 par an –, ne serait plus accordée : « Les programmes violents ou pornographiques ne doivent en aucun cas être diffusés dans les tranches horaires susceptibles d'être regardés par les enfants », recommande M^{me} Kriegel qui veut renforcer les missions du CSA. L'autorité pourrait décider des sanctions pécuniaires et devrait se doter d'une commission d'évaluation de la dérive violente.

Enfin M^{me} Kriegel, demande aux chaînes de faire connaître publiquement leur charte déontologique, de calquer leur signalétique anti-violence sur celle de la future commission de classification et de se doter de comités de contact permettant des échanges avec les associations, les familles, et les auteurs. Reste au ministre à se prononcer. Dans l'entourage de M. Aillagon, on expliquait jeudi matin qu'« entre un rapport et l'appréciation de son commanditaire, il y a l'espace de la réflexion ».

Florence Amalou

Les chaînes assurent déjà une surveillance, du scénario à la production

LA TÉLÉVISION a déjà ses garde-fous. Qu'elles soient privées ou publiques, les chaînes sont tenues à la vigilance par les lois successives sur l'audiovisuel, au travers de leur cahier des charges. Elles sont responsables de leur contenu, sous l'autorité du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui peut distribuer des avertissements.

A TF1, l'enfer existe : « Nous avons une cassette de treize minutes de scènes coupées mises en bout à bout », explique Edouard Boccon-Gibod, directeur adjoint de TF1. Les deux directions – acquisitions et fiction française – sont responsables du contenu de leurs émissions et apposent ou non la signalétique. En cas de conflit, la direction de la chaîne est saisie : « Cela arrive trois ou quatre fois par an », dit M. Boccon-Gibod. Grande consommatrice de séries américaines, la chaîne privée fait le tri en fonction des horaires : « Un certain nombre de séries qui ne sont pas prêtes pour l'après-midi, nous les retrouvons en deuxième partie de soirée mais nous n'essayons pas de rendre

compatible une série pour l'après-midi », poursuit M. Boccon-Gibod.

COUPE OU SIGNALÉTIQUE

En 2001, TF1 a « signalisé » 318 programmes, dont 288 en deuxième partie de soirée. La chaîne a été épinglée par le CSA trois fois : « Deux cas relèvent de l'information : nous avons diffusé des exécutions dans le stade de Kaboul au cours de "7 à 8", le dimanche en fin de journée. » En outre, TF1 affirme que tous ses dessins animés sont visionnés par des pédopsychiatres indépendants, qui peuvent demander des coupes.

A France 2, toute émission est visionnée par l'équipe responsable des différentes unités de programmes. Chaque unité choisit un représentant au sein d'une commission de surveillance, qui se réunit régulièrement afin de décider d'une éventuelle signalétique à apposer sur un programme. Les coupes claires sont rares, en raison des contraintes imposées par les producteurs : la signalétique d'avertissement est alors de mise.

VERBATIM

« Des réactions de crainte, d'anxiété et de détresse »

« La commission. Grâce à la Mission (...), un débat de grande ampleur s'est en effet engagé dans l'opinion et dans les médias. Il a valu à la commission un abondant courrier et a permis que se développe dans la presse écrite et audiovisuelle un puissant courant de prise de conscience et de volonté d'intervention sur la violence et la pornographie dont on ne parlait jamais si on les voyait partout. (...)»

En vérité, chacun des protagonistes du débat l'a bien senti : plus encore que les groupes sociaux qui s'affrontaient, il y avait des individus qui s'interrogeaient (...). La décision et la division passait donc dans et par chaque individu et chaque conscience.

La violence. Nous devons proposer une définition de la violence susceptible de résister aux objections habituellement élevées : la violence est essentiellement subjective, relative à l'histoire, aux mœurs, aux préjugés des civilisations, des peuples, des individus. Ce qui est violent est anodin aujourd'hui. Il est incontestable que les mœurs ont évolué et que cette définition ne peut être indexée sur eux (...)

Les images de la télévision incitent-elles à la violence ? Accusée

naguère d'être la vitrine criminogène d'une société d'affluence, suspectée encore de narcotiser les esprits (...), la télévision est depuis plusieurs décennies dans le collimateur de nombre de critiques. Lorsqu'une personne est exposée à la violence télévisuelle, les effets physiologiques immédiats sont de même nature que si cette personne était exposée à une situation de violence réelle, à savoir une augmentation du rythme cardiaque et de la pression sanguine. (...)»

Les effets émotionnels à court terme de l'exposition à la violence télévisuelle sont des réactions de crainte, d'anxiété et de détresse. A long terme, l'exposition fréquente à des scènes de violence contribue à une désensibilisation du spectateur qui s'habitue à la violence.

La pornographie. Les films violents ont également des effets néfastes, en ce qu'ils induisent des croyances erronées concernant le viol. (...) La représentation visuelle brutale ou répétée de scènes pornographiques à un stade trop précoce peut créer une émotion capable d'influer sur le cours normal de l'évolution du cerveau, perturber son équilibre intérieur et, en tout cas, imprimer durablement sa conception de la sexualité.

La réception d'une image crue et brutale par le cerveau d'un enfant (...) a autant d'effet qu'un abus sexuel.

Les auditions. Les chaînes publiques [sont] soucieuses de maintenir leurs responsabilités et prêtes à s'engager plus avant dans le développement d'un programme culturel et éducatif. (...)»

Au cours de ces auditions, l'évolution peut-être la plus sensible est venue des chaînes privées qui, à mesure du développement de nos entretiens, nous ont fait des propositions de plus en plus concrètes pour mettre en place les solutions techniques permettant un double cryptage (...) ou d'autres systèmes sur l'analogique (...) permettant effectivement de mettre les spectacles [violents ou pornographiques] hors de portée des enfants.

Les propositions. Nous proposons :

– une nouvelle rédaction de l'article 42-1 de la loi de 1986 permettant au CSA de porter des sanctions pécuniaires. En effet, il y a nécessité de fixer avec précision le montant maximum de l'amende (...);

– une commission d'évaluation de la dérive violente sur les chaînes télévisées et du respect des

Dans la mesure où le scénario reste toujours cohérent, les épisodes d'une série peuvent être diffusés dans le désordre afin d'éviter les après-midi plus « familiaux » comme le mercredi, jour des enfants.

France 3, dont la commission de surveillance se réunit tous les lundis, opère parfois de la même façon avec ses deux « policiers » du dimanche soir si une scène est jugée choquante. « Nous installons toute une chaîne de filtres, de l'idée à la production », explique Sylvie Fansten, chargée du contrôle de l'éthique et de la réglementation. Des coupes ? Pas une depuis son arrivée à France 3, il y a un an et demi : « Si le cas se présentait, je pense que nous n'hésiterions pas. » Les responsables des « comités de surveillance » se félicitent de la multiplication des rapports sur la violence : « Ce débat que nous avons en interne s'est élargi à la société civile et c'est très bien », estime M^{me} Fansten.

Bénédicte Mathieu

Challenges

NUMÉRO ANNIVERSAIRE



Lindsay Owen-Jones (L'Oréal) meilleur patron 1982-2002

ACTUALITÉS

- Faut-il tuer l'Ena ?
- Le désastre Air Lib
- La Sécu à deux vitesses

Le news de l'économie

soient alors prises.

L'offre record de Canal+ sur les droits du football compromettrait durablement sa rentabilité

Son concurrent TPS menace de saisir les autorités chargées du respect de la concurrence. Il met en doute la sincérité et la transparence de l'appel d'offres

LES JEUX des droits de retransmission du championnat de France pour la période 2004-2007 ne sont pas encore faits. Jeudi 14 novembre, Patrick Le Lay et Nicolas de Tavernost, présidents de TF1 et M6 et coactionnaires du bouquet satellite TPS, devaient rencontrer Frédéric Thiriez, président de la Ligue de football professionnel (LFP). Ils veulent convaincre la Ligue de ne pas confier l'exclusivité du championnat de première division (Ligue 1) à Canal+.

TPS fait valoir que la LFP n'aurait aucun intérêt à exclure l'un de ses deux clients si elle veut pérenniser le financement des clubs français, dont les droits de retransmission reversés par la Ligue représentent près de 51 % de leur chiffre d'affaires.

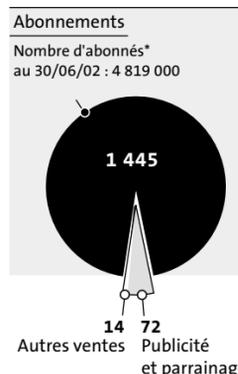
Ce qui fait dire à un concurrent de Canal+ que confier l'exclusivité du championnat à la chaîne cryptée ferait courir des risques financiers à l'ensemble du football français. Il prévient que dans d'autres pays, où la défaillance d'opérateurs a mis en faillite de nombreux clubs, « un pépin financier de Canal mettrait tous les clubs de foot dans la panade ».

Si la Ligue devait attribuer l'exclusivité du championnat à Canal+ pour empocher la mirobolante somme de 480 millions d'euros, certains s'interrogent déjà sur la capacité de la filiale de Vivendi Universal à payer cette somme qui « risque de plomber la chaîne » et surtout à la rentabiliser. Mercredi, l'action Vivendi Universal a enregistré un repli de 5,03 %.

En 2001, où Canal+ a payé autour de 300 millions d'euros de droits de football, la chaîne a dégagé un bénéfice net de 36 millions d'euros pour un résultat d'exploitation (chiffre qui permet d'évaluer la rentabilité de l'activité d'une entreprise) de 83 millions d'euros. En 2002, le résultat d'exploitation de la chaîne cryptée devrait être proche de zéro, selon un analyste. Or le nouveau contrat avec la LFP ferait passer la note à près de 500 millions d'euros annuels à partir de 2004. « Ce sont plus de 150 millions d'euros supplémentaires que Canal+ devrait trouver pour équilibrer ses comptes », calcule

LOURDS INVESTISSEMENTS

Chiffre d'affaires de Canal+ en 2001, en millions d'euros



TOTAL : 1 530 MILLIONS D'EUROS

* Individus et collectivités
Source : Canal+

Comptes de résultat consolidé, en millions d'euros

Résultat d'exploitation	83
Résultat net consolidé	36

Engagements financiers, en millions d'euros

	au 31/12/00	au 31/12/01
Films ¹	351	391
Programmes	18	10
Sport ²	1 113	747
Satellites ³	22	18
Total	1 504	1 166

¹ Essentiellement les contrats d'exclusivité pour les productions à venir des principaux studios américains.

² Principalement les droits du championnat de France de football jusqu'en 2004, de la Ligue des champions jusqu'en 2003, des droits des prochains Jeux olympiques d'été.

³ Location de capacités de diffusion sur le système Astra.

une analyste, qui ajoute : « Cet investissement sera impossible à combler avec les seules recettes des nouveaux abonnements, je ne vois pas où ils pourraient aller les chercher. »

En effet, souligne un autre analyste, « Canal+ (qui réalise 94,5 % de son chiffre d'affaires avec les abonnements) perd des abonnés depuis deux ans avec une offre de sport déjà pléthorique. On ne voit pas comment une exclusivité sur le football pourrait ramener énormément d'abonnés dans le marché saturé de la télévision à péage ».

UN MODÈLE REMIS EN CAUSE

Pour les analystes, la future note du projet de Jean-René Fourtou, PDG de Vivendi Universal, d'introduction du nouveau Canal+ en Bourse en 2003. « Le modèle de développement de Canal+ est remis en cause, il va devoir redéfinir sa stratégie », résume un analyste.

Il y a fort à parier pourtant que, vendredi, une majorité du conseil d'administration de la Ligue ne puisse pas résister à l'offre record de 480 millions d'euros proposée par la chaîne cryptée pour l'exclusivité du championnat de France (Le Monde du 14 novembre). Même si

les patrons de TPS menacent même de saisir les autorités françaises et européennes de la concurrence pour non-respect des règles de l'organisation des enchères.

TPS va demander à la LFP de lui

dévoiler les détails des offres et les modalités des propositions émises par les opérateurs sur les sept lots mis à l'encan, dont les trois premiers portent sur la Ligue 1. Depuis le début, la Ligue annonce que chaque lot sera attribué au cas par cas. Or, si l'on considère les offres dans le détail, TPS aurait été le mieux-disant sur les trois principaux lots pris individuellement.

Selon L'Equipe du 14 novembre, le bouquet aurait proposé 260 millions d'euros annuels pour le lot 1, 38 millions d'euros pour le lot 2 et 113 millions d'euros pour le lot 3, auxquels s'ajoute une prime d'exclusivité annuelle de 9 millions d'euros. De son côté, Canal+ n'aurait soumissionné que pour 150 millions d'euros pour le lot 1, 20 millions d'euros pour le lot 2 et 20 millions d'euros pour le lot 3. Mais la chaîne cryptée aurait imaginé une offre à tiroirs. Au cas où TPS serait mieux-disant qu'elle sur l'un ou la totalité des trois lots de la Ligue 1, Canal+ proposerait une offre globale de 480 millions pour décrocher l'exclusivité de la première division.

José Barroso et Guy Dutheil

Barry Diller se verrait confier l'ensemble des activités américaines de Vivendi Universal

Il deviendrait de fait le numéro deux du groupe

SELON le Los Angeles Times de mercredi 13 novembre, Barry Diller, patron de Vivendi Universal Entertainment, aurait été sollicité par Jean-René Fourtou pour codiriger le groupe Vivendi Universal avec lui. Il s'agirait de renforcer le management en vue de « rassurer les investisseurs ».

Mercredi, ni M. Diller, à Los Angeles, ni M. Fourtou, à Paris, ne souhaitent commenter l'article du L.A. Times. Selon nos informations, une montée du patron américain dans l'organigramme du groupe est bien à l'étude, mais au niveau des Etats-Unis seulement. En fait, M. Diller se verrait confier la coprésidence, au côté de M. Fourtou, d'une structure intermédiaire à créer, qui coifferait l'ensemble des activités américaines de Vivendi Universal, à savoir la branche Entertainment (cinéma, télévision, parcs d'attractions...), que dirige déjà M. Diller, et les autres activités d'Universal, notamment la musique et les jeux vidéo.

L'ancien patron de Paramount et de la Fox, entré dans le groupe français à la faveur du rachat par Jean-Marie Messier, en décembre 2001, de son réseau de télévi-

sion câblée USA Networks, deviendrait donc le patron opérationnel de toute la partie américaine du groupe. Ce qui ferait de lui, de fait, le numéro deux du groupe, même s'il resterait sous la houlette du PDG et de l'actionnaire français.

INTRODUCTION EN BOURSE

D'aucuns verront, dans la création de ce nouvel échelon intermédiaire, l'embryon d'une filialisation de la branche américaine de Vivendi Universal, en vue de son introduction en Bourse, voire de sa cession. Pour l'heure, l'intérêt de promouvoir M. Diller est surtout de calmer ses ambitions et de l'isoler un peu de sa « base », à Hollywood, qui a tendance à le pousser à jouer les va-t-en-guerre contre les Français.

La pacification du « front » américain est d'autant plus cruciale, pour M. Fourtou, qu'il doit actuellement mener la contre-offensive, en Europe, sur Cegetel, la filiale de téléphonie de Vivendi, convoitée par le britannique Vodafone, et aussi redresser Canal+.

Pascal Galinier avec Claudine Mulard à Los Angeles

Le cinéma français entre soulagement et inquiétude

DANS UN PREMIER TEMPS, le cinéma français s'est dit soulagé après l'attribution des droits du championnat de France de football à Canal+ aux dépens de son concurrent TPS. Un soulagement exprimé par Daniel Toscani du Plantier, président d'Unifrance : « C'est une bonne nouvelle. Je ne sentais nulle part d'affection cinéphilie chez TPS. Je garde un attachement viscéral à Canal+ que j'espère réciproque. »

Le système de financement du cinéma français repose en grande partie sur le cahier des charges négocié avec la chaîne cryptée, qui doit reverser 20 % de son chiffre d'affaires hors taxe au cinéma, dont 9 % au cinéma français. En 2002, Canal+ versera 136 millions d'euros pour les films d'expression originale française. Ce chiffre d'affaires étant indexé sur les 4,5 millions d'abonnés que compte la chaîne, il était à craindre que la perte des droits du football provoque une fuite d'une partie de ces abonnés - estimée à deux millions - vers TPS. Celle-ci aurait eu pour conséquence de fragiliser à la fois la chaîne et le cinéma français.

« LA MORT ÉVITÉE »

Si le bouquet de programmes TPS est soumis aux mêmes obligations vis-à-vis du cinéma que Canal+, il ne sera soumis à la clause de diversité (stipulant qu'une chaîne doit également investir dans des films d'un budget inférieur à 3,2 millions d'euros) qu'à partir du 1^{er} janvier 2003. Surtout, le prix de l'abonnement à TPS, moins élevé que celui de Canal+, aurait entraîné mécaniquement des aides moins importantes pour le cinéma français. Pour David Kessler, directeur général du CNC (Centre national de la cinématogra-

phie), « le cinéma français a évité la mort rapide avec TPS. Mais Canal+ pourra-t-elle absorber les dépenses du football dans les cinq ans à venir ? » A y regarder de plus près, la somme importante de 480 millions d'euros versée pour le football, en augmentation de plus de 100 millions, constitue une source d'inquiétude pour le cinéma français.

En 2001, Pierre Lescure et Denis Olivennes, les anciens dirigeants de Canal+, avaient tenté de revoir leurs obligations à la baisse dans la perspective des nouvelles négociations que la chaîne doit engager, d'ici au 1^{er} janvier 2005, avec les instances professionnelles du cinéma. « Toute discussion sur le cinéma n'a plus de sens, estime Alain Terzian président de l'UPF (Union des producteurs français). J'ai du mal à me convaincre que le cinéma vaut désormais sur Canal+ le cinquième du prix du football. C'est une folie irresponsable qui ne peut amener qu'à avoir que des perdants. »

Pascal Rogard, délégué général de l'ARP, parle d'« une situation à la Kirch », allusion au groupe allemand détenteur des droits du football allemand et de la Coupe du monde, récemment déclaré en faillite. « Il est incroyable que les pouvoirs publics ne mettent pas leur nez là-dedans. Quand je pense qu'on demandait au cinéma, au nom du bien de Canal+, de renégocier ses accords, alors qu'il n'a jamais été un facteur d'inflation des programmes. C'est une honte. »

Si le cinéma français vient d'éviter une union avec un partenaire peu fiable, en poursuivant ses noces heureuses avec Canal+, il retrouve un partenaire fragilisé.

Samuel Blumenfeld

Freelander Arusha. A partir de 22 900€*. Visiblement, vous n'êtes pas seul sur l'affaire.

SÉRIE LIMITÉE ARUSHA

- Grilles de phare avant
- Cache-roue de secours Arusha
- Inserts de tableau de bord exclusifs
- Autoradio CD avec commandes au volant
- Essence ou Td4 Common Rail***, 3 ou 5 portes
- Air conditionné
- Anti-patinage ETC aux 4 roues
- Airbags conducteur et passager
- Contrôle d'adhérence et descente HDC
- ABS avec répartiteur électronique de freinage EBD

Votre Freelander Td4 Arusha pour 396€/mois | offre valable jusqu'au 31.12.02**

LAND ROVER BIENVENUE AILLEURS

**Offre de location avec option d'achat, hors assurances facultatives, réservée aux particuliers, sur les modèles Freelander Arusha, valable du 20/10/02 au 31/12/02. Exemple pour un Freelander 3 portes Td4 Arusha, au prix recommandé au 01/09/02 de 26 200 euros TTC, après un apport de 40 % (soit 25 % de premier loyer soit 6 550 euros et 15 % de dépôt de garantie soit 3 900 euros) saisis de 47 loyers de 395,88 euros, et une option d'achat de 15 % soit 3 900 euros, soit un coût total d'acquisition de 29 680,45 euros. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Land Rover Financial Services / FCE Bank PLC - succursale France - 34, rue de la Croix de Fer 78174 Saint-Germain en Laye Cedex - N° SIREN 392 315 776 RCS Versailles.
* Série limitée à 1540 exemplaires. Prix recommandé du Freelander 3 portes 1.8i Arusha au 01/09/02. Prix de revente présenté : 23 400 euros avec option peinture métallisée. Land Rover France, S.A. au capital de 38 112 euros - SIREN 430 473 652 RCS Versailles, Y&R France 2002. Circulation sur voies autorisées uniquement. (L) Au 1er éché ***Range commune.

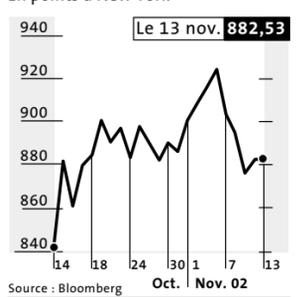
Alan Greenspan tente de rassurer les marchés

NEW YORK

de notre correspondant
« Des forces pèsent sur l'économie : l'ajustement interminable de l'investissement, les révélations sur la criminalité d'entreprise, la poursuite de la baisse des actions et les risques géopolitiques. Au cours des derniers mois, ces forces ont affecté la conjoncture et les preuves s'accablent d'un accès de faiblesse de l'activité. » Ce constat a été fait par Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), mercredi 13 novembre devant le Congrès. M. Greenspan se voulait rassurant après un assouplissement de la politique monétaire dont l'ampleur (un demi-point) était inattendue. « Il ne faut pas oublier qu'il y a un an, nous essayions seulement de mesurer les conséquences des événements du 11 septembre. L'économie

INDICE STANDARD & POOR'S 500

En points à New York



Source : Bloomberg

des Etats-Unis a prouvé à cette occasion sa capacité de résistance », a-t-il expliqué. Mais elle ne s'est pas remise de l'éclatement de la bulle spéculative et de trois trimestres de récession l'an dernier. En dépit d'une relance monétaire et budgétaire massive, la reprise s'est vite essoufflée. « La décision prise la semaine dernière est utile pour permettre à l'économie de surmonter sa faiblesse du moment. Mais nous ne sommes pas au bord d'une spirale déflationniste. »

Si une telle menace apparaît, M. Greenspan a affirmé que la Fed dispose d'un grand nombre de moyens pour augmenter l'offre de monnaie. Le président de la Fed, pour qui le scénario le plus vraisemblable est celui « d'une reprise progressive », n'exclut pas de remonter rapidement ses taux d'intérêt si tel était le cas. Il a aussi mis en doute l'opportunité de rendre définitives les baisses d'impôt de 1 350 milliards de dollars sur dix ans votées l'an dernier.

Après les propos d'Alan Greenspan, l'indice Dow Jones a perdu jusqu'à 100 points. Il s'est ensuite redressé après la déclaration de l'Irak acceptant sans condition la résolution 1441 du Conseil de sécurité de l'ONU lui ordonnant de désarmer. L'indice a fini en hausse de 12 points (0,15 %), à 8 398,49 points. A Paris, l'indice CAC 40 a cédé 0,97 %, à 3 034,81 points.

Eric Leser

Situation contrastée des opérateurs de télécommunications européens

CHRONIQUE DES MARCHÉS

ACTION VODAFONE

En pence à Londres



Source : Bloomberg

LE TABLEAU de la situation financière des opérateurs de télécommunications européens ne manque pas de nuance. La présentation, à un jour d'intervalle, des résultats de deux sociétés britanniques, Vodafone et Cable and Wireless, le prouve.

LES BONS COMPTES DE VODAFONE

La société Vodafone a surpris tous les analystes en publiant, mardi 12 novembre, des comptes semestriels meilleurs que prévu. L'opérateur, dirigé par Chris Gent, a repris sa couronne, un temps concédé au japonais NTT DoCoMo, et s'impose à nouveau comme le leader mondial de la téléphonie mobile. Plus que jamais, cette entreprise fait figure d'exception. Alors que nombre d'opérateurs, endettés, se replient sur leur pré carré national, Vodafone poursuit sa stratégie d'expansion internationale. La prise de contrôle des opérateurs japonais Japan Telecom et J-Phone lui ont d'ailleurs permis d'afficher une croissance du chiffre d'affaires semestriel de 67 % à 23,6 milliards d'euros.

Chris Gent est à l'affût de toute possibilité d'accroissement de sa participation dans les opérateurs, qu'il ne contrôle pas encore à 100 %, et s'est engagé dans une épreuve de force avec Vivendi Universal pour s'emparer du deuxième opérateur de télécommunications français, Cegetel. Ses performances opérationnelles, son endettement limité et le « cadeau » de France Télécom, qui lui a racheté Orange à prix d'or, lui en donnent les moyens. La publication de ses résultats a fait progresser le titre Vodafone de 12,69 % à 111 pence mardi 12, et la tendance est restée positive mercredi à la Bourse de Londres. A noter également que Vodafone est l'un des rares grands opérateurs nés de la déréglementation encore en course. Il est vrai qu'il profite plei-

ment de la rente de situation que constitue aujourd'hui l'activité de téléphonie mobile. Après une période de conquête d'abonnés, les opérateurs de téléphonie mobile engrangent les fruits de leurs investissements. Une situation dont profite aussi Orange, filiale de France Télécom, et à l'échelle nationale SFR, pépite du groupe Vivendi Universal.

CABLE AND WIRELESS SUPPRIME 3 500 EMPLOIS

Le contraste avec Cable and Wireless, né également de la déréglementation du marché des télécommunications en Grande-Bretagne, est saisissant. La société britannique a annoncé, mercredi 13 novembre, une restructuration drastique de ses activités qui devrait entraîner la suppression de 3 500 emplois, soit près de 30 % de ses effectifs. Graham Wallace, en prenant les commandes de Cable and Wireless, en 1999, avait décidé de transformer l'opérateur présent sur le marché de la téléphonie fixe, de la téléphonie mobile et des réseaux câblés en un groupe centré sur Internet et sur l'offre de services de télécommunications aux entreprises. Un choix dont il pâtit aujour-

d'hui. Son chiffre d'affaire semestriel a baissé de 28 % sur un an et il enregistre une perte record de 4,4 milliards de livres (7 milliards d'euros). Confronté à cette situation peu reluisante, Cable and Wireless envisage de se retirer du marché des PME aux Etats-Unis et en Europe. Le coût de cette restructuration va continuer à grignoter le trésor de guerre de l'opérateur, déjà bien entamé. Ces mauvaises nouvelles ont fait plongé le titre Cable and Wireless de 36,28 %, mercredi à Londres, à 83 pence, son plus bas niveau historique.

NOUVEAU PATRON POUR DEUTSCHE TELEKOM

Sans surprise, le conseil d'administration de Deutsche Telekom, réuni jeudi 14 novembre, a nommé Kai-Uwe Ricke, 41 ans, actuel dirigeant de la filiale de téléphonie mobile T-Mobile, nouveau président du directoire de l'opérateur de télécommunications allemand. Il devrait également s'accorder sur les grandes lignes d'un plan stratégique censé sortir Deutsche Telekom de l'ornière. L'opérateur historique allemand disputé en effet à son homologue français France Télécom la palme de l'entreprise la plus endettée. Cette dette, proche de 64 milliards d'euros, avait d'ailleurs provoqué la chute de Ron Sommer, artisan d'une politique d'expansion coûteuse, mi-juillet. Nommé président du directoire par intérim, Helmut Silher, 72 ans, a laissé entendre que la vente de la filiale américaine de téléphonie mobile, VoiceStream, achetée pour plus de 30 milliards d'euros en 2001, n'était pas d'actualité. Mais il a n'a pas exclu de possibles accords de fusion avec d'autres opérateurs américains. La téléphonie mobile reste au cœur des préoccupations de Deutsche Telekom.

Laurence Girard

LES BOURSES DANS LE MONDE 14/11, 9h45

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3050,04 14/11	-0,53	5467,31 19/3	2519,30 9/10	18,80
	Euro Neu Markt Price IX	459,10 14/11	0,28	1212,43 4/1	349,01 8/10	
AUTRICHE	Austria traded	1095,23 14/11	-0,28	1368,18 2/5	991,22 10/10	15,00
BELGIQUE	Bel 20	1966,21 14/11	0,17	2906,75 24/4	1752,31 9/10	11,40
DANEMARK	Horsens Bnex	202,43 14/11	0,18	280,92 26/3	180,39 11/10	12,80
ESPAGNE	Ibex 35	6086,00 14/11	-0,77	8608,50 4/1	5266,89 10/10	16,40
FINLANDE	Hex General	6017,11 14/11	0,21	9224,38 4/1	4711,08 24/7	16,30
FRANCE	CAC 40	3018,12 14/11	-0,55	4720,04 4/1	2612,03 10/10	17,30
	Mid CAC	1446,08 13/11	-0,57	2176,89 2/4	1233,19 10/10	20,50
	SBF 120	2126,22 14/11	-0,52	3263,90 28/3	1847,00 10/10	17,50
	SBF 250	2042,17 13/11	-0,82	3081,89 28/3	1767,51 10/10	17,50
	Indice second marché	1841,82 13/11	-0,48	2567,01 15/5	1646,41 10/10	12,90
	Indice nouveau marché	520,44 14/11	0,29	1175,41 7/1	433,89 10/10	
GRÈCE	ASE General	1800,98 14/11	0,00	2655,07 3/1	1678,69 8/11	14,00
IRLANDE	Irish Overall	4248,23 14/11	-1,31	6085,02 18/1	3616,98 10/10	11,10
ITALIE	Milan Mib 30	23540,00 14/11	-0,25	33548,00 17/4	20542,00 10/10	18,60
LUXEMBOURG	Lux Index	710,08 13/11	-1,37	1169,47 14/1	642,21 11/10	11,90
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	323,24 14/11	-0,90	531,45 18/4	282,79 24/9	13,60
PORTUGAL	PSI 20	5549,12 14/11	0,30	7998,50 4/1	4937,16 30/9	15,40

EUROPE Jeudi 14 novembre 9h45

INDICES
SECTEURS EURO STOXX

Indice	% var.
EURO STOXX 50	2421,26 -0,59
AUTOMOBILE	161,21 -0,71
BANQUES	193,87 -0,55
PRODUIT DE BASE	143,62 -0,30
CHIMIE	255,84 0,28
TÉLÉCOMMUNICATIONS	310,90 -0,32
CONSTRUCTION	167,40 -0,78
CONSUMMATION CYCLIQUE	82,14 -0,36
PHARMACIE	335,59 -0,97
ÉNERGIE	265,62 -1,02
SERVICES FINANCIERS	164,22 -0,59
ALIMENTATION ET BOISSON	208,86 -0,61
BIENS D'ÉQUIPEMENT	241,11 -0,44
ASSURANCES	158,06 -0,78
MÉDIAS	150,60 -0,29
BIENS DE CONSOMMATION	260,48 -0,37
COMMERCE ET DISTRIBUTION	226,70 -0,78
HAUTE TECHNOLOGIE	267,04 -0,19
SERVICES COLLECTIFS	211,60 -0,43

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	14,67	-1,41
AEGON NV	12,40	-0,80
AIR LIQUIDE	128,00	-0,08
ALCATEL A	4,83	-0,41
ALLIANZ N	96,60	-0,51
AVENTIS	56,60	-0,61
AXA	12,38	-1,75
BASF AG	37,90	-1,34
BAYER	20,57	-0,10
BNP PARIBAS	39,50	0,00
BSCH	5,90	-1,34
CARREFOUR	44,69	-1,00
DAIMLERCHRYSLER N	31,54	-1,47

DANONE	129,60	-0,31
DEUTSCHE BANK AG	46,30	-0,30
DEUTSCHE TELEKOM	11,16	-0,62
E.ON	46,36	-0,83
ENDESA	10,51	-0,38
ENEL	4,93	-1,00
ENI SPA	13,73	-0,72
FORTIS	17,36	-0,86
FRANCE TELECOM	11,97	-0,25
GENERALI ASS	16,70	-0,30
ING GROEP CVA	15,11	-1,11
KONINKLIJKE AHOLD	11,60	-1,86
L'OREAL	70,90	-0,49
LVMH	41,48	-0,48
MUENCHENER RUECKV	117,20	-1,51
NOKIA OYJ	16,88	-0,36
PINAULT PRINTemps	74,90	-0,93
REPSOL YPF	11,76	-1,92
ROY. PHILIPS ELECTR	16,12	-0,98
7=211		
RWE	30,36	-0,78
SAINT GOBAIN	23,99	-0,87
SANOFI-SYNTHELABO	55,50	-1,16
SANPAOLO IMI	6,21	-0,48
SIEMENS	43,90	-0,00
SIEMENS GENERALE A	47,26	-2,36
SUEZ	17,16	-0,23
TELECOM ITALIA	7,97	-0,25
TELEFONICA	9,36	-0,85
TIM	4,87	-0,21
TOTAL FINA ELF	133,70	-0,89
UNIFREDITO ITALIAN	3,76	-1,62
UNILEVER CVA	61,80	-0,72
VIVENDI UNIVERSAL	12,14	-2,02
VOLKSWAGEN	36,87	-0,16
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)		
NORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)		

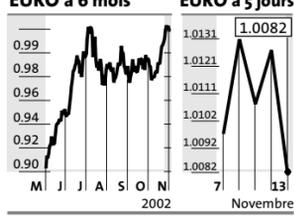
MARCHÉ DES CHANGES 14/11, 9h45

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,83029	1,00625	1,58470	0,68625
TOKYO (¥)	120,44000		121,21000	190,85000	82,67538
PARIS (€)	0,99365	0,82480		1,57495	0,68180
LONDRES (£)	0,63103	0,52397	0,63505		0,43311
ZURICH (FR. S.)	1,45720	1,20955	1,46630	2,30890	

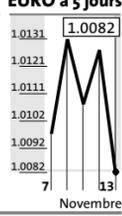
COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4242	7,4309
COURONNE NORVÈGE	7,3247	7,3314
COURONNE SUÉDOISE	9,0760	9,0790
COURONNE TCHÉQUE	30,4003	30,9187
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7935	1,7945
DOLLAR CANADIEN	1,5847	1,5864
DOLLAR HONGKONG		
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0219	2,0249
FORINT HONGROIS	238,1640	239,0373
LEU ROUMAIN	33806,0000	33874,0000
ROUBLE	32,0322	32,0582

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	3998,90 14/11	-0,76	5362,29 4/1	3609,89 24/9	14,60
	FTSE techMark 100 index	672,91 14/11	-0,76	1569,61 4/1	590,02 10/10	
SUÈDE	OMX	534,47 14/11	-0,12	878,88 4/1	413,98 10/10	23,00
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7475,15 13/11	0,69	9019,42 7/5	6546,35 26/7	9,90
ISLANDE	ICEX 15	1311,21 13/11	0,25	1413,85 21/3	1141,82 28/12	
POLOGNE	WSE Wig 20	1138,40 13/11	-0,31	1486,22 28/1	1026,65 26/7	20,70
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	441,90 14/11	0,39	479,39 10/5	384,60 2/1	12,40
RUSSIE	RTS	353,75 12/11	2,09	425,42 20/5	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	4846,78 14/11	0,30	6740,60 17/5	4333,10 10/10	22,80
TURQUIE	National 100	13413,12 14/11	8,02	15071,83 8/1	8514,03 3/7	22,10
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	456,92 13/11	0,22	471,33 6/2	267,73 14/6	17,40
BRÉSIL	Bovespa	9763,65 13/11	0,44	14495,28 18/3	8224,61 16/10	9,20
CANADA	TSE 300	6301,78 13/11	-0,44	7992,70 7/3	5678,27 10/10	18,80
CHILI	Ipsa	80,16 13/11	0,68	109,73 28/12	74,86 16/10	14,10
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8398,49 13/11	0,15	10673,09 19/3	7197,49 10/10	18,70
	Nasdaq composite	1361,34 13/11	0,87	2098,87 9/1	1108,48 10/10	39,50
	Nasdaq 100	1011,94 13/11	1,00	1710,22 9/1	795,25 8/10	41,10
	Wilshire 5000	8330,78 13/11	-0,03	10983,40 19/3	7273,39 10/10	
	Standards & Poors 500	882,53 13/11	-0,05	1176,96 7/1	768,63 10/10	18,10
MEXIQUE	IPC	5813,36 13/11	-0,88	7611,12 11/4	5500,75 5/8	12,10

FRANCFORT

13/11 : 132 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
IFCO SYSTEMS	0,17	54,55
MOBILCOM AG	4,49	29,77
CEOTRONICS AG	4,99	24,75
ABACHO	0,12	20,00
DAS WERK	0,18	20,00
I-D MEDIA AG	0,41	17,14
ACHTERBAHN AG	0,35	16,67
Plus mauvaises performances		
AMATECH	0,07	-56,25
NORRDEUTSCH.STEING	4,75	-25,78

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES
Jeudi 14 novembre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	32,69	32,88	-0,58	-19,93	49,00	26,75	1,05	12040
AFINE	39,50	39,00	1,28	7,04	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	31,67	31,71	-0,13	-41,24	58,50	22,75	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	10,58	10,60	-0,19	-35,64	21,19	7,09	0,10	3112
AIR LIQUIDE	127,20	128,10	-0,70	-9,08	160,00	111,60	3,20	12007
ALCATEL A	4,79	4,85	-1,24	-75,05	21,62	2,05	0,16	13000
ALCATEL O	3,86	3,75	2,93	-50,00	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	5,56	5,51	0,91	-52,39	15,24	3,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	6,60	6,65	-0,75	-86,99	66,40	2,53	0,20	3463
ARBEL#	2,40	2,40	n/d	-22,58	7,50	1,62	0,53	3588
AREVA CIP	152,90	150,00	1,93	-4,13	201,00	116,00	6,20	4524
ASF	25,84	25,98	-0,54	n/d	28,20	22,51	n/d	18415
ATOS ORIGIN	28,01	28,55	-1,89	-61,91	94,40	21,50	n/d	5173
AVENTIS	56,55	56,95	-0,70	-29,09	85,95	47,60	0,58	13046
AXA	12,26	12,60	-2,70	-47,76	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	90,00	91,00	-1,10	2,27	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.	130,00	130,00	n/d	7,34	147,00	121,00	7,58	12011
BEGHIN SAY	36,50	36,40	0,27	-10,53	45,90	35,20	1,70	4455
BIC	28,00	27,99	0,04	-27,00	44,66	27,21	0,36	12096
BNP PARIBAS	39,49	39,50	-0,03	-21,41	61,85	27,50	1,20	13110
BOLLORE	249,00	248,00	0,40	3,66	262,00	225,50	3,50	12585
BOLLORE INV.	n/d	44,00	n/d	-14,31	55,00	35,23	0,25	3929
BONGRAUN	n/d	40,86	n/d	-9,20	59,80	35,96	1,45	12010
BOUYGUES	26,10	26,40	-1,14	-29,07	38,95	20,40	0,36	12050
BULL#	0,46	0,45	2,22	-62,60	1,36	0,34	n/d	5260
BURELLE (LY)	60,25	61,00	-1,23	-21,39	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	15,17	14,77	2,71	-59,60	51,00	9,06	n/d	12074
CANAL +	4,20	4,27	-1,64	-17,31	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	24,03	24,09	-0,25	-70,36	90,70	12,85	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	22,90	24,93	-8,14	-23,66	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR	44,70	45,14	-0,97	-23,45	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	47,48	46,70	1,67	-24,03	67,30	42,50	1,58	12113
CASINO GUICHARD	64,65	64,60	0,08	-25,38	89,90	58,55	1,54	12558
CASTORAMA DUB.OPA	63,55	65,40	-2,83	n/d	67,00	61,95	n/d	18559
CEGID (LY)	39,90	39,50	1,01	-49,07	90,50	34,01	2,30	12470
CEREO	32,36	32,37	-0,03	-13,74	36,40	28,00	0,65	4456
CFR.RECYCLING	41,70	40,20	3,73	4,25	49,88	35,00	2,08	3905
CHARGEURS	n/d	24,00	n/d	-3,96	30,66	21,50	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	31,99	32,14	-0,47	-7,19	47,63	24,21	0,50	13040
CIC-ACTIONS A	123,00	121,60	1,15	-2,07	135,00	118,10	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	49,42	49,45	-0,06	2,95	53,50	46,02	1,40	12098
CLARINS...	37,50	38,45	-2,47	-40,85	72,50	26,11	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	25,70	26,00	-1,15	-37,31	56,40	17,32	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,64	35,25	1,11	-0,16	43,98	31,50	1,39	12022
COFACE SVN CA	n/d	48,90	n/d	-3,16	64,00	40,01	1,47	12099
COFLEXIP	88,00	88,00	n/d	-44,65	172,00	75,15	0,31	13064
COLAS	n/d	67,15	n/d	5,99	75,95	62,00	0,80	12163
CREDIT AGRICOLE	17,00	17,29	-1,68	-4,44	24,70	13,46	0,55	4057
CREDFON.FRANCE	16,20	16,20	n/d	11,41	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	35,16	35,75	-1,65	-6,24	48,80	27,65	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	n/d	6,52	n/d	-21,44	12,25	5,76	n/d	7896
DANONE	129,60	130,00	-0,31	-5,40	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	297,00	306,00	-2,94	-6,30	425,00	281,10	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	21,93	22,00	-0,32	-59,38	59,40	15,19	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,40	13,80	4,35	n/d	16,90	13,00	0,55	12423
DEVAULT(LY)#	65,15	65,15	n/d	-19,06	78,00	54,85	3,00	6100
DEVID-BOTTIN	n/d	78,80	n/d	-29,18	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	4,00	4,05	-1,23	-46,59	11,48	3,43	0,61	12133
DYNACON	n/d	24,00	n/d	-10,78	32,40	17,50	0,50	13035
EIFFAGE	74,00	73,50	0,68	8,18	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,50	22,64	-0,62	n/d	24,95	17,51	1,50	3571
ENLOR SVN SCA	4,70	4,45	5,62	-41,68	9,88	3,13	0,07	12127
ENTIALEX(CDE)	31,20	30,99	0,68	-23,07	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	15,99	15,37	4,03	-53,78	39,80	13,90	0,60	13175
ESSILOR INTL	40,92	41,15	-0,56	-20,53	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	81,70	80,50	1,49	-1,87	96,80	78,00	3,25	12066
EURLER ET HERMES	20,00	20,22	-1,09	-51,64	46,13	16,00	1,40	12130
EURAZEO	46,40	46,36	0,09	-23,80	60,80	38,03	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,46	0,46	n/d	-47,72	1,21	0,40	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,69	0,70	-1,43	-38,93	1,18	0,67	n/d	12537
FAURECIA	40,22	40,40	-0,45	-31,83	61,40	33,00	0,91	12114
F.F.P. (NV)	n/d	101,00	n/d	-4,07	132,50	82,00	2,20	6478
FIMALAC	27,50	27,50	n/d	-31,76	50,50	23,66	1,40	3794

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
FINAXA	n/d	53,95	n/d	-31,83	107,50	33,50	2,24	3313
FONC.LYON.#	27,30	27,30	n/d	2,24	32,60	25,00	1,00	3340
FRANCE TELECOM	11,90	12,00	-0,83	-73,49	48,16	6,75	1,00	13330
FROMAGERIES BEL.	n/d	105,20	n/d	5,25	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	116,00	113,60	2,11	-24,13	168,90	96,00	0,50	12124
GAMMONT #	n/d	42,00	n/d	-1,94	53,70	39,00	0,97	3489
GECINA	94,30	94,30	n/d	3,06	104,00	85,60	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	9,50	9,46	0,42	-33,84	17,85	8,50	n/d	4447
GEOPHYSIQUE	18,90	17,99	5,06	-46,38	50,05	13,35	1,22	12016
GPI INFORMATIQUE	4,31	4,44	-2,93	-64,23	13,34	2,14	0,15	6337
GRANDVISION CA#	17,95	18,20	-1,37	-17,70	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	71,15	71,20	-0,07	-4,11	86,00	66,80	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	69,05	66,20	4,31	-7,00	84,20	57,35	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE	78,70	78,70	n/d	-7,41	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS	4,15	4,22	-1,66	-48,95	11,00	2,80	0,17	12188
IMERYS	123,10	124,50	-1,12	-14,19	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,50	n/d	2,27	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	126,80	126,80	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMMES ENTER.	3,29	3,26	0,92	-74,59	15,98	1,06	n/d	5257
INGENICO	9,05	8,93	1,34	-55,93	25,90	5,13	0,15	12534
JC DECAUX	9,80	9,79	0,10	-21,91	15,40	9,06	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	17,00	17,00	n/d	3,03	23,63	15,27	0,92	12101
KLEPIERRE	116,80	116,90	-0,09	3,85	134,60	108,20	3,10	12196
LAGARE	78,90	78,70	0,25	-24,78	111,20	67,00	2,30	12053
LAGARDERE	41,48	42,02	-1,29	-11,74	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	n/d	54,30	n/d	8,16	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	130,20	132,40	-1,66	-9,58	180,00	118,00	0,90	12061
LEGRAND ADP	116,00	108,00	7,41	-6,45	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST.	20,00	20,25	-1,23	-9,09	25,39	18,01	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,21	2,21	n/d	-22,45	3,80	2,15	n/d	7508
LOCINDUS	30,55	30,31	0,79	-3,01	35,97	25,81	0,76	12135
L'OREAL	70,70	71,25	-0,77	-12,60	88,30	60,55	0,54	12032
LOUURE #	60,50	59,95	0,92	-3,66	83,40	50,00	1,30	3311
LUCIA	n/d	10,80	n/d	-16,92	14,13	9,10	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	41,36	41,25	0,27	-9,49	61,60	31,61	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM.	35,65	35,80	-0,42	-34,46	57,60	34,01	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	5,50	5,50	n/d	-38,13	9,85	4,77	0,22	6057
MAUREL ET PROM.	20,80	20,60	0,97	-34,19	24,99	15,10	0,91	5107
MATELEUROPO	1,92	1,91	0,52	-37,66	4,90	1,59	0,61	12038
MICHELIN	28,09	28,24	-0,53	-24,18	45,05	24,50	0,85	12126
MONTUPET SA	n/d	13,70	n/d	-31,35	16,40	9,12	0,17	3704
CONTIN.PENTRE	n/d	37,00	n/d	-17,22	46,90	31,00	0,70	3664
NATEXIS BO POP.	76,05	75,50	0,73	-21,51	97,50	70,00	2,50	12068
NEOPOST	30,33	30,65	-1,04	-7,30	44,50	24,09	n/d	12054
NEPANS	12,97	13,19	-1,67	-19,98	24,90	9,15	0,43	4446
NORBERT DENTRES.	n/d	21,00	n/d	-6,04	29,69	16,		

AUJOURD'HUI

SPORTS

Des conditions météorologiques extrêmes rencontrées entre mardi 12 et mercredi 13 novembre par la flotte de la Route du rhum ont causé une **HÉCATOMBE PARMIS LES BATEAUX**. Les multicoques d'Yvan

Bourgnon (*Rexona-Men*) et de Philippe Monnet (*Sopra-Group*) se sont retournés, **LOÏCK PEYRON** a vu les bras de liaison d'un flotteur de *Fujifilm* se fissurer et le monocoque de Jean-Pierre Dick (*Vibac*) a déma-

té. Jeudi matin, seulement **CINQ** des dix-huit multicoques engagés **N'AVAIENT PAS CONNU D'AVARIES** ni eu à effectuer d'escale technique. Au dernier pointage, Thomas Coville (*Sodebo*) pointait en tête de clas-

sement des multicoques, quatre milles devant Marc Guillemot (*Biscuit-La Trinitaine*). Chez les monocoques, **ELLEN MACARTHUR** (*Kingfisher*) devançait Mike Golding (*Ecover*) de trois milles.

La flotte de la Route du rhum est décimée par les abandons

Voile • La tempête traversée par la course mercredi a causé les chavirements des multicoques d'Yvan Bourgnon et de Philippe Monnet et le naufrage de celui de Loïck Peyron. La question de l'adaptation de ces prototypes à la course en solitaire est posée

UNE SPECTACULAIRE série d'accidents est survenue, mercredi 13 novembre, au sein de la flotte des multicoques de la Route du rhum, à la sortie du golfe de Gascogne : chavirement d'Yvan Bourgnon (*Rexona-Men*), puis de Philippe Monnet, hélicoptère et ramené à Vigo (Espagne) après qu'une voile de son *Sopra-Group* eut pris une violente bourrasque qui a retourné le trimaran, et naufrage de Loïck Peyron (*Fujifilm*), qui a vu son flotteur tribord se couper

A terre, les questions s'accumulent. Faut-il continuer à courir en solitaire sur multicoques ? La course en solitaire, rejetée par les Anglo-Saxons, n'est-elle pas tout simplement une hérésie, un péché d'orgueil franco-français ? Il convient d'éviter l'amalgame entre les chavirements dus à une météo exécrable, les avaries fréquentes sur ces bateaux-prototypes, les exigences de la course et le débat sur la chasse au poids qui aurait fait des trimarans de vulgaires jouets des vents et des flots.

« Les chavirages sont arrivés à des skippers très expérimentés, rappelle Vincent Lauriot-Prévoit, qui, avec son associé Marc Van Peteghem, a conçu plus de la moitié des multicoques de 60 pieds de la flotte du Rhum. Groupama, le trimaran de Franck Cammas, qui est fiabilisé, s'est retourné dans un moment de bagarre avec *Fujifilm*. Joyon et Bourgnon ont deux des plus anciens trimarans de la flotte, mais les conditions rencontrées étaient terribles. En tant qu'architecte, la seule réponse serait de "ballaster" [placer des réservoirs d'eau supplémentaires dans la coque centrale] pour que les bateaux restent collés à l'eau. »

Repartis mercredi de Belle-Ile (Morbihan) et de Camaret (Finistère), après avoir procédé à des réparations, Frédéric Le Peutrec (*Bayer CropScience*) et Jean LeCam (*Bonduelle*) sont retournés s'abriter de la tempête annoncée dans la nuit de mercredi à jeudi. Jean-Luc Nélias (*Belgacom*), en escale technique à Port-la-Forêt (Finistère),



Flotteur brisé et mât renversé : mercredi après-midi, Loïck Peyron (« *Fujifilm* »), en difficulté à 240 milles à l'ouest de Vigo (Espagne), lance un appel de détresse. Le marin demande assistance, précisant que son trimaran se disloque. Il est récupéré jeudi matin par un cargo russe.

« On est à une sorte de limite, mais c'est à chaque skipper de prendre ses responsabilités »

LAURENT BOURGNON

entre les deux bras de liaison puis son mât tomber. Côté monocoques, Jean-Pierre Dick (*Virbac*) dématait.

Francis Joyon (*Eure-et-Loir-Loréno*), Yvan Bourgnon et Loïck Peyron ont passé la nuit de mercredi à jeudi - la deuxième pour Joyon, qui a chaviré mardi - à bord de leurs bateaux endommagés. Loïck Peyron devait être secouru par un cargo jeudi matin. Francis Joyon attendait un remorqueur, tout comme Yvan Bourgnon.

n'en est pas reparti. « Ce qui arrive dans le golfe n'est pas très net, explique Jean-Yves Bernot, météorologiste, routeur et stratège pour plusieurs voiliers et navigateur expérimenté. Ce n'est pas la peine de tenter le diable, qui a l'air en forme ces temps-ci. Nous avons décidé du retour de Frédéric [Le Peutrec] à l'abri parce qu'il aurait fallu aller très vite pour passer à l'ouest du nouveau phénomène arrivant et qu'après son arrêt et les différents accidents, il n'était pas assez serein pour aller vite. »

Pour le météorologiste, la situation n'a rien de surprenant : « C'est un mois de novembre normal en Atlantique nord, avec le passage

d'un paquet de dépressions successives. Ce qui est dur, c'est que ça se produit juste au-dessus d'une flotte de bateaux de course qui doit sans cesse arbitrer entre le maintien de sa vitesse et l'envie de s'éloigner des phénomènes météo. » Mercredi soir, Jean-Yves Bernot prévoyait encore « deux jours de vent fort ».

« Après, ce sont les vacances, prédit-il, avec du vent nord de 25 nœuds, le tour de l'anticyclone et puis l'alizé. Le but, jusque-là, est de ne pas casser les bateaux. Ensuite, ils vont recommencer à se battre comme des chiffonniers et ça va aller très vite. La course pourrait même être gagnée en moins de douze jours [le record établi par Lau-

rent Bourgnon sur *Primagaz* en 1998 est de 12 jours 8 heures 41 minutes et 6 secondes]. »

« On est à une sorte de limite, mais c'est à chaque skipper de prendre ses responsabilités, estime Laurent Bourgnon, absent de cette édition. Ceux qui ont cassé sont déjà suffisamment sanctionnés de devoir abandonner et rentrer. Ils vont travailler avec les architectes et renforcer leurs bateaux, et ne se feront pas avoir la prochaine fois. C'est un sport de prototypes sur lesquels on travaille sur des coefficients de sécurité et dont la limite est la casse. »

Ceux qui n'ont connu ni fortune de mer ni arrêt au stand ont fait prudemment le gros dos. « On

savait depuis longtemps qu'une dépression tropicale allait arriver, explique Vincent Riou, qui dirige l'équipe de routeurs de Michel Desjoyeux (*Géant*). Or il est difficile d'en prévoir les conséquences et d'en connaître la trajectoire, car ces dépressions se développent très vite. Nous avons donc décidé de ne pas prendre de risques, car l'idée sur ces bateaux-là [les trimarans de 60 pieds] est de naviguer en bon marin plus que de régater. Le but est de ne pas passer dans le sud de ces dépressions, qui sont toujours très fortes dans leur partie sud-ouest. En revanche, elles génèrent beaucoup moins de vent dans leur nord. » Michel Desjoyeux est donc resté positionné au nord de la dépression et n'a subi « qu'une quarantaine » de nœuds, contre près du double pour Bourgnon, Monnet ou Peyron, positionnés plus au sud.

« Cette dépression était prévue, mais je ne me suis aperçu que mardi soir que ça allait être chaud, reprend Vincent Riou, et ça a été la même chose pour tout le monde. Les compétiteurs partis au sud n'avaient alors d'autre choix que de faire quasiment demi-tour pour rester au nord de la dépression, ce qui est extrêmement difficile à accepter en course quand on est leader. C'était plus facile pour nous, car Michel [Desjoyeux] se trouvait en retrait et il a juste eu à modifier un peu sa route. Il a même réussi à dormir un peu. »

Patricia Jolly

Sauvetage en mer : 230 stations en France et 4 500 bénévoles

LA SOCIÉTÉ nationale de sauvetage en mer (SNSM) est intervenue depuis le départ de la Route du rhum de Saint-Malo les 9 et 10 novembre. Son action la plus médiatisée a été la récupération du trimaran *Groupama* de Franck Cammas qui a chaviré lors de la première nuit de course et fut rapatrié à Roscoff (Finistère).

Répartis dans 230 stations en France, les bateaux de sauvetage de la SNSM apparaissent toujours sur demande des Centres régionaux d'opérations de secours et de sauvetage (Cross), représentants locaux de l'autorité du préfet maritime. Si le sauvetage des vies humaines est toujours gratuit, quels que soient le temps passé et les moyens déployés, la SNSM est habilitée à facturer au propriétaire du bateau qui souhaite un remorquage les frais correspondant au gasole dépensé pour l'intervention. Les tarifs, approuvés par le ministère des transports, varient entre 230 et 335 euros par heure d'intervention.

Association de type loi de 1901, la SNSM reçoit 42 % de son budget des collectivités territoriales et 58 % de sponsors, de dons et de legs, sommes destinées à la construction

de ses bateaux de secours.

Ses 4 500 sauveteurs bénévoles effectuent 52 % des sauvetages en France et 80 % d'entre eux ont lieu en dehors des heures ouvrables. La Marine nationale en effectue 11 % et les bateaux de passage 22 %. Mais les sauvetages comme celui de *Groupama* peuvent être extrêmement périlleux. « Il n'existe aucun point d'amarrage prévu pour le remorquage de ces bateaux qui valent des millions et qui sont des objets glissants, explique Alexis Beresnikoff, directeur de la communication à la SNSM. Notre plongeur a risqué sa vie à en trouver un car l'amarrage a cassé dix fois. »

Mieux vaut cependant faire appel à ses services pour éviter la mésaventure de Marc Guillemot (*La Trinitaine-Ethypharm*). Après avoir fait évacuer son trimaran lors du Challenge Mondial Assitance en mai 2001, il l'avait vu récupéré comme « prise de mer », pillé et détruit par l'équipage d'un navire marchand américain. En attente d'un jugement, il réclame aux pillards plus de 2 millions d'euros de dommages et intérêt.

P. Jo.

8 multicoques sur 18 ont déjà abandonné

Parmi les dix-huit multicoques :

● **Sont hors course** : Franck Cammas (*Groupama*), Francis Joyon (*Eure-et-Loir-Loréno*), Yvan Bourgnon (*Rexona-Men*) et Philippe Monnet (*Sopra-Group*), suite à un chavirage ; Lionel Lemonchois (*Gitana-X*), tête de mat brisé ; Loïck Peyron (*Fujifilm*), flotteurs et mat cassés, et Giovanni Soldini (*TIM*), fissures sur la coque. Bertrand de Broc (*Banque Cofevi*) a décidé d'abandonner définitivement la course en solitaire.

● **Ont pu réparer et sont repartis** : Jean Le Cam (*Bonduelle*) qui avait heurté *Groupama*, Fred Le Peutrec (*Bayer-CropSciences*), problème de pilote automatique, Jean-Luc Nélias (*Belgacom*), défaillance du rail de grand voile, Michel Desjoyeux (*Géant*), problème de lattes, et Marc Guillemot (*Biscuits La Trinitaine-Ethypharm*), déchirures voile d'avant et multiples avaries.

● **Ne se sont pas arrêtés** : Thomas Coville (*Sodebo*), Karine Fauconnier (*Sergio Tacchini*), Alain Gautier (*Foncia*), Stève Ravussin (*TechnoMarine-MatchTV*) et Lalou Roucayrol (*Banque populaire*).

Bernard Stamm consolide sa position en tête d'Around Alone

LE SUISSE Bernard Stamm s'est adjugé, mercredi 13 novembre, la deuxième étape (Torbay-Le Cap) d'Around Alone, la course autour du monde en solitaire avec escale sur son monocoque de 60 pieds *Open-Bobst-Group-Armor-Lux*. Il a parcouru les 6 880 milles ralliant le sud de l'Angleterre à l'Afrique du Sud en 29 jours 21 heures 59 minutes et 45 secondes. Il avait déjà remporté la première étape reliant New York à Torbay.

« Putain d'étape, a lâché l'ancien bûcheron. C'était coriace jusqu'à la ligne, puisque 300 mètres avant de la franchir, j'étais dans la pétrole (le calme) et tout d'un coup, le vent est rentré à bloc, comme quoi, ce n'est jamais fini. » Très éprouvé physiquement, Stamm s'est rapidement enquis du déroulement de la Route du rhum. La nouvelle de l'hécatom-

be qui a réduit la flotte l'a ébranlé. « Ça commence à faire beaucoup, a-t-il dit, je suis triste pour eux. L'essentiel, c'est qu'il n'y ait ni blessé, ni disparu en mer. Les premières dépressions d'hiver sont mauvaises, dures à négocier. »

La météo qui affecte les concurrents de la Route du rhum actuellement est semblable à celle qu'a connue la flotte d'Around Alone au large des Açores il y a trois semaines. « En multicoque, ou même avec un 50 pieds monocoque, je n'aurais pas tenté le diable, s'est souvenu Stamm, car la dépression était rude. A la fois, avec *Bobst-Group-Armor-Lux* qui est de plus en plus fiable et que je commence à très bien connaître, c'est probablement là que j'ai marqué le premier point de l'étape en ne cassant pas et en me positionnant bien pour continuer la course

et passer du Pot au Noir. L'autre moment crucial a été la négociation de l'anticyclone de Sainte-Hélène qui s'évertuait à s'intercaler entre moi et le Cap. Je n'ai jamais eu de certitude, seulement la satisfaction de naviguer sur un bateau au top qui n'a connu aucune avarie pénalisante, majeure ou structurelle. Tous les soucis rencontrés, j'ai pu les gérer tout seul en mer. »

Les poursuivants de Bernard Stamm, le Français Thierry Dubois (*Solidaires*) et la Britannique Emma Richards (*Pindar*) sont respectivement arrivés au Cap mercredi soir et jeudi 14 novembre au petit matin. Les concurrents repartiront le 14 décembre vers Tauranga (Nouvelle-Zélande) pour la troisième de cinq étapes. La course devrait s'achever à Newport (USA) aux environs du 20 avril 2003.

DU 2 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2002

PARTNER Pack FM 1,9d
à partir de **9 950 € HT***

Profitez-en à plein volume

www.peugeot.fr

- Radio cassette RB1
- Airbag conducteur
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants et à commande électrique côté passager
- Lève-vitres à commande électrique
- Verrouillage centralisé des portes

* Offre non cumulable, valable pour tout véhicule Partner de la série spéciale Pack FM (2500 exemplaires) immatriculé au nom d'une société commerciale, du 2 septembre au 31 décembre 2002 dans le Réseau Peugeot participant. Prix conseillé pour l'achat d'un Partner Pack FM 170C 1.9d hors options, au lieu de 11 900 € HT au tarif 02D du 1^{er} août 2002.

Partner PEUGEOT

L'élimination de Lens en Ligue des champions assombrit encore le bilan européen des clubs français

Football • Pour la première fois depuis la réforme de l'épreuve, en 1999, aucune formation française ne participera à sa deuxième phase. L'Espagne et l'Italie comptent quatre qualifiés

DANS la hiérarchie du football européen, les clubs français ne cessent, année après année, de régresser. Cette chute s'est même accélérée depuis l'instauration, il y a quatre ans, de la formule à deux phases de poules de la Ligue des champions.

Après les éliminations, mardi 12 novembre, de l'AJ Auxerre et de l'Olympique lyonnais, les joueurs du Racing Club de Lens ont été à leur tour incapables d'obtenir leur billet pour la deuxième phase de la Ligue des champions, tenus en échec, mercredi 13 novembre, par un Bayern Munich limité (3-3), alors que deux éléments étaient indispensables à la qualification lyonnaise : une victoire sur la pelouse munichoise et un mauvais résultat de La Corogne à Milan. Brouillons, nerveux, les joueurs de Joël Müller n'ont jamais donné l'impression de maîtriser leur sujet. Menés 2-1 à l'issue d'une première période affligeante, les Sang et Or ont été un peu moins ridicules en deuxième période.

Dans le Top 16 du football européen, les clubs français n'ont donc désormais plus leur place. En dépit de l'exode de leurs meilleurs joueurs à l'étranger depuis quelques années, les clubs français engagés en Ligue des champions maintenaient tant bien que mal une présence, si limitée soit-elle, avant de sombrer à l'approche des quarts de finale. En 1999, les deux clubs engagés (l'OM et les Girondins de Bordeaux) avaient passé le cap du premier tour. L'année suivante, ils étaient deux sur trois (Lyon et le PSG), puis un sur trois (FC Nantes) la saison passée. Le fiasco enregistré en ce mois de novembre 2002 ne fait que confir-

mer la faiblesse d'ensemble d'un football de club dont le terrain de jeu sur la scène continentale se limite désormais à la Coupe de l'UEFA.

Si les trois clubs français engagés dans la Ligue des champions 2002-2003 n'ont pas été ridicules, obtenant quelques résultats remarquables (succès lyonnais à Milan face à l'Inter et auxerrois à Londres devant Arsenal, victoires lyonnaises à domicile face au Milan AC et au Deportivo La Corogne), le manque de constance et de rigueur dont ils ont fait preuve tout au long de ce premier tour leur ont été logiquement fatals.

MANQUE À GAGNER

Cette disparition a évidemment des répercussions économiques, car, pour un club engagé en Ligue des champions, une élimination en première phase entraîne un manque à gagner de 10 millions d'euros environ. La Coupe de l'UEFA, à la fois moins prestigieuse et moins lucrative, ne peut combler les ambitions de Jean-Michel Aulas, président de l'OL, club doté d'un budget important (101 millions d'euros) et appartenant au G14, lobby regroupant dix-huit des clubs les plus riches d'Europe. Un G14 qui n'aura perdu que trois de ses quinze membres engagés dans ce premier tour de Ligue des champions (Bayern Munich, Liverpool, Olympique lyonnais).

Il y a un an, le président lyonnais avait lancé sous forme de boutade une phrase qui prend aujourd'hui tout son sens : « On se souvient plus du vainqueur de la Coupe de l'UEFA que d'un quart de finaliste de la Ligue des champions. » Le président de l'OL se voit aujourd'hui offrir l'occa-

sion de réaliser son rêve : « gagner une Coupe d'Europe ». Pas la grande mais la petite, celle de l'UEFA.

Auxerre, Bordeaux, Lens, Lyon et sans doute le PSG, qui devait disputer jeudi 14 novembre le match retour de son deuxième tour contre le National Bucarest, après avoir remporté (0-2) le match aller en Roumanie, se retrouvent donc en 16^e de finale de la Coupe de l'UEFA. Un constat qui ne fait pas le bonheur des grands argentiers que sont TF1 et Canal+. Car si les audiences de la Ligue des champions ont connu ces dernières années une baisse significative (moins importante sur Canal+ que sur TF1), les rencontres de Coupe de l'UEFA intéressent encore moins les téléspectateurs français.

La grande soirée de Ligue des champions programmée le mercredi par TF1 risque maintenant de souffrir sévèrement de cette absence totale de clubs français dans les mois qui viennent. Et l'embouteillage du jeudi (journée consacrée aux retransmissions de la Coupe de l'UEFA) pourrait poser un problème de taille aux responsables des programmes qui vont avoir un mal fou à « caser » cinq retransmissions en une journée.

Depuis 1956, date de la création de la Coupe d'Europe des clubs champions, le football français n'a remporté que deux trophées : la Ligue des champions avec l'OM en 1993, et la défunte Coupe des vainqueurs de coupe trois ans plus tard, avec le PSG. Ce bilan est d'autant plus douloureux que les effets pervers de l'arrêt Bosman et les nouvelles réalités économiques du football moderne ne font que creuser un peu

plus le fossé existant entre des clubs français désormais systématiquement vidés de leurs meilleurs éléments et des formations anglaises, espagnoles, italiennes ou allemandes qui payent mieux et gagnent plus, sportivement et économiquement. L'Espagne a qualifié ses quatre clubs engagés pour la deuxième phase de Ligue des champions, l'Italie également. L'Angleterre (3 qualifiés) et l'Allemagne (2) sont toujours là. La France, elle, n'y est plus.

Alain Constant

BAYERN MUNICH-LENS 3-3

Ligue des champions - 1^{re} phase
Groupe D, 6^e journée
Au Stade olympique de Munich (All) ; Temps frais ; bon terrain ; 22 000 spectateurs ; Arbitre : M. Allaerts (Bel)

BUTS

BAYERN MUNICH : Kovac (6^e), Salihamidzic (19^e), Feulner (87^e).
LENS : Fink (20^e, csc), Bakari (54^e), Blanchard (90^e).

AVERTISSEMENTS

BAYERN MUNICH: Elber (70^e), Kovac (78^e).
LENS : Rool (19^e).

LES ÉQUIPES

BAYERN MUNICH (entraîneur : Hitzfeld) : Wessels • Salihamidzic, Linke, Robert Kovac, Lizarazu • Fink, Niko Kovac, Scholl (Schweinsteiger, 76^e) • Feulner, Pizarro (Elber, 46^e), Zickler.
LENS (entraîneur : Müller) : Warmuz • Coulibaly, Bak, R. Song, Rool (Keita, 69^e) • Blanchard, Sibierski, Coridon (Diagne-Faye, 29^e) • Moreira, Bakari (Thomert, 76^e), Utaka.

Valentino Rossi, du guidon au volant

Automobilisme • Le pilote moto italien dispute le rallye de Grande-Bretagne avec Peugeot

LA 206 WRC qu'il doit piloter au rallye de Grande-Bretagne porte le numéro 46 : le même dont sont frappées les montures avec lesquelles, depuis plusieurs années, il domine sans partage le monde des deux-roues. N'est pas quadruple champion du monde de moto qui veut et Valentino Rossi, grand jeune homme filiforme, roufflaquettes ébouriffées et créole pendue à l'oreille, aime trop les symboles pour se passer de ce privilège. Succèsivement champion, depuis 1999, en 125, 250 et 500 cc, avant d'emporter la mise cette année – avec onze victoires sur seize courses – en MotoGP, la nouvelle catégorie reine du motocyclisme, l'Italien ne fait rien comme les autres.

Alors qu'il aurait pu se contenter d'un palmarès avec lequel seul Michael Schumacher peut aujourd'hui rivaliser, ce pilote de 23 ans est un insatiable curieux. Du jeudi 14 au dimanche 17 novembre, il sera, au Pays de Galles, l'attraction du rallye de Grande-Bretagne, dernière épreuve d'un championnat du monde déjà acquis à Marcus Gronhölml et à l'écurie Peugeot.

« A l'origine, ma passion pour l'automobile vient, tout comme la moto, de mon père, explique Valentino Rossi. Quand Graziano [son père] a arrêté les courses de moto, il a couru environ neuf ans en rallye. Lorsque j'étais enfant, je l'ai souvent suivi dans ses déplacements, parfois en voiture, à ses côtés. » Un père singulier, fidèle des paddocks que fréquente son fils, mais qui refuse toujours le confort des motor-homes et continue à ne vouloir dormir que sur la banquette arrière de son break. Comme à la grande époque du « Continental Circus ».

Issu de cette génération nomade, Valentino Rossi en a gardé un certain goût de la liberté, voire de la fantaisie qui fait tant défaut à l'univers de la formule 1. Il ne fait d'ailleurs pas de mystère du peu d'intérêt qu'il porte à la F1 en général et à Michael Schumacher en par-

ticulier, qu'il juge trop « prepotente », ainsi qu'on qualifie en Italie ces enfants trop sûrs d'eux qui tyrannisent leurs parents. Même s'il peut lui-même parfois jouer à l'occasion les enfants gâtés : « Le rallye, c'est pour moi comme un nouveau jeu, la voiture, un nouveau jouet. »

ÉTERNEL ADOLESCENT

Cette attitude détachée des conventions fait tout le charme de cet éternel adolescent un peu provocateur qui semble s'amuser, sans jamais abuser, de sa notoriété. La moindre de ses apparitions publiques en Italie, pays qu'il a quitté pour s'installer de manière plus anonyme à Londres, suscite un attroupement immédiat. Jeunes et vieux venus des villages voisins étaient nombreux, fin octobre à Colle di Neva, sur les hauteurs de San Remo, pour assister aux débuts au volant de l'enfant prodige du guidon.

« J'ai déjà piloté une Peugeot et une Subaru lors de spectacles motorisés, mais les conditions y sont très médiocres. Ça relève de l'autocross : ce n'est pas vous qui pilotez la voiture, c'est plutôt elle qui vous mène », sourit-il. Son premier contact avec la Peugeot avait été difficile : « C'est une voiture très difficile à dompter. Je n'ai jamais pu l'exploiter au maximum de ses possibilités. »

Aujourd'hui, les sensations qu'il éprouve à son volant sont, dit-il, bien meilleures, même si l'objectif du rallye de Grande-Bretagne reste modeste : « atteindre l'arrivée ». « J'appréhende surtout de devoir me servir des notes de Carlo Cassina, mon copilote, explique Valentino Rossi. Pour l'heure, nous utilisons un système simplifié. Quoi qu'il en soit, c'est toujours sympa d'avoir quelqu'un à ses côtés. » Sachant que le quelqu'un en question fut, déjà, le copilote de son père.

Jean-Jacques Larrochelle

Après Bâle, le Lokomotiv Moscou crée la surprise

APRÈS BÂLE, qui s'est qualifié, mardi 12 novembre, pour la deuxième phase de la Ligue des champions, au détriment de Liverpool (Le Monde du 14 novembre), le Lokomotiv Moscou a créé une nouvelle surprise en poursuivant son aventure européenne grâce à un succès devant le FC Bruges (2-0), mercredi 13 novembre.

Les Anglais de Newcastle United ont également surpris en décrochant leur qualification après un succès en extremis (2-3) sur la pelouse du Feyenoord Rotterdam. C'est

Craig Bellamy qui a libéré les supporters anglais en inscrivant son deuxième but de la soirée à la dernière minute.

L'entraîneur de Newcastle, Bobby Robson, était pour le moins soulagé à l'issue de la rencontre. « Quel scénario !, a-t-il lancé. Il fallait y croire jusqu'au bout. Je le sentais. Mon bonheur est total d'autant qu'en début de soirée Newcastle n'était pas vraiment en position de force. »

Les Magpies terminent ainsi deuxième du groupe E derrière la Juventus Turin, déjà qualifiée, qui

est allée battre le Dynamo Kiev (1-2), une victoire qui a facilité la besogne des Anglais.

Dans le groupe F, le Maccabi Haïfa a conservé sa troisième place en allant faire match nul (3-3) au Pirée face à l'Olympiakos, et jouera la Coupe de l'UEFA. Manchester United, qui a dominé le Bayer Leverkusen 2-0, termine premier de la poule devant les Allemands. Ce résultat permettra aux Anglais d'être têtes de série pour le tirage au sort de la deuxième phase.

Si le RC Lens n'a pas réussi à se

RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

1^{re} phase, 6^e et dernière journée

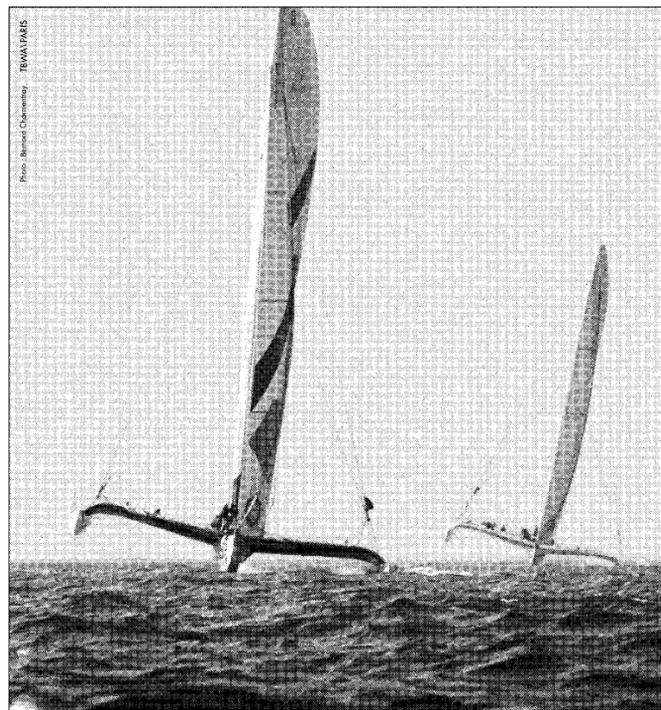
GROUPE E :
Feyenoord (Pbs)-Newcastle (Ang) 2-3
Dynamo Kiev (Ukr)-Juventus (Ita) 1-2
Classement : 1. Juventus, 13 pts (qualifié) ; 2. Newcastle, 9 (qualifié) ; 3. Dynamo Kiev, 7 (coupe de l'UEFA) ; 4. Feyenoord, 5 (éliminé).
Déjà joués : Feyenoord-Juventus, 1-1 ; Dynamo Kiev-Newcastle, 2-0 ; Newcastle-Feyenoord, 0-1 ; Juventus-Dynamo Kiev, 5-0 ; Juventus-Newcastle, 2-0 ; Feyenoord-Dynamo Kiev, 0-0 ; Newcastle-Juventus, 1-0 ; Dynamo Kiev-Feyenoord, 2-0 ; Juventus-Feyenoord, 2-0 ; Newcastle-Dynamo Kiev, 2-1.

GROUPE F :
Manchester United (Ang)-Leverkusen (All) 2-0
Ol. Le Pirée (Gre)-Maccabi Haïfa (Isr) 3-3
Classement : 1. Manchester, 15 pts (qualifié) ; 2. Leverkusen, 9 (qualifié) ; 3. Maccabi Haïfa, 7 (coupe de l'UEFA) ; 4. Olympiakos, 4 (éliminé).
Déjà joués : Manchester-Maccabi Haïfa, 5-2 ; Olympiakos-Leverkusen, 6-2 ; Leverkusen-Manchester, 1-2 ; Maccabi Haïfa-Olympiakos, 3-0 ; Maccabi Haïfa-Leverkusen, 0-2 ; Manchester-Olympiakos, 4-0 ; Leverkusen-Maccabi Haïfa, 2-1 ; Olympiakos-Manchester, 2-3 ; Maccabi Haïfa-Manchester, 3-0 ; Leverkusen-Olympiakos, 2-0.

GROUPE G :
Bayern Munich (All)-RC Lens (Fra) 3-3
Milan AC (Ita)-La Corogne (Esp) 1-2
Classement : 1. Milan AC, 12 pts (qualifié) ; 2. La Corogne, 12 (qualifié) ; 3. Lens, 8 (coupe de l'UEFA) ; 4. Bayern Munich, 2 (éliminé).
Déjà joués : Bayern Munich-La Corogne, 2-3 ;

Milan AC-Lens, 2-1 ; Lens-Bayern Munich, 1-1 ; La Corogne-Milan AC, 0-4 ; La Corogne-Lens, 3-1 ; Bayern Munich-Milan AC, 1-2 ; Lens-La Corogne, 3-1 ; Milan AC-Bayern Munich, 2-1 ; Lens-Milan AC, 2-1 ; La Corogne-Bayern Munich, 2-1.

GROUPE H :
Lokomotiv Moscou (Rus)-FC Bruges (Bel) 2-0
FC Barcelone (Esp)-Galatasaray (Tur) 3-1
Classement : 1. FC Barcelone, 18 pts (qualifié) ; 2. Lokomotiv Moscou, 7 (qualifié) ; 3. FC Bruges, 5 (coupe de l'UEFA) ; 4. Galatasaray, 4 (éliminé).
Déjà joués : Lokomotiv Moscou-Galatasaray, 0-2 ; FC Barcelone-FC Bruges, 3-2 ; FC Bruges-Lokomotiv Moscou, 0-2 ; Galatasaray-FC Barcelone, 0-2 ; Galatasaray-FC Bruges, 0-0 ; Lokomotiv Moscou-FC Barcelone, 1-3 ; FC Bruges-Galatasaray, 3-1 ; FC Barcelone-Lokomotiv Moscou, 1-0 ; Galatasaray-Lokomotiv Moscou, 1-2 ; FC Bruges-FC Barcelone, 0-1.



Vivez la Route du Rhum 2002 en direct

France Télécom, solutions de communication dans le sport.

appelez le **N° 3-2-2-3** depuis votre téléphone fixe ou depuis votre mobile Orange (0,34€ la minute + coût d'appel).

connectez-vous sur le site www.routedurhum.org

Résidence-services pour seniors actifs

Une formule qui s'apparente à l'hôtel pour des retraités qui veulent s'affranchir des contraintes et préserver leur indépendance. Pratique, mais cher

IL FAUT PARFOIS décider dans l'urgence. « Ma femme est décédée le 31 décembre et, le 5 janvier, j'emménageais à la résidence-services des Hespérides, après avoir renoncé à l'appartement de 110 m² que nous venions d'acheter. Il y a une restauration sur place ; pour moi qui suis un piètre cuisinier, c'était la meilleure solution », explique ce médecin retraité qui habite depuis neuf ans aux Hespérides Daumesnil, à Paris. Sa voisine, dont le logement a été dévasté par un incendie il y a trois ans, a fait le même choix : « Après une telle épreuve, je n'avais pas le courage de tout reprendre à zéro. »

D'autres au contraire ont planifié longtemps à l'avance : Adèle a opté pour la collectivité, parce qu'elle redoutait « d'avoir un malaise la nuit et de ne pas pouvoir appeler à l'aide ». Après avoir visité plusieurs résidences, elle a choisi les Jardins d'Arcadie, à Paris, en raison de la présence d'une infirmière diplômée 24 heures sur 24. Elle prend sur place quatre ou cinq repas par semaine à midi, mais participe peu aux activités : bridge, Scrabble, conférences, cinéma.

Entre le côté convivial destiné à attirer les jeunes retraités et les services à rendre aux plus âgés, ces résidences devront trouver un compromis acceptable

« Je ne veux pas vivre confinée avec des personnes âgées », avoue cette retraitée de 90 ans, qui n'hésite pas à emprunter l'autobus pour se rendre aux 3 J des Galeries Lafayette. Elle craint par-dessus tout de perdre sa mobilité et d'être « bouclée pour le restant de [ses] jours » dans une maison de retraite médicalisée. Elle a donc abandonné son grand appartement pour un deux-pièces de 47 m², acheté 20 % au-dessous du prix du marché. « L'inconvénient, c'est qu'il faut verser des charges élevées pour les services », conclut-elle.

Créés il y a une quinzaine d'années, les Jardins d'Arcadie et les Hespérides fonctionnent sur le même principe. On peut y acheter ou louer un appartement. Outre les charges de copropriété ou loca-

tives habituelles (ascenseur, entretien des parties communes, syndic), les résidents versent des charges de fonctionnement pour des services supplémentaires : accueil, restauration, animation, sécurité (grilles, caméras de surveillance et gardien de nuit rendent l'accès quasiment impossible aux personnes extérieures).

Pour un deux-pièces, ces charges, de l'ordre de 399 à 550 € par mois aux Hespérides, et de 780 € aux Jardins d'Arcadie du fait de la présence continue d'une infirmière, sont dues par les résidents, qu'ils utilisent ou non les services, et par les propriétaires, y compris lorsque le logement est vacant, en attente d'un acquéreur ou d'un locataire.

Par exemple, tous les résidents, qu'ils fréquentent ou non la salle à manger, participent aux charges salariales du personnel du service de restauration. Lorsqu'ils prennent leurs repas sur place, ils paient, en plus, de 5 à 8 € par menu. De même, si un résident souhaite recourir au personnel pour le ménage ou un dépannage, il devra le rémunérer directement.

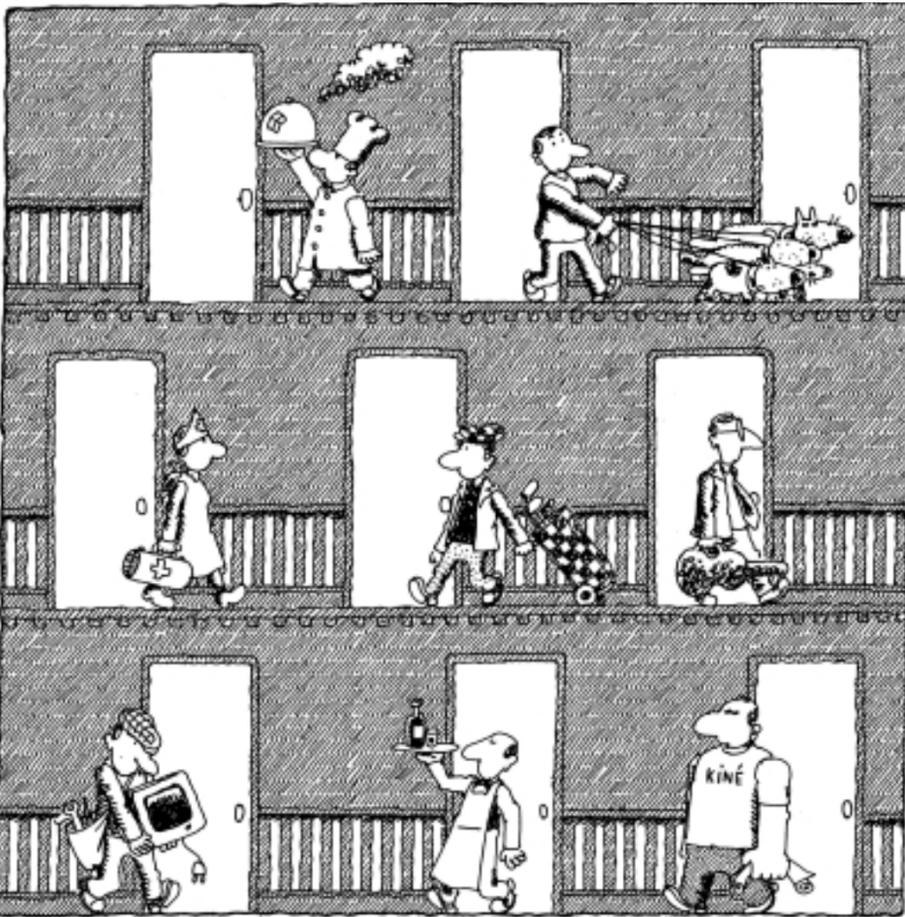
Chaque résidence du même réseau est autonome. Les copropriétaires peuvent décider en assemblée générale de réduire tel ou tel poste, par exemple, fermer la restauration le week-end.

La conception des équipements est fonctionnelle : salles de bains aménagées avec des barres d'appui et dispositifs antidérapants, cordons d'appel reliés à l'accueil en cas de chute ou de malaise, passe-plats pour les repas. Les résidences se distinguent par la médicalisation, volontairement absente aux Hespérides - bien que la directrice des services soit souvent une infirmière demeurant sur place - et au contraire officiellement présente aux Jardins d'Arcadie.

Le standing varie de l'une à l'autre, généralement supérieur aux Hespérides, où les espaces communs (salons, salle à manger) sont parfois du niveau d'un hôtel trois étoiles. En revanche, les appartements sont, de l'avis des résidents, « corrects sans plus et pas toujours spacieux ».

La plupart s'y sentent à l'aise. Ils se sont fait « de vrais amis », comme Colette, 75 ans. Mère de famille nombreuse, elle a choisi les Hespérides parce qu'elle ne voulait plus faire la cuisine tous les jours. Plusieurs résidents évoquent « la convivialité et l'entraide ». Mais « il y a des personnes que l'on ne voit jamais, qui ne sortent plus du tout, restent vissées devant leur télévision, refusent tout effort », regrette Adèle.

Conçues pour des retraités actifs, les résidences-services voient leur public évoluer. « Les nouveaux arrivants, qui ont 85 ans



et plus font augmenter la moyenne d'âge. Le refus de la médicalisation est ambigu », admettent plusieurs habitants des Hespérides, « déprimés par le spectacle du vieillissement des autres »...

Des résidences ont adapté leurs services en conséquence. Aux Jardins d'Arcadie d'Aix-en-Provence, la brochure annonce la visite d'un kinésithérapeute tous les matins, le ramassage à domicile par un pressing deux fois par semaine des vêtements à nettoyer et la livraison des médicaments chaque soir par une pharmacie.

Néanmoins, les résidents sont conscients qu'en cas de forte dépendance (invalidité, maladie d'Alzheimer), il ne leur sera pas possible de rester.

Entre le côté convivial destiné à attirer les jeunes retraités et les services à rendre aux plus âgés, ces résidences devront trouver un compromis acceptable. Dernièrement, les Villas Vermeil, implantées dans le sud de la France, à Albi, Agen, Biscarosse et bientôt à Trèbes (Aude), connaissent les mêmes problèmes.

S'inspirant du modèle américain des villages du troisième âge, le groupe Omnium Finances édifie

des pavillons de 40 à 60 m², en location uniquement. Construits de plain-pied, ils donnent sur des jardins non clôturés, et disposent d'un aménagement intérieur adapté : dressing, cabine de douche avec revêtement antidérapant.

Les résidents doivent obligatoirement adhérer au club Aurore, qui met à leur disposition des équipements (piscine, salle de gymnastique, salons), des services (gardiennage, sécurité, téléalarme, navette pour aller en ville) et propose des activités variées : gymnastique douce, sophrologie, loto, belote, atelier mémoire, informatique, dessin, couture ou chorale. Le repas de midi peut être pris sur place, moyennant 7 €. Le loyer, incluant l'adhésion au club, est de 689 € pour un studio, 809 € pour un deux-pièces et 886 € pour un trois-pièces.

Ces ensembles fonctionnent comme des villages de vacances permanents. Encore faut-il que ce style de vie convienne à chacun. Rares sont ceux qui, comme Antoinette, 78 ans, résidente aux Villas Vermeil d'Albi, participent à tout, quitte à papoter aux thé dansants parce que sa santé ne lui permet

pas de valser. Seuls les jeunes retraités sont en mesure de profiter pleinement des équipements, comme cet ancien professeur de gymnastique et sa compagne qui, l'été dernier, ont eu la piscine pour eux seuls. Les activités ne font pas le plein. « La moyenne d'âge est de 75 ans, alors qu'on visait plutôt les 60-65 ans », explique Thierry Dezon, chargé de la promotion. Des services qui n'étaient pas prévus au départ, comme la livraison de médicaments, ont été mis en place.

Les promoteurs, qui avaient misé sur les facilités offertes par la loi Besson pour attirer les investisseurs, éprouvent des difficultés à remplir les villages, à cause du plafond de ressources imposé aux locataires : 18 294 € maximum par an. A Albi, ils ont ouvert la location de 35 pavillons (sur 96) à de jeunes célibataires. Pour l'instant, ces derniers n'ont pas droit au club, qui, en tout état de cause, excède leur pouvoir d'achat.

Pourtant les retraités aimeraient bien qu'ils participent à certaines activités : un bon moyen de mélanger les générations...

Michaëla Bobasch

Vieillir confortablement à domicile

PRENDRE enfin le temps de s'occuper de sa maison et de son jardin, recevoir ses petits-enfants, conserver ses habitudes et les lieux de ses souvenirs : autant de bonnes raisons de rester chez soi. A condition de procéder à quelques aménagements, car une simple cheville foulée peut empêcher une personne isolée de gravir les escaliers pour rejoindre chambre et salle de bains.

Lorsque la mobilité ou l'acuité visuelle diminuent, l'appartement, si familier soit-il, peut se révéler dangereux : une baignoire glissante ou un simple tapis sont fréquemment sources de chutes. Il faut donc préférer la douche à la baignoire, la faire équiper de barres d'appui et d'un revêtement antidérapant, y placer un tabouret de plastique ou un siège de jardin sans accoudoirs, ou, si l'on tient à prendre des bains, installer une planche de bain qui évite d'enjamber le bord (54 €), ou un siège pivotant (152 €).

Si l'on vit dans la hantise d'un malaise, on se rassurera avec une téléalarme. Un boîtier porté en médaillon ou au poignet, comme une montre, permet en cas de problème d'entrer en communication avec une centrale de surveillance. Si on l'a activé par mégarde, il n'y a pas lieu de s'inquiéter : la personne de permanence appellera avant d'alerter les secours. Le coût de ce service, que l'on peut obtenir par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale (CCAS), varie selon les ressources de la personne : de 16 € si elle n'est pas imposable à 21 € par mois.

On peut enfin recourir à du personnel. Il existe deux grandes catégories d'aides non médicales : l'aide ménagère (ou aide à domicile) et l'auxiliaire de vie. Devenir employeur - même avec le chèque emploi-service - peut se révéler extrêmement complexe pour une personne âgée, qui préférera s'adresser à une association.

TROUVER LA PERSONNE IDÉALE

Celle-ci peut agir comme prestataire de services (elle emploie du personnel et l'envoie au domicile des adhérents) ou comme mandataire : elle présente du personnel à un employeur, se charge des formalités administratives (rédaction du contrat, des bulletins de salaires, déclarations à l'Urssaf) et assure le remplacement lors des congés ; elle perçoit en contrepartie de ces services une rémunération proportionnelle au nombre d'heures ou forfaitaire, qui peut aller de 16 € par mois (pour une dizaine d'heures) à 95 €.

Désireuse de continuer à sortir et à faire de l'exercice, malgré plusieurs opérations, Fanny, 85 ans, va en ville cinq après-midi par semaine, avec Sophie, son auxiliaire de vie, recrutée par l'intermédiaire d'une association mandataire. « Au retour de promenade, nous faisons quelques courses chez les commerçants du quartier. Nous nous entendons très bien et discutons de tout. Sophie, divorcée, a subi des revers de fortune ; elle est très cultivée et a beaucoup voyagé », apprécie Fanny.

L'association (rémunérée 44 € par mois) s'est avérée fort utile pour trouver la personne idéale.

Fanny se souvient de plusieurs essais décevants, « notamment d'une jeune fille peu dégourdie, incapable de repérer à la gare le train que je devais prendre pour me rendre chez ma nièce dans le Midi ».

La principale difficulté consiste, pour les associations, à trouver des personnes qualifiées pour ces tâches encore très mal rémunérées. Faute de personnel suffisant, les horaires d'intervention ne correspondent pas toujours à la demande. « On s'efforce de répondre aux besoins les plus urgents. C'est pourquoi l'aide ménagère ne viendra pas forcément de 9 h 30 à 10 h 30 comme souhaité, mais de 16 heures à 17 heures », précise Marie-Claire Huntzinger, directrice de l'Association de soins à domicile du 10^e arrondissement à Paris.

Quant aux employeurs, ils n'ont pas toujours les moyens de supporter les frais. En effet, seul le recours à une association prestataire permet aux personnes disposant de revenus peu élevés d'obtenir un financement de leur caisse de retraite. Dans les autres cas, il faut ajouter à la rémunération proprement dite les cotisations patronales (40,60 % du salaire brut). Ainsi, une auxiliaire de vie employée 38 heures par mois et rémunérée 272 € (salaire brut) reviendra au total à 380 €, ou à 298 € si l'employeur est âgé de 70 ans et bénéficie d'une exonération (plafonnée à 137,62 €) de la part patronale des cotisations de Sécurité sociale.

M. Bo.

Pour en savoir plus

● **Financement.** Si l'on a recours à une association prestataire, on peut solliciter sa caisse de retraite pour financer son aide ménagère. Chaque caisse a son propre barème, qui prend en compte le niveau de revenu de l'adhérent(e). Ainsi, pour un coût horaire de 13,66 €, la participation de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) s'élève à 2,53 € pour des ressources mensuelles

supérieures à 1 377 € pour une personne seule et à 2 064 € pour un couple. L'aide peut aller jusqu'à 12,14 € pour les revenus les plus bas (727 € mensuels). Si l'on s'adresse à une association mandataire ou si l'on recrute soi-même une aide ménagère, on peut solliciter sa mutuelle.

● **Avantages fiscaux.** A partir de 70 ans on bénéficie d'une exonération de la part patronale des cotisations de Sécurité sociale, limitée à un plafond de rémunération égale à 65 fois la valeur du smic horaire par mois ; le montant d'exonération maximal est de 137,62 €. Les particuliers employeurs bénéficient en outre d'une réduction de l'impôt sur le revenu, égale à 50 % du montant des dépenses, dans la limite de 6 900 € par an, soit une réduction maximale de 3 450 €. En 2003, elle sera de 5 000 €.

● **Chèque emploi service.** Pour une durée de travail inférieure à huit heures par semaine, on peut utiliser le chèque emploi service pour rémunérer une aide ménagère ou un auxiliaire de vie.

● **Habitat.** Avant d'entreprendre des travaux, contacter le Pacte (Protection, amélioration, conservation, transformation de l'habitat) à Paris, ou les PACT-ARIM (Association de restauration immobilière) en région. Ces organismes élaborent un projet de travaux, et se chargent de l'assistance technique. Après avoir sélectionné des entreprises et examiné les devis, le Pacte recense les aides possibles, et sollicite les organismes susceptibles de les accorder : caisses de retraite, département, région, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH). Il peut obtenir des aides pour les parties communes d'un immeuble, lorsque le demandeur est copropriétaire. Pacte, tél. : 01-42-66-35-98. Fédération nationale des PACT-ARIM, tél. : 01-42-81-97-70.

● **Équipement.** Les ergothérapeutes proposent des solutions techniques : fixer les tapis avec un ruban adhésif double face, équiper un fauteuil trop bas de cônes surélévateurs, utiliser des ustensiles à long manche si l'on a du mal à se baisser. L'Espace conseil pour l'autonomie en milieu ordinaire de vie (Escavie), 14 ter-16, rue de Tanger, 75019 Paris ; tél. : 01-40-05-67-51 ; www.cramif.fr

● **Adresses.** Le centre communal d'action sociale (CCAS) renseigne sur les services offerts par la ville. Site : www.agevillage.com. Fédération nationale des particuliers employeurs (Fepem), tél. : 01-42-81-38-75 ; www.fepem.fr

LLD et LOA, 2 modes de financement qui arrangeront vos bilans. Intéressant, non ?

Jean-Yves Royer, Chef des ventes

Jaguar X-Type et S-Type

ADAM CLAYTON
77 AVENUE PIERRE GRENIER
92517 BOULOGNE CEDEX
01 46 10 99 77

L'art de la performance | JAGUAR

robustaflex

LA SEMAINE DE LA LITERIE SUISSE DU 14/11 AU 19/11

Venez découvrir, en exclusivité, l'alliance de la technologie et du naturel selon Robustaflex lors de la semaine suisse du 14/11 au 19/11. L'occasion de tester en avant première les dernières innovations dédiées à la relaxation, les systèmes de literie TL 500 et Prestige et de profiter de conditions exceptionnelles. Un technicien Robustaflex sera présent pour vous conseiller. Ouverture exceptionnelle le dimanche 17 novembre.

TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT

À PARIS DEPUIS 1926

63, rue de la Convention 75015 Paris
Tél. : 01 45 77 80 40
M^o Boucaux - Parking gratuit

AUJOURD'HUI

Fortes pluies au sud-est

VENDREDI 15 NOVEMBRE
Lever du soleil à Paris : 8 h 01
Coucher du soleil à Paris : 17 h 09

Une perturbation très active circule sur le pays. Elle concernera principalement les régions du Sud-Est. De fortes pluies se produiront et le vent de sud soufflera fort. Sur la moitié ouest, quelques averses se déclencheront.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les passages nuageux seront entrecoupés de quelques éclaircies. Des averses se déclencheront. Elles pourront prendre un caractère orageux près des côtes. Les températures atteindront 11 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur ces régions, les passages de nuages élevés seront très nombreux. Quelques gouttes ne sont pas à exclure. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 11 et 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel se couvrira rapidement et il pleuvra toute la journée. Les pluies seront plus marquées en Franche-Comté. Les températures ne dépasseront pas 11 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur les Charentes et les côtes de l'Aquitaine, des averses parfois orageuses se produiront. Plus à l'est, de belles éclaircies se développeront. Les températures atteindront 13 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes, le temps sera perturbé, avec un ciel pluvieux et du vent fort. Les pluies seront soutenues et le vent de sud atteindra localement 90 ou 100 km/h. Sur le Limousin, le ciel sera voilé. Les températures seront comprises entre 14 et 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur ces régions le temps sera fortement perturbé avec des pluies orageuses parfois intenses. De plus, le vent de sud à sud-est soufflera fort, avec des rafales atteignant 90 ou 100 km/h. En Corse, le ciel sera nuageux, mais il ne pleuvra pas. Les températures atteindront 15 à 21 degrés.

15 NOV. 2002 PRÉVISIONS

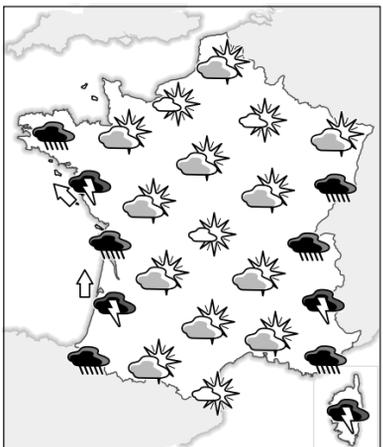
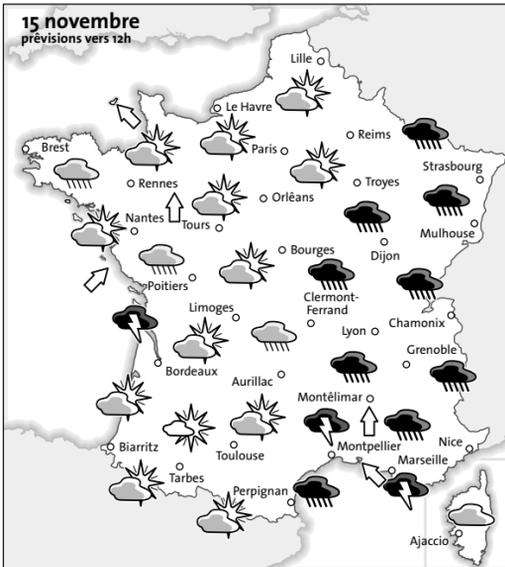
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	13/22 C	Madrid	7/11 P
Biarritz	10/16 N	Milan	15/16 P
Bordeaux	7/14 P	Moscou	1/2 C
Bourges	6/13 N	Munich	6/17 C
Brest	8/13 P	Naples	16/21 S
Caen	7/10 P	Oslo	-2/1*
Cherbourg	6/11 P	Palma de M.	11/18 P
Clermont-F.	6/15 N	Prague	5/18 S
Dijon	5/13 P	Rome	17/21 S
Grenoble	12/16 P	Séville	12/18 P
Lille	5/11 N	Sofia	6/16 S
Limoges	6/11 N	St-Petersb.	-8/1 C
Lyon	10/17 P	Stockholm	3/5 P
Marseille	13/17 P	Ténériffe	19/23 P
Nancy	4/13 P	Varsovie	8/15 S
Nantes	8/13 P	Venise	17/19 C
Nice	11/15 P	Vienne	14/16 P
Paris	6/12 N		
Pau	4/12 N		
Perpignan	12/15 P		
Rennes	7/11 P		
St-Etienne	9/17 P		
Strasbourg	4/11 P		
Toulouse	6/13 S		
Tours	5/12 P		

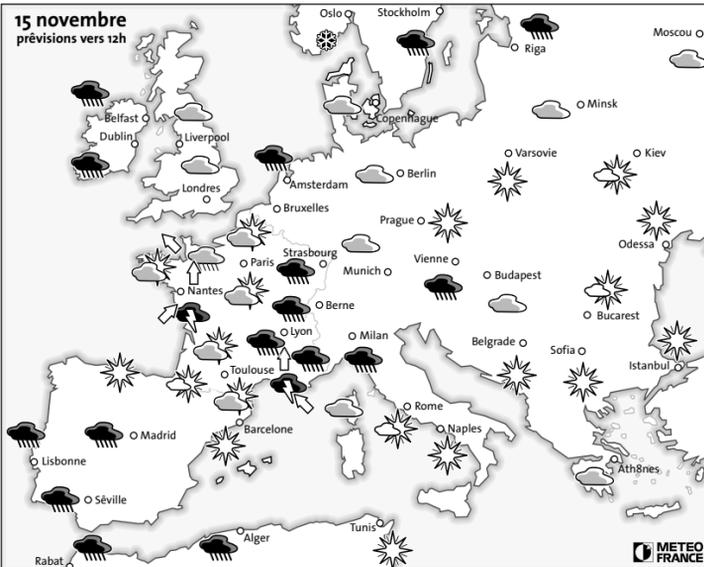
FRANCE OUTRE-MER		AMÉRIQUES	
Cayenne	22/31 P	Brasilia	17/27 S
Fort-de-Fr.	23/29 P	Buenos Aires	19/27 P
Nouméa	21/26 S	Caracas	26/30 P
Papeete	24/31 P	Chicago	0/5 P
Pointe-à-P.	22/29 P	Lima	17/23 S
St Denis Réu.	23/28 S	Los Angeles	16/21 S
		Mexico	9/23 S
		Montréal	-5/9 C
		New York	9/13 C
		San Francisco	10/20 C
		Santiago Ch.	12/28 S
		Toronto	-4/5 P
		Washington DC	6/14 C

EUROPE		AFRIQUE	
Amsterdam	5/9 P	Alger	13/21 P
Athènes	15/21 C	Dakar	24/28 S
Barcelone	12/19 S	Kinshasa	22/30 P
Belfast	5/8 P	Le Caire	17/26 S
Belgrade	17/22 S	Nairobi	17/21 P
Berlin	4/12 C	Pretoria	16/30 S
Berne	5/10 P	Rabat	12/16 P
Bruxelles	5/10 P	Tunis	19/26 S
Bucarest	1/14 S		
Budapest	12/19 C		
Copenhague	6/8 C		
Dubai	6/9 P		
Francfort	5/12 P		
Genève	7/14 P		
Helsinki	-4/1*		
Istanbul	10/17 S		
Kiev	4/11 S		
Lisbonne	11/15 P		
Liverpool	6/10 P		
Londres	4/11 C		
Luxembourg	4/11 P		

ASIE-OCCÉANIE	
Bangkok	26/34 P
Beyrouth	16/23 S
Bombay	25/34 S
Djakarta	26/30 P
Dubaï	21/30 P
Hanoï	22/30 P
Hongkong	22/27 S
Jérusalem	10/20 S
New Delhi	15/27 S
Pékin	-1/7 S
Séoul	-3/4 S
Singapour	26/30 P
Sydney	17/19 P
Tokyo	8/15 C



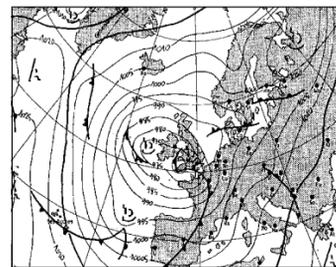
PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE



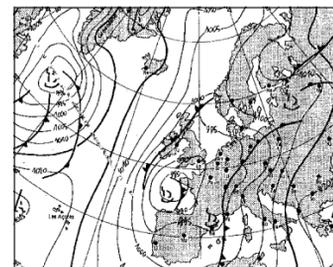
airfrance.com

Samedi 16 novembre :

Des pluies parfois orageuses sont encore possibles des Alpes à la Corse. En cours de journée de nouvelles pluies aborderont les régions proches de la façade atlantique. Ailleurs nuages et belles éclaircies se partageront le ciel.



SITUATION LE 14 NOVEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

Une collection d'estampes japonaises dispersée à Paris

VENTES
Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

UNE COLLECTION d'estampes japonaises doit être dispersée par Sotheby's, à Paris, mercredi 27 novembre. Réunie par un grand connaisseur de l'estampe, elle compte des œuvres d'exception et un véritable joyau, la série complète des Trente-six vues du mont Fuji d'Hokusai, qui connut au Japon un grand succès lors de sa publication entre 1831 et 1834.

Cette suite, considérée comme une des réussites les plus parfaites de l'estampe japonaise, est une des pièces maîtresses d'Hokusai (1760-1849). Le mont Fuji, la plus haute montagne du Japon, est un volcan éteint dont le sommet neigeux forme un cône parfait. Source d'inspiration traditionnelle pour les peintres et les poètes, le Fuji est aussi vénéré par de nombreux pèlerins qui escaladent ses flancs en

toutes saisons, faisant escale dans des maisons de thé et des auberges le long de la route, ou dans des temples.

La série comprend 36 estampes montrant différents aspects du Fuji et de la vie qui s'y déroule, et dix autres appelées « ura Fuji », le Fuji vu de l'autre versant. Cet ensemble contient des feuilles fameuses comme *La Grande Vague*, *Le Fuji rouge* ou *Le Fuji sous l'orage* (1 400 000 € à 1 800 000 €).

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

- Chartres (Eure-et-Loir), du vendredi 18 au lundi 21 octobre, tél. : 02-37-30-20-21.
- Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), du vendredi 18 au lundi 21 octobre, tél. : 03-85-46-65-89.
- Onet-le-Château (Aveyron), du samedi 19 au lundi 21 octobre, tél. : 05-65-67-15-00.
- Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), samedi 19 et dimanche

Hokusai représente l'âge classique de l'estampe japonaise. Son prédecesseur Harunobu (1725-1770), un des premiers à réaliser des estampes polychromes vers 1765, passe les dix dernières années de sa vie à dessiner environ 600 planches, consacrées pour l'essentiel à des représentations de jeunes femmes idéalisées.

Osen offrant du thé met en scène la jeune serveuse d'une maison de thé, Osen, célèbre dans la ville

d'Edo pour sa beauté : elle offre du thé à un samouraï assis près du portique d'un temple shinto (24 000 à 28 000 €). *Belle à la fenêtre* figure une jeune femme assise, une épingle à cheveux à la main, contemplant de sa fenêtre le paysage qui s'offre à elle (4 500 € à 5 000 €).

Inspiré également par les femmes, Utamaro (1753-1806) dessine entre 1788 et 1800 quelques chefs-d'œuvre sur ce thème. Revêtues de riches kimonos, elles sont saisies

dans leur vie quotidienne, dans les quartiers de plaisirs ou dans des fêtes. Une série appelée *Les Douze Heures dans les maisons vertes* illustre la vie des courtisanes aux différentes heures du jour.

À *L'Heure du serpent*, une gracieuse jeune femme sort de son bain, enveloppée d'un vêtement qui laisse apparaître un sein (6 000 € à 7 000 €). Pour dissimuler le désordre de sa coiffure, une jolie prostituée la cache sous un tissu,

dont elle retient un pan entre ses dents (25 000 € à 30 000 €).

Autre maître de l'estampe, Hiroshige (1797-1858) publie en 1833-1834 les *Cinquante-trois relais sur la route du Takaido*, croquant les scènes qui jalonnent ce trajet entre Edo et Kyoto. *Kambara sous la neige, la nuit* est considérée comme un des chefs-d'œuvre de cette série. Alors que des flocons continuent de tomber, des paysans protégés par des manteaux de paille et des ombrelles montent ou descendent vers le village aux toits blancs (45 000 € à 55 000 €).

Des dessins préparatoires, parfois accompagnés de l'épreuve correspondante, constituent également une des richesses de cette collection (à partir de 500 €).

Catherine Bedel

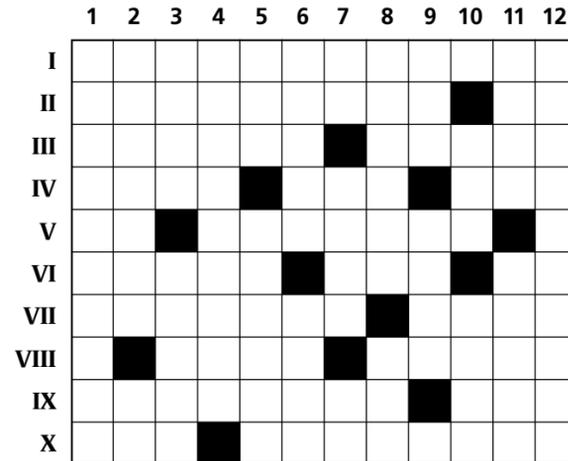
★ Mercredi 27 novembre, galerie Charpentier, 76, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, exposition sur place du 22 au 26 novembre. Sotheby's, tél. : 01-53-05-53-05.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 272

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

L'ART EN QUESTION N° 300

EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux



HORIZONTALEMENT

I. Evite les longueurs dans l'échange. - II. Marché où les marchands sont rois. Draine la Sibérie occidentale. - III. Du feu plein les yeux. En met plein la vue. - IV. Met un sens en action. Problème de conscience. Apporte son eau au moulin gouvernemental. - V. Points. Privilège. - VI. Les plus remarquables. Lettres de consolation. Donné avant

exécution. - VII. Evite au maçon de finir en carafe. Lourd et noir ou blond et léger. - VIII. Souffleur. Rapproché. - IX. Elle vous emportera. Voyelles. - X. Fourrage. Torpille ou autre requin.

VERTICALEMENT

1. Ne le prenez pas si vous devez prendre la route. - 2. Une cavité que l'Académie préfère voir au masculin. En guerre. - 3.

Possessif. Reçues chez Gustave. - 4. Accompagne souvent les revendications. - 5. De bonne heure. Pour ramasser ou... roullées. - 6. Libère l'intérieur. Fait du tort. - 7. Arrose la Botte. Ne voit rien venir. Personnel. - 8. Agrandis l'ouverture. Facilite la traction. - 9. Fêté en Asie. Avale tout. - 10. Garde ses secrets. Manifestai mon mécontentement. - 11. Maison close. Sous influence, bonne ou mauvaise. - 12. Défaut d'image.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 271

Horizontalement

I. Elucubration. - II. Patate. Lad. - III. Om. Rigoureux. - IV. Upsilon. Taro. - V. Ire. En. Falun. - VI. Love. Icônes. - VII. Lie. Pair. - VIII. Aécée. Détenu. - IX. Eure. Renié. - X. Enseignantes.

Verticalement

1. Epouillage. - 2. Lamproie. - 3. Ut. Sévères. - 4. Cari. Eue. - 5. Utile. Péri. - 6. Bégonia. Eg. - 7. On. Cid. - 8. Alu. Forera. - 9. Tartan. Ten. - 10. Idéalement. - 11. Urus. Nie. - 12. Nixon. Mues.

Empereur et mécène

EMPEREUR du Saint-Empire romain germanique, Rodolphe II (1576-1612) fait de Prague sa capitale impériale en 1583, une capitale heureuse et mystérieuse qui occupe, au cœur de l'Europe, une place exceptionnelle. En effet, c'est là que vont se retrouver les artistes que Rodolphe II attire à sa cour. Peintres, sculpteurs, orfèvres, musiciens se pressent autour de leur empereur, un des plus grands mécènes de tous les temps. Grâce à lui, ils reçoivent le statut privilégié d'artiste libéral, bien différent du statut d'artisan. Ainsi Arcimboldo, entré comme portraitiste au service des empereurs Ferdinand I^{er}, puis Maximilien II, respectivement grand-père et père de Rodolphe, est fait comte palatin par ce dernier peu avant sa mort. Dans son *Autoportrait*, l'artiste traduit avec une maîtrise implacable et parfaite la conscience qu'il a de sa situation et la noblesse de rang à laquelle il fut élevé par ses mécènes. La profondeur et l'acuité de son regard, la sévérité du visage, la qualité du dessin donnent la dimension d'un artiste qui fut aussi un inventeur à l'imagination fertile.



Giuseppe Arcimboldo (1527-1593) « Autoportrait », 1570 Plume et encre bleue, lavis bleu sur papier beige, 23 x 15,7 cm, Prague, collection particulière. Actuellement à l'exposition « Praga Magica 1600 - L'art à Prague au temps de Rodolphe II », à Dijon, au Musée national Magnin, jusqu'au 15 décembre.

Pour lequel de ces trois empereurs Arcimboldo réalisa-t-il ses célèbres têtes composées *Les Saisons*, exposées au Musée du Louvre :

- Ferdinand I^{er} ?
- Maximilien II ?
- Rodolphe II ?

Réponse dans *Le Monde* du 22 novembre.

Réponse du jeu n° 299 paru dans *Le Monde* du 8 novembre.

La première exposition « Matisse-Picasso » a eu lieu à la galerie Paul-Guillaume, à Paris, en 1918.

CULTURE

URBANISME

L'architecte et urbaniste parisien Yves Lion a été choisi pour piloter le projet Euroméditerranée, dont les réalisations piétinent depuis près de dix ans. Son plan prévoit, du fort Saint-Jean au quartier d'Arenc, d'ancrer la côte et la zone portuaire dans la vie économique et culturelle de la cité phocéenne

Marseille accélère la reconquête de sa façade maritime

MARSEILLE

de nos envoyés spéciaux

Euroméditerranée est-il un monstre bureaucratique ou un serpent de mer ? La structure administrative chargée du réaménagement du littoral marseillais a maintenant près de dix ans et, sur place, ses résultats sont peu visibles. Même si on creuse, le long du bassin de la Joliette, un tunnel destiné à enfouir l'autoroute qui plonge sous le Vieux-Port. Pour le moment, celle-ci passe à mi-hauteur des anciens docks. Ces derniers ont d'ailleurs trouvé une nouvelle jeunesse en abritant bureaux, salles d'exposition, cafés et restaurants. Mais surtout, Euroméditerranée vient de désigner, à la suite d'un concours, l'architecte Yves Lion pour remodeler les deux kilomètres et demi qui longent la façade maritime de la ville.

L'urbaniste a présenté son projet destiné à reconquérir le front de mer – comme à Gênes ou à Barcelone. Mais, alors que dans les ports italien et espagnol cette reconquête s'est faite au détriment d'une activité portuaire repoussée à la périphérie, ici, le trafic voyageurs et marchandises installé à la Joliette à destination de la Corse ou de l'Afrique du Nord est maintenu. Si le projet d'Yves Lion a été retenu, c'est sans doute parce qu'il offre aux Marseillais un balcon sur la mer, tout en préservant la gare maritime. C'est aussi parce qu'il ne s'agit pas là d'un urbanisme d'auteur, mais d'un urbanisme de consensus. « *Même s'il a des convictions très fortes, j'ai du mal à discuter avec un urbaniste qui est incapable de changer d'avis* », déclarait d'ailleurs Renaud Muselier, premier adjoint (UMP) au maire, président d'Euroméditerranée.

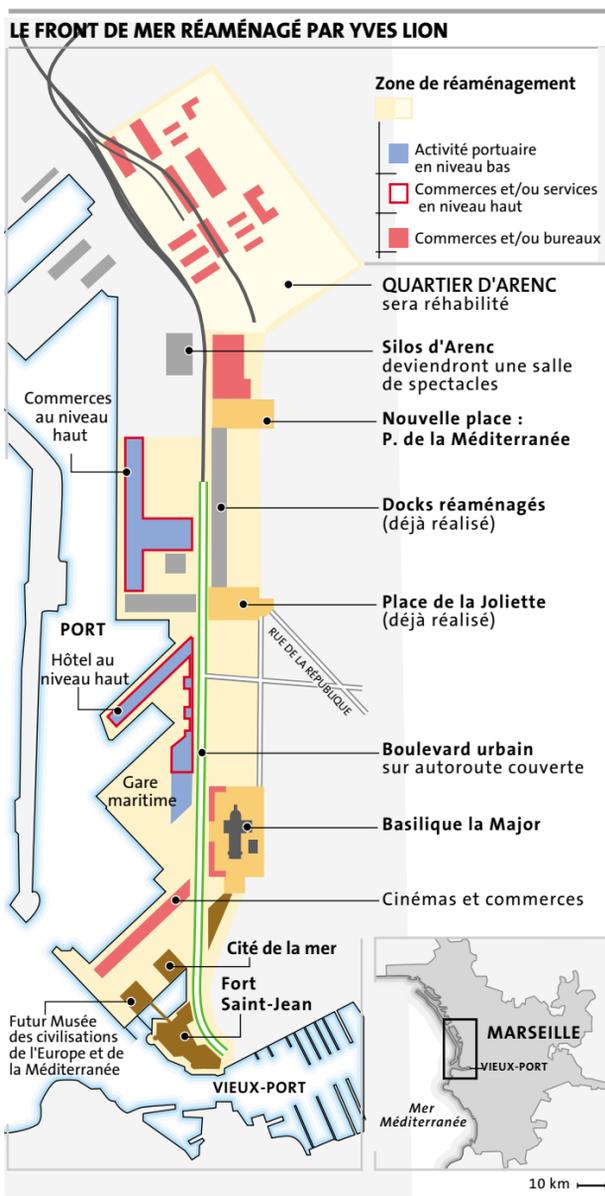
Le périmètre sur lequel intervient l'architecte parisien s'allonge du fort Saint-Jean au quartier d'Arenc. On peut diviser cette zone en trois parties. La première englobe la vieille forteresse médiévale et l'extrémité sud du bassin de la

Joliette, que domine la Major, la basilique néo-byzantine construite en 1852 par l'architecte Léon Vaudoyer, mais aussi les immeubles élevés par Fernand Pouillon au lendemain de la deuxième guerre mondiale. L'autoroute ayant disparu sous terre, ce môle sera strictement branché sur la ville, en dépit d'importantes différences de niveaux.

Il aura une forte vocation culturelle puisque c'est sur ce terrain que sera construit le futur Musée de l'Europe et de la Méditerranée, relié au fort Saint-Jean par une passerelle qui enjambrera une nouvelle darse, idée originale de l'équipe Lion, au pied du fort. Cet équipement culturel national de 16 000 m² succède au Musée national des arts et traditions populaires, dont il hérite des collections.

Il sera complété par une Cité de la mer, en gestation, tournée vers l'exploration des fonds sous-marins (Marseille est le siège du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines – Drassm –, mais aussi de la Comex), et un multiplexe de cinéma. Devant ces bâtiments à créer, un vaste parvis s'ouvre sur l'archipel du Frioul. Il sera relié par des emmarchements à la nouvelle esplanade de la Major, conçue par l'architecte Bruno Fortier. Du haut de cette terrasse on pourra admirer le ballet incessant des bateaux se rendant à la gare maritime agrandie ou la quittant.

C'est à partir de cette gare et jusqu'aux anciens silos d'Arenc, destinés à être transformés en salles de spectacles, que se déroule le nouveau boulevard à réaménager, deuxième tâche d'Yves Lion. Ce boulevard emprunte le tracé de l'autoroute devenue souterraine et sera planté d'arbres. Il est ponctué par la place de la Joliette, en cours de réaménagement, bordé par les docks réhabilités, et s'achève à proximité d'une nouvelle place à créer à l'endroit où l'autoroute plonge sous terre. La voie, large de 45 mètres, est asymétrique : d'un



côté, la mer, inaccessible, de l'autre, le front bâti. « *Ce lieu, essentiel pour la transformation de Marseille, n'est pas une friche, explique Yves Lion. C'est une zone économique hyperactive, séparée de la ville par une grille infranchissable à qui n'est pas lié au port. Nous avons donc cherché à transgresser cette clôture.* »

Christophe Piloix, directeur des opérations et des terminaux de Marseille, insiste : « *Ici, nous ne sommes pas à Baltimore ou à Boston, où l'activité portuaire a reflué hors de la ville, laissant des friches vides : nous recevons 800 000 passagers pour la Corse, 500 000 pour le Maghreb, et les marchandises pour ces destinations, sans oublier les croisières.* » Yves Lion a sans doute gagné le concours d'Euroméditerranée en proposant des passerelles qui enjambent cette « zone interdite ». Si l'administration du Port autonome veille avec un soin jaloux à l'étanchéité de son territoire, elle a sauté sur la proposition de l'architecte.

Celui-ci offre, en effet, d'annexer les parties supérieures d'édifices existants, abandonnant le rez-de-chaussée à l'activité portuaire. L'entrepôt du J1 pourrait ainsi devenir un de ces hôtels atypiques que l'on trouve à Rotterdam ou à New York, à l'emplacement d'anciens entrepôts maritimes. Un grand centre de commerce pourrait être créé sur les deux hectares du toit du hangar M2. « *Les visiteurs, les promeneurs et les voyageurs pourront être ainsi dans le port sans déranger, indique Yves Lion. Nous ne sommes pas dans l'artifice puisque l'activité économique est conservée. Elle est même démultipliée par les commerces, qui devraient notamment être liés aux voyageurs à destination de l'Afrique du Nord.* »

Christophe Piloix précise : « *Sous les terrasses de la Joliette, on peut installer des parkings. Les gens s'y garent et montent. Ceux qui attendent deux ou trois heures avant le départ pour la Corse se restaurent et*

font de petits achats. Les passagers pour le Maghreb, qui attendent beaucoup plus longtemps, peuvent effectuer des achats plus importants. Imaginez des show-rooms où l'on présente de l'électroménager que les vendeurs font charger directement sur le bateau en partance. »

Après les anciens silos et la nouvelle place se trouve la zone la plus compliquée à aménager. Jusqu'à présent, l'architecte devait trancher dans la pierre, couler du béton, requalifier des espaces

« *Les promeneurs et les voyageurs pourront être dans le port sans déranger. Nous ne sommes pas dans l'artifice, puisque l'activité économique est conservée* »

Yves Lion, architecte

publics. Avec le quartier d'Arenc, l'un des plus pauvres de la ville, il faut d'abord tenir compte de la population, qu'il n'est pas question de déplacer ailleurs, assure la municipalité marseillaise. Yves Lion propose de créer ici un vaste parc habité, où les logements neufs et anciens se mêleront à des édifices de bureaux au milieu d'un espace arboré. Une opération délicate, qui pourrait être le prologue de la réhabilitation du quartier de la porte d'Aix, cœur battant du commerce maghrébin, qu'il s'agit d'apprivoiser plutôt que d'éradiquer brutalement.

Emmanuel de Roux et Michel Samson

Toute la passion et la fougue d'un virtuose du piano

dans un répertoire RUSSE haut en couleurs...

roger MURARO

TCHAIKOVSKY Concerto pour piano N°1
MOUSSORGSKY Tableaux d'une exposition
Roger MURARO piano

Gintaras Rinkevicius
The Lithuanian State Symphony Orchestra

CONCERTS

LES 14 & 15 NOVEMBRE • PARIS / CHÂTELET

Retrouvez toute l'actualité de Roger MURARO sur le www.rogermuraro.com



L'adoption du projet présenté pour le front de mer marseillais est l'aboutissement de discussions répétées entre les architectes, l'autorité portuaire, les élus de la ville et ceux du secteur. Une concertation longue à mettre en place

Comment Euroméditerranée a été mené à bon port

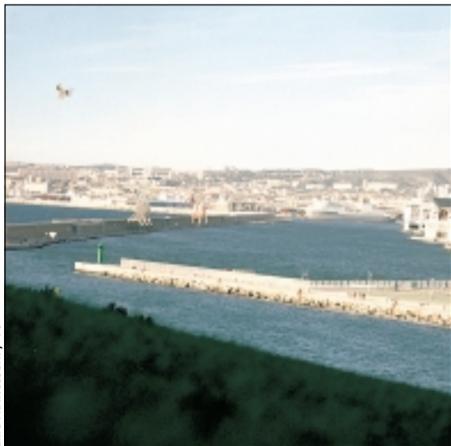
MARSEILLE

de nos envoyés spéciaux

C'est le 23 septembre qu'Yves Lion a été choisi pour piloter la Cité de la Méditerranée, par 20 voix contre 14. Mais cette journée était le fruit d'un long processus. Plutôt que de procéder par concours secret, l'établissement public d'aménagement d'Euroméditerranée (Epaem) avait choisi d'opérer avec une étude de définition. Cette méthode autorise les postulants à discuter avec les différents partenaires de l'étude, en l'occurrence Euroméd', le Port autonome (PAM), les élus de la municipalité (de droite) ou du secteur (de gauche), dont les logiques peuvent être contradictoires : le port organise et contrôle des flux d'hommes et de marchandises payants, quand la ville cherche à élargir les espaces de déambulation et de loisirs.

Les mentalités avaient pourtant commencé de changer à la fin des années 1990. Du côté du Port, la stratégie avait été définie par le nouveau directeur, Eric Brassard, arrivé en 1998 et favorable à la reconstruction d'un lien fort entre ville et port. Pour sortir de ce que Christophe Piloix, directeur des opérations et des terminaux de Marseille, appelle « la discussion stérile sur l'emplacement exact des grilles », l'idée fut de commencer à raisonner « en trois dimensions et plus en deux ». Exemple : le silo à blé d'Arenc, désaffecté, sera transformé en salle de concerts, mais le Port utilisera l'espace sous le silo pour ses opérations d'embarquement vers la Corse.

Du côté d'Euroméd', la révolution est arrivée en même temps, après les audits des années 1997 et 1998 et l'installation de Jean-Michel Guénod à la tête de l'établissement. « On s'est rendu compte que les



Vues du Pharo, à Marseille. La ville cherche à élargir les espaces de déambulation et de loisirs en bord de mer.



6 hectares du J4 et du fort Saint-Jean n'étaient pas la bonne échelle, explique celui-ci, on a donc commencé à penser à l'ensemble de notre façade maritime.»

Ces deux évolutions parallèles se traduisent par la signature de deux conventions entre l'Epaem et le

PAM à l'été 1999. L'une comprend le rachat du J4 – l'ancien hangar à l'entrée sud du port – par l'Epaem et l'aide à la modernisation de l'outil de travail portuaire, pour 117 millions de francs. L'autre prévoit une étude sur l'aménagement du secteur, diligentée par l'Epaem

en concertation avec le PAM. Le reste est donc affaire de doigté, de persévérance.

Renaud Muselier, président de l'établissement public, explique : « On a fait un tel travail de pédagogie, on a passé tellement d'heures à discuter avec tous les interlocuteurs

Une opération d'intérêt national sur 311 hectares

● **L'Établissement public d'aménagement Euroméditerranée (EPAEM)** : créé en 1995 par décret du premier ministre. Statut d'opération d'intérêt national. Conseil d'administration de 20 membres, présidé par Renaud Muselier, premier adjoint (UMP) au maire de Marseille : 9 représentants de l'Etat, 8 des collectivités locales (ville, région, département, communauté de communes), 1 représentant du PAM, 1 personnalité qualifiée.

● **Objectif** : restructuration urbaine,

économique et sociale, redynamisation du secteur.

● **Périmètre** : 311 hectares : une partie des 2^e et 3^e arrondissements de Marseille, le port de la Joliette, la rue de la République, la porte d'Aix, la gare Saint-Charles, la friche de la Belle-de-Mai.

● **Moyens** : 374,92 millions d'euros entre 1996 et 2006. Etat : 50 %, Ville de Marseille : 25 %, conseil général : 10 %, conseil régional : 10 %, Communauté de communes : 5 %, 45 salariés.

● **Réalisations** : tunnel ferroviaire

de Lajout, de Saint-Charles au port, tunnel autoroutier en cours.

3 600 emplois nets créés (10 000 à l'horizon 2010). Premier îlot d'habitations commercialisé.

40 000 m² de bureaux lancés, ainsi qu'une opération sur 120 immeubles rue de la République.

● **Musée des civilisations, de l'Europe et de la Méditerranée** à installer dans le fort Saint-Jean et sur le J4. Résultat du concours d'architecture en juin 2003 pour une ouverture prévue pour 2006.

que, quel que soit le régime politique, notre dynamique a été reconnue.»

Restait à organiser le processus de désignation des urbanistes : c'est l'histoire de l'étude de définition. Dans un premier temps, dix-sept équipes, comprenant architectes, programmistes, paysagistes et autres ingénieurs, se présentèrent en répondant au cahier des charges élaboré par l'Epaem. Le comité de pilotage en conserva trois : elles avaient un an pour présenter leur œuvre. Pour la première phase, le dessin était libre ; pour la seconde, il fallait proposer un projet lisible et réalisable, chaque étape donnant lieu à une rencontre formelle avec le comité.

Pour avancer, les équipes rencontraient les différents acteurs, en premier lieu le Port, qui rappelait volontiers ses exigences. Yves Lion garde un bon souvenir de la discussion avec le PAM : « Ils nous expliquaient bien leurs contraintes, ça a été très utile.» Joëlle Burle, qui représentait la mairie (PS) du secteur, est aussi satisfaite du processus, comme du choix final du jury : « Dans les projets éliminés, on sentait que la priorité était plutôt mise sur l'augmentation de la taxe foncière.» Annonçant sa vigilance future, elle souligne néanmoins que « le seul dossier solide est celui du Musée. Pour le reste, on est dans l'anticipation ».

Car si cet « urbanisme par processus », cher à Jean-Michel Guénod, tend à éviter la division entre « ceux qui rêvent et ceux qui comptent, les artistes et les gestionnaires », il ne garantit pas le succès d'une opération dont on ne connaît pas le résultat avant une dizaine d'années.

E. de R. et M. Sn

L'Orchestre de Paris rappelle ses engagements à Jacques Chirac

LA DIRECTION administrative, artistique, musicale et l'ensemble des personnels de l'Orchestre de Paris ont fait parvenir à Jacques Chirac une lettre pour rappeler au président de la République ses engagements en faveur de la construction d'une nouvelle salle de concert. La lettre évoque un discours de campagne de Jacques Chirac, le 8 avril 2002, au Théâtre du Palais-Royal, où le président candidat à sa succession avait indiqué qu'il souhaitait « voir complétée la Cité de la musique par la grande salle symphonique qui lui fait défaut ».

Cette lettre devait être lue publiquement mercredi 13 novembre, avant le concert que donne l'Orchestre de Paris au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, puis mise à la disposition du public sous forme de pétition à faire parvenir au palais de l'Élysée.

Cette manifestation intervient une semaine après l'annulation des concerts des 6 et 7 novembre, l'Orchestre de Paris « se trouvant dans l'impossibilité de répéter dans des conditions acceptables » et ayant décidé de faire savoir sa lassitude devant le problème de sa résidence, dont la solution est sans cesse remise à plus tard.

Au cours d'une conférence de presse, le mercredi 6, répondant aux questions du Monde, le directeur musical de la formation parisienne, Christoph Eschenbach, a confirmé qu'il défendait la même « forteresse » que les musiciens et qu'il s'en sentait pleinement solidaire, mais que si les pouvoirs politiques ne prenaient pas des décisions rapides, il n'excluait pas de quitter l'Orchestre avant la fin de son mandat.

Pauline Duhault présente

LA CHATTE A 2 TETES

SÉLECTION OFFICIELLE
UN CERTAIN REGARD
FESTIVAL DE CANNES 2002

UN FILM DE JACQUES NOLOT

“Une invraisemblable
fenêtre sur le monde” LIBÉRATION

20 NOV

oï 102.3 FM

EXPOSITION • Au Musée Maillol, la première rétrospective parisienne du peintre allemand, un forcené de l'observation qui ne recula devant aucun sujet, devant aucune obscénité

Christian Schad, l'œil impudique

LA RENOMMÉE de Christian Schad tient à trois tableaux. Dans son *Autoportrait* de 1927, actuellement visible sous forme d'affiche dans le métro et les rues de Paris, il pose le torse vêtu d'une curieuse chemise verte transparente. Derrière lui, une femme nue de profil montre un nez, un menton et des seins également pointus. Elle porte des bas rouges et un ruban noir au poignet. L'une des deux *Jeunes filles* de 1928 a des bas et une chemise noirs. Face au peintre, assise sur le rebord du lit, elle se caresse. L'autre fille, allongée, a la même occupation. Dans *Agosta l'homme oiseau et Rasha la colombe noire*, de 1929, Schad réunit un monstre de fête foraine au corps déformé, dans un fauteuil de style pseudo-égyptien, et, à ses pieds, une jeune Noire au regard fixe.

Les trois toiles figurent dans la rétrospective du Musée Maillol, la première à Paris, vingt ans après la mort de l'artiste. Elles donnent de lui l'image d'un peintre ultraréaliste, au style féroce, minutieux, à l'œil scrutateur attiré par ce qu'il ne faut pas regarder – et encore moins représenter ; l'image d'un provocateur froid, comparable à Otto Dix, même si la notoriété de ce dernier est très supérieure.

Les points communs ne manquent pas en effet. Dix est né en

1891, Schad en 1894. Avant 1914, ils oscillent entre expressionnisme et cubo-futurisme. En 1918, ils sont aspirés par le mouvement Dada. Schad invente alors la « schadographie » : poser des objets sur le papier photo, éclairer, faire bouger les choses, superposer les fantômes. Au même moment, sous le nom de « rayogrammes », Man Ray agit à l'idéntique.

DESCRIPTION CLINIQUE

Mais, pour Schad – comme pour Dix –, l'épisode Dada dure peu. En 1921, il redevient peintre, dans le genre objectif. L'essentiel de son œuvre se compose de portraits impassibles. La méthode ne varie pas, que le modèle soit le pape Pie XI, une dame du monde, une prostituée, un médecin, un aristocrate décadent ou un écrivain. Cadrage à mi-corps ou concentré sur le visage, imitation de tous les détails de la physiologie et du costume, fonds à base de cartes postales parisiennes, neutralité de la touche, effet photographique : le système Schad a ses règles invariables, qui prennent le modèle au piège du gros plan et ne le lâchent qu'après lui avoir fait avouer son humeur, ses passions et, de préférence, ses vices ou sa folie. Seuls les grands tableaux – les trois cités – ne relèvent pas de

« Deux filles », de Christian Schad, 1928 (huile sur toile, New York, collection particulière).



cette méthode, tout en étant aussi glaçants.

Le qualificatif s'applique autant aux dessins, scènes de (mauvaises) mœurs, de night-clubs, de bars, de rues chaudes, de maisons closes. Baisers et étreintes homo ou hétérosexuelles, onanisme, plaisirs payants : Schad réunit dans les années 1920 les éléments d'un panorama très complet et diversifié de la sexualité de ses contemporains, s'inspirant pour partie de ses expériences personnelles. Dans sa série des *Cinq Tempéraments*, il va si loin dans la description clinique qu'il est plus près de l'illustration médicale que de toute référence artistique.

On ne sera pas surpris qu'un tel mépris de la pudeur, déjà peu apprécié dans l'Allemagne d'avant 1933, ait été impossible après. En 1935, Schad trouva un emploi, gérant de l'entrepôt berlinois d'une brasserie munichoise. Il ne se remit à l'œuvre qu'après guerre, mais sans retrouver la force de ses années 1920.

Philippe Dagen

Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris-7^e. Tél. : 01-42-22-59-58. Du mercredi au lundi, de 11 heures à 18 heures. Entrée : 7 €. Jusqu'au 14 février.

THÉÂTRE • La pièce de l'auteur autrichien mise en scène comme une farce grossière

Philippe Adrien trahit Werner Schwab avec des faux-nez et des faux-culs

COMMENT METTRE en scène Werner Schwab ? La plupart de ceux qui essaient se cassent les dents. Ils n'arrivent pas à affronter ou contourner la difficulté inhérente au théâtre de l'Autrichien qui a voulu donner un langage à ceux qui n'en ont pas, et qui ne sont pas forcément ceux qu'on a envie d'entendre. Ce sont des gens chez qui on ne pense pas, monsieur, on ne pense pas (sur l'air de Jacques Brel), mais on vit comme on respire les relents nazis et l'inceste sous les crucifix, dans l'Autriche abâtardie et terrifiée par l'*hypochristie* (néologisme formé par Schwab à partir des mots « hypocrisie » et « Christ »), dont Werner Schwab (mort en 1993, à 35 ans) fut l'un des fossoyeurs les plus actifs.

Werner Schwab trouvait la matière de ses pièces dans les cafés, les rues, les bordels. Mais il ne reproduisait pas ce qu'il entendait. Il cassait le langage de tous les jours, « dressé comme un berger allemand », pour que jaillisse ce qui ne pouvait être dit. Cela donne un théâtre entre déjection et rédemption, qui demande à être considéré presque avec douceur, en tout cas avec beaucoup d'égards, si on ne veut pas verser dans la caricature.

Ce n'est pas, loin de là, ce qui se passe avec *Extermination du peuple, ou mon foie n'a plus de sens*, présenté au Théâtre du Vieux-Colombier. Selon Werner Schwab, cette pièce est « une comédie radicale ». Philippe Adrien la met en scène comme une farce. Pas une petite, une grosse, qui fait le grand écart entre le cirque et le tableau répugnant des Grosseille dans *La vie est un long fleuve tranquille*. C'est affreux.

Il y a cinq personnages dans la pièce : Madame Ver (Christine Fersen), une veuve bigote qui vit avec son fils Hermann (Jérôme Huguet), pas très net, comme on dit, et doté d'un pied bot ; les Kovacic, père émigré (Christian Cloarec), mère autrichienne (Martine Chevallier), deux filles délurées (Odile Gosset-Grange et Julie Recoing) ; Madame Pestefeu (Madeleine Marion), vieille dame désuète qui paraît distinguée dans le petit monde de l'immeuble de rapport où vivent les personnages. Vivre ? C'est vite dit, tant cette vie-là se nourrit du désir de mort : détruire l'autre.

Ce désir est incarné par Madame

Pestefeu, la seule à bien se souvenir de ce qu'exterminer, dans les années 1940, voulait dire. Les autres ont soit oublié, soit ingéré. Dans ces régions où l'on dit que l'on suce la foi au sein maternel, ils ont sucé le principe de carnage. Ils ne savent pas quelle violence les traverse, ou ne veulent pas savoir. Mais ils savent très bien la reproduire.

MISÉRABILISME

Est-ce une raison pour leur mettre des faux-nez et des faux-culs ? Est-ce parce qu'ils appartiennent à ce que Madame Pestefeu appelle « son peuple » qu'il faut les placer dans un décor misérabiliste, à la Jérôme Deschamps ? Et pourquoi les affliger d'airs débiles qui les décrédibilisent avant même qu'ils aient ouvert la bouche ? A jouer le grotesque et la laideur, Philippe Adrien les prive de la seule chance que le théâtre leur donne : le langage.

Pourtant, il se passe quelque chose dans *Extermination*, grâce à Christine Fersen et Madeleine Marion. L'une et l'autre résistent à l'outrage, en ne rentrant pas dans le jeu du metteur en scène. Christine Fersen donne à Madame Ver un poids d'humanité cassée devant lequel on s'incline. Quant à Madeleine Marion, qui fait ses débuts à la Comédie-Française dans le rôle de Madame Pestefeu, elle réussit une chose extraordinaire : dire Werner Schwab comme elle le ferait de Racine. Avec une diction parfaite, une élégance, une hauteur et une dignité d'autant plus remarquables que son personnage, tout entier vêtu du noir de la mort, est celui qui appelle l'horreur.

Brigitte Salino

Extermination du peuple, ou mon foie n'a pas de sens, de Werner Schwab (éd. de l'Arche, 14,50 €). Mise en scène : Philippe Adrien. Avec Christine Fersen, Martine Chevallier, Christian Cloarec, Jérôme Huguet, Madeleine Marion, Odile Gosset-Grange, Julie Recoing. Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6^e. M^o Saint-Sulpice. Tél. : 01-44-39-00-01. Mardi à 19 heures ; mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 heures ; dimanche à 16 heures. 10 € à 26 €. Jusqu'au 7 décembre.

PHOTOGRAPHIE • Le sixième Salon Paris Photo au Carrousel du Louvre jusqu'au 17 novembre

Des milliers d'images mais peu de stars contemporaines

ALORS QUE le marché de l'art est dans une passe délicate, le sixième Salon Paris Photo, rendez-vous mondial de la photographie de collection, a lieu au Carrousel du Louvre jusqu'au 17 novembre. Des milliers d'épreuves de tous styles sont à vendre dans une centaine de galeries, venant de quatorze pays. Les Pays-Bas sont le pays invité, avec six expositions de jeunes photographes. L'Américain Ansel Adams (1902-1984), pionnier du marché de la photographie dans les années 1960-1970, est également à l'honneur.

Comme en 2001, les stars du marché contemporain sont très peu, voire pas du tout, représentées à Paris Photo – Gursky, Struth, Wall, Ruff, Mori, Prince, Tillmans, Demand, Goldin ou Sherman. Parce que les œuvres de ces derniers sont peu disponibles. Mais aussi, et le phénomène s'accroît, parce que nombre de galeries d'art contemporain qui ne sont pas spécialisées dans la seule photographie ne sont pas au salon.

Dans ce salon devenu très classique, il faut beaucoup de temps pour trouver son bonheur parmi les milliers d'images. D'autant que l'immense majorité des galeristes n'ont pas cherché un thème, préférant offrir un pot-pourri de leurs artistes. Ainsi, pas moins de 86 photos et 30 artistes sont à voir sur le stand de l'Américain Howard Greenberg, dont un Paul Strand sublime à 50 000 €. A l'opposé, on saluera le geste rare de Paula Cooper qui offre son stand à l'artiste conceptuelle Sheerie Levine. Dans une tendance dominée par l'éclectisme et la profusion, la formule la plus sage pour rentrer dans ses frais est d'offrir un éventail large, d'associer un « cabinet de curiosités » historiques et chères, à des jeunes photographes. C'est l'option de Baudouin Lebon ou de la galerie Vu. De plus, la majorité des galeries françaises se contentent de déplacer leur local à Paris Photo pour se faire connaître de clients étrangers. Les photographes les plus présentés s'appellent Ansel Adams,

Cartier-Bresson, Eggleston, Walker Evans, Man Ray, Weston, Brassai. Soit de la « belle image » entrée dans l'histoire. Quant à la création actuelle, souvent mal à l'aise dans les espaces cossus, elle est dominée par des jeunes artistes accessibles (autour de 1 000 € parfois). On admirera néanmoins l'indispensable Hans Kraus, les Brassai de Françoise Paviot. Ou, plus près de nous, Thibaut Cuisset (Les Filles du Calvaire) pour ses paysages lumineux, et Antoine d'Agata (Vu) pour sa mosaïque expressionniste consacrée à Auschwitz (Vu).

Michel Guerrin

Salon Paris Photo. Du 14 au 17 novembre. De 11 heures à 20 heures (jusqu'à 22 heures, le 15 novembre ; jusqu'à 19 heures, le 17 novembre) ; Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. M^o Palais-Royal/Musée du Louvre. 14 € et 7 €. Tél. : 01-41-90-47-80. Catalogue, éd. Paris Photo, 15 €.

DANSE • Carolyn Carlson et François Chat à Paris

Deux chorégraphes qui aiment encore le mystère et la retenue

QUESTION : que peut bien encore signifier le mot mystère à l'heure du tout-exhibition ? Au milieu des excès spectaculaires où l'impudeur tient lieu de sauf-conduit artistique, la chorégraphe Carolyn Carlson et le metteur en scène jongleur François Chat font figure de troublantes exceptions. L'une a 59 ans, l'autre 24, mais tous les deux partagent cette réserve, cette tenue. Mystère et transparence.

Hasard des programmations, la première se posait pour la dix-septième fois au Théâtre de la Ville, tandis que le second prenait pied juste en face, au Châtelet. Des

deux côtés, un élan identique vers la sérénité. Dans *Setaccio* (tamis, en italien) conçu lors d'une résidence à Palerme (Sicile) en collaboration avec le compositeur Fred Frith, François Chat, seul sur l'immense plateau du Châtelet ou accompagné d'une petite fille fil-défériste (Thylda Barès, Ludivine Thomas en alternance), se risque dans une voie étroite : celle d'un ascétisme extrêmement singulier soutenu par quelques objets incongrus, comme un tamis ou une balance. Au travers de ces ustensiles, que rien ne prédisposait à un destin théâtral et qui pourtant magnétisent le public en

quelques secondes, François Chat accomplit une prouesse : celle d'être lui-même sans subterfuge.

La musique de Gavin Bryars est le sol solide dans lequel la danse de Carolyn Carlson s'arrime pour tenter d'accepter l'inacceptable : le temps, la vieillesse, la perte, la mort. Créé à Venise en mars, *Writings on Water* est un solo de lutte où la rage l'emporte toujours sur l'impuissance. Vestale d'un culte connu d'elle seule, la Carlson, plus longue, plus mince que jamais dans une combinaison noire, tord sa ligne de danse, l'écartèle jusqu'au point limite. Et si la douleur se mélange aujourd'hui à la jouissance, jamais pourtant elle ne baisera les bras.

Rosita Boisseau

Setaccio de François Chat. Création musicale : Fred Frith. Lumières : Valerio Alfieri. Théâtre du Châtelet, 1, place du Châtelet, 75001 Paris. Le 16 novembre à 20 heures et le 17 novembre à 16 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 8 € à 45 €. *Writings on Water* de Carolyn Carlson. Théâtre de la Ville, le 8 novembre à 20 h 30. Place du Châtelet, 75004 Paris. En tournée à partir de mars 2003.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

35^e Anniversaire
THÉÂTRE du CHÈNE NOIR
- Avignon -
GUANTANAMOUR
Texte et mise en scène Gérard Gelas
Avec Guillaume Lanson et Damien Remy
Sur l'île de Cuba, dans la base américaine de Guantanamo, le face-à-face impitoyable entre un jeune maghrébin de la banlieue lyonnaise, présumé d'Al Qaïda, et son gardien. G.L.
du 19 au 24 novembre 2002
Abonnements et locations sur place au 8 bis rue Ste-Catherine Avignon et au 04 90 82 40 57

Théâtre du Rond-Point
Salle Jean Tardieu
12 novembre - 30 novembre 2002, 18h30
Le Syndrome de la page 12
Lecture d'un texte inédit
de et par **Fellag**
Mairie de Paris, Le Monde, Télérama, France Inter, macF
Théâtre du Rond-Point 2bis, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris
01 44 95 98 21/10 - www.theatredurondpoint.fr

Chanson La suavité de Keren Ann



Chez Keren Ann, tout est doux, paisible, naturel.

FRANCE Il coule du sucre de la voix de Keren Ann, complice encore neuve d'Henri Salvador, à qui elle a écrit, avec son acolyte Benjamin Biolay, des chansons pour l'album *Jardin d'hiver*. Chez cette chanteuse israélo-néerlandaise, née à Césarée près de Tel-Aviv il y a vingt-huit ans, tout est doux, paisible, naturel. Sur scène, comme lors de son passage à l'Olympia à Paris, le 29 octobre, il y a comme une atmosphère de

soir d'automne au coin du feu. L'une des saisons préférées de Keren Ann Zeidel. De celles qui rendent un amour « dix fois plus important ». L'auteur-compositeur-interprète est actuellement en tournée, accompagnée de cinq musiciens. David Derlan (clavier), Nicolas Giraud (trompette), Michel Rotte (guitare), Laurent Cocklear (basse et contrebasse) et David Maurin (batterie) forment un demi-cercle autour d'elle. Keren Ann se tient tranquille sur un haut tabouret, cheveux longs lâchés, une mèche sur le front.

En quelques chansons, dans une ambiance de clairs-obscurs, Keren Ann réussit, avec son timbre parfois cristallin, toujours suave, à faire oublier au spectateur qu'il est dans une salle de music-hall. La chanteuse a le don de créer de l'intimité. A la manière de Françoise Hardy, l'une de ses fans, elle sait installer les silences. Elle livre ses chansons comme des confidences, susurre ses mots, fredonne des thèmes. Parisienne d'adoption, elle laisse entendre le souffle d'une phrase qui naît, chante en donnant le sentiment de parler. « *Je suis illusionniste* », dit l'une des huit chansons extraites de son deuxième album, *La Disparition* (Capitol-EMI Music France). Keren Ann les a mélangées à des airs plus anciens, et à d'autres, pas encore enregistrés. Elle joue de la guitare – qu'elle tient parfois comme un « lonesome cow-boy » –, de l'harmonica et de la clarinette. Certaines de ses mélodies intimistes s'achèvent sur une

envolée de trompette. Elle passe du français à l'anglais. Plus à l'aise dans cette langue, elle se métamorphose, encore timidement, soutenue par son groupe, en meneuse de revue de Broadway : joueuse, câline, drôle.

La soirée s'achève avec *Jardin d'hiver*, écrite donc pour Henri Salvador. Pendant plus de deux heures de concert, charmeuse, Keren Ann sourit beaucoup, précisant qu'enfant et adolescente elle ignorait ce qu'être heureuse voulait dire. Elle remercie chaudement : « *Visiblement, il se passe quelque chose ici* ». Et pour décrire ce qu'elle était en train de vivre, la chanteuse évoque, plusieurs fois, le jour de son mariage : inoubliable, joyeux. A l'Olympia, le public ne l'a laissée repartir qu'après trente minutes de rappels. Keren Ann présente alors une de ses amies, violoniste, plus encore, une « cousine », retenue pour un duo fugitif. Alors, d'emblée, on aimerait avoir une copine, une fille ou une sœur comme elle.

Catarina Mercuri

Concerts : à Canteleu (Seine-Maritime), à l'espace culturel François-Mitterrand, le 20. Tél. : 02-35-36-95-80, 10, 30 € ; à Arras, au Théâtre, le 21. Tél. : 03-21-71-76-30 ; à Florange (Moselle) à la Paserelle, le 22. Tél. : 03-82-25-17-99, 21 € ; à Carquefou (Loire-Atlantique), le 29. Tél. : 02-40-68-72-72, de 15 € à 19 € ; à Villebon-sur-Yvette (Essonne), le 30. Tél. : 01-69-31-60-50. Photo © D.R.

Cinéma

PARIS

Retour de flamme

Organisé et animé par Serge Bromberg, prolifique découvreur de vieilles bobines, Retour de flamme fête ses dix ans. Avec des surprises, mais aussi un Chaplin de propagande destiné à financer l'effort de guerre américain lors de la première guerre mondiale (*The Bond*, 1918), un voyage sidéral signé Georges Méliès (*Excursion dans la Lune*, 1908) ou une réclame pour une marque de cigarettes interprétée par Michel Simon (*Cloche*, 1935). Trianon, 80, boulevard de Rochechouart, Paris-18^e. M^o Anvers. Tél. : 01-43-38-69-69. Le 17, à 17 heures et 20 heures. 5 € et 10 €.

Musiques

PARIS

Dhafer Youssef

Un joueur d'oud qui n'est pas indifférent aux codes de la musique arabe classique, dont il n'ignore rien des subtilités, mais qui sait aussi s'en émanciper. Né en 1967 à Teboulba (Tunisie), ce musicien a fait partie un temps des agitateurs inspirés de la scène musicale viennoise avant de s'installer à Paris. Il y a croisé notamment le pianiste cubain Omar Sosa, qu'il invite à le rejoindre pour ce concert où l'on appréciera également la présence du batteur Mino Cinelu. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris-5^e. M^o Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-40-51-38-11. Le 15, à 20 h 30. De 10 € à 16 €.

PARIS

René Aubry

Lorsque René Aubry s'est décidé, en 1999, à prendre pied sur scène, après des années d'hésitation, le Théâtre du Garde-Chasse des Lilas a été l'un des premiers lieux à recevoir ce compositeur de mélodies lumineuses, qui n'ont pas besoin de paroles pour conter des histoires à rêver. Aubry et ses instruments à cordes (guitares, mandolines...) sont en la solide compagnie d'une équipe manifestement heureuse de mettre en mouvement ses musiques : Marco Quesada, Stefano Genovese, Daniel Beaussier, Jean-Marc Ladet, Marc Buronfosse, Antoine Banville. Théâtre du Garde-Chasse, 181 bis, rue de Paris, Les Lilas (Seine-Saint-Denis). M^o Mairie-des-Lilas. Tél. : 01-43-60-41-89. Le 15, à 20 h 45. De 14 € à 17 €.

Chanson

PARIS

D'Elph

C'est un oud, Delphine Champy pour les paroles et, pour leur donner une voix, Marc Cormier pour la musique. D'Elph a quelques années d'existence, un disque plaisant, bien réalisé et publié par la compagnie phonographique La Mémoire et la mer, dirigée par Matthieu Ferré. Il y a dans leur univers des nénuphars, des fraises tagada, des grenouilles, des histoires de quotidien amoureux. C'est frais et rêveur. La scène devrait leur donner amplitude et densité. Zèbre de Belleville, 61-63, boulevard de Belleville, Paris-11^e. M^o Belleville. Tél. : 01-43-55-55-55. Les 14 et 15, à 20 h 30. 12 €.

Sélection disques jazz

EMMANUEL BEX

Jazz (z)

Formidable doublé que ce nouvel enregistrement d'Emmanuel Bex. Sans doute celui qui, à ce jour, le montre à son plus haut. Deux disques idéalement ramassés : l'un en trio acoustique avec Bex au piano, l'autre en trio électrique avec Bex à l'orgue. Le piano, utilisé avec un toucher joueur et rêveur, pour tirer de l'ensemble du clavier des mélodies prenantes, des histoires débordantes de swing sur tempo généralement lent. Avec le pianiste, il y a le contrebassiste Jean-Philippe Viret et le batteur Aldo Romano. Trois points du triangle en permanence réinventé par le jazz. Romano fait le lien avec l'organiste. Les touches comme les percussions du gamelan indonésien, individuelles et unies, la machi-

nerie vibrante. Michael Felberbaum à la guitare complète la formation. C'est dense, grondeur et en même temps d'une extrême finesse. L'ensemble, dans le lien improvisé/composé, amène le jazz au superlatif. Grisant et puissant de bout en bout. – S. Si. 1 double CD Naïve.

ARCHIE SHEPP ET MAL WALDRON

Left Alone Revisited

C'est moins par faiblesse que par méchanceté que ce monde s'est lassé des princes du free. Archie Shepp (saxophone ténor) et Mal Waldron (piano) en sont la preuve par deux. Sans quoi, pour sa grâce et son génie, ce duo serait en tête

des ventes, des gondoles, des rigodons et des Dogons, la justice régnerait universellement. En fait, le monde est méticuleusement organisé pour ne pas entendre ces deux seigneurs, ou pour les ignorer d'un sourire attendri, quand ce n'est pas pour les rabaisser dans un style néocolonial très déluré. Trop politiques, trop radicaux, trop séduisants. L'ennui, c'est qu'ils ont 26 ans, « *Mon vieux Corneille et je t'emmerde en attendant* », vingt-six mille ans de liberté et de feu, vingt-six façons de jouer juste. Leur *Left Alone* est une déclaration d'amour à Billie Holiday qu'ils ont connue à 15 ans. Ils en jouent les chansons avec une précision, une finesse que nulle envie de démontrer ne vient gâcher. Pure merveille. – F. M.

CD Enja 9141-2

JACKY TERRASSON

Smile

Avec *Smile*, Jacky Terrasson, installé à New York, revivifie en studio la forme piano/basse/batterie, laquelle, avec Ugonna Okegwo et Leon Parker, l'a révélé au début des années 1990. Ses frères d'attentions mutuelles depuis ces deux dernières années sont Sean Smith (remplacé à la basse électrique par Rémi Vignolo pour trois reprises) et Eric Harland. Cette force de groupe semble jaillir sur le jeu de Terrasson, nerveux, découpé, dans la pulsation. Que cela soit dans le blues secoué par le hard bop, des ornements caraïbes ou les ballades funambulesques, Terrasson, Smith et Harland affirment leur élan radieux. – S. Si. 1 CD Blue Note/Capitol-EMI.

CONCERT • Le Philharmonique de Radio France donne une « Ascension » pleine de ferveur

Olivier Messiaen irradié par la baguette de Myung-Whun Chung

EN CHOISSANT *L'Ascension* – tout un symbole ! – pour ouvrir le premier des trois concerts commémorant au Châtelet le dixième anniversaire de la mort d'Olivier Messiaen, Myung-Whun Chung n'a pas opté pour la facilité. Cette œuvre de jeunesse ne mobilise pas le public comme la spectaculaire *Turangalila-Symphonie* (donnée le 14) et constitue une périlleuse entrée en matière pour l'orchestre.

De fait, ce 12 novembre, la salle n'est pas pleine et le Philharmonique de Radio France a du retard à l'allumage. Les attaques des trompettes dans l'incantatoire « Majesté du Christ demandant Gloire à son Père » manquent de netteté. Mais la consistance de chaque phrase, svelte et lumineuse, traduit bien l'éloquence de Messiaen. Chung est dans son élément, lui qui a créé de manière posthume la dernière partition du maître, le *Concert pour quatre*, dont il est l'un des dédicataires. Attentif à la tenue des notes comme aux nombreux silences qui les mettent en valeur, il officie avec sobriété et favorise le rayonnement de « Méditations symphoniques », qui sollicitent l'orchestre pan par pan.

LA DOUCEUR DE LA FOI

Les cuivres mettent en orbite le message séquentiel d'un compositeur qui, à vingt-cinq ans, a déjà défini une conjonction de timbres et d'harmonies qui le feront reconnaître entre mille. Les bois à l'unisson témoignent de la douceur de la foi. Les cordes interviennent pour animer des tableaux d'éternité. C'est dans cette dimension hors temps que se situe la plus grande réussite de Chung. Son Messiaen n'est pas communément hiératique et, encore moins, anachroniquement kitsch. Il est sacré par la force authentique de l'esprit musical. Le cortège des alléluias se déploie alors avec une ferveur communicative. Extatique pour les alléluias sereins d'une âme qui désire le ciel, jubilatoire pour le diptyque alléluias

sur la trompette, alléluia sur la cymbale. Et l'élévation frémissante de la « Prière du Christ montant vers son Père » vaut aux violons de verser, in fine, dans l'immatériel.

Irradiant de toutes parts, l'Orchestre philharmonique de Radio France incarne ce corps glorieux que le compositeur mystique a tenté de façonner dans le son. Les motivations de Camille Saint-Saëns sont beaucoup plus terre à terre dans la *Symphonie n° 3*, dédiée à Liszt. Elles s'apparentent à un double défi technique : opérer une synthèse du genre et concevoir une forme cyclique à partir du *dies irae* grégorien.

Derrière chaque page ou presque surgit une référence. Berlioz pour le climat rêveur du début, Schubert pour le motif dédoublé des cordes qu'a immortalisé *L'Inachevé*, Bach dans la cantilène de l'adagio, Schumann dans le scherzo avec piano... Sans parler de Beethoven, dont la qualité architectonique régit l'ensemble. D'une stabilité à toute épreuve pour une version d'anthologie, le « Philhar » sonne d'ailleurs parfois comme un orchestre allemand. L'orgue de Denis Comtet l'enveloppe idéalement, en particulier dans un finale qui donne l'impression à l'auditeur de sortir de la symphonie comme de l'église un jour de grande fête liturgique. Pour l'heure, c'est au chef coréen, qui a dirigé tout le concert par cœur, d'être encensé comme rarement par le public et les musiciens. Loué soit Myung-Whun Chung !

Pierre Gervasoni

Olivier Messiaen : *L'Ascension*. Camille Saint-Saëns : *Symphonie n° 3* « avec orgue ». Denis Comtet (orgue), Orchestre philharmonique de Radio France, Myung-Whun Chung (direction). Théâtre du Châtelet, le 12 novembre. Concert diffusé sur France Musiques le 27 novembre à 20 heures. Prochains concerts, les 14 (Messiaen) et 15 novembre (Messiaen, Ravel, Debussy) à 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16.

INSTANTANÉ JOËLLE LÉANDRE, L'EXCENTRIQUE

Joëlle Léandre, contrebassiste, vocaliste, compositrice, improvisatrice, auteur et performer devant l'éternel, a quitté Mills College, en Californie, où elle enseigne cette année en tant que « *visiting professor* », occupant la chaire prestigieuse de Darius Milhaud. La voici donc à Paris pour quelques jours, à l'occasion d'un concert, dans le cadre des Midis musicaux du Théâtre du Châtelet, le 12 novembre, en compagnie de l'un de ses complices favoris, l'accordéoniste Pascal Contet. La veille, elle était à la Sacem, pour la sortie d'un ouvrage consacré à son imposante discographie (77 titres), un formidable travail musicographique réalisé par Francesco Marinelli où chaque disque est analysé et présenté, accompagné d'un appareil documentaire et photographique où l'on apprend beaucoup sur l'excentrique et imaginative musicienne française (Joëlle Léandre : *discographie*, Bandedchi & Vivaldi Editore, 2002, Artis diffusion. Mail : courrier@artis-diffusion.com tél. : 01-55-86-92-31).

Devant un public de seniors et quelques curieux, imperturbables et attentifs comme à chacun de ces rendez-vous de la mi-journée au foyer du Châtelet, Joëlle Léandre et Pascal Contet ont joué leurs propres compositions à quatre mains, *Air célèbre* (1994) et *Grosse sonate* (1994), entre écriture

re prescriptive et improvisation – la spécialité de ces duettistes – ainsi que quelques autres pièces en solo ou en duo de Jean-Pierre Drouet, Giacinto Scelsi et John Cage, ces deux derniers compositeurs ayant été deux proches de Joëlle Léandre.

Les musiques ont parfois l'air d'« agace-silence », comme la pochade à tendance pocharde qu'est *Boire* (1999), de Jean-Pierre Drouet, ou même *Variation IV* (1963), de John Cage, une page de musique très ouverte dont on peut faire à peu près ce qu'on veut, où Léandre fait entendre ses talents de chanteuse, de comédienne aussi, car elle a gardé de son grand-oncle, Léandre le clown blanc, ce goût pour l'humour à froid, un rien fantastique, à la Max Jacob.

Plus discret, mais remarquable musicien, inventif, sur un mode moins spectaculaire cependant, Pascal Contet dialogue pleinement avec elle et fait entendre les ressources méconnues de son instrument, notamment dans son registre grave.

Et puis Joëlle Léandre joue, seule, *Maknongan*, de son ami le comte romain Giacinto Scelsi, une simple ligne plaintive, une monodie accompagnée d'un cri, primal, véritable univers construit avec presque rien : l'essentiel.

Renaud Machart

&

Envie de vous faire une toile, là, tout de suite ?

Les films, les salles et les horaires sont sur le WAP orange > cinéma.

Orange sans limite consultation illimitée sur le WAP pour 6 €/mois

Offre valable pour toute souscription jusqu'au 31/12/02 et réservée aux abonnés d'Orange France ayant souscrit l'un des forfaits Orange dans lequel il figure une option mobile et possédant un terminal compatible avec Orange WAP. Vous bénéficiez de communications aux abonnés en France métropolitaine, mais devez payer votre forfait mensuel d'accès au WAP et devez être connecté à l'internet dans l'application. L'accès de cordons de la voix est payant. Les tarifs sont en € TTC. L'offre est soumise à validation de l'opérateur.

orange

CONCERTS

ORCHESTRE DE PARIS SAISON 02/03

MERCREDI 20 NOVEMBRE
JEUDI 21 NOVEMBRE - 20 H

ORCHESTRE DE PARIS
AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

CHRISTOPH ESCHENBACH direction
RENAUD CAPUÇON violon
GAUTIER CAPUÇON violoncelle

MIKHAIL IVANOVITCH GLINKA
Ruslan à Lyudmila, ouverture

JOHANNES BRAHMS
Double concerto pour violon, violoncelle et orchestre

LUDWIG VAN BEETHOVEN
Symphonie n° 5

Présentation des concerts par Marc-André Dalbavie, mercredi et jeudi, 18h30 - Théâtre des Champs-Élysées - Accès libre

Tarifs : 55€ - 45€ - 25€ - 8€

RÉSERVATIONS
01 49 52 50 50
www.orchestredeparis.com

Théâtre Ouvert

L'Intrus

de Jean-Luc Nancy
mise en scène : Nicolas Klotz

du 12 au 30 novembre

01 42 62 59 49

Hervé Télémaque, l'art métèque

Dessins, toiles, objets, installations...

Le peintre d'origine haïtienne au milieu

de ses œuvres qui mêlent comique et cruauté

IL FAUT D'ABORD trouver l'impasse, à Villejuif (Val-de-Marne), en contrebas d'une avenue, cachée par les travaux de construction d'un quelconque ensemble en béton. Puis sonner à une petite porte ménagée dans ce qui ressemble à un garage. Derrière la porte, il y a un jardin et la maison où vit et travaille Hervé Télémaque. Les maisons plutôt : deux petits pavillons qui ont été raccordés et entièrement transformés. A gauche, une unique grande pièce, meublée essentiellement d'une immense table de bois. A droite, l'atelier. Et, partout, des œuvres de Télémaque, dessins encadrés, toiles retournées, objets suspendus. Une petite statue africaine dresse vers le ciel ses bras coupés aux coudes.

Le regard visite. Télémaque laisse faire, mais prévient : « En bon métèque, je n'ai pas de lieu. » Il a vécu à Haïti, son île natale, puis à New York. « En 1961, alors que je commençais à avoir déjà une petite carrière et quelques bons contacts, j'en suis parti pour Paris, raconte-t-il. J'ai abandonné l'Amérique de Kennedy, parce que, malgré des dehors accueillants, elle pouvait vite devenir invivable pour un jeune Noir - ne serait-ce que pour louer un atelier. En France, dès mon arrivée, je retrouve ma langue. Et, à Paris, une ville ouverte, où l'hospitalité intellectuelle se pratique réellement. Je rencontre Breton, je rencontre Jouffroy qui me passe les livres que je n'ai pas encore lus. On ne vend rien, d'accord, mais je suis invité à la Documenta de Cassel l'année suivante... »

Dans cette période, le « métèque » Télémaque déménage plusieurs fois d'un quartier de Paris à un autre. « Et dans le Berry, aussi. J'avais acheté une ferme, une vraie ferme, avec une vraie mare du Berry... J'avais imaginé d'y construire une piste d'atterrissage pour les oiseaux. Evidemment, ça n'a jamais marché. »

Redevenant plus sérieux, il revient à la question du lieu : « Le lieu, pour moi, c'est là où je fais une œuvre, tel tableau à tel endroit. A Hoboken, dans le New Jersey, j'ai peint mes tableaux sexuels. Rue Saunier, j'ai fait les tableaux pop. Et ainsi de suite. » A Villejuif, il a peint récemment *Fonds d'actualité*, grande toile comique et cruelle où les allusions à la vie politique française abondent. « En fait, je voulais une œuvre de délassement, et elle est devenue dramatique. A l'origine, c'était un hommage à Plantu et à Pancho » - les deux dessinateurs du Monde sont explicitement nommés et cités dans l'œuvre.

Mais y figurent aussi quatre caricatures de Jacques Chirac, de petits drapeaux tricolores, un âne, des Noirs dessinés façon Banania, un gros morceau de gruère et cette question énigmatique : « Qui fait le nègre ? » « Vraiment, je voulais des notations légères et ça s'est

BIOGRAPHIE

► **1937**
Naissance à Port-au-Prince (Haïti).

► **1957**
S'établit à New-York.

► **1961**
Quitte les Etats-Unis pour la France. Devient l'une des figures majeures de la Figuration narrative.

► **1999**
Dernière rétrospective en date, au Centre d'Art de Tanlay (Yonne).

durci. Mais mon idée n'était pas de faire de la peinture politique. J'en ai fait, autrefois, dans les années 1960. J'ai eu alors un succès colossal : tout le monde, ou presque, était d'accord avec moi. J'ai vite compris que c'était donc de la foutaise. »

On insiste : comment cette toile ironique a-t-elle été accueillie à Lyon, où elle est exposée pour la première fois ? « Sans aucune réaction. » Télémaque répond très calmement, comme si l'indifférence allait de soi. « C'est pas avec des tableaux qu'on change le monde. Au contraire, l'art, ça met du liant... » L'ironie est dans le léger sourire qui suit la phrase.

VIOLENCE ET ÉTRANGÉTÉ

Télémaque n'a en effet jamais dissimulé ses opinions. Au temps de la figuration narrative, dont il a été l'une des figures essentielles, il juxtaposait sur la toile les images et les slogans de la société de consommation, multipliait les allusions à la politique extérieure des Etats-Unis et aux régimes autoritaires un peu partout dans le monde. De cette période lui est restée la réputation d'un artiste engagé, qu'il ne renie pas plus qu'il ne la revendique aujourd'hui. Il n'a rien à en dire - ou, plutôt, il a bien plus envie de parler d'autre chose, de sa peinture actuelle ou de ce qu'il va faire.

Il montre l'un de ses derniers travaux. A

l'origine, il a repris la composition d'un Giotto, *Saint François recevant les stigmates*. Il a fait basculer la composition de la verticale à l'horizontale. Les bleus et les ocres sont devenus des violets et des bruns. Désormais, saint François ressemble à un sorcier inquiétant et le Christ à une sombre marionnette grimaçante. Quand on lui fait remarquer la violence de cette œuvre étrange, Télémaque ne dit rien.

Dans l'atelier, de grandes feuilles de papier attendent qu'il dessine, au crayon ou au fusain, comme il le fait depuis une dizaine d'années. « Longtemps, je n'ai pas dessiné, ou très peu. Et puis c'est revenu, explique-t-il. Pour combien de temps ? Je m'ennuie très vite. J'ai donc besoin de changer. Ce qui explique toutes mes phases différentes. Même la peinture m'ennuie parfois, à certains moments. Alors, je dessine. Ou alors je bricole un objet... J'ai arrêté de peindre vers 1968. Je me posais des questions du genre : à quoi ça sert, la peinture ? à quoi ça sert, l'art ? Pendant longtemps, je n'ai plus touché à une toile. J'étais installé dans une petite usine insalubre et je fabriquais mes objets-clous. »

Depuis, il n'a plus cessé d'assembler des installations où le bois fait souvent office de matière première, où vis et boulons servent souvent, où le marc de café remplace la peinture à l'huile, où le ready-made s'allie à des

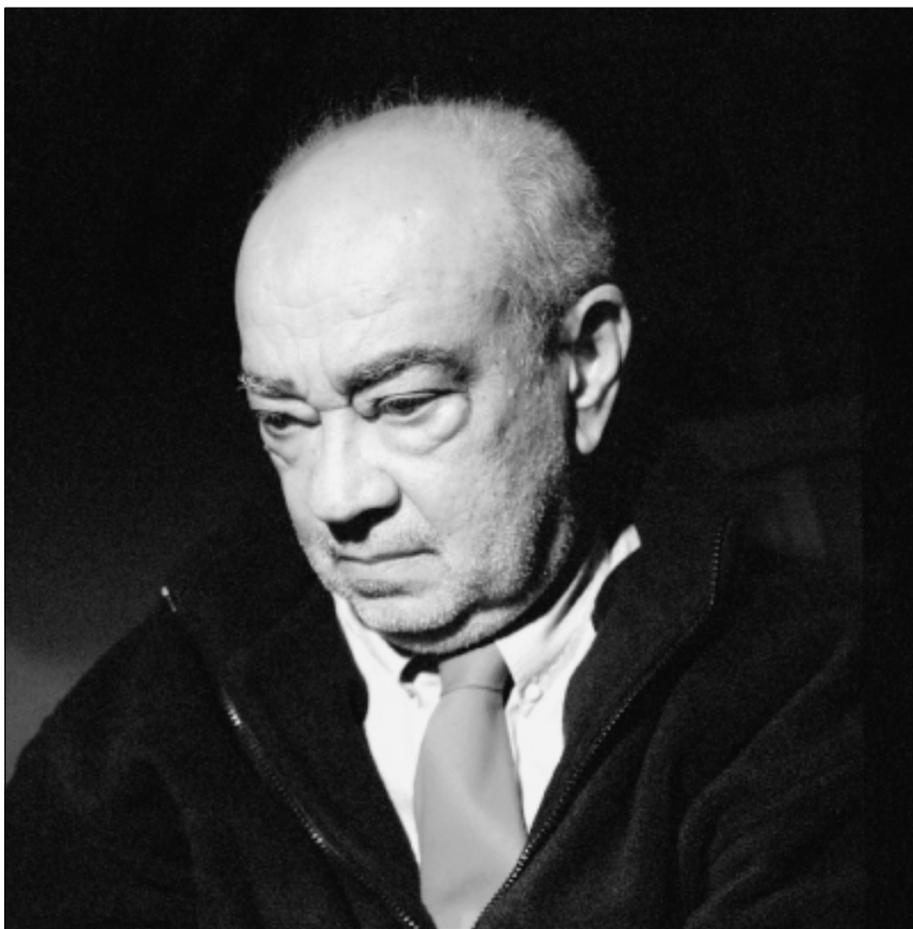
opérations de montage qu'il s'ingénie à dissimuler, de sorte que l'œuvre a l'air simple, alors que sa structure est très complexe et l'exécution longue.

Ces questions de lenteur et de vitesse sont au centre de ses réflexions actuelles. Il lance, à l'improviste : « Pourquoi les innovateurs du XX^e siècle n'étaient-ils pas des coureurs de fond ? Pourquoi Chirico n'est-il intéressant que quelques années ? Et Kandinsky ? Leurs œuvres sont aussi intéressantes que limitées dans le temps. » On objecte, sans originalité, Picasso. Il ajoute Matisse - « son sprint final est colossal », dit-il en pensant aux gouaches découpées.

Mais ces exceptions n'aident pas à répondre à sa question. « D'autant qu'elle se pose pour les peintres, mais pas pour les écrivains ou les poètes. » Un temps. « On dirait que l'activité picturale - qui est primitive au fond - réclame une sorte de pureté de l'être. On ne peut pas faire face longtemps à une telle exigence. »

Philippe Dagen

Galerie IUFM, 5, rue Anselme, Lyon. Infos : www.lyon.iufm.fr/confluences/. Du mardi au vendredi de 10 heures à 13 heures et de 13 h 30 à 18 heures, le samedi de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 29 novembre.



ANTHONY D'AGATA

LES GENS DU MONDE

■ **Nicholas Snowman** vient d'être nommé à la direction générale de l'Opéra du Rhin et remplacera **Rudolf Berger**, dont le mandat prend fin en juin 2003. Cette nomination a fait l'objet d'une concertation entre les trois villes du Syndicat intercommunal (Colmar, Mulhouse, Strasbourg), l'Opéra national du Rhin et la direction régionale des affaires culturelles d'Alsace, puis elle a été agréée par le ministère de la culture. Ancien directeur du South Bank Center, à Londres, Nicholas Snowman a dirigé le Glyndebourne Opera pendant une brève période (1998-2000). A Paris, il était auparavant auprès de **Pierre Boulez**, directeur artistique de l'Ircam, de 1972 à 1986, et conseiller artistique, de 1975 à 1992, de l'Ensemble InterContemporain, fondé sur le modèle du London Sinfonietta de Londres, dont Nicholas Snowman avait été le cofondateur en 1967.

■ **Paolo Costa**, maire de Venise, a annoncé que le Théâtre de la Fenice, qui avait été complètement détruit lors d'un incendie survenu en 1996, rouvrirait le 14 décembre 2003, un mois après l'achèvement des travaux. Le théâtre lyrique de la cité des Doges avait brûlé alors qu'il était en cours de rénovation, en raison de négligences imputées à deux électriciens qui, après jugement, ont été punis de deux années de prison avec sursis. Après plusieurs saisons hors les murs, le programme 2003-2004 comprendra des concerts, des ballets et des opéras, dont *La Traviata*, de Giuseppe Verdi, qui clôturera la saison.

■ L'architecte **Yves Boiret**, né en 1924, a été élu mercredi 12 novembre à l'Académie des beaux-arts. Architecte en chef des Monuments historiques depuis 1982, ancien professeur à l'école de Chaillot, Yves Boiret est notamment l'auteur du réaménagement du palais abbatial de Saint-Germain-des-Près, à Paris, du Musée d'art moderne de Troyes, de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais et du Musée des Augustins à Toulouse. Il dirige actuellement la restauration de l'église du Val-de-Grâce, à Paris, de la cathédrale de Reims (Marne), des châteaux de Vincennes (Val-de-Marne) et de Maisons-Laffitte (Yvelines).

■ Les Europe Music Awards 2002, organisés par la chaîne de télévision MTV sont décernés jeudi 14 novembre à Barcelone, lors d'une soirée au palais Sant Jordi. **Shakira, Pink, Eminem, Enrique Iglesias** et **Kylie Minogue**, avec quatre nominations chacun, sont les principaux favoris de cette compétition qui rassemble 70 artistes. L'émission est diffusée dans 164 pays.

DOMINIQUE DHOMBRES

Le retour d'Anne Sinclair

UNE NOUVELLE ÉMISSION culturelle apparaît, animée par Anne Sinclair. La première impression, mercredi soir sur France 3, est bonne. Cela fonctionne. Les musiciens (Solomon Burke, Manu Chao) tirent mieux leur épingle du jeu que les écrivains.

Ils ont l'avantage de proposer, d'emblée une voix professionnelle, et des orchestres qui ne le sont pas moins, bref des sortes de clips toujours plaisants quand il s'agit de gens de talent. Retenir essentiellement de la rentrée littéraire les jeux parisiens des éditeurs et des journalistes est malheureusement un constat. Les peintres sont admirablement traités. Lucian Freud a droit à un commentaire survolté et enthousiasmant.

On retiendra d'abord le reportage sur le roi de la soul américaine, Solomon Burke, grand prédicateur, grand fornicateur et grand entrepreneur. La voix est immédiatement identifiable, c'est le son du film *Les Blues Brothers*. On connaissait moins en France les prestations de Solomon dans les églises baptistes et ses talents de conseiller matrimonial. Manu Chao est nerveux, sympathique, vif comme le vent et ce qu'il dit des Etats-Unis, de la globalisation, du règne de l'argent est bienvenu,

même si c'est parfois biaisé. Après tout, c'est d'abord un chanteur, et probablement depuis des années, le meilleur dans sa catégorie (latino-engagée, si on peut oser ce concept). Sa chanson dédiée à Sarkozy est insolente en diable.

Venons-en au petit fils de Sigmund Freud. Il est, depuis la mort de Francis Bacon, le peintre britannique le plus connu à travers le monde. Il commence, il y a cinquante-ans, par un maniérisme assez narcissique. Et puis, peu à peu, il devient le grand peintre du corps. Des jeunes femmes d'abord, et à mesure que les années passent, des femmes mûres. Il a inventé le « marbré » dans le nu. Apparemment, cela ne s'était encore jamais fait. C'est sa marque de fabrique mais, le commentateur survolté à raison, Lucian Freud émeut parce qu'il peint l'âme de ces corps splendides ou dérisoires, jeunes ou vieux, superbes ou décaïs. Il est un grand peintre parce qu'il réussit à être à la fois immédiatement reconnaissable et qu'on peut passer des heures devant un de ses tableaux en apprenant sans cesse quelque chose de nouveau sur le modèle et sur le peintre. Bref, vivement le 11 décembre pour le deuxième numéro du « Choc des cultures ».

TÉLÉVISION

Femmes et indépendantes

« Mais pourquoi vouloir créer un syndicat, si vous n'avez pas de patron contre lequel manifester ? » : tel fut l'étonnement que montra la municipalité d'Ahmedabad, dans l'Etat indien du Gujarat, en 1972, lorsque Ela R. Bhatt lui fit part de sa volonté de créer un « syndicat de femmes travailleuses ». Des femmes gagnant leur vie dans le secteur « informel » (ramasseuses de chiffons, vendeuses de légumes, porteuses d'eau, tireuses de charrettes...), et qui, à ce titre, ne bénéficiaient d'aucun droit ni protection légale. En créant Sewa (Self-Employed Women's Association), Ela R. Bhatt a voulu donner à ces femmes des outils pour vivre mieux (conseils d'hygiène de vie, stages et formations diverses, lutte contre l'analphabétisme), leur apprendre l'autonomie financière (avec notamment la création d'une banque, en 1990, spécialement à leur attention), mieux les armer contre les abus en tout genre, et, au final, leur rendre leur dignité. Le tout dans l'esprit de Gandhi. A voir Shakri, Geeta ou Ranbai reprendre peu à peu en main les rênes de leur vie, et, s'il le faut, s'opposer à leur mari, on mesure l'ampleur et l'intelligence de ce travail de fond. Des portraits bien croqués, une construction habile, des témoignages vifs..., ce documentaire de Patricia Plattner, diffusé dans la case « Contre-courant » de France 2, rend compte d'une entreprise réussie (Sewa compte aujourd'hui 217 000 adhérentes en Inde), et qui mériterait d'être multipliée à l'échelle du pays. - **Lo. R.**

« Contre-courant », vendredi 15 novembre, 23 h 45, France 2.

RADIO

VENDREDI 15 NOVEMBRE

► **Tam Tam etc.**
9 heures, France-Inter
Comme le veut la formule du vendredi (un invité procède lui-même à l'interview d'un artiste), Pierre Lescure interroge aujourd'hui le chanteur Christophe...
► **Le monde change**
12 h 10, RFI

Comment se déplacer en ville quand on a un handicap ? Bus et métro inaccessibles, trottoirs trop hauts... Un tour en ville avec une jeune handicapée, et un point sur les futurs projets d'aménagement.

► **Les pieds sur terre**
17 h 30, France-Culture
L'émission s'intéresse aux enfants délinquants, en livrant le compte-rendu d'un après-midi passé avec un juge pour enfants et des familles de jeunes en déroute.

VENDREDI 15 NOVEMBRE

► **Thalassa**
20 h 55, France 3
Le magazine de la mer s'intéresse ce soir au peuple nomade des Nenets, traditionnels éleveurs de rennes de Sibérie devenus aujourd'hui pêcheurs pour le compte des Russes. Sur les rivages de la mer de Kara, une chronique de 52 minutes d'une densité humaine rare, avec des témoignages inédits.
► **Un jour, je repartirai...**
22 h 15, Arte
Un foyer entre autoroute et chemin de campagne, un foyer pour travailleurs maghrébins.

Longs couloirs, des chaises devant une télévision. Ils ont la soixantaine (et plus) et se retrouvent à un tournant : vont-ils rentrer chez eux ou finir leurs vieux jours ici ? Dans son magnifique documentaire, Chantal Richard suit les allées et venues, les menues occupations, les interrogations de ces Marocains, Algériens, qui ont beaucoup donné, beaucoup travaillé pour leur famille là-bas, et se retrouvent aujourd'hui perdus au milieu de leurs papiers (retraite, sécu...), sans attaches. Sensation de vide et totale empathie. La caméra est aussi amère et digne que ces hommes qui se retrouvent floués.

prométhée enchaîné
eschyle / stéphane braunschweig

la génisse et le pythagoricien
d'après les métamorphoses d'ovide
jean-françois peyret / alain prochiantz

deux spectacles créés avec la troupe du théâtre national de strasbourg

théâtre de gennevilliers centre dramatique national
8 novembre - 7 décembre / location 01 41 32 26 26



DISPARITIONS

François-Xavier Guerra

Historien de l'Amérique latine

MORT DES SUITES d'un cancer dimanche 10 novembre à l'âge de 59 ans, François-Xavier Guerra était un historien internationalement connu de l'histoire politique de l'Amérique latine contemporaine, dont il avait profondément renouvelé les concepts et les méthodes d'analyse.

Né en 1942 à Vigo, en Espagne, François-Xavier Guerra avait fait de la France sa patrie d'élection intellectuelle. Recruté en 1969 à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I), titulaire depuis 1985 de la chaire d'histoire de l'Amérique latine où il succédait à François Chevalier, il s'imposa comme un historien des révolutions, avec une thèse d'Etat qui fit date sur la révolution mexicaine (*Le Mexique de l'ancien Régime à la révolution*, 1985), suivie en 1992 d'un ouvrage dans lequel il réinterprétait l'accession à l'indépendance des futures nations hispano-américaines (*Modernidad e independencias. Ensayos sobre las revoluciones hispanicas*).

Ces travaux pionniers ont fait l'objet de nombreuses éditions en Amérique ibérique et anglo-saxonne. S'inspirant librement de l'anthropologie de Louis Dumont comme des problématiques de Maurice Agulhon et de François Furet, François-Xavier Guerra mettait à jour les structures socio-culturelles profondes (holisme et relations clientélares, sociabilités et brusques mutations idéologiques) qui rendaient intelligibles les formes politiques propres à l'Amérique latine - la logique de l'articulation entre le caudillisme et le principe de la souveraineté du peuple ou la dialectique entre les mobilisations populaires et la légitimation par les procédures électorales.

En fondant en 1990 le groupe de recherche d'histoire du politique en Amérique latine, François-Xavier Guerra a créé le cadre intellectuel dans lequel, grâce à son infatigable disponibilité, se sont formées de nouvelles générations de chercheurs français et latino-américains, tout en donnant une impulsion décisive à la constitution de réseaux avec les universités d'Argentine, du Chili, de la Colombie et du Venezuela, du Mexique et du Pérou... Dans un livre dont les événements de 1989 lui avaient inspiré l'idée, il réunissait les collaborations d'une vingtaine d'historiens de toutes nationalités pour traiter de la désintégration des empires espagnol et portugais et de la construction des Etats-nations latino-américains (*De los imperios a las naciones, Iberoamerica*, 1994).

HISTORIOGRAPHIE AMÉRICANISTE

Proche de François Furet, membre de la fondation Saint-Simon, François-Xavier Guerra a su intéresser les historiens français aux problématiques de l'historiographie américaniste, qu'il a de la sorte fortement contribué à désenclaver. Lui-même auteur de très nombreux articles, il a constamment privilégié, avec une générosité qu'il dispensait sans compter, les ouvrages collectifs et la valorisation des travaux des plus jeunes. La maladie qui l'a emporté en quelques semaines l'a empêché d'achever la synthèse qu'il méditait depuis longtemps sur les figures de la modernité (la nation et la république, l'opinion publique et la citoyenneté) en Amérique latine.

Serge Gruzinski et Annick Lempérière

■ **MAURICE LOUIS-JOSEPH-DOGUÉ**, ancien député socialiste de la Martinique, ancien directeur d'école, est mort dimanche 3 novembre à Ducos, sa ville natale, à l'âge de 75 ans. Né le 15 janvier 1927, homme de gauche, il est élu conseiller municipal communiste de Saint-Esprit, commune du sud de l'île, dès 1948. En 1956, il quitte le PCF pour rejoindre en 1957 le Parti progressiste martiniquais d'Aimé Césaire où il ne reste que quelques mois. Il adhère alors à la Fédération socialiste de la Martinique qu'il abandonne trentetrois ans plus tard pour fonder le Parti martiniquais socialiste. Maurice Louis-Joseph-Dogué a été maire de Ducos (1971-1993), conseiller général (1973-1995), conseiller régional (1983-1986) et député de la 4^e circonscription de la Martinique (1986-1993). A la suite d'un accident cérébral en 1993, il avait été contraint d'abandonner progressivement l'ensemble de ses mandats électoraux.

■ **Mgr ANDRÉ WOUKING**, archevêque de Yaoundé (Cameroun), est mort dimanche 10 novembre à l'âge de 72 ans, à Paris où il avait été hospitalisé des suites d'une hémorragie cérébrale. Né le 14 juin

1930 près de Bafoussam, dans le nord du Cameroun, ordonné prêtre en 1961, Mgr André Wouking avait été évêque de Bafoussam en 1979, puis promu par le pape au siège de Yaoundé en août 1999. Mgr Wouking avait récemment soulevé une polémique en adressant aux prêtres une lettre dans laquelle il dénonçait leurs mariages clandestins et leur goût de l'argent. La nomination de ce membre de l'ethnie bamiléké dans un archevêché où la plupart des fidèles appartiennent à la communauté bété avait suscité des manifestations d'hostilité dans le clergé local.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

NOMINATION

Louise Avon a été nommée ambassadrice au Mozambique, en remplacement de Bernadette Lefort, par décret paru au *Journal officiel* daté 11-12-13 novembre.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Matthias est très fier d'annoncer la naissance de

Félix

le mardi 12 novembre 2002, à Paris.

Cécile et Jean-Stéphane Mésonnier, 5, place Leamington, 92330 Sceaux.

Julien EMMANUELLI et **Gwenaëlle LANOË-EMMANUELLI** ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Mathis, Pierre

le dimanche 10 novembre 2002.

9, rue Emile-Durkheim, 75013 Paris.

Anniversaires de naissance

- 15 novembre 1982-15 novembre 2002,

vingt ans

Claire-Marie GIÉ.

Nous t'aimons.

Tendres baisers de toute ta famille.

- Warszawa. Odienné. Roubaix. Krakow. Orchies.

Grégoire WORKO

a trente ans.

Du nord au sud, *Le Monde* te dit : « *Sto Lat* ».

P. M., Jadwiga, Agnieszka.

Décès

- Marie-Hélène, Pierre et Denise, François et Elsa, ses enfants, Catherine, Marianne, Cécile, Céline, Romain, Virgile et Ulysse, ses petits-enfants, Swann, Baptiste, Marjolaine, Maëlys, Florie, Clara et Paul, ses arrière-petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès de

Jean BERTOLA,

professeur honoraire,

inhumé dans l'intimité, à Chaumont-Saint-Aignan (Haute-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

12, rue de Trévisé, 75009 Paris.

- M. et Mme Christian Boulez, Mme Giuseppe Scuppa, née Nicole Boulez, M. Emmanuel Boulez, ses enfants, Marie-Pierre et Bernard, Christophe (†), Gianmarco, Nicolas, Olivia et Paolo, Fabrizio, Myrtille, ses petits-enfants, Thomas, Tiphaine, Manon, Gauthier, Clémence, Carlotta, ses arrière-petits-enfants, Mme Monique Levrier, sa sœur, Frédérique et Denis, ses neveux et leurs enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Paul BOULLEZ, née **Christiane LEVRIER,**

survenu à son domicile le 2 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église d'Avize, dans l'intimité familiale.

Rempart du Nord, 51190 Avize, 19, boulevard de Beauséjour, 75016 Paris.

- Sa famille, Et ses amis, ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Pierre CÉRÉZALÈS,

survenu le 11 novembre 2002.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Cérézalès, Le Mayne-Grand-Jean, 33930 Vendays-Montalivet.

- Issoudun, 31 octobre 2002.

Angèle CAVALLO COMTE

(1919),

est partie définitivement dans la nuit qui l'envahissait.

Jacques COMTE

(1929), ancien inspecteur de l'éducation nationale, commandeur des Palmes académiques,

ne l'a pas supporté et l'a suivie sans attendre.

Leurs cendres ont été dispersées le 4 novembre 2002, au jardin du Souvenir, cimetière de Pignoux, à Bourges.

Claire Dupont, 50, rue Violet, 75015 Paris. Michel Comte, 58, rue Liotard, 1202 Genève (Suisse).

Jean-Frédéric DELORD,

docteur ès sciences physiques, membre de l'Association des résistants 1940,

est décédé le 22 octobre 2002, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Portland, Oregon (Etats-Unis).

De la part de

Natalie Delord, son épouse, et sa famille, Jacqueline Faivre, Et Perlette Hofer, ses sœurs, et leurs familles.

3424, SE Harold Court, Portland Oregon, 97202 Etats-Unis. 5, rue Dalloz, 87000 Limoges. 11, parc de la Béragère, 92210 Saint-Cloud.

- Mme Sylvie Ego, son épouse, Ariane, Laurence, Vincent et Renaud, ses enfants, Rosa, Jude, Blanche, Christophe, Camille, Charlotte et Pierre, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Maurice EGO,

architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux,

survenu le 12 novembre 2002, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 novembre, en l'église de Bellot (Seine-et-Marne).

8, place Emile-Bossy, Couteron, 13100 Aix-en-Provence.

- Blaise Garin, Matthieu Garin et Camille Doustin, Laure Garin et Olivier Jeannot, Clémence et Pierre Coppey,

ses enfants, Victor, Esther, Emma, Maud et Louis, ses petits-enfants,

Et toute sa famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Luce GARIN,

née **SIBILLE,**

survenu à son domicile le 13 novembre 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Acon (Eure), le samedi 16 novembre, en fin d'après-midi.

- Blanche Lucbert, son épouse, Manuel Lucbert et Anita Rind, Dominique et Jean-Pierre Zerroug, Joëlle Meier-Lucbert et Werner Nagel, Jacques Lucbert et Martine Giban, ses enfants, Olivier et Chantal, Mathilde, Anne-Kristen, Kevin et Maxime, ses petits-enfants et arrière-petits-fils, Les familles Lucbert, Lay, Claverie, Peyran, Llinas, Tormo et Pelous, ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LUCBERT,

ancien inspecteur divisionnaire à la SNCF, membre de la société des lecteurs du *Monde,*

survenu le 1^{er} novembre 2002, à Fréjus, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'incinération a eu lieu le 6 novembre, au crématorium de Vidauban (Var) dans l'intimité familiale.

11, rue de la Reine-Blanche, 75013 Paris.

- L'ensemble de ses étudiants, Et ses collègues, tant en France qu'à l'étranger, qui ont profité de son enseignement, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

professeur François-Xavier GUERRA, directeur du Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique à l'université Paris-I.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 novembre 2002, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris-15^e. (*Lire ci-contre.*)

- Emma Perasso, son épouse, Eliane Perasso, Gisèle et Jean-Louis Carrère, ses enfants, Gabrielle et Grant McAllister, Emmanuelle Jouët-Pastré, Jérôme et Gaëlle Carrère, Christophe et Claire-Lise Carrère, ses petits-enfants, Rémy, Raphaël, Marc, Arnaud, Juliette, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer la disparition de

M. Gabriel PERASSO,

ancien gérant de la Société Joseph Perasso et ses fils,

survenue à Marseille le 9 novembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

L'inhumation a eu lieu à Arles (Bouches-du-Rhône) dans l'intimité familiale.

- France Portzer, son épouse, Florence et François Portzer, ses enfants,

Maëlle, Solène et Garance, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Emile PORTZER,

président honoraire des Anciens Combattants résistants de la préfecture de police, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 novembre 2002, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 14 novembre, à Paris.

77, rue Dunois, 75013 Paris. 29, rue de l'Eglise, 22190 Plérin.

- Henri et Monique Rosenthal, Olivia Rosenthal, ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Régine ROSENTHAL,

survenu le 11 novembre 2002.

Les obsèques ont eu lieu le 14 novembre, au cimetière parisien de Bagneux.

16, rue Juliette-Lamber, 75017 Paris.

- Michel et Lisette Tateossian, ses parents, Nathalie, Valérie, Florence, ses sœurs,

Sa famille et ses nombreux amis en Argentine et en France, ont la douleur d'annoncer le décès, à l'âge de trente-sept ans, samedi 9 novembre, à Erevan (Arménie), de

Patrick TATEOSSIAN.

Il sera inhumé à Buenos Aires.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, samedi 16 novembre, à 11 heures, en l'Église apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8^e.

Michel et Lisette Tateossian, Paso 1305, 1640 Martinéz, Argentine.

- Eric et Martine Vernier, Dominique Vernier et Francis Laffon, ses enfants, Duane, Virgil, Camille et Sarah, ses petits-enfants,

Michel et Suzanne Vernier, Jacqueline Virenque, son beau-frère et ses belles-sœurs, Odile Baur, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Micheline VERNIER,

le 12 novembre 2002, à Levallois-Perret.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001/2002 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
Ligne suppl. abo. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : 10 €
NOUS CONSULTER
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Paul WEAVER, professeur de théâtre, metteur en scène et scénariste, cofondateur de l'Atelier international de théâtre de Blanche Salant et Paul Weaver, fondé à Paris en 1973, à l'American Center,

est décédé le 11 novembre 2002.

Blanche Salant, sa femme, l'aimera toujours.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, au Père-Lachaise.

Anniversaires de décès

- Le 15 novembre 1997, disparaissait

Christophe HEMMERLÉ.

Christine, Cécile et Florent, Claire.

Pour qu'il y ait de la lumière dans le monde, il faut faire de la lumière.

Souvenir

Michel GROSSET,

10 juin 1943-13 novembre 1997.

A ceux qui l'ont aimé.

Colloques

Colloque ouvert de la SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS.

Dialogues entre la Société psychanalytique de Paris et ses interlocuteurs. **Samedi 23 novembre,** accueil : 8 h 15, colloque : 9 heures, **et dimanche 24 novembre 2002.** Maison de l'Unesco, 125, avenue de Suffren, Paris-7^e.

LE TRAVAIL PSYCHANALYTIQUE.

-Le travail psychanalytique et la question de la recherche.
-Le travail de la séance.
-L'ancien et le nouveau (dans les rapports de l'enfance avec l'âge adulte) au cours du travail psychanalytique.
-L'écart entre théorie et pratique dans le travail psychanalytique.
-Le corps érogène et le somatique : les limites du travail psychanalytique.
-Quelles ouvertures au travail psychanalytique permettent les catégories du réel, de l'imaginaire et du symbolique ?
-Le travail autour de l'objet perdu.
-Travail de la culture, travail de la cure.

Intervenants : M. Aisenstein, J.-L. Baldacci, T. Bokanowski, C. Botella, S. Botella, C. Chabert, D. Clerc, J. Courtut, M. David-Ménard, P. Denis, G. Diatkine, J.-L. Donnet, S. Dreyfus, A. Fine, A. Green, P. Guyomard, C. Janin, P. Miller, M. de M'Uzan, M. Neyraut, M. Ody, J.-C. Rolland, R. Roussillon, D. Widlöcher, N. Zaltzman.

Participation : 120 €.
Formation permanente : 180 €. Elèves des instituts de psychanalyse de la SPP, APF, 4^e Groupe, SPF : 80 €. Etudiants : 80 €.

Chèque à libeller à l'ordre de la SPP. Inscriptions et règlements à adresser à : **MAILEX** 53, avenue Secrétan, Paris-19^e. Tél.-fax : 01-42-02-37-70. E-mail : infos@mailexfrance.com

Conférences

Conférences du CEHD. Séance d'introduction au cycle de conférences 2002-2003. « **Les traités fondateurs de l'ordre européen** », par Dominique David, chargé de mission auprès du directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), **le lundi 18 novembre 2002, à 18 heures,** palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6^e.

Vendredi 15 novembre, 20 h 15 à 21 h 30,

« **La Voix du silence** : le livre de la compassion », Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e. Entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87. www.theosophie.asso.fr

Conférence d'**Alexandre Del Valle,** auteur du livre : *Le Totalitarisme islamiste à l'assaut des démocraties,* **dimanche 17 novembre 2002,** à 15 heures, 117, rue du Faubourg-du-Temple, 75010 Paris. Métro Belleville.

Communications diverses

Salon de l'Alyah, dimanche 17 novembre 2002, de 10 heures à 19 heures, à la Maison France-Israël, 64, avenue Marceau, Paris-8^e. Entrée libre, www.agencejuive.org

<h2>Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois</h2> <p>Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex</p> <p>Oui, je souhaite recevoir <i>Le Monde</i> pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.</p> <p><input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme Prénom : _____ Nom : _____ Adresse : _____ Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____ Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN</p>																							
<p>Autorisation de prélèvements</p> <p>J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i>.</p> <p>Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.</p> <p>Date : _____ Signature : _____</p> <p>IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.</p>	<table border="1"> <tr> <td>N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031</td> <td>Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Nom _____</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Prénom _____</td> </tr> <tr> <td colspan="2">N° _____ rue _____</td> </tr> <tr> <td>Code postal [] [] [] [] [] []</td> <td>Ville _____</td> </tr> <tr> <td colspan="2">NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">N° _____ rue _____</td> </tr> <tr> <td>Code postal [] [] [] [] [] []</td> <td>Ville _____</td> </tr> <tr> <td>Code Etablissement</td> <td>Code Guichet</td> <td>N° de compte</td> <td>Clé RIB</td> </tr> </table>	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05	TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER		Nom _____		Prénom _____		N° _____ rue _____		Code postal [] [] [] [] [] []	Ville _____	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		N° _____ rue _____		Code postal [] [] [] [] [] []	Ville _____	Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05																						
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER																							
Nom _____																							
Prénom _____																							
N° _____ rue _____																							
Code postal [] [] [] [] [] []	Ville _____																						
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)																							
N° _____ rue _____																							
Code postal [] [] [] [] [] []	Ville _____																						
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB																				
<p>Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)</p> <p><small>*Le Monde® (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919-1518 Pour les abonnements souscrits aux USA - INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03</small></p>																							

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 14 NOVEMBRE

TF1

14.45 Une intrusion dans la famille Téléfilm (EU, 1993, ◆) ◊ **16.25** Providence Angoisse d'enfant **17.15** Dawson Et Dawson créa la femme **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo **20.00** Journal, Tiercé, Météo.



20.55 JULIE LESCAUT DESTINS CROISÉS Série. Alain Wermus. Avec Samia Sassi, Véronique Genest (France, 2000, ◆). 9821462 Julie Lescaut apprend qu'un jeune homme a été renversé par un véhicule appartenant à l'un de ses collègues : le commissaire en question a déclaré le véhicule volé quelques heures seulement après l'accident.

22.40 HAUTE PRESSION Téléfilm. Jean Pellerin. Avec Rob Lowe, Craig Wasson, Larissa Miller (EU, 2000, ◆) ◊. 2337714 Pour s'approprier un trésor, un milliardaire envoie un navire par le fond.

0.25 Les Couilles de l'économie Magazine. **1.10** Star Academy **1.55** Très chaste **2.50** Reportages Au feu les pompiers ! ◊ 6407028 **3.20** Mode in France **4.20** Musique 9921134 **4.50** Aimer vivre en France (65 min) 1577844.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.15 Gertrud ■■■■ Carl Theodor Dreyer (Danemark, 1964, N, v.o., 115 min) ◊ **CC Classic**
14.15 La Féline ■■■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1942, N, v.o., 75 min) ◊ **Cinétoile**
15.15 Barry Lyndon ■■■■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1975, v.m., 185 min). **TCM**
16.10 Cria cuervos ■■■■ Carlos Saura (Espagne, 1975, v.o., 125 min) ◊ **CC Auteur**
17.50 A la campagne ■■■■ Manuel Poirier (France, 1995, 105 min) ◊ **Cinéstar 2**
18.15 Histoire de Paul ■■■■ René Féret (France, 1975, N, 75 min) ◊ **CC Auteur**
19.05 La Peau douce ■■■■ François Truffaut (France, 1964, N, 115 min) ◊ **Cinétoile**
20.45 Hallo Janine ■■■■ Carl Boese (Allemagne, 1939, N, v.o., 90 min) ◊ **CC Classic**
21.00 Topsy Turvy ■■■■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1999, v.m., 155 min) ◊ **CC Auteur**
22.30 Une affaire de femmes ■■■■ Claude Chabrol. Avec Isabelle Huppert, François Cluzet (France, 1988, 110 min) ◊ **Cinéstar 2**
23.35 Les Diables ■■■■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1970, v.m., 110 min) ◊ **CC Auteur**
1.30 Au loin s'en vont les nuages ■■■■ Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) ◊ **CC Premier**

FRANCE 2

17.35 Le Prince de Bel-Air Série (S3, ◆) ◊ **18.00** Parents à tout prix Série. Révélation ◊ **18.25** Sabrina Série (S1, ◆). La Fille de Salem ◊ **18.55** On a tout essayé **20.00** Journal Avec Jean-Marie Messier ◊ **20.52** Météo.



21.00 ENVOYÉ SPÉCIAL Présenté par Guillaume Chenu. Au sommaire : Les confrontations. Documentaire. Olivier Piguetti ; Chine : les villages du sida. Documentaire. Anne Huelgoat ; Chefs à domicile. Documentaire. Chantal Vantri, Franck Dheles et Pascale Epée ◊. 94207 **23.00** L'Image du jour. Magazine. Route du rhum ◊ 56627.

23.05 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT JUSTICE Magazine présenté par Guillaume Durand. 9980337 **0.40** Journal, Météo **1.05** Les Soprano Série (S2). [4/13]. Retour aux sources ◊ 3602931.

2.00 Contre-courant Voyage dans l'humour juif ◊ 6444919 - 9009399 **3.55** 24 heures d'info, Météo **4.15** Rome, ville impériale ◊ 5229863 **4.35** Miss Manager et ses footballeurs Série [4/6] (50 min) ◊ 2456196.

FRANCE 3

17.45 C'est pas sorcier Magazine ◊ **18.15** Un livre, un jour Roger Blin, d'Hermine Karageuz **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** ET 2.10 Le Fabuleux Destin de...



20.55 LES HÉROS DE TELEMAR ■■■■ Film. Anthony Mann. Avec Kirk Douglas, Richard Harris, Ulla Jacobsson, Michael Redgrave, David Weston, Anton Diffring. Guerre (GB-EU, 1965, ◆). 3449530 Une opération menée par les alliés et la Résistance norvégienne pour détruire une usine allemande. **23.05** Météo, Soir 3.

23.35 PIÈCES À CONVICTION TUEURS EN SÉRIE, ENQUÊTES IMPOSSIBLES... Magazine présenté par Elise Lucet. Invités : Stéphane Bourgoin, Richard Sreki, Jean-François Abgrall. 7995207

1.15 Ombre et lumière **3.45** Espace francophone **2.35** Soir 3 **0.00** Vie privée, vie publique Comment l'argent a bouleversé leur vie **4.50** Les Dossiers de l'Histoire Irlandaise, histoires d'actualité [1/2] (60 min) 2455979.

CANAL+

17.10 L'ours plume Film. P. de Rycker et T. Rothkirch ◊ ► En clair jusqu'à 21.00 **18.30** Hyper Show ◊ **19.30** Journal des bonnes nouvelles ◊ **19.55** Les Guignols **20.05** H ◊ **20.35** Le Journal du sport **20.45** Le Journal du cinéma.



21.00 LES JOLIES CHOSSES Film. Gilles Paquet-Brenner. Avec Marion Cotillard, Stomy Bugsy, Patrick Bruel, Ophélie Winter, Titoff. Drame (France, 2001, ◆) ◊. 7847462 Une ambitieuse tente de faire carrière dans le show-business. Une fable entièrement fascinée par le milieu qu'elle entreprend de dénoncer.

22.40 UNE HIRONDELLE A FAIT LE PRINTEMPS Film. Christian Carion. Avec Michel Serrault, Mathilde Seigner, Jean-Paul Roussillon, Frédéric Pierrot. Drame (France, 2001, ◆) ◊. 2345733

0.20 Bush, président Meurtre à la Maison Blanche ◊ SDI aie aie ! ◊ **1.05** Maciste contre le fantôme ■■■■ Film. S. Corbucci et G. Gentilomo ◊ 7973950 ◊ **2.40** Hockey sur glace NHL **4.40** Stick. La vie est à moi (20 min).

FRANCE 5 / ARTE

15.35 M comme mirages **16.35** Planète Terre [1/2]. Le temps du tumulte **17.30** 100 % Question **19.00** Flash info **19.01** Voyages, voyages Lanzarote **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage L'Or noir de l'embargo.



20.40 GHOST DOG, LA VOIE DU SAMOURAÏ ■■■■ Film. Jim Jarmusch. Avec Forest Whitaker, John Tormey, Henry Silva, Isaach de Bankolé, Cliff Gorman. Policier (Etats-Unis, 1999, v.o.). 673733 Un tueur à gages, adepte du code d'honneur des samouraïs, est traqué par des mafios.

22.35 THEMA - COUP DE POKER SUR L'AUTOMOBILE TOYOTA, ANALYSE D'UNE DÉCISION Documentaire (2001). 108993559 **0.00** Théma - Geraldo, où va l'argent ? Doc. Patrice Barrat et Shay Katz. 64298.

0.50 Bzz Benoît Féroumont. Animation (France, 2000) 2399950 **1.00** Bienvenue à Los Angeles ■■■■ Film. Alan Rudolph. Avec Keith Carradine, Sally Kellerman. Comédie dramatique (EU, 1977, 100 min) 3109689.

M6

17.05 go à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série. Instinct maternel ◊ **18.55** Charmed Série (S3). Le Retour de Balthazar ◊ **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** 6 Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (S3) ◊.



20.50 POPSTARS Episode n° 12. Feuilleté-Documantaire (2002). 374511 A peine rentrés de New York, Monia, Erika, Nicolas et Cyril, les quatre membres du groupe se rendent dans les studios ICP de Bruxelles pour ébaucher la maquette de leur futur premier album. **22.05** ALLY McBEAL Moi contre moi ◊

3310240. Je vous aime ◊ 8517375. Série (S5) [21 et 22/22]. Avec Calista Flockhart, Christina Ricci, Greg Germann, Jon Bon Jovi, Charles Kimbrough (Etats-Unis, 2001). **23.50** Demain, tous... Magazine présenté par

Marielle Fournier. Un homo dans la famille. Invités : Thomas, Jean-Luc Roméro, 5913998 **1.44** Météo **1.45** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (315 min) 87504919.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Quadrille. **21.00** Le Gai Savoir. Les Navajos. **22.00** Journal, Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. [3/3].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France : Œuvres de Beethoven. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuite. Les bolck chords.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Quatuor à cordes* op. 16 n° 5, de Vranicki, par le Quatuor Stamitz ; *Symphonie* B 81, de Gossec. **20.40** Jean-Paul Sartre et la musique (n° 2). Œuvres de Monteverdi, Bach, Mozart, Beethoven, Verdi, Berg, Bartok, Nono et du jazz. **22.40** Les Rendez-vous du soir (suite). Les Grands Concerts sacrés. Par l'Orchestre de la Petite Bande, Jens Weber (l'Évangéliste), Marie Kuijken et Inge Van de Kerckhove, sopranos : Œuvres de Schütz. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

18.30 Face à la presse. Xavier Emmanuelli. **Public Sénat**
0.15 Forum public. L'Orchestre de Paris. **Public Sénat**

MAGAZINES

14.35 Match magazine. France : Vie de squat. Apnée : mort au pays du grand bleu. Kurdistan irakien : Les prisonniers d'Al-Qaïda. Chili : Les survivants, trente ans après. **Match TV**
16.55 Comme à la télé. Invités : Christian Blachas ; Thomas Hervé ; Sylvie Tellier. **Match TV**
17.00 Explorer. Sauvetage d'une jeune baleine. Le photographe volant. Les géo-scientifiques. **Nat. Geographic**
17.05 Les Lumières du music-hall. Nouvelle vague. Ivan Rebroff. **Paris Première**
18.50 ET 23.20 J'y étais. Invités : Jean-Marie Périér ; Clara Morgane. **Match TV**
22.30 Recto Verso. Carole Bouquet. **Paris Première**
23.00 Explorer. Grandes aventures. La bataille de Berlin, le pont aérien de 1948. Sur les murailles de glaces de la terre de Baffin, Arctique canadien. Chasseurs de tornades. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

18.05 Fidel Castro, l'espérance trahie. **Odyssee**
19.00 Jamu. [2/2]. Le léopard orphelin. **National Geographic**

MUSIQUE

21.45 Ravel. *Le Tombeau de Couperin*. Château de Versailles, en 1997. Avec Daniel Barenboim (piano). **Mezzo**
22.00 Brahms. Trois Sonates pour violon et piano. Avec Itzhak Perlman (violon), Daniel Barenboim (piano). **Mezzo**
23.15 Playing The Night. Avec Oliver Jones (piano), Angèle Dubeau (violon). **Mezzo**
La Chaîne Histoire
19.00 George Orwell. **La Chaîne Histoire**
19.05 Living Stones. Iraq-al-Emir (Jordanie), le rêve inachevé. **Odyssee**
19.30 Océanide. Le Soudan, les portes d'un empire. **Odyssee**
19.35 Genèse de l'Europe, la Renaissance. [3/6]. **Histoire**
19.45 Maria Callas, histoire d'une vie. **La Chaîne Histoire**
22.00 Tuer de Gaulle ! [1/2]. Un patriote hongrois. **Histoire**
22.00 Les Jardins italiens. Boboli. **National Geographic**
22.35 Les Grandes Batailles. Les guerres napoléoniennes. **La Chaîne Histoire**
23.25 Les Boxeuses. **Planète**
0.00 Voyage pratique. Italie : la Toscane. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Eurologue masculine (6^e journée) : Berlin - Pau-Orthez. **Sport+**
20.30 Football. Coupe de l'UEFA (2^e tour retour) : Paris-SG - National Bucarest. **Eurosport**
1.05 Voile. Coupe de l'America 2003 (quarts de finale de la Coupe Louis-Vuitton) : Victory Challenge - Le Defi Areva. **Paris Première**

DANSE

0.30 La Belle au bois dormant. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet Cullberg. Avec Vanessa de Lignières (la princesse Aurore)... **Mezzo**

VENDREDI 15 NOVEMBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! ◊ **12.50** A vrai dire Agenda : la palourde **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleté ◊ **14.45** L'extravagante Madame Pollifax Téléfilm. A. Pullen Shaw. Avec Angela Lansbury (EU, 1999, ◆) ◊ **16.25** Providence Série (S3). Un nouveau visage **17.15** Dawson Série (S2). L'amour craque ◊ **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 DOMINO DAY RECORD DU MONDE Présenté par Flavie Flamont et Denis Briognart. Invité : Dave. 90301824 En direct depuis la halle FEC, à Leuwarden, aux Pays-Bas.

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet. 5795202 **1.30** Les Coups d'humour Invité : Alain Bougrain-Dubourg. 8869806 **2.05** Star Academy 6173622 **2.43** Du côté de chez vous 31499755 **2.45** Météo **2.50** Très chaste La chasse au chamois. Documentaire. 6637210 **3.45** Reportages Les Locataires de la mer. Documentaire. Philippe Tallois et Jean-Marie Boffa (1986, ◆).

4.10 Histoires naturelles Faire les moores ou la chasse aux grouses. Documentaire. Igor Barrère. 9801326 **4.40** Musique 6694158 **4.50** Aimer vivre en France La cuisine. Magazine (60 min) 2324055.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

20.45 Dangereusement vôtre ■■■■ John Glen (Grande-Bretagne, 1985, 135 min). **RTBF 1**
20.45 Magnum Force ■■■■ Ted Post (Etats-Unis, 1973, v.m., 120 min) ◊ **TCM**
21.00 Le Déclin de l'empire américain ■■■■ Denys Arcand (Canada, 1985, 100 min) ◊ **Cinéféz**
21.00 La Séparation ■■■■ Christian Vincent (France, 1994, 85 min) ◊ **Cinéstar 2**
21.00 Serpico ■■■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1973, v.m., 130 min) ◊ **cinecinema Frisson**
21.00 Des monstres et des hommes ■■■■ Alexei Balabanov (Rus., 1998, v.o., 90 min) ◊ **cinecinema Auteur**
21.00 Un monde à part ■■■■ Chris Menges (GB, 1988, 110 min) ◊ **cinecinema Emotion**
21.00 Le Roman de Marguerite Gautier ■■■■ George Cukor (EU, 1936, N, v.o., 110 min) ◊ **Cinétoile**
22.45 La Voie lactée ■■■■ Luis Buñuel (France, 1969, 100 min) ◊ **cinecinema Succès**
22.50 Heureux mortels ■■■■ David Lean (Grande-Bretagne, 1944, v.o., 105 min) ◊ **Cinétoile**
23.20 Une semaine de vacances ■■■■ Bertrand Tavernier (Fr., 1980, 105 min) ◊ **cinecinema Emotion**
23.45 Tovarich ■■■■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1937, N, 95 min) ◊ **cinecinema Classic**
23.50 Fog ■■■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1980, 90 min) ◊ **TSR**
0.05 Topsy Turvy ■■■■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1999, v.m., 155 min) ◊ **cinecinema Auteur**

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.56** Météo, Journal, Météo **13.55** Inspecteur Derrick Série **14.55** Le Renard Souçon **16.05** Rex, chien filic Série **16.50** Un livre *Le Livre des sagesses*, de F. Lenoir **17.00** Des chiffres et des lettres **17.35** Le Prince de Bel-Air Série **18.00** Parents à tout prix Série ◊ **18.25** Sabrina, l'apprentie sorcière Série ◊ **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Best of ◊ **20.00** Journal, Météo ◊.



20.55 UNE SOIRÉE DE POLARS - P.J. COUPLES Série. Gérard Vergez. Avec Bruno Wolkowitch, Raphaëlle Lubanso ◊. 1186738 **21.55** Avocats et associés Sexe, drogue et techno. Série. Christophe Lamotte. Avec François-Eric Gendron ◊. 1500950 **22.55** Les Enquêtes d'Éloïse Rome A cause de Lola. Série (S1, 5/6). Denys Granier-Deferre. Avec Christine Citti ◊. 4772196

23.45 CONTRE-COURANT L'ARGENT DE LA CONFIANCE Documentaire. J.-M. Surcin. Magazine présenté par Stéphane Paoli. 615486 *Bien que critiqué, le micro-crédit est souvent l'unique alternative au système bancaire classique, qui exclut de fait les plus démunis. Au Mali, au Bangladesh et en Bolivie, bilan d'une expérience riche d'une trentaine d'années.* **0.40** Journal de la nuit, Météo.

1.05 Contre-courant Made in India. Doc. (Sui., 1999), 3679603 **2.00** Envoyé spécial ◊ 8052045 **3.55** 24 heures d'info, Météo **4.11** Des mots de minuit Le « Carrefour des littératures ». Magazine (94 min) 108254158.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Amour lointain Téléfilm. Jeffrey Reiner. Avec Valerie Bertinelli (EU, 2000, ◆) **16.35** To3 **17.30** Mon kanar **17.45** C'est pas sorcier Les phares ◊ **18.15** Un livre, un jour *Invention de Paris*, d'Éric Hazan **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.25** Le Fabuleux Destin de... Invités : Christine Bravo, Pierre Arditi.



20.55 THALASSA NOMADES EN SIBÉRIE Présenté par Georges Pernoud ◊. 9889486 *Traditionnellement éleveurs de rennes, les Nenets pêchent aujourd'hui pour le compte des Russes. Rencontre avec ces peuples nomades qui, sur les berges de la mer de Kara, vivent dans des conditions extrêmes.* **22.30** Météo, Soir 3.

22.55 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet, Alexis Trégarot, Doc Gynéco. 7163283 **1.10** Ombre et lumière Magazine. Invitée : Charlotte Rampling. 1256142 **1.40** Toute la musique qu'ils aiment... Magazine. Invitée : Brigitte Fossey. Œuvres de Haydn, Chopin, Mozart, Beethoven. 6106697.

2.30 Le Fabuleux Destin de... Avec C. Bravo, Pierre Arditi. 5920158 **2.55** Soir 3 351910 **3.20** Le Choc des cultures Magazine. Invités : Manu Chao, Isabelle Huppert. 4738061 **4.30** Côté maison Magazine (65 min) 8787993.

CANAL+

13.30 La Grande Course **14.00** Honest Film. David A. Stewart (2000) ◊ **15.45** La Légende des animaux Le bison, la pierre et la jeune squaw **16.10** Journal du cinéma **16.20** Dis-moi oui Film. A. Bracy (Fr., 1995) ◊ **18.05** 7 jours au Groland ◊ ► En clair jusqu'à 21.00 **18.25** Météo **18.30** Hyper Show **19.25** Zapping, Journal des bonnes nouvelles, Météo **19.55** Guignols **20.05** H **20.35** Journal du sport, du cinéma ◊.



21.00 ANATOMIE ■■■■ Film. S. Ruzowitzky. Avec Franka Potente, Benno Fürmann, A. Loos, Sebastian Blomberg, Holger Speckhahn. Horreur (Allemagne, 2000, ◆) ◊. 7813405 *Dans un hôpital, des patients sont enlevés et subissent une mort atroce. Thriller très correct.* **22.35** La Semaine du cinéma Numéro spécial consacré à Hugh Grant. Magazine ◊ 207221.

23.00 24 HEURES CHRONO 16 h 00 - 17 h 00 ◊ 16047. 17 h 00 - 18 h 00 ◊ 1352739. Série (Saison 1). Stephen Hopkins ; Frederick K. Keller. Avec Kiefer Sutherland, Leslie Hope, Kara Zediker, M. Collins (2002).

0.25 Betty Fisher et autres histoires Film. Claude Miller. Avec Sandrine Kiberlain, Nicole Garcia, Mathilde Seigner. Drame (France - Canada, 2001, ◆) ◊ 8882513.

2.05 Etats de service ■■■■ Film. J.-P. Andrieu. Documentaire (Fr., 2001, ◆) ◊ 86303887 **4.45** Surprises **4.55** Mon copain Mac, héros des étoiles Film. S. McNamara. Avec James Woods (EU, 2001, 100 min, DD, ◆) ◊ 44172332.

FRANCE 5 / ARTE

14.10 Les Refrains de la mémoire Parlez-moi d'amour, 1929 **14.40** Sciences et coïncidences [4/6]. Un corps parfait ◊ **15.35** La République tchèque **16.35** Le Monde des glaces [2/3]. Les hommes sur les pôles **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Tracks Close up : Paul Oakenfold ; Vibration : le culte de James Bond **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Le Rock des bannis.



20.40 JIM, LA NUIT Téléfilm. Bruno Nuytten. Avec Fatoumata Sissoko, Chems-Eddine Dahmani, Caroline Gillain, Sotigui Kouyaté, Pierre Mermaz (France 2002, ◆). *Perturbée par la mort de ses parents, une jeune africaine se réfugie dans le monde de l'imaginaire et décide d'entamer un voyage vers l'Islande.*

22.15 LA VIE EN FACE UN JOUR, JE REPARTIRAI Documentaire. Chantal Richard (France, 2002). 5215221 *Les résidents d'un foyer pour immigrés, âgés de plus de 50 ans, veulent continuer à vivre en France, tout en gardant l'espoir de retourner un jour au pays.* **23.10** Profils - Valère Novarina Ce dont on ne peut parler, c'est cela qu'il faut dire. Doc.

0.20 La Princesse de Clèves Film. J. Delannoy. Avec Marina Vlady 7884784 **2.10** Le Dessous des cartes Il n'y a pas de choc des civilisations. Magazine. 4679603 **2.20** La Vie commune Antony Cordier (25 min) 1464719.

M6

12.05 Madame est servie Série **12.34** Météo **12.35** Docteur Quinn Série **13.34** Belle et zen **13.35** Les Roses du mal Téléfilm. M. D. Vajda (All., 1995, ◆) **15.25** Les Anges du bonheur Série ◊ **16.20** Tubissimo **17.05** go à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série **18.55** Charmed Série **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** 6 Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (S3, ◆) ◊ **20.39** Météo du week-end.



PIERRE GEORGES

Eloge de la carpe

ENFIN démasqué ! Notre cher patron, très cher, très très cher patron, n'est qu'un paillason. Grâce soit rendue au fabuleux jury du Prix de la « carpe anglaise » qui, au motif de dénoncer « un membre des élites françaises » coupable d'intelligence avec langue ennemie, a décidé cette année de décerner cette aimable distinction au président du directoire du Monde, on veut parler ici de Jean-Marie Colombani lui-même, alias himself.

Le jury a siégé. Le jury a tranché. A l'unanimité ou pas, les douze juges et gardiens du temple hexagonal ont estimé que, pour sa promotion abjecte de « l'anglo-américain » et pour la publication « sans la moindre réciprocité, d'un supplément hebdomadaire en anglo-américain », le patron du Monde méritait amplement cette distinction.

MM. Philippe de Saint-Robert, Dominique Noguez, Claude Duneton et autres héroïques vigiles des bonnes mœurs et belles langues, merci. Ce n'est pas tous les jours qu'au souci d'informer les masses des distinctions et honneurs qui échoient à notre belle collectivité, on peut se permettre de filer, à la française, dans le dictionnaire pour ricaner aux frais du chef. Que dit Petit Robert du doux mot de « carpe » ? Qu'il remonte à fort loin, trouvant ses racines dans le latin *carpere*, charpie. Que déjà, en leurs funestes projets invasifs, les Anglois du temps d'Azincourt ne répugnaient pas à user et abuser du mot *carpet*, prenant notre cavalerie lourde pour une descente de lit. Que la carpe est un petit tapis. Qu'au sens figuré une carpe s'entend d'un « personnage plat, rampant, servile ». Et qu'une locution tout aussi familière, « s'aplatir comme une carpe »,

signifie pour quelqu'un face à quelque autre « être à ses pieds, le flatter basement ».

Bien, nous y voici. *Le Monde*, il est beau *Le Monde*, monsieur ! s'est aplati, couché, vermisseau rampant, répugnant et capitulaire, devant le *New York Times*, journal impérialiste et de langue notoirement « anglo-américaine ». *Le Monde*, chaque samedi, joli nom de patois sous-provincial pour *saturday*, publie un supplément du *New York Times*. En VO, même pas en VF ! Alors que le *New York Times*, clause abominable de non-réciprocité, s'abstient soigneusement d'offrir, ou d'infliger, un pur *best of* (quelle horreur, ce mot), une sélection du Monde, fût-elle traduite en anglo-américain pour ses ignares nombrilistes de lecteurs ! Au motif assez probable que ceux-ci n'en auraient, en français déplorable de par l'époque, rien à cirer !

Donc le crime d'intelligence, voire de collaboration active avec l'envahisseur impérialiste semble constitué. Et le drapeau étoilé flotterait déjà sur notre pauvre marmite à cassoulet. C'est ainsi qu'on pourrait voir les choses, dans une défense bleu horizon et bandes molletières, mots de chez nous et baïonnette au canon. Sauf qu'évidemment, et là on rentre dans le rang disciplinaire comme vulgaire sous-carpe, c'est tout autrement qu'on juge cette initiative : pas du tout comme un signe de faiblesse, mais plutôt de force. Pas du tout comme une capitulation, mais comme une ouverture sur le large, sur la façon de voir et de dire des autres. Pas du tout comme s'il n'y avait que *Le Monde* au monde, et que le français à la semelle de nos mots formant, en pétant de trouille, le dernier pré-carré !

A l'hôpital pour enfants de Kaboul : « Où est l'argent promis ? »

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Plus blanc que les draps d'une propreté douteuse sur lesquels il gît depuis vingt jours, un petit tube de caoutchouc dans le nez, Ahmed dort. Il a tout juste un an. L'odeur de cette chambre de huit lits aux murs vert et blanc écaillés, faiblement chauffée par un simple poêle, prend à la gorge. Sur la table de nuit, une bougie à moitié consumée.

« Mon fils a un problème au cerveau, mais l'Afghanistan n'a pas la machine et les instruments requis pour déterminer exactement ce que c'est », affirme, résigné, Mohammed Yasin, professeur à l'Académie militaire. « Les docteurs font ce qu'ils peuvent, mais cela dépasse leurs capacités », ajoute-t-il. Voisin de chambre d'Ahmed, Mohammed, qui a lui trois ans, n'est plus, dans les bras de sa mère, Marie, qu'un petit squelette amorphe, assommé par les sédatifs.

Un an après le départ de Kaboul des talibans, dans les couloirs aux carreaux cassés de l'hôpital des enfants malades Indira-Gandhi, le seul de la ville, on a du mal à croire que les choses ont changé. « Nous n'avons rien, ici. Le monde nous a oubliés. Où est l'argent qu'ils avaient promis ? Nous n'avons rien vu », affirme Marie, le visage tout aussi émacié que celui de son fils.

Dans la salle des soins intensifs, un cylindre à oxygène alimente péniblement un bébé placé sous un appareil respiratoire de fortune. « Nous n'avons pas de machines, pas d'eau, pas d'électricité et pas assez de médicaments », résume Abdul Nassir, un jeune infirmier. Par manque de fioul, le générateur de l'hôpital n'est mis en marche que pour les urgences et, en ce mois de ramadan, pendant vingt minutes pour la rupture du jeûne en fin d'après-midi et autant pour le dernier repas avant le lever du soleil.

Après vingt-trois ans de guerre, toutes les infrastructures en Afghanistan sont en ruine,



Le petit Ahmed (3 ans) à l'hôpital Indira-Gandhi de la capitale afghane.

et, pour l'instant, la reconstruction n'a pas vraiment commencé. Le premier grand projet d'infrastructure, la réparation de la route Kaboul-Kandahar-Hérat, financé à la fois par les Etats-Unis, l'Arabie saoudite et le Japon, n'a été lancé que dimanche 10 novembre.

« L'argent n'arrive pas aux gens qui en ont besoin. Nous ne voyons pas d'argent pour le développement. C'est cela dont nous avons besoin et que nous demandons : pas de l'aide d'urgence, mais de l'assistance pour le long terme », a déclaré, dimanche, le président Hamid Karzaï, dans un entretien à l'agence américaine Associated Press. Bien que considérée comme domaine prioritaire, la santé n'a pas reçu le minimum de ressources qui permettrait de faire une différence, d'observer un progrès par rapport à la situation d'autrefois.

Selon une enquête publiée il y a quelques

jours par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), une Afghane meurt toutes les vingt minutes de complications consécutives à un accouchement. Et, privés de lait maternel, les trois quarts des enfants orphelins de naissance meurent dans leur première année de malnutrition.

Bien qu'accompagnés de leur mère, la plupart des enfants soignés à l'hôpital Indira-Gandhi de Kaboul semblent aussi souffrir de malnutrition et paraissent bien petits et bien maigres pour leur âge. Si, aux dires des infirmières, les médicaments arrivent désormais en plus grande quantité, le nombre des patients a lui aussi augmenté du fait du retour

des réfugiés et de l'ouverture des routes. Résultat : l'hôpital connaît de fréquentes ruptures de stocks. « Le mois dernier, un bébé d'un an est mort parce que ses parents ne pouvaient payer les quatre ampoules nécessaires pour soigner son cœur défaillant », raconte Jamila. « Quand nous n'avons plus les produits, les patients doivent les acheter ; mais dans ce cas particulier, ils ne pouvaient pas et nous non plus », ajoute-t-elle. Comme beaucoup de fonctionnaires, Jamila attend depuis deux mois son maigre salaire : l'équivalent d'environ 30 euros par mois.

Si les rues de la capitale de l'Afghanistan sont embouteillées par les gros 4 x 4 des organisations internationales et si, dans les quartiers habitables, une maison sur trois affiche le logo d'une association humanitaire – il y en a plusieurs centaines, étrangères et locales, installées à Kaboul –, les Afghans attendent toujours l'aide et la réalisation de la promesse faite, le 17 avril, par le président américain George W. Bush : « Dans la meilleure tradition de George Marshall, nous travaillerons pour aider l'Afghanistan à développer une économie susceptible de nourrir ses habitants. »

Françoise Chipaux

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

« Chasse aux sorcières »

L'OBSERVATEUR EUROPÉEN ne peut manquer de constater que l'anticommunisme prend aux Etats-Unis une violence hors de proportion avec le danger qu'y représente le petit groupe des militants communistes. Certes, étant donné le caractère occulte du mouvement et le fait que les secrets militaires les plus importants sont concentrés aux Etats-Unis, il est indispensable d'être particulièrement vigilant. Le peuple américain reste sain, mais

un seul Mac Carthy peut empoisonner de larges secteurs de l'opinion publique en créant une atmosphère de suspicion où celui qui fait preuve d'un simple anticonformisme se sent très vite mal à l'aise. Suffira-t-il de douter des vertus du régime Tchiang Kai-cek pour être considéré comme un « rouge » ? De même, critiquer certains aspects de la politique étrangère des Etats-Unis ou manifester simplement des réserves, est-ce obligatoirement se

ranger parmi les « agents de Staline » ? En dépit de la vague nationaliste qui a amené la victoire républicaine, malgré le zèle de certains épurateurs qui fourbissent leurs armes, le président Eisenhower doit être en mesure de freiner cette « chasse aux sorcières », du fait même qu'avec le départ de l'administration démocrate le sénateur Mac Carthy a perdu la plupart de ses cibles.

(15 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Dossier.** L'islamisme, renouveau ou mutation ? Le point sur un phénomène protéiforme et en constante évolution. En édition abonnés. ■ **Repères.** L'organisation, l'idéologie, le financement et les techniques de recrutement d'Al-Qaïda, réseau terroriste planétaire. A la « une » et en séquence International. ■ **Musexpo.** Photographies extraites de l'ouvrage *Album de famille* (Arte/Editions Textuel). En séquence Culture.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 34

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Télé-réalité : les nouveaux maîtres de l'écran ».

■ Tirage du Monde daté jeudi 14 novembre 2002 : 504 800 exemplaires. 1-3

Le Monde 2

Le meilleur du Monde, en images.

Chaque mois, *Le Monde 2* choisit le meilleur, le plus surprenant ou le plus insolite des articles du quotidien *Le Monde* et y associe des images fortes, puisées aux sources de l'iconographie mondiale. Politique nationale et internationale, société, culture, sport, histoire, environnement... tous les rendez-vous importants sont dans *Le Monde 2*.

Magazine mensuel. 3 €



ÉTATS-UNIS MON ARME, MON AMOUR. PORTRAIT SARKOZY DE L'INTÉRIEUR. ISLAM LA FRANCE AUX 1001 MOSQUÉES. NAPOLEON URBANISTE ET ARCHITECTE À PARIS.



MARCEL SCHNEIDER
page II

NADINE GORDIMER



page III

PACO IGNACIO TAIBO II



page IV

L'HISTORIEN ET L'ART

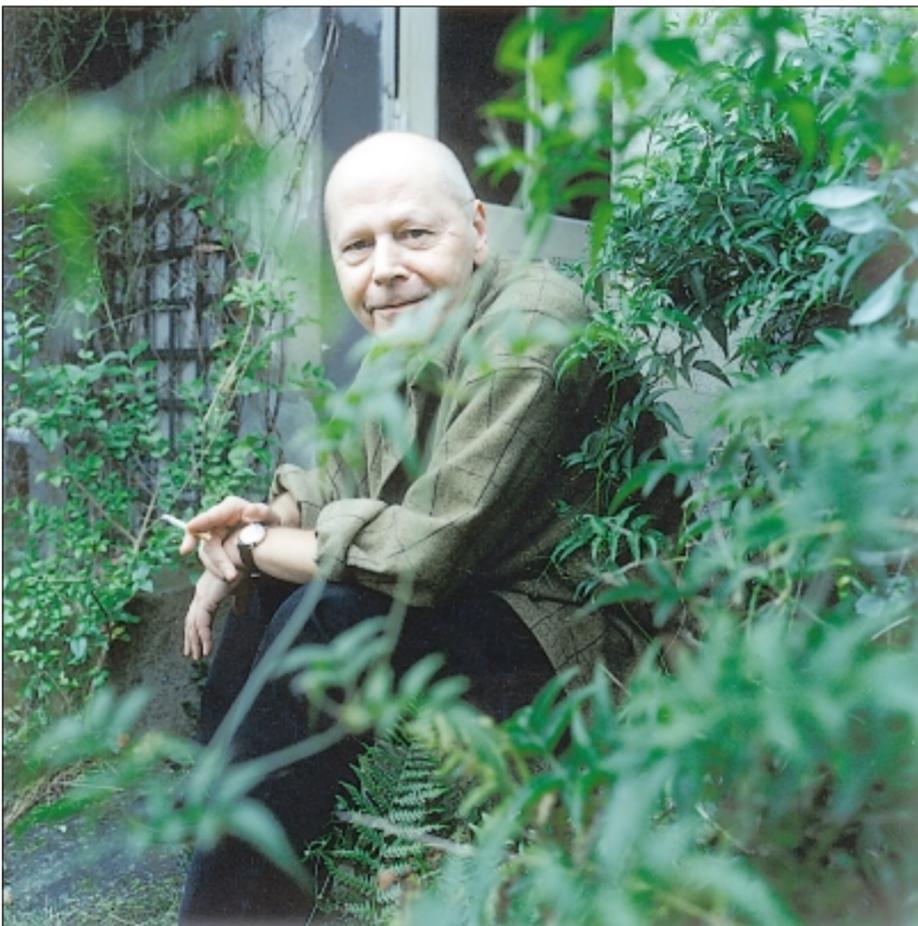
Georges Duby et Pierre Vidal-Naquet
page V

JEAN-MARIE LUSTIGER



page VII

Pierre Michon, en obliques



ments du progrès, mais je n'y vois qu'un confort matériel. »

Il y eut, brièvement, après 68, la tentation du terrorisme : « Si j'étais tombé sur Jean-Marc Rouillan, je n'aurais pas eu de raison pour ne pas le suivre. » Mais ce fut le théâtre. La troupe Kersaki, menée par Alain Françon, qui faisait de l'agit'prop en usines. Puis l'idylle avec celle qu'en hommage à Pierrot le fou de Jean-Luc Godard il a nommée Marianne dans ses textes, Marianne qu'il jetait « sur le plancher blond que cuisait la torpeur des jours » et dont les cuisses « prenaient les teintes d'un de ces Renoir où le modelé mauve des chairs surgit plus nu de s'ombrer d'or, de blé pourpre ».

Après les heures obscures de Clermont-Ferrand, à attendre « qu'un bel ange byzantin me tendit

■ Jean-Luc Douin

la plume fertile arrachée à ses rémiges », ce fut Paris, « où j'allais mendier du ciel une seconde chance », deux années « vociférantes », inscrit aux langues O', abonné aux barbituriques, « maniaque attablé devant ses feuilles vierges », avec la conscience d'être un raté.

A 38 ans, « dans un sursaut de volonté », alors qu'il est « en voie de clochardisation », Pierre Michon écrit *Vies minuscules* (Gallimard), « pour sauver [sa] peau ». Son chef-d'œuvre. Fulgurant. « J'ai senti, dans mon corps, que ma vie se renversait. Ce livre, accouché dans un sentiment de délivrance et de joie inexprimables, m'a sauvé plus efficacement que mes analyses avortées. Les suivants ne sont que des notes en bas de page, des gloses, des chambres d'écho. » Dans ces huit portraits balisant une généalogie douloureuse, il puise dans l'humble peuple de la Creuse des figures qu'il rend légendaires, ressuscite des existences misérables, transforme des anonymes en héros. Après la parenthèse *Rimbaud le fils* (Gallimard), cette rageuse tentative de capturer l'ombre d'un père absent via le natif de Charleville promu jumeau noir, modèle et rival, Michon entame une série de petites biographies décalées, des portraits de peintres vus par un témoin médiocre, oublié, réinventé. C'est Van Gogh revisité par le facteur Roulin, ivrogne et républicain, ce « petit personnage hésitant toujours entre le Père céleste et la bouteille d'ici-bas », et aussi Le Lorrain, Goya ou Watteau approchés par des laissés-pour-compte, des sous-fifres aux rêves avortés, aux illusions déçues. Il avoue, lui qui dans les années 1980, écrivit des textes pornographiques brûlés depuis, que son texte sur Watteau est un autoportrait, sa façon de dire l'inavouable, de donner à voir « le recto, la peinture sclérotée et extasiée », ce qui a trait au sexuel. William Faulkner est son autre alter ego, celui qui lui donna l'audace de « mettre en marche un petit homme incertain », celui qu'il aime parce qu'il était pochard, qu'il « souhaitait passer pour Shakespeare et passait pour Charlot », et que, de son arrière-campagne de ploucs, il lança « une prose plus que bostonienne ».

Fasciné par les hommes de Dieu, Michon, dit « Pierrot », comme l'anar de Godard avec lequel il partage le désir vain de représenter l'inaccessible, l'infini de la chair, de l'orgasme, du divin, comme le Gilles de Watteau ou la sombre créature du *Septième Sceau* de Bergman, qui maquillent la mort « sous le masque d'un clown blanc », oscille entre le saint et le minable, l'oraison et le blasphème, l'irrévérence et la vénération. « Chacun de nous, dit-il, met en scène sa vie sous des oripeaux culturels. Chez moi, ce qui marche le mieux, c'est l'oripeau du christianisme ». Ce « théologien athée » use du vocabulaire religieux dans une prose désespérée, nourrie de colère et charité, fêlée d'apparitions, mystiques ou sauvages : le fantôme d'une petite sœur morte, ou la buraliste de *La Grande Beune*, qui révèle en lui « quelque chose de plaintif, de puissant comme le cri interminable mais coupé net, modulé, plein de larmes et d'invincible désir ».

Il se voit en Snoopy. Rêve de Fausto Coppi. Se documente sur la Chine. Ses amis se disent éblouis par sa boulimie de documentation, sa façon d'incarner les textes quand il les lit, son humanité extrême.

Bertrand Hirsch, un historien qui l'invita jadis à Harrar, en Ethiopie,

sur les lieux de Rimbaud, souligne combien Michon sidère les spécialistes de l'époque médiévale par sa « puissance d'évocation du monde des seigneurs et des gueux ». Il y a en effet du Georges Duby chez cet écrivain qu'attire l'imaginaire du Moyen Âge : « Les ors, les os, les femmes, tout ce qui brille dans le noir, les bêtes qui grognent dans la nuit, l'heure où la jouissance la plus débridée se donne cours », surenchérit Michon.

Alain Madeleine-Perdrillat, qui travaille aux Musées nationaux, est captivé, lui, par sa faculté à retrouver l'humain dans la peinture, transformer tous ses portraits d'hommes illustres ou anonymes en « vies de saints ». Mais parlez à Michon de « compassion », il brandit la phrase d'un poète tchouvaque : « A la fin des fins, ce qu'on appelle le peuple n'est que la souffrance de ma mère. » Demandez-lui s'il est préoccupé par le péché, la réponse fuse : « Jamais ! Le péché, c'était faire souffrir ma mère ! Elle est morte, donc il n'y a plus de péché ! »

CORPS DU ROI
de Pierre Michon.
Verdier, 112 p., 8 €.

ABBÉS
de Pierre Michon.
Verdier, 80 p., 8 €.

A ceux, qui, refrain lancinant, demandent s'il y a encore de grands écrivains en France, on citera celui-ci, exemple maudit : car Pierre Michon, jusqu'à l'attribution du prix Décembre, mardi 5 novembre (*Le Monde* du 7 novembre), courait toujours derrière un signe tangible de reconnaissance. Il semblait que sa réputation le condamnait au mépris des distributeurs de récompenses. Survivant grâce à la fidélité de son éditeur Gérard Bobillier (Verdier) et à quelques bourses et commandes, ce perfectionniste, qui rechigne à publier des textes n'ayant pas eu le temps d'enrichir leur saveur dans sa cave, a fêté dignement ce petit sacre automnal en mélangeant blancs et rouges d'un breuvage au double impact d'acide et de baume, avant d'aller dormir « comme dans la chanson dort l'assassin ivre du poème de Baudelaire ».

Les deux titres qui lui valent ce prix longtemps attendu symbolisent une œuvre que l'on a qualifiée d'« autobiographie oblique » : *Corps du roi* se décline en hommages à Beckett (qui a les « traits mêlés de saint François et de Gary Cooper »), Flaubert (« notre père en misère »), Faulkner (icône à gueule

Faulkner est son dieu, Rimbaud son jumeau noir. La quête d'un père absent hante l'œuvre de ce perfectionniste prompt à peindre les anonymes en saints, habité par l'imagerie médiévale, obsédé par l'oraison et le blasphème, la chair, le désir, les corps embrasés

de bois), ainsi qu'à la mère de Pierre Michon (à laquelle il récite la *Balade des pendus* tandis qu'elle agonise) et à sa fille (père à 53 ans, il fête cette naissance en récitant *Booz endormi*, de Victor Hugo). *Abbés* plonge dans le X^e siècle barbare. D'abord sur les traces de cet évêque qui « prend feu » en voyant une femme qui « donne avec sa main ouverte » et la fait, complice, crier « comme une mouette ». Puis sur celles de ces chasseurs de sanglier qui éventrent la bête, l'éviscèrent.

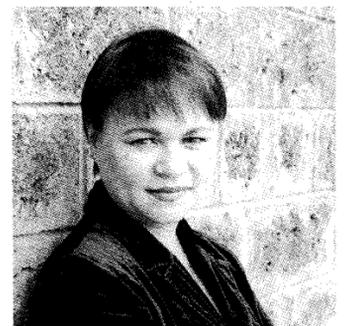
Tout Michon est là : dans le culte

d'écrivains adulés que leur photographie rend palpable ; cette autopsie du double corps des rois, l'un éternel, dynastique, que le texte « intronise et sacre » ; l'autre « mortel, fonctionnel, relatif, la défroque, qui va à la charogne » ; la dévotion pour une littérature qui profère « des sons de feuilles, de gong, d'avalanches » surplombe l'humanité ; et pour une poésie de « rimes embrasées, corps embrasés » dont la seule fonction, à ses yeux, est de rassurer le cadavre et assurer l'enfant sur ses jambes ; la permanence de la femme désirable, « verticale sans frein de l'éclair » ; l'intuition que la proie animale est peut-être « la part fauve » d'un saint, « cette part de l'âme hérissée de soies dures et garnie de limes qui bouge au-dedans de chacun et grogne ».

Né en 1945 dans la Creuse, fils d'un couple d'instituteurs, abandonné par son père à l'âge de 2 ans, Pierre Michon dépeint son passé d'avant l'écriture comme une « vie triste, de pauvreté, d'absence au monde ». Il a gratté la guitare dans un groupe rock à 16 ans, joué son rôle de militant gauchiste en 68, « une utopie vécue, et enterrée rapidement. Notre idéal révolutionnaire s'est volatilisé. Parce qu'il n'y a pas de relais dans les jeunes générations. Personne, aujourd'hui, ne cherche à nous rafraîchir la mémoire. On a eu l'impression de traîner un boulet dont il fallait se débarrasser. Désormais, je suis à la fois mutant et mutin. Je me sers de tous les instru-

THIERRY PASQUET POUR « LE MONDE »

zoé Valdés



Miracle à Miami

roman

“Zoé Valdés et son livre sont un seul et même miracle.”
Dominique Durand, *Le Canard Enchaîné*
“Les libraires adorent sa salsa littéraire, les lecteurs aussi.”
Michel Grisolia, *L'Express*
“Zoé Valdés est au sommet de son art.”
Gérard de Cortanze, *Le Figaro Littéraire*

GALLIMARD

Marcel Schneider, toute une vie « en amateur »

« Vous êtes une belle âme... ou un bel indifférent », lui a dit un jour François Mauriac. Trois romans épuisés de ce conteur qui fait allégeance au rêve et à la mémoire sont réédités. Cet admirateur du romantisme allemand a aussi une passion pour la danse

D'IVOIRE OU DE CORNE, LES PORTES DU RÊVE de Marcel Schneider. Grasset, 476 p., 21,90 €.

L'ESPRIT DU BALLET de Marcel Schneider. Ed. Bartillat, album illustré, 224 p., 30 €.

Il a vraiment « tous les défauts » : il a été professeur de lettres (de 1937, après avoir obtenu l'agrégation en 1936, à 1960) et mondain tout à la fois, ce qui n'est pas bien vu ; il a une passion pour la danse, « une façon décisive d'instaurer la beauté dans le monde » ; il a préféré les hommes sans en faire toute une affaire ; il est classé à droite et la droite ne l'apprécie pas vraiment ; on n'a pas voulu de lui à l'Académie française – trop raffiné, peut-être ; la gauche ne l'aime pas non plus ; il a été l'ami de Georges Dumézil, de 1934 à la mort de celui-ci ; l'ami aussi de Paul Morand ; un grand admirateur de François Mauriac, avec lequel il passa des vacances ; un intime de Marie-Laure de Noailles...

On pourrait ajouter quelques circonstances aggravantes encore : à partir de 1949, il a publié des livres (près de 40) ; à partir de 1950, il a tenu la critique musicale du journal *Combat*. Enfin, non seulement Marcel Schneider aime la vie, ce qui le rend à jamais suspect auprès de tous les « souffrants » de la littérature, mais il s'est toujours attaché à « demeurer un amateur ». Il aura 90 ans en 2003 et ne se plaint de rien, sauf de légers maux – quelques troubles de l'équilibre. Il n'a pas de regrets, uniquement des passions et la certitude « de la cruauté du monde, de l'implacable mécanisme de la société, quel que soit le régime ». Antidote : « La littérature, les arts, le ballet par conséquent. »



Marcel Schneider (à gauche) avec M^{me} Höjer et Georges Dumézil à Vieil-Upsal (Suède) en septembre 1936

Reparaissent, sous le titre *D'ivoire ou de corne, les portes du rêve*, trois romans de Marcel Schneider qui étaient épuisés. Deux appartiennent « au cycle du fantastique, du mythe, du rêve, mon domaine de prédilection », précise-t-il, *La Première Ile* (1951) et *Le Guerrier de pierre* (1969), « le troisième au cycle que j'ai appelé romanesque, plus tourné vers le réel », *Les Colonnes du Temple* (1962). Un texte plus autobiographique, dominé par la figure d'une grand-mère – « J'avais une passion

pour ma grand-mère, elle m'a élevé. Ma mère est morte quand j'avais 8 ans et demi. Une catastrophe, à laquelle s'est ajoutée plus tard celle de la guerre de 1940 – j'étais sous-lieutenant et interprète, car je parlais l'allemand. La littérature a été une revanche sur tout cela ».

Les Colonnes du Temple, nourri d'autobiographie sans être de l'auto-fiction, est une incitation à retrouver, ou découvrir, les Mémoires de Marcel Schneider (qu'on devrait peut-être réunir en poche), *L'Eternité fragile*, cinq volumes publiés entre 1989 et 2001 (Grasset), une étonnante traversée subjective du

XX^e siècle, séduisante souvent, exaspérante tout autant, jamais indifférente, dont Marcel Schneider disait en la commençant qu'elle était une « tentative à la fois touchante et dérisoire, orgueilleuse et naïve ». « Cependant tout homme cherche à savoir pourquoi il est devenu ce qu'il est, ou pour quelles ruses l'histoire de son âme est venue se fondre dans la légendaire histoire de l'âme du monde. » *La Première Ile* – où l'on trouve, notamment, une très belle histoire de gemellité incestueuse – et *Le Guerrier de pierre* – qui se passe dans un Moyen Âge mythique – sont plus emblématiques de la singu-

larité de Marcel Schneider dans la littérature française contemporaine, peu intéressée par le fantastique. « Cette allégeance au Rêve qui est une seconde vie, précise-t-il dans un avant-propos, seconde vie qui légitime la première et lui donne sa substance, scandalise les adeptes et thuriféraires du Réalisme qui infecte la littérature mondiale depuis deux siècles : combien de Français d'aujourd'hui connaissent les romans de la Table ronde, les épopées de l'Arioste et du Tasse, les poèmes dramatiques de Corneille et de Racine ? C'est le triomphe de la prose sur la poésie, de la Muse pédestre sur la Muse ailée. Je suis de ceux qui ne se résignent pas devant cette régression, ce désastre, cette agonie. J'y vois le déclin de la civilisation occidentale, le visage même de la mort. »

Il suffit d'entrer dans l'appartement parisien de Marcel Schneider pour savoir qu'en effet il ne se résigne devant rien. La bibliothèque reflète toutes ses passions, à commencer par le romantisme allemand. Le *Roland furieux*, de l'Arioste, n'est pas relégué au musée, car Schneider travaille sur « le labyrinthe de l'Arioste, une sorte de jeu qui était très en vogue au XVII^e siècle ». « Je termine un livre à partir de cela. » Les romans de la rentrée littéraire ne sont pas absents, non seulement parce que Marcel Schneider est membre du jury Médicis, mais parce que sa curiosité est intacte. Enfin, dans une pièce où il ne convie pas son visiteur, il va chercher des documents, lorsqu'on lui demande telle ou telle précision. « J'ai des dossiers ; je garde tout, je suis très conservateur. J'ai même les mauvais vers et les minables saynètes que j'écrivais autrefois, mais je ne les montre pas. » En revanche, ce que

l'on veut savoir du passé est là. Un programme de ballet du 19 mars 1935, où Serge Lifar « dans l'éclat de sa jeunesse » dansait *L'Oiseau bleu*... Des coupures de presse sur Paul Morand, auquel Schneider a consacré un livre dans « La Bibliothèque idéale » de Gallimard...

Alors Marcel Schneider laisse venir les souvenirs : Stravinsky dirigeant Elisabeth Schwarzkopf... Une rencontre de jeunesse avec André Gide, auquel, lycéen, Schneider avait écrit... Cocteau, dont l'œuvre est, au fond, « un grand opéra mythologique »... Marie-Laure de Noailles, « à laquelle sa grand-mère Cheygné née Sade, que Proust immortalisa en *Oriane de Guermantes*, enseigna la désinvolture »... François Mauriac, qui lui dit un jour : « Vous êtes une belle âme – ou un parfait indifférent »... Mauriac a sûrement touché juste. Marcel Schneider a probablement toujours eu une certaine indifférence à l'égard de la vie « matérielle et lourde » qu'il évoque en introduction de son livre – maquette élégante et très belles illustrations – *L'Esprit du ballet* : « Tout homme possède, on le sait, deux vies, l'une matérielle et lourde, l'autre irréelle et légère. La danse réalise le rêve essentiel qui traverse notre seconde forme d'existence. Qu'elle soit profane ou sacrée (...) elle incarne une des formes de la liberté créatrice (...). Voilà pourquoi la danse (...) m'a toujours fasciné. » Voilà pourquoi, certainement, Marcel Schneider a banni de son existence la lourdeur. Voilà pourquoi le rencontrer, c'est retrouver le rêve d'un monde disparu : où l'invective populiste, si prisée aujourd'hui, était signe de barbarie ; où l'on savait que les formes étaient signes de civilisation.

Josyane Savigneau

Khalil Gibran, un esthète visionnaire

la biographie qu'Alexandre Najjar consacre à l'auteur du « Prophète » éclaire sur la chaîne humaine qui se constitua pour faire du jeune immigré libanais l'écrivain universellement reconnu

KHALIL GIBRAN, AUTEUR DU « PROPHÈTE » d'Alexandre Najjar. Ed. Pygmalion, 234 p., 19,80 €.

D'une grande rigueur, se limitant à l'essentiel, cette nouvelle biographie de l'auteur du *Prophète* est captivante. Alexandre Najjar creuse dans les amitiés de Gibran, dans sa correspondance. Des témoins surgissent soixante-dix ans après sa mort et le transfert de son corps à son village natal.

Bcharré, haut perché sur une montagne du Liban nord, ses églises, ses cascades, décor paradisiaque d'une enfance heureuse, se transforme progressivement en lieu de tragédie lorsque la mère et les quatre enfants émigrent en

Amérique à la suite à l'emprisonnement du père, accusé par le gouverneur ottoman d'avoir mal géré les impôts de la région. Le jeune Khalil, qui errait des journées entières dans la nature, face à la vallée creusée de cavernes peuplées d'ermîtes et d'un monastère pourvu de la première presse d'Orient, monastère où on enchaînait les fous, se sent à l'étroit dans le taudis loué dans une rue humide de Boston. Pour survivre, le frère aîné vend des objets orientaux, la mère et les deux sœurs font des travaux de couture.

■ Venus Khoury-Ghata

Seul le jeune Khalil fait des études. C'est dans un collège du faubourg de Boston que tout commence pour lui, car il aurait végété comme tous les émigrés si une enseignante, Florence Pearce, ne l'avait recommandé au photographe connu Fred Holland, qui acheta ses dessins pour sa maison d'édition, puis en fit son modèle.

Fred Holland lui fera découvrir William Blake, qui l'éblouit, même s'il n'était pas capable, à son âge, de décrypter sa pensée marquée par la dialectique du bien et du mal, du paradis et de l'enfer, de la révolte contre le prince et le prêtre. Craignant l'influence du sulfureux photographe, la famille le renvoie au Liban. Il y passe trois ans et renoue avec la langue arabe. C'est loin des siens qu'il apprend la mort de son frère, puis celle de sa sœur et de sa mère. Son esprit pris ailleurs, dans les hauts arcanes du sort de l'être humain lié à celui de Dieu, Gibran vit ces disparitions en spectateur impuissant. Était-ce pour contrer l'exil, la dure adaptation, la misère, la tuberculose qui décima sa famille que Gibran, sa vie durant, s'acharna à créer et à recréer son personnage ? « Chez l'auteur du *Prophète*, il y avait un goût du secret qui faisait de lui un prophète », dit Alexandre Najjar. Élève au collège de la Sagesse, à Beyrouth, ses cama-

rades ne pouvaient qu'admirer l'adolescent qui se disait être né à Bombay, avoir été l'élève de Rodin, et avoir illustré la couverture de romans publiés en Amérique.

Gibran mythomane ? Plutôt visionnaire. Il présentait ce que la vie lui réservait, sa célébrité, *Le Prophète*, le livre le plus lu en Amérique après la Bible, traduit en toutes les langues, puis son retour dans un ceruciel plombé dans son village où il est vénéré comme un saint.

La lecture de cette nouvelle biographie foisonnante de renseignements met le point sur la chaîne humaine qui s'était constituée pour faire du jeune immigré l'écrivain universellement connu. Florence Pearce et Fred Holland donnèrent la main à d'autres pour lui faciliter son parcours vers la gloire. On pense surtout à Mary Haskell, qui lui paya son voyage à Paris, puis ses études à l'école des Beaux-Arts, à Barbara Young, qui veillera sur son œuvre posthume. Des livres paraîtront après sa mort.

L'Errant raconte, à travers de courtes paraboles, l'errance d'un penseur à travers ses regrets et se situe dans le prolongement du Fou et du précurseur. Un ton désabusé, ironique, dit Alexandre Najjar, Gibran y aborde tous les thèmes qui lui sont chers : l'amour, la vérité, la nature, Dieu. Thèmes récurrents du *Prophète*, un livre qui l'habita pendant vingt ans, écrit, réécrit. Titre de départ : Que le monde soit bon. Livre culte, la grandeur du Christ opposée à la petitesse du clergé, la folie ressentie comme source de vérité et de liberté. Nietzsche, Blake ne sont pas loin. Les pieds dans la boue, Gibran regardait les étoiles, maudissant l'argent qui se dresse entre l'homme et son âme, entre l'homme et Dieu, dit Alexandre Najjar. Hanté sa vie durant par le désir d'être à la hauteur de l'image reflétée par son œuvre ou que les autres se faisaient de lui, Gibran exorcisa sa

hantise par cette phrase, mise dans la bouche d'un des personnages du *Prophète* : « O toi l'escroc, toi l'imposteur, tu enseignes et prêches ce que toi-même ne pratiques pas. »

Phrase qui trouve son écho dans le malaise qui l'assaillait lorsqu'il doutait de la grandeur de ce qu'il prônait et qui lui valut la désapprobation et la haine du clergé de son pays. Gibran mort, ce même clergé le reprit dans son giron. Son ceruciel en cèdre repose dans l'anfractuosité d'un roc du monastère de saint Sarkis. Non loin de là, son musée avec ses centaines de toiles et dessins, sa chambre reconstituée, comporte un écrivitoire, un lit étroit, une chaise à bascule qui oscille avec le vent infiltré sous la porte. Le poète mort s'y balance la nuit venue, disent les villageois.

SOLEILS FROIDS de Christian Ganachaud. Le Rocher, 176 p., 14 €.

Faut-il croire au miracle ? Ajouter foi aux paraboles ? Depuis *La Chambre*, formidable « premier roman » (Rocher, 1997), les lecteurs de Christian Ganachaud ne se posent plus ces questions et savent qu'ils n'ont d'autre choix que de se laisser emporter dans un univers inouï, où l'ombre de Rabelais, son énergie, sa verve et son goût de la farce, exercent une facétieuse tutelle. Avec en prime une intention eschatologique qui achève de singulariser Ganachaud dans la production littéraire de l'heure.

Dans *Les Clowns de feu* (Rocher, 2001), qui valut à son auteur le très vialattien prix Grand Chosier, quatre héros improbables, Luc, Marc, Matthieu et Jean, s'activaient à construire une maison à l'envers. Mélange de loufoquerie et de poésie secrète, le ton de la fable, pour caricaturer qu'il fût, ne masquait pas la force du propos, d'une gravité sereine. Même ambition d'interroger l'essentiel sous les dehors les plus déjantés avec ces *Soleils froids* que la jaquette place justement dans le sillage de Jérôme Bosch. Celui du *Concert dans l'œuf*, puisque les trognes réjouissantes du maître n'échappent pas à l'universelle mais pathétique quête de l'harmonie.

A Braunau-sur-Inn, en Autriche, patrie obscure d'un « type nommé Hatler ou Hotlière », un homme vit seul dans le cimetière. Dans la tombe de son père. Pas plus que l'« antéchrist » dont il estropie le patronyme, il n'aura de nom, mais ceux de ses quatre frères, qui seront autant d'évangélistes, répandant alentour l'annonce d'une résurrection miraculeuse, Simon, Joset, Jude et Jacques, jouent une nouvelle fois la carte des *mirabilia* des textes sacrés apocryphes, Bible des simples en quête de fables exemplaires.

Poète obscur et sans ressources,

Poésie de lave

Un homme sans nom vit au cimetière, dans la tombe de son père. Dérision nihiliste

le père meurt couvert de dettes. Pour éviter d'affronter les créanciers, notaire, banquier et fossoyeur, les frères imaginent de suspendre le règlement de la succession en subtilisant le corps du défunt. Le cénotaphe devient très vite, mise en scène aidant, une affaire lucrative. Grâce au secours de Nini-la-Folle, une voisine allumée – elle prétendait coucher avec le Christ et s'épancher sur son épaulé – dont les visions, qui la conduisent à la sainteté, relancent la publicité du miracle, la famille improvise une récupération mercantile, quand elle n'essaye pas de fuir, purement et simplement, ce lieu sans avenir. Les tribulations déliantes de ces imposteurs plus barges que cyniques culminent lorsque le cadet se voit contraint d'incarner le ressuscité, rempart propitiatoire contre le malheur toujours aux aguets, jusqu'à intéresser les candidats rivaux aux élections municipales. Mais, derrière les délires du fils qui s'arroge la place du père, duel au sein d'une trinité tronquée, bancale, inopérante pour garantir le Salut, Ganachaud fait entendre une poésie de lave, imprécations johanniques que le narrateur vaticine depuis son sépulcre d'emprunt à défaut d'une retraite à Patmos. Ces ouvertures vertigineuses livrent la vraie nature de cette sotie burlesque, au rythme et au verbe percutants. Irrésistible dans ses audaces : tandis que la mère veut soigner le fils prophète et crucifié « d'urgence à l'acupuncture », Rimbaud sert de guide hasardeux sur un bateau ivre en perdition, référence intégrée à une intrigue qui cite pêle-mêle Brel et San Antonio, Gotlib et Kierkegaard, Laurel & Hardy et Nietzsche. En fait *Soleils froids* ne parle que de la difficulté d'être, une fois le Paradis perdu. D'une dérision nihiliste, Ganachaud fait une arche d'espérance où la lueur capable de guider l'embarcation ne peut que sourdre de l'intime. Un culot infernal.

Ph.-J. C.

Echange et Diffusion des Savoirs

cycle de conférences "FIGURES DE LA SCIENCE"

Jeudi 21 novembre
"Face au changement climatique, que faire ?"
Jean-Marc Jancovici,
spécialiste du climat

à l'Hôtel du Département
Marseille
18 h 45
ENTRÉE LIBRE

Echange et diffusion des savoirs
16 rue Beauvau 13001
Marseille
04 96 11 24 50
contact@des-savoirs.org



vous invitent à la
présentation des
monographies de
« LOUIS SOUTTER »
et de
« CARDON »
samedi 23 novembre
à 18 heures
en présence de CARDON

49, Bld St Michel
75005 PARIS
tel 01 44 41 81 20

Nadine Gordimer, la vérité du cœur

A nouvelle thématique – plus intimiste – style nouveau pour la romancière sud-africaine, qui explore, à travers une passion singulière, les relations que la mixité a rendues possibles

UN AMANT DE FORTUNE
(The Pickup)
de Nadine Gordimer.
Traduit de l'anglais
(Afrique du Sud)
par Georges Lory,
Grasset, 352 p., 20 €.

LA VOIX DOUCE DU SERPENT
(Selected Stories)
de Nadine Gordimer.
Traduit par Pierre Boyer,
Julie Damour, Dominique
Dussidour et Claude Wauthier,
Plon, « Feux croisés »,
216 p., 18 €.

Nadine Gordimer a changé. Pas d'allure – à 78 ans, fine comme une liane, elle est toujours cette petite femme au regard métallique, aux cheveux blancs impeccablement lissés, qui vient vous ouvrir la porte de sa chambre d'hôtel enveloppée dans ses châles ou dans ses étoles. Mais littérairement, la grande romancière sud-africaine n'est plus tout à fait la même. De livre en livre, c'est comme si elle tenait à faire évoluer son œuvre avec son pays, avec son temps. A ceux qui craignaient que son inspiration ne s'éteigne avec l'apartheid, elle a répondu avec *Personne pour m'accompagner* et *L'Arme domestique* (1). Elle a montré combien il était naturel, dans un air « saturé de politique » que ses personnages en demeurent eux aussi imprégnés. Mais, alors qu'elle avait toute sa vie « recherché la vérité pour approcher la justice », elle s'est lancée depuis quelque temps dans une quête plus intime. Celle, intemporelle, de la vérité des êtres et des sentiments. Quoi de plus naturel, d'ailleurs ? « Un écrivain, dit-elle, c'est quelqu'un qui est façonné par le monde qui l'entoure et qui, simultanément, le modifie par petites touches. »

C'est justement cette interaction qui nous vaut aujourd'hui un roman... d'amour – un livre que l'on peut voir aussi comme le signe d'une « réconciliation » avec l'Afrique du Sud. « J'ai toujours vécu contre la société », dit Nadine Gordimer. Dans *Un amant de fortune*, au contraire, la



FRANCK COURTESY/VI

lauréate du prix Nobel 1991 écrit « du dedans », sondant avec enthousiasme les relations nouvelles que la mixité rend possibles, explorant des thèmes inhabituels comme la tendresse ou la sensualité.

« Que signifie vraiment tomber amoureux ? demande-t-elle en levant ses yeux bleus. J'ai voulu pousser l'analyse le plus loin possible, sous l'angle du risque et de la responsabilité. » Ses deux protagonistes, Julie et Abdou, n'ont rien de commun. D'un côté une jeune femme blanche, fille d'un riche homme d'affaires, qui tente de fuir un destin social trop tracé. De l'autre, un mécanicien musulman en situation irrégulière, à la merci des services de l'immigration et de « ces gestes qui décident de la vie des hommes ». L'un veut se défaire de son identité, l'autre s'en forger une.

On devine les écueils de cette passion singulière où chaque pensée « tord et met à mal la cohérence intérieure de chacun ».

Pour ce roman, Nadine Gordimer a aussi adopté un style nouveau, prenant volontiers son lecteur à témoin (« Voilà : vous avez vu. (...) Une femme dans un embouteillage. (...) A partir de cette image, je vais trouver l'histoire découlant de ce banal embarras de rue, et jusqu'ou il l'entraînera »). De là, elle élabore un récit en deux parties, plein de digressions et de sinuosités psychologiques. Il est frappant de constater à quel point sa manière d'écrire est tout autre dans les nouvelles qui paraissent également ces jours-ci. Entre les deux livres, il y a autant de différences qu'entre un tricoteur aux mailles un peu lâches et un minutieux travail d'aiguille. Peut-

être parce qu'il ne s'agit pas là d'aller d'un point à un autre, mais plutôt de restituer quelque chose qui vient « comme ça », une fulgurance : « Une nouvelle est comme un œuf, dit-elle. Vous la tenez dans la main en sachant pertinemment ce qu'il y a sous la coquille. »

C'est sans doute cette forme parfaite, dense et compacte, qui rend les nouvelles de Nadine Gordimer si convaincantes. Ecrites entre sa vingtième et sa cinquantième année, celles-ci ont été sélectionnées par l'auteur elle-même à partir d'ouvrages sortis entre 1953 et 1975.

ART DE « FAIRE VOIR »

Hormis l'une d'elles, « N'y a-t-il aucun autre endroit où nous puissions nous rencontrer ? », parue dans *Le Monde diplomatique* en 1991, elles sont toutes inédites en France et nous entraînent, des bords de la rivière Zaire aux jardins apaisants de Johannesburg, dans un monde où tout semble amplifié, le moindre son, le plus petit mouvement de l'âme.

C'est que Nadine Gordimer est imbattable pour rendre, d'un mot, un détail infime. Dès les premières lignes, l'air gris est presque palpable. Pour un peu, on entendrait les personnages avaler leur salive... Il en résulte des histoires d'une force et d'une concision, un art de « voir » et de « faire voir » qui forcent l'admiration. Quelle belle initiative, après *Le Safari de votre vie* et *L'Etreinte d'un soldat* (2), que de nous faire mieux découvrir cette Gordimer-là ! Avec William Trevor, Alice Munro, Muriel Spark ou Richard Ford..., elle est probablement aujourd'hui l'un des grands auteurs vivants de nouvelles en langue anglaise. Plon nous promet pour février 2003 un second recueil, *Le Magicien africain*. On s'en réjouit à l'avance. Car, si ce dernier roman laisse un peu sur sa faim, les nouvelles, quant à elles, sont un pur régal.

Florence Noiville

(1) Plon 1996 et 1998.

(2) Plon 1993 et Christian Bourgois 1994.

Mythes et réalité de la Khazarie

Une féerie baroque, en trois mouvements, ceux des spiritualités chrétienne, juive et musulmane, autour d'un empire disparu

Depuis toujours Milorad Pavic, 72 ans, poète et romancier, auteur dramatique et enseignant à l'université de Belgrade, souhaitait écrire un texte sans respecter la chronologie ni la cohérence narrative, un récit où l'imaginaire l'emporterait sur les réalités historiques sans que ces dernières disparaissent suite aux envolées oniriques. Quoi de plus convenable pour ce

projet singulier qu'un dictionnaire, que l'on pourrait consulter à n'importe quelle page en oubliant toute grille « normale » de lecture ? Quoi de plus approprié que d'articuler l'exercice autour d'une énigme historique de la taille d'un empire disparu, celui des Khazars, qui aurait duré depuis le VII^e siècle de notre ère jusqu'au XI^e siècle. Le pari était audacieux, l'auteur et ses nombreux éditeurs l'ont gagné. En effet, depuis sa parution à Belgrade (1984) suivie de la version française (Pierre Belfond, 1988), le livre, qui s'adresse autant aux historiens qu'aux poètes ou à l'analyste et à l'amateur de contes de fées, a été traduit en vingt-huit langues ; le cédérom qui en a été tiré couvre les versions anglaise et serbe, turque et hébraïque.

KALÉIDOSCOPE VIVANT

Les trois volets du lexique répondent aux religions chrétienne, islamique et juive, ils comprennent tous ensemble trente-neuf articles et chacun revendique la conversion (1) des populations khazares à la religion de laquelle il se réclame, chacun propose ses propres sources et son interprétation particulière sur ce mystérieux empire étendu à la charnière du premier au second millénaire entre la Caspienne et la mer Noire, entre la Volga et la chaîne du Caucase. Pour cette féerie baroque, Pavic s'était servi d'un ancien dictionnaire polonais (Lexicon Cosri, 1691) imprimé en grec, hébreu, et serbe par un certain Ioannes Daubermannus, de son vrai nom Yakov Tam ben Yahia. Dans la version moderne du

professeur serbe, chaque entrée du lexique s'articule avec ses répondeurs dans les deux autres religions. Qu'il s'agisse de la « polémique khazare » – qui allait aboutir à la conversion des élites khazares au monothéisme –, des représentants de trois religions révélées, le Byzantin Cyrille évangélisteur des Slaves, le rabbin Isaac Sangari et l'exégète du Coran (2) Farabi Ibn Kora, qu'il s'agisse de la légendaire princesse Ateh, des empereurs khazars, les Khagans, ou des nombreux chroniqueurs qui les ont mentionnés. Ils paraissent tous dans le dictionnaire. L'ensemble figure un kaléidoscope vivant qui ressuscite l'une des périodes les moins connues de notre histoire. En ce temps, les trois spiritualités chrétienne, juive et musulmane arrivaient encore à coexister en dialoguant lors des disputations savantes et en échangeant arguments et rêves. Hélas, cette entente n'allait pas durer longtemps. Bientôt les croisades.

Edgar Reichmann

(1) Ils se seraient convertis au judaïsme, selon l'hypothèse avancée par Arthur Koestler dans *La 13^e Tribu* (Calmann-Lévy, 1976).

(2) Voir le roman de Marek Halter, *Le Vent des Khazars* (Laffont, « Le Monde des livres » du 10 août 2001).

LE DICTIONNAIRE KHAZAR
Roman-lexique
de Milorad Pavic.
Traduit du serbo-croate
par Maria Berzanovska,
éd. Mémoire du Livre,
376 p., 25 €.

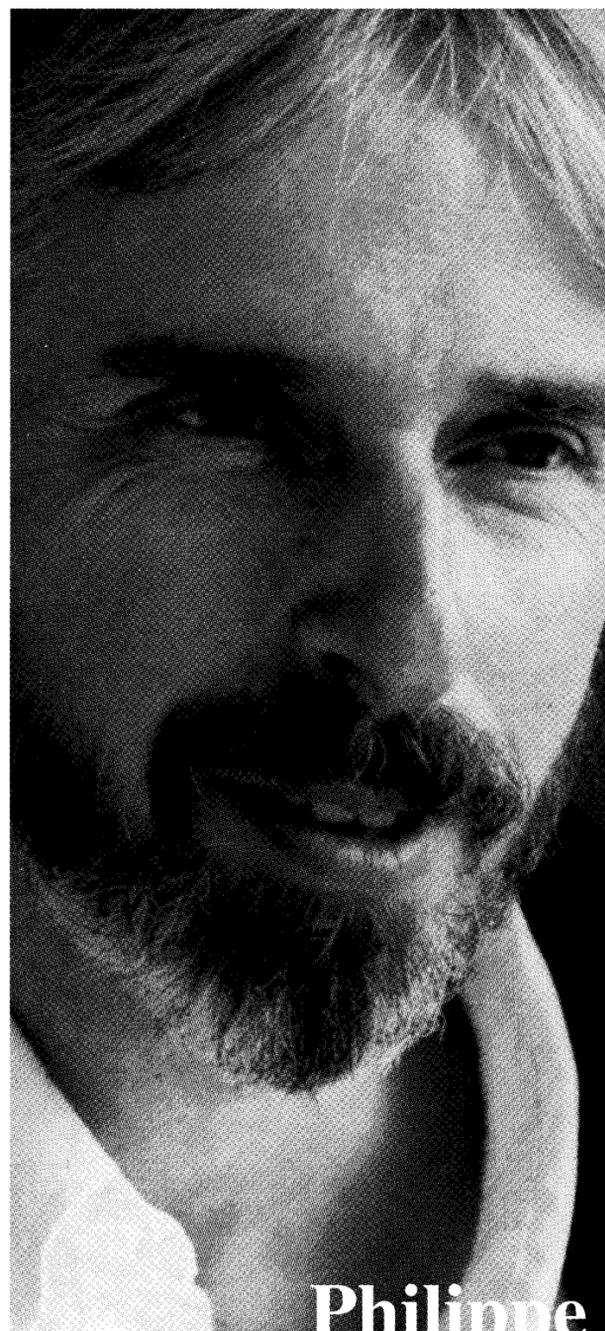
Phobie des Russkoffs

GANG
(Deadkidsongs)
de Toby Litt.
Traduit de l'anglais
par William Olivier Desmond,
Seuil, 480 p., 21 €.

Remarqué en 2001 pour une sanglante histoire d'amour, *Doux carnage* (Points Seuil n° P1026) l'Anglais Toby Litt livre un roman cruel et inquiétant où quatre enfants désœuvrés d'un comté rural britannique ont formé un « gang » pour se préparer à l'arrivée de l'envahisseur russe. Postes de tir, camps de base... ces garçons ne parlent que de l'imminent assaut des « Russkoffs », tout en prenant dans la nature de précieuses leçons de vie : « Le ciel était notre tableau noir. Un carré d'herbe notre bureau. » Le résultat serait à mi-chemin entre la fable enfantine et l'univers viril du jeu vidéo, si les phrases courtes, raclées jusqu'à l'os n'accrochaient le côté violent et dérangeant du livre.

Il est clair que Litt a pris ses distances avec le groupe des nouveaux puritains (Nicholas Blincoe, Anna Davis...) dont il s'était rapproché un temps mais dont il a, dit-il, rapidement vu les « limites formelles ». Toby Litt affirme qu'il veut désormais éclaircir sa palette parce qu'il est « plus facile d'horrorifier le lecteur que de l'émerveiller » – une évolution qui sera sensible dès son prochain livre, *Finding Myself*, où l'héroïne revit la *Promenade au phare* de Virginia Woolf (à paraître à Londres en 2003). Pour l'instant, on reste sur l'idée que ce talent étrange doit être surveillé de près.

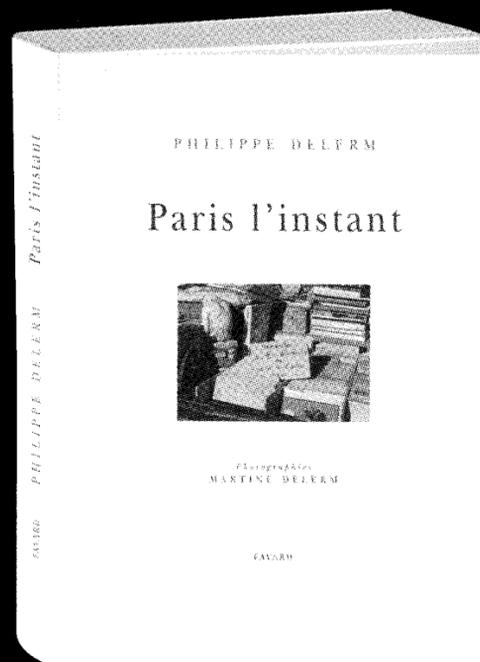
Fl. N.



Philippe
Delerm

Au plus près, au plus subtil,
au plus éphémère,
au plus intemporel.

Monique Atlan, *France 2*



fayard

www.editions-fayard.fr



Paco Ignacio Taibo II avec panache

Pour le père du néo-polar mexicain, la littérature est un feu d'artifices et le roman un formidable creuset où bouillonnent la fiction la plus débridée, la réalité sociale et l'histoire. Comme l'illustre à merveille ce récit foisonnant d'intrigues placé plus que jamais sous le signe de Dumas

NOUS REVENONS COMME DES OMBRES
(Retornamos como sombras)
de Paco Ignacio Taibo II.
Traduit de l'espagnol
(Mexique) par René Solis.
Rivages, « Thriller »,
380 p., 21,95 €.

En attendant la police, qu'y a-t-il de mieux à faire, si ce n'est écrire des romans policiers ? C'est ainsi que Paco Ignacio Taibo II entreprit la rédaction de son premier livre, *Le Rendez-vous des héros*, pendant la répression du mouvement des étudiants de 68 à Mexico. « On changeait de domicile tous les soirs et on passait la nuit à guetter l'arrivée de la police qui viendrait nous arrêter. En attendant je tapais sur ma petite Olivetti portable que j'emportais partout avec moi. » Mais, si Paco Ignacio Taibo II choisit l'écriture pour tromper le temps et le danger, c'est qu'il y était fortement incité par l'exemple familial.

Né à Gijón en Espagne en 1949, Pit Dos, comme on l'appelle, n'a que 8 ans lorsque ses parents fuyant le franquisme partent s'installer au Mexique. Le père Paco Ignacio Taibo I est lui-même écrivain, essayiste, poète, romancier (« On vient de faire une tournée ensemble à travers le Mexique et les Etats-Unis. On s'est drôlement bien amusé, on a passé notre temps à insulter le gouvernement mexicain. ») Il y a aussi l'exemple du grand-oncle qui vivait à la maison. « Il avait une immense culture, il était journaliste et peintre, c'était une sorte de socialiste très romantique. Quand j'avais 5 ans, il m'a demandé ce

que je voulais faire quand je serais grand. J'ai répondu pompier, trapéziste et écrivain. Plus tard j'aurais ajouté karatéka et saxophoniste. Quand j'ai eu 10 ans il m'a dit : tu dois être romancier. C'est la seule façon que j'ai trouvée d'être tout cela à la fois, de tout contrôler. »

Ses lectures boulimiques d'enfant maladif lui ont donné le goût du roman d'aventures, mais c'est aussi par réaction contre une certaine conception sérieuse de la littérature, contre ce qu'il appelle « l'obligation de culture » qu'il se tourne vers le genre policier. Et surtout parce que celui-ci lui semble le meilleur moyen de décrire les maux de la société. Pourtant *Le Rendez-vous des héros* n'a rien d'un roman policier classique. Son héros, Nestor Roca, remâchant sur son lit d'hôpital l'écrasement du mouvement étudiant, voit brusquement surgir dans sa chambre des policiers suivis de près par les Trois Mousquetaires en personne qui viennent lui prêter main-forte et pourfendre les sbires à coups de rapière.

ROMAN D'AVENTURES TOTAL

Pour le père du néo-polar mexicain, la littérature est un feu d'artifices spectaculaire, exubérant, et le roman un formidable creuset où bouillonnent la fiction la plus débridée, la réalité sociale, l'histoire (« L'histoire est trop sérieuse pour qu'on la confie aux historiens, affirme Paco Ignacio Taibo II, ajoutant aussitôt, et je sais de quoi je parle, je suis moi-même historien. ») De ce point de vue son dernier roman *Nous revenons comme des ombres* paraît l'aboutissement du processus de



FRANCESCO GATTONI

subversion d'un genre littéraire que poursuit l'auteur depuis le début, l'image du roman d'aventures total, et au passage, bien entendu, un coup de panache à Alexandre Dumas. Les personnages sont, vingt ans après, ceux qui

apparaissent dans *Ombre de l'ombre*, le roman qui a fait connaître Paco Ignacio Taibo II en France en 1992 : un Chinois anarchiste, un journaliste, un avocat et un poète qui s'étaient retrouvés au Mexique, en 1922, dans le

EXTRAIT

« La première décharge résonna comme une salve de mitraille et les clients du barbier sautèrent sur leur siège au beau milieu du rasage, un coiffeur renversa une bassine remplie d'eau savonneuse.

— C'est le gringo fou et les gosses, dit un client qui s'était penché par la fenêtre.

— Putain d'Américain, il n'a pourtant plus l'âge.

Pendant ce temps, Hemingway et sa horde étaient déjà en train de courir en riant dans les rues, prêts pour le prochain assaut.

Ils prirent les bombinettes, de celles qui valent cinq centavos les deux, pour se lancer sur la maison de la Nègresse punaise de sacristie.

Tandis que les pétards volaient et que la poudre claquait, il eut l'idée d'un nouveau paragraphe pour son roman.

« Thomas Hudson voulait faire exploser le monde, mais il voulait que l'explosion ressemblât à un feu d'artifice innocent et sans victimes. Du feu et de la poudre inoffensifs. »

page 102

bar d'un hôtel, autour d'une partie de dominos. Les revollà donc, en 1941, luttant contre les menées des nazis au Mexique, dénonçant la collusion entre certaines sectes ésotériques et le national-socialisme. On y apprend que Hitler ne pouvait vivre sans se piquer à la caféine, laquelle était produite par des colons allemands installés dans le Chiapas, que Hemingway arma son yacht en bateau de guerre pour faire la chasse aux sous-marins allemands autour du littoral cubain, que Dieu était chinois comme le prouve certaine stèle d'une pyramide maya, que le sceptre de Charlemagne est l'objet de bien des convoitises, et tant d'autres choses parmi lesquelles il est impossible de démêler le vrai du faux.

Paco Ignacio Taibo II n'écrit pas pour apporter des révélations ou pour expliquer quoi que ce

soit, mais pour entraîner le lecteur dans un joyeux chaos plein de chausse-trapes, d'intrigues parallèles, de points de vue excentriques dont il sort un peu sonné mais ravi pour se demander : « Et si c'était vrai ? » Paco Ignacio Taibo II est décidément inclassable, et ce n'est pas la définition qu'il donne du réalisme socialiste à la mexicaine qui risque de nous éclairer beaucoup ; « *Un mélange de Gorki, Kafka et Beckett* », sans oublier bien sûr la touche omniprésente d'Alexandre Dumas.

Quant aux mousquetaires mexicains de Pit Dos, ils n'ont pas fini de nous étonner puisque l'auteur envisage, parmi ses innombrables projets, de leur faire vivre de nouvelles aventures, vingt ans encore plus tard, dans ces belles années 1960 où le jeune Paco rêvait d'être tout à la fois pompier, trapéziste et écrivain.

Gérard Meudal

Presse de la Cité

192 pages - 14,50 € Une maison d'édition de Vivendi Universal Publishing

Si je devenais libre, tu te rendrais libre aussi ?
Ce jour-là, dans la chambre bleue de l'hôtel, Tony et Andrée échangent quelques mots. « Les mots n'avaient guère d'importance. Ils parlaient pour le plaisir, comme on parle après l'amour, le corps encore sensible, la tête un peu vide. »

Un roman implacable d'une incroyable modernité.

www.pressedelacite.com

Une vie débordante de vies

■ UN ANGE SANS PITIÉ
de Robert Crais

C'est un détail minuscule, mais il suffit à dévoiler toute la vérité : le sens dans lequel du ruban adhésif a été enroulé autour d'un tube dans la fabrication d'une bombe artisanale. C'est dire la minutie avec laquelle Carol Starkey, spécialiste du déminage à Los Angeles, mène l'enquête pour identifier l'artificier fou qui se fait appeler M. Rouge. Rien ne manque à ce modèle de thriller, une intrigue d'une complexité machiavélique, tous les détours complexes de la guerre des polices et surtout l'affrontement personnel entre un psychopathe et une femme blessée plus à l'aise en terrain miné que dans la vie ordinaire. A noter la réédition en poche (Presses Pocket n° 11549) de *L.A. requiem* (traduit de l'anglais - Etats Unis - par Jacques-André Trinne, Belfond, 394 p., 19,10 €).

G. Me.

■ L'AUBE DU HUITIÈME JOUR,
de Jonathan Carroll

Troisième volet du cycle de « Crane's view », après *Le Bûcher des immortels*, roman fantastique, et *Le Baiser aux abeilles*, roman policier, *L'Aube du huitième jour* explore, lui, un autre genre : la science-fiction, et d'une façon tellement originale et talentueuse que cela lui a valu une nomination au Nebula Award du meilleur roman. Qu'il traite du thème de l'invasion subreptice d'extraterrestres dans une petite ville américaine ou de celui du voyage dans le temps, Jonathan Carroll le fait d'une manière décalée, inattendue, frappée du sceau de l'ange du bizarre, scandée par des titres de chapitre intrigants et poétiques, animée par un personnage de stature exceptionnelle - ce Frannie McCabe, ici dédoublé, qui se demande « comment on peut avancer sur une mer en bois ». Mais c'est justement cette faculté d'enchanter le quotidien, voire de le tournebouler, la chaleur communicative de ses personnages, la grâce onirique de son écriture qui font de cet ouvrage de science-fiction fort peu ordinaire une lecture précieuse et envoûtante (Flammarion, « Imagine », 326 p., 17 €).

■ TERRITOIRES,
de Stephen King et Peter Straub

King et Straub, les deux maîtres incontestés du roman d'horreur, avaient écrit ensemble, il y a une

quinzaine d'années, un mémorable roman de « fantasy » : *Le Talisman*. On peut comprendre qu'ils aient eu envie de collaborer à nouveau et de redonner vie à l'étrange monde parallèle qu'ils avaient alors créé pour l'itinéraire initiatique de leur jeune héros, Jack Sawyer, qu'on retrouve ici à l'âge adulte, alors qu'il a pris une retraite précoce après une brillante carrière de lieutenant de police. Mais la série de meurtres d'enfants qui ensanglante la paisible région du Wisconsin où il a trouvé asile le contraindra à retraverser le miroir et à affronter les forces maléfiques à l'œuvre, aidé, il est vrai, par une kyrielle de personnages hauts en couleur. Le résultat, faut-il le préciser, est tout à fait à la hauteur de ce qu'on pouvait attendre de deux conteurs aussi talentueux que King et Straub : magistral... (éd. Robert Laffont, 552 p., 23 €).

■ LE SENS DU VENT,
d'Iain Banks

Ce nouvel épisode du cycle de la Culture ne fait que confirmer - avec certes un éclat et un lustre indéniables - ce que nous savions

déjà. Soit que ce cycle est l'une des œuvres les plus impressionnantes et les plus innovantes de la SF contemporaine et que Banks est un écrivain brillant à l'imagination unique, capable de créer des mondes extraordinairement dépayés (éd. Robert Laffont, « Ailleurs et demain », 404 p., 22,70 €).

■ LA GUERRE DU PLASMA,
de Walter Jon Williams

On retrouve dans cette suite du remarquable *Plasma* quelques-uns des personnages du premier opus, après la révolution qui a débarrassé Caraquí du joug corrompu des Keremath, et tout particulièrement Ayah du Peuple Astucieux, à qui est confiée la direction d'un service de récupération du plasma, cette énergie mystérieuse. Le roman est une trépidante dissertation sur la conquête du pouvoir suprême et les tortueuses stratégies qui y conduisent. C'est aussi le récit passionnant de l'éducation politique d'une jeune femme qui aura même l'audace de s'attaquer au Mal incarné. (J'ai Lu Millénaire 572 p., 19,5 €).

Jacques Baudou

Toute Femme et tout Homme qui se préoccupent de leur avenir et de celui de leur planète, doivent lire ce livre fondamental.
ISBN 2-913543-04-9 15€

«Entre onirisme et poésie... Un homme déchiré par son enfance inoubliable».
Illustrations de l'auteur
ISBN 2-913543-05-7 11€

Éditions de l'Orme
Distribution ALTERDIS (ex. Alterna)
28600 Luisant - Tél. : 02.37.30.57.00 - Fax : 02.37.30.57.12

La « passion primitive » de Duby

On savait le grand médiéviste capable de tirer le miel des pierres cisterciennes. La reprise de ses écrits sur l'art contemporain révèle la vraie nature de sa science de l'image

**L'ART ET LA SOCIÉTÉ
Moyen Âge. XX^e siècle.**
de Georges Duby.
Edition établie sous
la direction de Guy Lobrichon,
Gallimard, « Quarto »,
1 316 p., 34 €.

Difficile désormais d'ignorer l'œuvre de Georges Duby. Celle du médiéviste certes, depuis la reprise synthétique de la plupart de ses grands textes en « Quarto », sous le titre un rien hâtif de *Féodalité* (Gallimard, 1996), jusqu'au recueil, dont le titre fait, en clin d'œil, une référence qui vaut hommage à la grande ombre de Marc Bloch, *Qu'est-ce que la société féodale ?* (Flammarion, « Mille et une pages », 2002), plus complet pour saisir sur la longue durée l'engagement singulièrement varié de l'historien. Depuis l'histoire agraire dans les années 1950, jusqu'à l'histoire des mentalités et l'anthropologie sociale des derniers chantiers, mariage, parenté, vie privée et mystère féminin dès les années 1980, en passant par l'histoire sociale (années 1960) et l'histoire des représentations imaginaires (années 1970).

Manquait le volet essentiel des écrits sur l'art médiéval, dont trois opus majeurs : *Le Temps des cathédrales* (Skira, 1966-1967, puis Gallimard, 1976), *Saint Bernard. L'Art cistercien* (Flammarion/Arts et Métiers graphiques, 1976) et *Art et société au Moyen Âge* (Seuil, 1995). Un volume de reprises dont Duby prévoyait la publication lorsqu'il disparut, en décembre 1996.

Le projet mit plus de temps que prévu à aboutir, mais nul ne s'en plaindra, puisque, non content d'adopter, à ces essais décisifs, articles et conférences qui couvraient le même champ particulièrement fécond et capital dans l'élaboration de la construction méthodique de l'historien, le directeur du projet, Guy Lobrichon, y ajoute les textes que Georges Duby, amateur d'art particulièrement investi, consacra aux créateurs contemporains dont il célébra l'œuvre, préfacier inspiré



Vitraux de Soulagès pour l'abbatiale Sainte-Foy de Conques (Aveyron)

qui obtint *post mortem* une belle reconnaissance lorsque 29 artistes (dont Alechinsky, Debré, Dezeuze, Masson, Raynaud, Pignon, Soulagès, Vieira da Silva et Zao Wouki) contribuèrent au catalogue de l'exposition *Autour de Georges Duby* (coédition Actes Sud/galerie Espace 13).

Rien d'étonnant en fait à ce qu'on puisse ainsi lire comme en miroir l'intérêt de l'homme d'aujourd'hui pour les images que le médiéviste plaça toujours au cœur même de son investigation de chercheur. « *Passion primitive* » de l'homme, pour reprendre la formule de Baudelaire, l'image lue par Duby livre plus que les spécificités

d'un temps, les élans qui sont proprement universels.

Bien sûr, le lecteur se délectera d'abord de *Saint Bernard. L'Art cistercien*. Ce texte admirable répond clairement à deux préoccupations. L'exposé d'une esthétique particulière, celle qu'à n'en point douter Georges Duby affectionna plus que toute autre ; sa mise en perspective dans un puissant mouvement de rationalisation de l'Occident chrétien, quand la rigueur, nouveau maître-mot, dans tous les champs, gestion des seigneuries, laïques ou religieuses, enseignement du droit et pratiques judiciaires, représentations du corps social et même définition du licite, redessinant les

contours de l'hérésie (cf. « L'Age de raison » dans le 2^e volet du *Temps des cathédrales*). Tout est dit dans l'architecture. Le bâti dévoilant l'ordre rêvé.

Aussi Duby, artiste du style, dévoile l'essentiel avec une confondante économie : « *Quand Soulagès peint, il bâtit.* » Derrière ce ton lapidaire qui interdit de dissenter, se joue une violence dont l'écrivain-historien ne masqua jamais la contrainte. Homme de paroles, il n'écrit sur l'émotion artistique qu'il éprouve qu'en réponse à des commandes qu'il ne peut récuser. De son regard de médiéviste capable de faire surgir, « *contre la liturgie des gisants, contre la prédication des transis* », le chevalier victorieux, saint Georges pourfendant la mort, Duby savait rendre sensible la mission dévolue aux œuvres du XIV^e siècle « *d'illustrer les désirs* ». Il sait prolonger la magie.

C'est en évoquant Jean-Pierre Raynaud que Duby livre les clés de sa problématique : la recherche des correspondances. « *Placer la création, le créateur d'aujourd'hui, près de la création, du créateur d'autrefois révèle un réseau enchevêtré de similitudes et de discordances. L'exercice est éclairant. N'est-ce pas par ce biais que l'on peut approcher au plus près les problèmes ardu de ses l'évolution de l'esthétique dans ses rapports avec le mouvement général de l'histoire ?* » Comme il le fit pour l'interprétation de la lumière par Soulagès à Sainte-Foy de Conques ou l'option du palimpseste défendue par Alechinsky renouvelant le mystère de la cérémonie de l'écriture médiévale, Duby regarde l'artiste revisiter Noirlac, lieu chargé d'un message dont la force s'est peu à peu estompée, et il souligne le miracle d'un rapprochement impossible. « *Après huit siècles, au même endroit, dans le même esprit, usant d'outils semblables, Jean-Pierre Raynaud avait façonné le même matériau.* » Célébrant, contre l'air du temps, la mort au cœur de la vie, l'artiste dit le germe, l'espérance d'une fécondité. Une sorte de *memento mori* dont la leçon est intacte. C'est par ses fulgurances aussi que Duby est incontestablement un artiste.

Philippe-Jean Catinchi

Le temps de l'histoire

Coup double pour Pierre Vidal-Naquet : un recueil sur l'art antique, un essai sur tragédie et politique

FRAGMENTS SUR L'ART ANTIQUE
de Pierre Vidal-Naquet.
Ed. Agnès Viénot, 144 p., 22 €.

LE MIROIR BRISÉ
de Pierre Vidal-Naquet.
Les Belles Lettres, 96 p., 9 €.

Historien total, Pierre Vidal-Naquet n'a jamais rien négligé, de l'économique au politique, du social au culturel. Un petit recueil rassemble des travaux qui trouvent à leur point de départ une œuvre d'art, sculpture, peinture sur vase, étoffe, musique. Mais le fil rouge qui relie ces éclats, parfois minuscules, d'une œuvre immense, c'est bien davantage l'ambiguïté que l'art antique. Rompant aux méthodes de l'anthropologie, de la sociologie comme de la philologie, Vidal-Naquet décrypte dans ces dix textes parus entre 1970 et 2000 ce qui a été l'un des apports majeurs de son travail d'historien, la complexité des statuts, en un mot l'ambiguïté foncière de toute chose. Ambiguïté du statut de l'artisan, décrit comme citoyen et rejeté aux marges de la cité idéale par Platon, qui le reconnaît pourtant indispensable, ambiguïté du héros à travers Ajax, le héros suicidé qui refuse le politique et qui se voit réintégré au cœur de l'espace civique, ambiguïté aussi du vocabulaire qui exalte l'œuvre, le *daidalon*, et maudit l'artisan Dédale. Car l'artisan est à la fois modèle et déclassé, puisque, comme dit Plutarque, l'admiration pour l'œuvre n'implique en rien le désir d'imiter l'ouvrier. Ambiguïté encore de la représentation de l'éphèbe, qui, au moment d'entrer

dans le groupe des hommes civilisés, fait le détour par le monde sauvage et l'autre sexe, comme en témoigne un vase du musée de Syracuse. On ne trouvera donc pas là une réflexion esthétique sur l'art, mais l'analyse par l'historien des matériaux les plus divers, comme si Vidal-Naquet voulait rappeler que l'histoire sainte de toute chose.

Si tout est matière pour l'historien, il reste dangereux de croire que tout lui est destiné. Dans un passionnant essai, Pierre Vidal-Naquet revient sur l'un de ses thèmes de prédilection, le rapport entre tragédie et politique. Et nous met en garde contre la surinterprétation historicisante des tragiques. Si Thucydide analyse l'impérialisme athénien de sorte que ce soit un « *acquis pour toujours* », Eschyle, Sophocle ou Euripide, tout engagés qu'ils soient dans la vie d'Athènes, ne tendent au lecteur qu'un miroir brisé dont chaque éclat renvoie une image susceptible de lectures multiples et, pour beaucoup, légitimes. Quand l'historien doit se soumettre à la réalité, l'auteur tragique exerce sa fonction critique par la mise à distance, qui lui permet, à lui citoyen de la cité démocratique, de brosser en héros le portrait de l'archer plutôt que de l'hoplite, du mèteque et non du citoyen, du tyran au détriment du magistrat élu. Là où l'historien colle par méthode au réel, le tragique biaise et « *met en question ce que dit et ce que croit la cité* », offrant au spectateur, d'hier et d'aujourd'hui, l'éventail infini des champs du possible. En se plaçant ainsi hors du temps de l'histoire, il invite à réfléchir au temps même de l'histoire.

Maurice Sartre

Formes et sens de la lecture

Professeur de critique textuelle, Donald F. McKenzie a révolutionné la discipline bibliographique. La publication, aux Etats-Unis, de ses essais permet de mettre en lumière l'originalité de sa démarche

**MAKING MEANING
« Printers of the Mind »
and Other Essays**
de Donald F. McKenzie.
University of Massachusetts
Press, 286 p.

Donald F. McKenzie était professeur de critique textuelle à l'université d'Oxford. Il est mort brutalement en 1999, à 68 ans. Il appartenait à une discipline austère, la bibliographie, entendue comme l'étude matérielle des livres imprimés, et c'est sans doute pourquoi son œuvre est demeurée longtemps moins visible que d'autres. Grâce à la traduction de son petit livre *La Bibliographie et la Sociologie des textes* (1991), les lecteurs français ont pu néanmoins prendre mesure de l'originalité d'une approche qui vise à comprendre les modalités de composition, de transmission et de réception des œuvres à partir de l'analyse rigoureuse de leurs for-

mes imprimées. Aujourd'hui, grâce à deux de ses anciens étudiants, Peter D. McDonald et Michael F. Suarez, onze de ses essais sont aisément accessibles.

Le travail de D.F. McKenzie a d'abord révolutionné la discipline bibliographique elle-même en croisant la description morphologique des objets imprimés avec l'étude historique des archives des imprimeurs – lorsqu'elles ont subsisté, ce qui hélas est plutôt rare avant le XIX^e siècle. En confrontant les registres de comptes et la production conservée de plusieurs ateliers typographiques (en particulier celui de l'université de Cambridge), McKenzie a reconstruit les pratiques des maîtres imprimeurs et de leurs ouvriers à l'âge de l'ancien régime typographique, entre XVI^e et XVIII^e siècles. Aux « *printers of the mind* » inventés par les modèles abstraits de la bibliographie, il a pu ainsi opposer le travail effectif des compositeurs et des pressiers, occupés par la production de plusieurs ouvrages en même temps (ce qu'il désigne comme « *concurrent production* ») et mobilisés tout autant par l'impression des travaux de ville ou « *job printing* » (affiches, billets, formulaires, etc.) que par celle des livres.

Mais, pour McKenzie, l'étude du travail typographique et des contraintes qui régissent la production imprimée n'a jamais été une fin en soi. Elle doit permettre, avant tout, d'approfondir la connaissance des œuvres elles-mêmes et de leur appropriation.

A distance des discours critiques qui, durant un temps, ont affirmé la mort de l'auteur, puis celle du lecteur, et ont enfermé la signification des textes dans le fonctionnement impersonnel et automatique du langage, il a rappelé que le sens, ou mieux, les sens des œuvres dépendent aussi de leurs dispositifs imprimés : leur format, leur mise en page, leur découpage, leur ponctuation, leur illustration.

Ces dispositifs jouent un rôle essentiel dans la construction de la signification du texte et traduisent une multiplicité d'intentions et de décisions, propres aux différents acteurs impliqués dans le processus de publication : l'auteur, les copistes, le libraire éditeur, le maître imprimeur, les compositeurs, les correcteurs. Selon les temps et les genres, le poids respectif de ces différentes interventions peut varier. Donald McKenzie suggère ainsi une possible typologie de la conscience (ou de l'inconscience) graphique des écrivains, dont les deux figures extrêmes sont, d'une part, le désintéressé total pour la publication imprimée de l'œuvre, abandonnée aux choix et aux habitudes de ceux qui travaillent dans l'atelier d'imprimerie, et, d'autre part, la volonté d'un strict contrôle sur la forme matérielle donnée au texte.

Avant d'enseigner à Oxford, McKenzie avait exercé à Wellington, dans sa Nouvelle-Zélande natale. Là, il dirigea une compagnie théâtrale, fonda une maison d'édition qui imprimait les poètes contemporains sur une presse

Stanhope amenée d'Angleterre, et joua un rôle essentiel dans le développement de la Bibliothèque nationale. Plus important encore, il mit sa compétence scientifique au service des victimes de la colonisation.

Dans une étude aujourd'hui reprise dans la réédition anglaise de *Bibliography and the Sociology of Texts* (Cambridge University Press, 1999), il démontra que le traité de Waitangi par lequel, en 1840, les chefs maoris auraient supposément abandonné leur souveraineté à la couronne anglaise, reposait, en fait, sur une série de profondes équivoques. Les signataires anglais et indigènes du traité donnaient des sens différents aux mots (le terme maori traduit comme souveraineté politique par les premiers signifiant seulement administration des territoires pour les seconds), aux objets écrits et aux gestes. Pour les indigènes, entrés en contact avec la culture écrite seulement quinze ans auparavant, le document signé ne représentait qu'une trace appauvrie et incomplète d'engagements plus complexes, énoncés par la parole vive. McKenzie soulignait ainsi que la souveraineté britannique était le résultat d'une violence symbolique, perpétrée grâce à la manipulation d'une irréductible distance culturelle.

Donald F. McKenzie était un savant rigoureux et généreux, aimé par tous ceux qui l'ont connu. Jamais il ne sépara le travail de connaissance et l'exigence de justice.

Roger Chartier

Michel Chaillou

**Grand prix
de la langue française 2002**
pour l'ensemble de son œuvre

Michel Chaillou
Le matamore ébouriffé
roman

Fayard

fayard
www.editions-fayard.fr

PATRICK MAURIES
rencontre
à la librairie
Compagnie
le mercredi 20 novembre
à 18 heures
à l'occasion
de la sortie de son ouvrage
Cabinets de curiosité
(Ed. Gallimard)
58, rue des Écoles, Paris 5^e
tél. 01 43 26 45 36

Une France qui défie l'ordre

Des rébellions autonomistes – corse, basque ou bretonne – aux mouvements identitaires en passant, par celui des sans-papiers, l'ouvrage dirigé par Xavier Crettiez et Isabelle Sommier offre un panorama inédit des diverses formes et courants de la contestation

LA FRANCE REBELLE
Sous la direction de Xavier Crettiez et Isabelle Sommier.
Ed. Michalon, 576 p., 25 €.

Apollon, la France contemporaine ? Désertée par la quête du sens, tournée vers le bonheur privé plutôt que vers l'action collective ? Rien n'est moins sûr. Insoumise, insurgée, désobéissante, indocile, en un mot, « rebelle », cette France-là prospère aussi, comme le montre ce très utile panorama des mouvements, des lieux et des acteurs de la contestation – une première du genre – véritable guide de pratique servi par près de 600 pages d'analyses, d'encadrés, de portraits, de chronologies et de statistiques. A l'heure où d'autres stigmatisent le « *rappel à l'ordre* » prôné par certains intellectuels, voilà donc un ouvrage qui nous invite à découvrir les visages extrêmement divers que revêt, dans l'Hexagone, le « *défi à l'ordre* ».

En effet, qu'est-ce qu'un rebelle ? A l'instar du héros romantique, il est d'abord celui qui dit « *non* » : passant de la révolte intérieure à la révolte sociale, il agit ensuite, mû par « *la conviction d'avoir raison* » y compris « *contre un ordre établi accepté de tous* ». Pour rendre compte de ce qu'ils nomment « *le mouvement même de la vie résistante* », les dix-huit collaborateurs de cette *France rebelle*, pour la plupart de jeunes chercheurs, ont choisi de

le distribuer selon six grandes galaxies : sont ainsi tour à tour examinées les rébellions autonomistes (Corse, Pays basque, Bretagne) et syndicales, chaque fois replacées dans leur histoire ; les radicalisations idéologiques, « *la rébellion des marges* » et celles à l'œuvre dans le champ intellectuel ; enfin, les actions plus proches de ce qu'on appelait déjà, dans les années 1970, les « *nouveaux mouvements sociaux* », qui ressortissent davantage à une politisation des modes de vie ou à des formes de combats identitaires (mouvements des immigrés, des homosexuels, féministes, « *techno* », etc.).

« VERS LA GAUCHE DE LA GAUCHE »

Comme dans toute entreprise de ce type, il fallait procéder à des choix. Le plus surprenant a priori aura été d'intégrer les extrêmes droites, ainsi que telle ou telle « *croisade morale* » (organisations anti-IVG), parmi les foyers de protestation. Une option qui se justifie cependant si l'on considère que ces formations contestent elle aussi des « *règles du jeu communément admises* ». Reste que la sympathie de la plupart des collaborateurs penche à l'évidence vers cette « *gauche de la gauche* » qui, depuis 1995, connaît un net regain de popularité, et dont les multiples composantes – libertaires, antifasciste, trotskiste, etc. – font l'objet de longs développements.



Manifestation des chômeurs et des précaires à Paris le 17 janvier 1998

Un des mérites de l'ouvrage tient en effet à ce qu'il dégage certains traits inédits des révoltes contemporaines. Parmi les plus frappants figure l'expansion, au cours de la dernière décennie du XX^e siècle, de la rébellion des « *sans* », sans-papiers, sans-emploi (mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998) ou sans-logis (Droit au logement, Droits devant ! !); ou encore l'émergence de cet « *Internet militant* » qui regroupe des communau-

tés virtuelles autour de pratiques de désobéissance civile électronique. Ainsi la nouveauté concerne-t-elle également les méthodes et les styles, comme la dimension transnationale pour le mouvement anti-mondialisation ou l'usage de plus en plus fréquent de la « *contre-expertise* », le savoir se voyant érigé en ressource de premier plan par les groupes mobilisés, qu'il s'agisse des sciences sociales ou de la nature (pour l'écologie).

On touche sans doute, ici, à l'un des grands paradoxes des rébellions d'aujourd'hui. En effet, face à cette contestation aux objectifs plus concrets et plus modestes, peut-on encore parler de « *rébellion* » ? Ce paradoxe n'échappe pas aux auteurs, qui remarquent qu'on ne se rebelle plus tellement *contre*, mais *pour* : pour le droit d'étudier (lycéens et étudiants), de participer à la vie de la cité (sans-papiers), de manger mieux (Confédération pay-

sanne), de consommer. Mais vont-ils jusqu'au bout de leur raisonnement ? Par exemple lorsqu'ils observent, ailleurs, que la « *réalisation de soi semble être devenue l'idéal de toute posture rebelle* », alors même qu'elle constitue une épreuve du conformisme contemporain ? Bref, il se pourrait qu'ils donnent finalement à leur objet une définition à la fois trop large et trop étroite (l'ouvrage excluant par exemple l'islamisme radical).

Déclinant le principe des *Mondes rebelles*, un des succès de librairie des Editions Michalon, ce tour de France des luttes sociales, politiques et culturelles n'en demeure pas moins un précieux outil. Il vient en outre rappeler, avec Albert Camus, que si la révolte est « *apparemment négative* », elle est en vérité « *profondément positive puisqu'elle révèle ce qui, en l'homme, est toujours à défendre* ».

Alexandra Laignel-Lavastine

★ Sur les mouvements autonomistes et régionalistes, on se reportera aussi à l'ouvrage collectif publié sous la direction d'Henry Lelièvre : *Les Régions en révolte contre les Etats* (Complexe, 260 p., 19,70 €). « *Silencieuse ou bruyante, la révolte gronde* », diagnostic de son côté le sociologue Michel Maffesoli, qui, dans *La Part du diable* – un titre emprunté à Denis de Rougemont sans que le fait chose soit signalée –, nous propose « *un précis de subversion postmoderne* » (Flammarion, 252 p., 18 €).

Intellectuels français et « coup de barre » à droite

Histoire de la grève

Procès de Mai 68, de la société métissée, de l'islam... Dans une enquête-pamphlet, Daniel Lindenberg tente de repérer ce qui constitue la nouvelle idéologie réactionnaire

Une clef décisive pour comprendre l'organisation du monde du travail

LE RAPPEL À L'ORDRE
Enquête sur les nouveaux réactionnaires
de Daniel Lindenberg.
Seuil, « *La République des idées* », 96 p., 10,5 €.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, un certain nombre d'intellectuels libéraux américains se sont mis à penser et à dire qu'on était peut-être allé un peu loin en matière de tolérance et de multiculturalisme. Même climat de recomposition en France mais dans le sens inverse, avec ce petit ouvrage de Daniel Lindenberg, conseiller de la direction d'*Esprit* publié dans le cadre de « *la République des idées* », un groupe animé par l'historien Pierre Rosanvallon. Ici ce sont les contempteurs de naguère de la « *vigilance rétrospective* » ou des « *nouvelles radicalités* » qui se mettent à trouver qu'on en a trop fait avec le procès des valeurs de la gauche intellectuelle...

L'enquête-pamphlet de Daniel Lindenberg entend repérer une déri-

ve réactionnaire propre à un certain nombre d'intellectuels et d'écrivains français. Si la critique de Michel Houellebecq et de Maurice G. Dantec – cibles prévisibles – occupe la majeure partie du livre (et deux portraits en fin de parcours), d'autres évocations de personnalités de la gauche antitotalitaire ou de tenants de l'héritage aronien sont, de façon plus inattendue, rattachées à ce nouvel esprit du temps.

PESSIMISME CULTUREL

Pour Daniel Lindenberg, à l'euphorie de la fin de la guerre froide aurait désormais succédé une atmosphère envahissante de pessimisme culturel. « *Les fondements de la société ouverte* » seraient attaqués tandis que sous la démolition esthétique et les foucades perçeraient de « *nouvelles idéologies de combat* ».

Il s'agit de comprendre « *comment de bons esprits ont pu passer, en moins d'une génération, du marxisme doctrinaire au culte de la souveraineté et des idiosyncrasies nationales, de la contre-culture des années 1960 et*

1970 à la nostalgie des humanités, du franco-judaïsme universaliste à la défense inconditionnelle d'Ariel Sharon, de la lecture de Tocqueville à celle de Carl Schmitt » (le philosophe du droit allemand gravement compromis avec le nazisme).

Une telle évolution est étudiée au travers de la levée de « *tabous* » objet de dénonciation récurrente par les « *nouveaux réactionnaires* » qui, pour l'heure, forment plutôt une constellation d'antipathies ou de connivences communes qu'un corps de doctrine. Procès de Mai 68, de la société métissée mais aussi de l'islam. Daniel Lindenberg va, à ce propos, jusqu'à suggérer que la réalité du retour de l'antisémitisme resterait à démontrer, tant elle sert de caution au passage à droite de quelques intellectuels juifs (*When Jews turn right*) – où l'on retrouve un phénomène commun à la France et aux Etats-Unis.

Les noms propres sont lancés à jet continu, profusion d'où émergent les figures de quelques intellectuels dont les trajectoires sont considérées comme symptomatiques de

la mutation en cours : comme celles d'Alain Finkielkraut, de Shmuel Trigano ou de Pierre-André Taguieff. Si l'auteur est convaincant quand il pointe une sensibilité nouvelle plutôt qu'une « *nouvelle pensée réactionnaire* » sur le mode structuré qui fut celui de la nouvelle droite, il l'est moins quand il passe aux hypothèses. Par exemple celle d'un éventuel retour du catholicisme de combat – celui qui fut l'apanage d'un Léon Bloy ou d'un Georges Bernanos – à partir du seul cas du spécialiste de Raymond Aron, Pierre Manent.

Etablir en outre des relations de voisinage entre un cri de détestation et de provocation poussé par Michel Houellebecq contre la gauche intellectuelle (« *Jacques Prévert est un con* ») et la patiente critique d'une démocratie des droits de l'homme qui reste quand même l'horizon d'une philosophie comme celle de Marcel Gauchet, n'ajoute-t-il pas à la perte de repère dénoncée ? Ici le confusionnisme remplace une enquête encore à compléter.

Nicolas Weil

LA GRÈVE EN FRANCE

Une histoire sociale (XIX^e-XX^e siècle)
de Stéphane Sirot.
Ed. Odile Jacob, 306 p., 24,5 €.

La transformation profonde du monde du travail et la montée d'une société de régulation et de négociation auraient dû tendre logiquement à faire reculer la grève qui domina le XIX^e et le premier XX^e siècle français. Elle conserve pourtant un caractère de fait social majeur, y compris dans ses formes les plus radicales, comme à l'usine Cellatex quand les grévistes menacèrent pendant l'été 2000 de déverser de l'acide sulfurique dans la Meuse. Cette longue durée de la grève et ses mutations contemporaines sont aujourd'hui l'objet d'une synthèse réussie proposée par l'historien Stéphane Sirot.

Le point de départ de l'ouvrage consiste dans la proposition d'une temporalité de la grève en France distinguant trois âges successifs rythmés par l'encadrement législatif. La loi Le Chapelier de juin 1791 inaugure le temps de l'interdiction, qui dure jusqu'en 1864. Le Second Empire supprime alors le délit de grève pour le remplacer par celui d'« *atteinte au libre exercice de l'industrie ou travail* ». Ce deuxième âge engage une double évolution, celle de la libéralisation progressive (avec les lois de 1884 et 1892 notamment), mais aussi celle de la répression des mouvements sociaux par les pouvoirs publics dès lors que ceux-ci peuvent représenter une menace économique, sociale ou politique.

Le troisième âge apparaît dans le prolongement de la Libération quand la Constitution de la IV^e République et la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives garantissent le droit de grève. Son recours se généralise à l'ensemble des actifs, dont les fonctionnaires, massivement présents à partir de 1953. Et le faible taux de syndicalisation ne s'oppose pas à un niveau élevé de conflictualité. C'est la preuve que la grève connaît une profonde mutation. Elle n'est plus l'arme du « *grand soir* », et elle est de moins en moins le moteur de l'action ouvrière. Elle s'impose surtout comme un mode social qui dépasse le cadre des relations entre patrons et salariés, voire le monde du travail lui-même. Les

phénomènes de solidarité qu'elle peut susciter au sein des entreprises, des quartiers, des régions soulignent sa vocation à devenir un puissant facteur d'intégration des personnes au travail et dans la société.

Les trois âges et leur succession servent ici de fil conducteur pour expliquer l'univers de la grève en France. L'étude relève son extension vers des catégories longtemps restées à l'écart du mouvement syndical (les femmes, les immigrés), sa médiatisation dès lors que la grève sort de l'ordinaire, et la multiplication des types de revendications, salaire, durée du travail mais aussi respect et dignité du salarié. Stéphane Sirot s'intéresse aux pratiques de la grève, entrant dans le détail des gestes, des rites, des temporalités, ou même des ambiances, des sons, des paroles. L'univers de la grève se déploie entre fête et violence, liberté et contrainte, échappée belle et lendemains qui déchantent. Enfin, le livre s'achève sur une étude des acteurs principaux de la grève qui souligne combien celle-ci apparaît comme une dimension centrale des politiques publiques et patronales tandis qu'elle assure encore le pouvoir des organisations syndicales, moins dans leur possibilité de déclencher une grève qu'à leur capacité de l'accompagner, de la structurer et d'en conserver effectivement l'utilité dans la négociation sociale face à la concurrence de nouvelles instances de régulation « *tels l'inspection du travail ou le juge* ».

La qualité d'information et de réflexion de *La Grève en France* suggère cependant d'en enrichir la démarche interprétative. La succession des âges se double, à notre avis, d'une persistance des âges anciens. Cette double lecture permettrait d'expliquer cet autre paradoxe de la société française qui voit la simultanéité de conflits marqués par la rupture et l'affrontement, et de mouvements destinés essentiellement à produire de l'arbitrage et de la cohésion. La mesure du temps de la grève confirme ainsi l'organisation très complexe du monde du travail. Elle fournit en même temps une clef décisive pour sa connaissance, à travers un livre qui rappelle une fois encore combien l'histoire des historiens détient un pouvoir d'éclaircissement du présent.

Vincent Duclert

Pierre Cot, homme d'influence

PIERRE COT
Un antifasciste radical
de Sabine Jansen.

Fayard, « *Nouvelles études contemporaines* », 680 p., 30 €.

De Pierre Cot (1895-1977) subsiste une image, celle du ministre de l'air du Front populaire, en couverture de l'ouvrage de Sabine Jansen. Au début des années 1990, Pierre Cot n'a échappé à ce cliché que pour être tapageusement hissé au rang de taupe soviétique. Puisée aux meilleures sources, cette biographie solide et nuancée donne de cet homme, qui occupa un temps le devant de la scène, une vision autrement complexe et complète.

Et d'abord, en disant ce que Cot fut avec constance : ce prototype du compagnon de route fut bercé et éduqué dans le giron de la droite catholique grenobloise. Bachelier à 17 ans (1912), l'étudiant en droit

milita au sein de la Jeunesse catholique. Engagé en août 1914, il prit part à l'offensive du Chemin des dames et aux violents combats autour de Craonne en 1917. Devenu avocat en 1921, reçu premier en 1922 à l'agrégation de droit, remarqué par Poincaré, il fut candidat à droite dans les Hautes-Alpes aux législatives de 1924. Sans succès.

Le jeune surdoué bifurqua alors vers la gauche. Ayant adhéré en 1927 au Parti radical, dont les militants chambériens l'adoubèrent, il fut élu député en 1928. Réélu en 1932, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, puis ministre de l'air en janvier 1933, il conçut et mit sur pied l'Air France. Le 6 février 1934 interrompit ses fonctions ministérielles. Elu du Front populaire et à nouveau ministre de l'air, celui que l'Action française n'appelaient plus que « *le sinistre Pierre Cot* » suscita de vives passions. L'entente franco-soviétique était, à ses yeux,

devenue indispensable dans le contexte international de l'été 1936. Désireux d'aider l'Espagne républicaine, cet antifasciste convaincu, qui cessa d'être ministre en avril 1938, fut marginalisé.

Le 17 juin 1940, il partit pour Londres. Il fut éconduit par de Gaulle, et gagna les Etats-Unis. Déchu de sa nationalité, poursuivi par la justice de Vichy, Cot ne pouvait plus compter que sur la garde rapprochée de ses anciens collaborateurs. En mai 1941, devant la cour de Riom, Jean Moulin déclarait qu'il conservait toute « *son estime tant sur le plan politique que sur le plan intellectuel et moral* » à « *l'homme le plus mal jugé de son époque* ». Bien qu'il ait été désigné pour siéger à l'Assemblée consultative provisoire, son passé ne lui collait pas moins à la peau comme tunique de Nessus. *Combat* n'écrivait-il pas, en décembre 1943 : « *Pierre Cot, Aurioi, Henry Torrès ne représentent*

rien. Pourquoi pas Joséphine Baker ? »

Elu radical à la Constituante en 1945, il rejoignit l'année suivante la mouvance communiste. Fut-il un agent du NKVD ? Sabine Jansen répond par la négative, en dépit du soutien que ce lauréat du prix Staline manifesta jusqu'à son dernier souffle à l'URSS avec une absence d'esprit critique sidérant. Curieux destin que celui de ce bon élève d'un catholicisme provincial conservateur finalement échoué sur les rives communistes, non sans quelques fulgurances, par exemple sur le fait colonial. Qu'il ait été récemment pris pour cible de vigoureuses attaques dans une polémique où l'« *on réglait les comptes de la guerre froide* » n'a pas vraiment de quoi surprendre. Cet homme de décision payait là le fait d'être devenu au fil des ans « *un homme d'influence* ».

Laurent Douzou

Fils de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance

Une méditation poignante de Jean-Marie Lustiger, juif parisien devenu cardinal, sur le mystère d'Israël, l'antisémitisme et la crise de la foi chrétienne

LA PROMESSE
du cardinal Jean-Marie Lustiger, Ed. Parole et Silence (64, av. du Bois-Guinier, 94100 Saint-Maur), 224 p., 18 €.

La surprise est bien que ce livre-événement, méditation sans précédent sur le mystère d'Israël, soit « né » dès 1979, d'une retraite prêchée à des moniales et ne sorte qu'aujourd'hui. En 1979, Jean-Marie Lustiger n'est pas encore archevêque de Paris. Jean Paul II n'a pas encore commencé ce parcours à travers la mémoire qui le conduira à la synagogue de Rome (1986), à Yad Vashem et au mur du Temple (2000) pour reconnaître la dette chrétienne à ses « frères aînés », imploré leur pardon pour le mal fait, étape inouïe, mais non aboutissement du parcours de réconciliation entre l'« olivier franc » dont parlait saint Paul et l'« olivier sauvage ».

Sans doute, en 1979, l'histoire avait-elle déjà changé de sens. L'antisémitisme avait été condamné par Pie XI dans les années 1920. Vatican II avait répudié la théologie de la « substitution » (l'Eglise comme « nouvel Israël »), lavé le peuple juif de l'accusation de « déicide », affirmé que le peuple élu n'était pas déchu de son Alliance avec Dieu, dont Jean Paul II dira plus tard qu'elle est « irrévocable ». L'enseignement de l'estime succède à l'« enseignement du mépris » (Jules Isaac). Mais, en 1979, moins de quinze ans seulement après le concile, alors que tant de chrétiens répugnent encore à admettre la filiation entre les deux Alliances (Ancien et Nouveau Testa-

ment), que le pape polonais lui-même est accusé d'« annexer » la souffrance juive – en parlant d'Auschwitz comme du « Golgotha des temps modernes » (aussi en 1979 !) –, un homme comme Jean-Marie Lustiger a déjà tout compris du mystère d'Israël, indissociable pour lui du mystère chrétien, car seule mesure de la fidélité due au Christ.

Pourquoi cette précocité ? Et pourquoi ressentons-nous comme une frustration la publication si tardive d'un livre qui sera présenté à tort comme son « testament spirituel » ? Parce que Aaron Jean-Marie Lustiger est fils à la fois de l'Ancien et du Nouveau Testament. Né juif en 1926, converti à 14 ans, sa mère est déportée à Auschwitz en 1942 pour n'en plus revenir et il porte charnellement la souffrance de son peuple. Il a reçu peu d'éducation juive, mais il a une science exacte de la destinée d'Israël, de sa place privilégiée dans l'histoire du salut. Et conscience que par sa conversion, son baptême, son entrée dans l'Eglise, il « accomplit » la vocation d'Israël, la « Promesse » faite par Dieu à son peuple, mais aussi aux « Nations », aux « gentils », aux païens. En 1981, sa nomination à l'archevêché de Paris constitue, dira-t-il, la « mise en évidence » de la part de judaïsme que porte en lui le christianisme. Et il aura cette formule qui alors fit grincer des dents, mais qui, après la lecture de ce livre, jouit d'une clarté éclatante : « C'est comme si tout à coup les crucifix s'étaient mis à porter l'étoile jaune ! »

Le christianisme « accomplit » la Promesse, confirme Mgr Lustiger, mais cela n'ôte rien au peuple juif :



Monseigneur Lustiger et le rabbin Sitruk lors de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv le 20 juillet 1997

ni le privilège de l'Élection, ni sa destinée souffrante et exemplaire pour les « Nations », sa place unique dans l'histoire du salut qui l'a contraint à tant d'exodes et d'exils, à la persécution des Babyloniens, des Romains, des nazis. Aucun des épi-

sodes de la vie de Jésus et du Nouveau Testament, que relit le cardinal en s'appuyant sur saint Matthieu, n'est compréhensible si l'on n'admet pas l'enracinement de Jésus dans son histoire, dans son peuple, dans sa Loi, dans sa vocation, sa fidé-

lité et ses chutes. Son enseignement constant n'est-il pas celui du Deutéronome, « cœur de la foi juive » ? Jésus n'est-il pas le nouveau Moïse qui scelle du prix du sang l'Alliance entre Dieu et son peuple, le Messie souffrant et obéissant dont parlent les prophètes ?

PROCLAMATION MAJEURE

La dette des chrétiens envers le peuple juif est hors de proportions. Le proclamer aujourd'hui, non par la bouche d'un philosophe comme Jacques Maritain qui a aussi tant écrit sur le « mystère d'Israël », mais d'un « prince de l'Eglise », est un acte majeur. Pour le cardinal Lustiger, la tentation du « marcionisme » (de Marcion, hérétique du II^e siècle qui voulait amputer les Ecritures de l'Ancien Testament) est toujours à l'œuvre dans le monde. Le rejet de la « racine juive » a engendré l'antisémitisme, ouvert la voie au néopaganisme moderne. La crise de la foi en Occident, liée au risque d'une « inculturation » chrétienne mal comprise en Asie et en Afrique, se résume là : dans l'idolâtrie d'un Jésus idéal et universel, coupé de son peuple, de son histoire et de sa vocation propre.

Jean-Marie Lustiger s'adresse aux chrétiens, mais aussi à ce peuple juif. En se proclamant « Fils de Dieu », Jésus ne se substitue pas à Israël, mais il réalise en plénitude sa vocation d'espérance pour le monde. Le mystère d'Israël est précisément dans cette « désappropriation » de sa destinée, entre les mains de Dieu, pour que les « Nations » aient accès à l'Élection et à la grâce divine. « Que son sang retombe sur

nous et sur nos enfants ! » : cette citation de Matthieu, prêtée à la foule juive au pied de la croix, qui a servi à justifier tant de crimes antisémites, Jean-Marie Lustiger la retourne. C'est le « sang du pardon et de la bénédiction », clame-t-il, exactement comme Moïse avait scellé l'Alliance entre Dieu et son peuple en répandant sur lui le sang des victimes. Ce « pardon » de Jésus, la promesse de la vie qui ressuscite après la crucifixion, est à tous : au peuple, aux païens qui le reçoivent comme un « homme juste », aux apôtres qui l'ont renié. Fallait-il en passer par la Passion ? Mystère indéchiffrable pour le juif qui ne peut imaginer son Messie abaissé sur une potence.

Il fallait que le « péché » que le mal soit révélé, répond Jean-Marie Lustiger, au fil de pages denses, poignantes. C'est le sacrifice de Jésus qui permet aux non-juifs d'accéder à l'histoire, à la Parole de Dieu, à la Loi, à la vocation d'Israël, à la prière d'Israël, aux fêtes d'Israël.

Comment cela pourrait-il être compris ? « Ce n'est pas de la substitution, c'est de l'enrichissement », assure le fils de cette double Alliance, dont le dernier mot résonne comme une espérance : « L'accueil par les chrétiens du fait juif comme une bénédiction pourra faire surgir en Israël une reconnaissance par les juifs du fait chrétien accepté dans la foi. Mais on ne peut rien espérer à ce propos tant que le passif des siècles de persécutions n'est pas dépassé. » Le mystère demeure d'une publication vingt-trois ans après une telle méditation, mais c'est le mystère de Jean-Marie Lustiger.

Henri Tincq

Un peu de raison dans la passion judéo-française

En homme des Lumières, l'ancien ambassadeur d'Israël à Paris Elie Barnavi revient sur les relations souvent conflictuelles entre les deux pays et fait part de ses inquiétudes sur la montée de l'antisémitisme, d'une part, et sur les dérives intégristes, d'autre part

LETTRÉ OUVERTE AUX JUIFS DE FRANCE
d'Elie Barnavi, Stock-Bayard, 118 p., 11,30 €.

LA FRANCE ET ISRAËL
d'Elie Barnavi et Luc Rosenzweig, Perrin, 190 p., 18,50 €.

Pourquoi un *peacenik*, un de ces militants du mouvement La Paix maintenant, reste-t-il pendant deux ans ambassadeur d'Israël en France alors que Sharon gouverne à Jérusalem ? La question, Elie Barnavi se l'est bien sûr posée, et, s'il ne l'avait pas fait, ses amis de gauche, en Israël comme en France, l'auraient posée à sa place. Il y répond par quatre arguments : le sens de l'Etat, la liberté laissée à l'ambassadeur par les contradictions du gouvernement d'union nationale, « l'illégitimité », à ses

yeux, de la deuxième Intifada et la situation des juifs de France, à un moment, écrit Elie Barnavi dans un livre d'entretiens avec Luc Rosenzweig, où il est plus que jamais nécessaire de « tenter de rassurer les uns, de calmer les ardeurs militantes des autres, expliquer à tous, dans le langage de la vérité, la situation telle qu'elle est, dans toute sa complexité, sans autoflagellation ni complaisance ». Cet intellectuel, spécialiste d'histoire médiévale, diplomate d'occasion mais ambassadeur en France par vocation, l'a tenté et largement réussi au cours de deux trop courtes années marquées au Proche-Orient comme en France, à des degrés incomparables certes, par une montée sans précédent de la violence, de l'intolérance et de la peur.

L'ambassadeur d'Israël en France n'est pas un diplomate comme les autres. Il ne doit pas seulement représenter son pays et veiller aux intérêts de ses ressortissants expa-

triés. Il est auprès de la communauté juive de France l'incarnation d'Israël, un petit morceau de la Terre promise pour une diaspora qui, dans sa grande majorité pourtant, n'a nullement envie de répondre à « l'impératif de l'aliya » (le retour vers le pays des ancêtres). « Notre ambassadeur », l'appellent parfois les juifs français. Il est le lieu géographique des contradictions d'une communauté parfaitement intégrée dans la République mais taradée par des interrogations sur son identité. Dans sa *Lettre ouverte aux juifs de France*, Elie Barnavi lui porte un regard chaleureux et critique. Qui est juif ? Comment devient-on israélien ? Comment rester juif ? Et pourquoi le rester ? Comment perdurer dans un monde ouvert ? Comment rester soi-même sans s'enfermer dans un ghetto mental et culturel ?

Si ces questions n'appellent pas de réponses définitives, elles deviennent d'autant plus prégnan-

tes que l'antisémitisme s'accroît. « L'antisémitisme sévit en France », écrit Elie Barnavi, qui voudrait bien que ses amis français ne se laissent pas bernier par l'explication facile de la délinquance des banlieues – « Brûler une voiture et brûler une synagogue, ce n'est pas tout à fait la même chose », rappelle-t-il – et qui a attendu en vain un mot ferme du premier ministre Lionel Jospin. Mais la France n'est pas un pays antisémite, ajoute-t-il aussitôt, sans se priver de critiquer la décision de son propre gouvernement de doubler l'allocation offerte aux candidats français à l'aliya, comme si les juifs de France n'étaient pas en mesure de décider souverainement.

Confronté à des situations conflictuelles, Elie Barnavi réagit d'abord comme un homme des Lumières. Le retour en force de la religion, en Israël comme dans la communauté juive française, ne l'inquiète pas en lui-même. « Non,

si je suis inquiet, dit-il, c'est parce que j'ai pu prendre la mesure de la dérive intégriste qui [vous] menace. » Il regrette la montée du communautarisme en France et le déclin concomitant des valeurs républicaines, sans pour autant manifester aucune sympathie pour les intégristes de la République. « Il existe une anxiété juive (...) et une anxiété juive spécifiquement française », qui touche à la fois à la place des juifs dans la communauté nationale et à l'attitude à l'égard d'Israël. Là encore, Elie Barnavi souhaiterait imposer « le primat de la raison », rappeler qu'Israël est un Etat, qu'un Etat « n'est pas une réalité métaphysique » et que, comme tel, Israël ne bénéficie pas « d'une espèce d'innocence ontologique ». Les leçons de patriotisme israélien que certains membres de la communauté française lui ont assénées avaient le don de le faire « sortir de ses gonds ». L'Etat juif est fondé sur la « grande leçon de

cinq siècles de modernité occidentale », à savoir qu'un Etat ne saurait se fixer d'objectifs spirituels. C'est même en quoi, pourrait-on ajouter, Israël est objet de scandale dans une région tentée par l'intégrisme théocratique. Les relations entre la France et Israël – et il faudrait ajouter entre Elie Barnavi et la France – est bien « une affaire passionnelle » que les juifs français ne peuvent guère contribuer à rendre plus sereine. Au moins pourraient-ils être des ponts en vivant une double identité, française et judéo-israélienne, en étant « ceci et cela, d'ici et de là-bas », en pronant un « sionisme postrévolutionnaire » qui dépasse à la fois la projection sur un ailleurs irréel et le repli sur la communauté.

Daniel Vernet

★ Signalons également : *C'était les tribus françaises d'Israël, 1980-2000*, de Joseph Flave (éd. Safed [16, rue Hoche, 92320 Châtillon], 454 p., 42 €).

Israël-Palestine : quand ne subsiste que la préservation de la dignité humaine

Devant l'engrenage mortifère des passions chauvines, des ONG israéliennes et palestiniennes cherchent à maintenir le lien

ISRAËL, PALESTINE, LE LIVRE NOIR
La Découverte, 236 p., 16 €.

AVRIL À JÉNINE
de Nahla Chahal et Hala Kodmani, La Découverte, 154 p., 13 €.

Les conflits pour la terre sont de ceux qui s'accompagnent le plus d'aveuglement chauvin. Peut-on encore, lorsqu'on est israélien et palestinien, partager une lecture commune de l'actualité, pour ne pas parler de l'avenir ? Tâche presque impossible tant les passions nationalistes semblent balayer les efforts de lucidité. Dans ces situations, les seuls à y parvenir sont, souvent, ceux qui, tout en convenant des limites politiques de leur entreprise, maintiennent leur boussole intérieure pointée sur le cap le plus « basique » et à la fois

le plus difficile à tenir de tous : le respect de la dignité humaine – à commencer par la dignité de « l'autre », socle, en fin de compte, de la préservation du respect de soi.

C'est ce que font, malgré un ostracisme oppressant et tant de difficultés à garder le contact (merci Internet !), une poignée d'associations israéliennes et palestiniennes. Avec obstination, elles maintiennent, en l'absence d'initiative politique, cette « jonction » qui préserve, pour le futur, la possibilité d'écrire une histoire commune.

Présenté par Reporters sans frontières, *Le Livre noir* rassemble plusieurs rapports d'organisations internationales (Amnesty, FIDH, Human Rights Watch, RSF, MDM), d'ONG israéliennes (B'Tselem et le Comité contre la torture) ainsi que du Centre palestinien pour les droits de l'homme et du Groupe de surveillan-

ce palestinien des droits de l'homme. N'ont été retenus que les textes israéliens et palestiniens qui dénoncent « les pratiques imputables à leur propre camp », à l'encontre des visions partisans, où la dénonciation des horreurs commises par l'« ennemi » ne sert qu'à couvrir les abominations perpétrées par les siens.

INVENTAIRE ÉDIFIANT

Du côté palestinien, ces ONG, qui n'ont pas attendu le réveil très circonstanciel de la maison Blanche pour dénoncer l'autocratie, la brutalité et la corruption de leur Autorité, mettent en évidence les attentats aveugles contre des civils israéliens (HWR a récemment assimilé les auteurs d'attentats-suicides à des « criminels de guerre »), les parodies de procès et l'application de la peine de mort, les exécutions de « collabo-

rateurs », les détentions abusives, l'utilisation de la torture et les multiples atteintes à la liberté d'expression. Du côté israélien, sont recensées les très nombreuses victimes palestiniennes – dont beaucoup d'enfants – tuées alors que « la vie des membres des forces de sécurité n'était pas menacée », l'utilisation de « boucliers humains » lors des ratissages, la « politique délibérée d'exécutions extrajudiciaires », les démolitions de maisons, d'écoles, de mosquées ou de sites de production, l'arrachage des vergers et la destruction des récoltes, les entraves à l'activité des personnels de santé, les arrestations arbitraires et les tortures (malgré les multiples plaintes, constate un rapport, depuis 1994, « aucun interrogateur du SGS [service général de sécurité, dit Shabak] n'a jamais été poursuivi »), les « traitements humiliants et dégra-

dants », enfin, auxquels est quotidiennement soumise la population palestinienne.

Deux chapitres, centrés sur Naplouse et Jénine, sont consacrés à l'opération « Mur de protection », menée en mars-avril 2002 par Tsahal. Israël récusé avec virulence le terme de « massacre » invoqué pour décrire les agissements de ses forces dans ces villes. Jénine et Naplouse ne furent à l'évidence ni Sétif ni Sabra et Chatila. Mais, enquêtes de terrain à l'appui, FIDH comme HWR concluent à la perpétration de « crimes de guerre » et de « graves violations du droit humanitaire international » par l'armée israélienne.

Factuels et « cliniques », ces rapports seront complétés, dans un registre beaucoup plus émotionnel, par la lecture d'*Avril à Jénine*. Point, là, d'enquête contradictoire, mais un récit, au jour le jour, uniquement

composé de témoignages de Palestiniens, d'Israéliens et de membres des missions d'assistance internationales, sur la terrible répression qui s'abat sur le camp de réfugiés, en particulier après l'embuscade qui coûta la vie, le 9 avril, à 13 soldats israéliens, avec la transformation du quartier de Hawashin en « Ground Zero » par les bulldozers blindés israéliens, laissant quelque 4 000 Palestiniens hagards et sans abri.

Sylvain Cypel

★ A lire également : *La Deuxième Intifada*, de François-Xavier Trégan (La Documentation française n° 879, 100 p., 7 €) : documents diplomatiques de référence et analyses de Terje Roed-Larsen, Shlomo Ben-Ami, Mark Heller, Robert Malley, Edward Djerejian, Alain Dieckhoff et de nombreux autres.

L'ÉDITION FRANÇAISE

■ **LAGARDÈRE FAIT PEUR AUX LIBRAIRES BELGES.** Les libraires francophones de Belgique s'inquiètent, dans un communiqué, des conséquences du rachat de Vivendi Universal Publishing par Lagardère Média : « Vivendi et le groupe Lagardère représentent ensemble environ deux tiers du marché belge du livre francophone. Le nouveau groupe ainsi créé aura une position de monopole avec les distorsions éditoriales et commerciales qui en découlent. » Les libraires « sont vigilants car ces groupes privilégient la grande distribution au détriment de la librairie de qualité dont la rentabilité est mise en péril. Ils sont inquiets car ces deux groupes leur imposaient déjà avec la même absence d'hésitation et la même persévérance une majoration par rapport au prix français pouvant aller jusqu'à 14 % ». Leurs homologues français peaufinent leurs recours à Bruxelles, tout en discutant avec Hachette. Le PDG d'Hachette Livre, Jean-Louis Lisimachio, a indiqué dans *Livres Hebdo* du 8 novembre : « Rassurer les libraires est pour moi une priorité, en ayant un dialogue susceptible d'aboutir à des résultats concrets. »

■ **LE PARI DE MAX MILO.** Les éditions Max Milo, créées en 2000, lancent une opération insolite. Afin de promouvoir la réédition du *Traité des trois imposteurs : Moïse, Jésus, Mahomet*, cette petite maison d'édition a imaginé un jeu-concours à l'issue duquel le gagnant se verra offrir les droits d'auteur de l'ouvrage. Pour les éditeurs de Max Milo, « le livre étant tombé dans le domaine public, les droits d'auteur doivent être reversés aux lecteurs ». Le *Traité des trois imposteurs*, publié pour la première fois en 1712 à Rotterdam, a été censuré pour son caractère polémique. L'auteur anonyme y dénonce les supercheries de la religion, en s'inspirant des idées d'Epicure et de Spinoza. Le *Times Literary Supplement* a estimé qu'il s'agissait de « l'un des meilleurs livres étrangers de l'année ». Le principe de l'opération, qui se déroule jusqu'au 4 janvier 2003, est simple : repérer une imposture qui n'est autre qu'un numéro à six chiffres dissimulé dans le texte. Le tirage au sort aura lieu le 24 mars pendant le Salon du livre (www.maxmilo.com).

■ **PRIX. Le prix Félix Fénelon** de littérature a été attribué à Tanguy Viel pour *L'Absolue Perfection du crime* (Minuit). Le **prix RFO du livre** a été remis à Dany Lafférière pour *Cette grenade dans la main du jeune nègre est-elle une arme ou un fruit ?* (Le Serpent à plumes). Le **Prix littéraire des droits de l'homme** a récompensé Françoise Héritier pour *Masculin, féminin* (Odile Jacob). Le **prix Gulbenkian de traduction de poésie** a été décerné à Patrick Quillier pour *Fernando Pessoa. Œuvres poétiques* (Pléiade). Le **prix international Union latine de littératures romanes** a été décerné à Henry Bauchau pour l'ensemble de son œuvre publiée chez Actes Sud. Les 51^{es} Journées poésie de Rodez ont attribué le **prix Antonin Artaud** à Frank Castagné pour *Offrandes de la mémoire* (éd. Voix d'encre).

RÓBERT HÁSZ

LA FORTERESSE

« Avec cette somptueuse métaphore d'un monde en proie à la déliquescence, Róbert Hász affirme sa vocation de grand arpenteur de l'imaginaire. »

E. Reichmann, *Le Monde*

ÉDITIONS **Viviane Hamy**

Laurent Gaudé obtient le Goncourt des lycéens

Le ministre de l'éducation, Luc Ferry, est venu en personne assister à la proclamation du prix, à Rennes. Il en a profité pour réaffirmer son intention de « remettre la littérature au centre » de l'apprentissage scolaire

Il faut saluer le fair-play du café des Deux Magots qui accueillait mardi 12 novembre la célébration du 15^e lauréat du prix Goncourt des lycéens, à deux pas du café de Flore, autre lieu littéraire fameux, plus directement inscrit désormais dans la vague des distinctions littéraires d'automne. Avec le concours de la ville de Rennes, berceau du prix lycéen, et de Bouvet-Ladubay, organisateur des Journées nationales du livre et du vin, la FNAC avait en effet décidé d'organiser elle-même le cocktail en l'honneur du lauréat du prix qu'elle coorganise avec l'Éducation nationale, sous le patronage de l'Académie Goncourt. Une première qui fut marquée par la participation de nombreux anciens primés, d'Erik Orsenna (le premier, en 1988) à Shan Sa (cru 2001) en passant par Nancy Huston, Eduardo Manet, Luc Lang, Jean-Marie Laclavetine ou Claude Pujade-Renaud, de candidats malheureux (Marc-Edouard Nabe, Morgan Sportès) et d'écrivains, tels Pascal Bruckner ou Patrick Rambaud, qui participèrent à l'aventure et restent attachés à cette singulière démarche.

Si Laurent Gaudé, dont *La Mort du roi Tsongor* (Actes Sud, lire « Le Monde des livres » du 18 octobre) rallia dès le premier tour de scrutin

la majorité des suffrages lycéens – curieusement il fut procédé à un tour de confirmation qui amène à s'interroger sur la conduite des débats lors des délibérations –, fut ainsi exceptionnellement entouré, la vraie nouveauté de cette 15^e édition fut moins la réappropriation par l'enseigne commerciale qui fait la visibilité du prix – jusque-là les éditeurs assumaient la célébration parisienne du prix proclamé le jour même depuis La Chope à Rennes – que l'engagement renouvelé du ministère de l'éducation dans une manifestation qu'il coiffe, mais dont l'énergie essentielle vient de la participation bretonne (le rectorat y est très impliqué) et de l'extraordinaire adhésion des enseignants partenaires, qui font le succès chaque année confirmé de l'opération.

Luc Ferry avait en effet décidé de venir en personne assister à la proclamation rennaise. Une première – jusque-là les ministres ou secrétaires d'Etat se contentaient d'honorer les Rencontres de Rennes de décembre, confrontation des écrivains en lice et de leurs jeunes lecteurs, quand ils n'annulaient pas abruptement leur visite – qui n'avait rien d'un prétexte. Le programme du ministre prévoyait, outre une rencontre avec les 13 jurés de l'édition 2002 – un échan-

ge sans protocole où le politique ne demanda pas à privilégier du scoop sur le livre primé mais seulement les raisons qui avaient présidé à sa désignation –, une table ronde avec les professeurs, y compris les enseignants-relais, bénévoles et en quête d'un statut clair, pour évaluer la place pratique de la littérature dans le cadre des nouveaux programmes.

LA LECTURE COMME LOISIR

Face à la place essentielle accordée à l'analyse des discours, faut-il rétablir un équilibre sensible avec la confrontation littéraire ? L'enquête commandée par la FNAC à l'Institut Louis Harris sur « les jeunes et la lecture », publiée dans le *Journal du dimanche* du 6 octobre, confirmait les intuitions qui président à la conduite du prix Goncourt des lycéens : la lecture est perçue d'abord comme un loisir (pour 82 %), les jeunes se sentent largement prescripteurs de leurs adhésions littéraires (68 %), mais le cadre scolaire n'incite pas à lire les contemporains et réduit souvent les classiques à des fragments destinés à étayer des démonstrations formelles. De là à voir les enseignants en « techniciens de la littérature », il n'y a pas loin...

Tandis que les profs pointaient le danger d'une « secondaris-

tion » du prix – les exigences des classes de 1^{re} et terminale condamnent de plus en plus à sélectionner des 2^{es} dont le manque de maturité peut peser trop lourd dans les palmarès à venir –, tous, ministre et enseignants, s'accordaient à regretter le trop visible recul de la littérature face à l'analyse des discours textuels. Si Luc Ferry résumait le sentiment général en concluant qu'« il ne fallait pas confondre les fins et les moyens », les profs prouvent par l'exemple qu'il y a toujours des possibilités de concilier les deux principes en prenant le programme comme un guide, une voie plutôt qu'un carcan.

C'est, à l'en croire, la position du ministre qui n'envisage pas de refondre les programmes en vigueur, mais de les « relire » pour proposer au printemps 2003 quelques aménagements – « des dérogations ponctuelles », commente-t-il. Venu pour mesurer sur le terrain la coïncidence entre les expériences pratiques et rapports administratifs, il avait dans l'idée de profiter de ce gros plan sur la production littéraire contemporaine pour « remettre la littérature au centre » de l'apprentissage scolaire. C'est du reste dans cette perspective qu'avec Philippe Joutard il avait décidé de proposer des livres de littérature dès le primaire, au

risque de soulever des polémiques sur la sélection, mais qu'il y ait débat atteste la validité de l'enjeu.

Par-delà la caution au sommet apportée à un rendez-vous littéraire dont l'impact économique est au fil des éditions spectaculairement confirmé – comme tous les prix de lecteurs à jury tournant, le Goncourt des lycéens bénéficie d'une confiance des acheteurs qui amène le livre primé à voir ses ventes multiplier de 4 à 7 fois en moyenne, mise à part l'année Kourouma (2000) où le Renaudot fausse le score (x 16) –, le message du déplacement ministériel à Rennes est simple. L'enseignement du français doit être la priorité de l'action politique. Avec la prévention de l'illettrisme, obstacle à toute citoyenneté pleine. Et dans cette optique, la carte de la sensibilisation à la littérature est l'atout maître. Si 2 % des jeunes confessent, selon l'enquête diligentée par la FNAC, n'avoir jamais lu de roman, comment s'étonner que la lecture, donc l'écrit, soient menacés ?

La mobilisation exceptionnelle que le prix lycéen organise rituellement doit préfigurer un nouvel élan plus vif encore où le cap des apprentissages devrait passer par la littérature. Un pari qui mérite d'être soutenu.

Ph.-J. C.

Beyrouth, vitrine de l'édition française

Pour sa onzième édition, le Salon du livre « Lire en français et en musique » qui vient de se tenir à Beyrouth du 1^{er} au 10 novembre a confirmé son rang de troisième Salon du livre francophone au monde après ceux de Montréal et de Paris. Près de cent mille visiteurs dont un quart de scolaires ont fréquenté cette manifestation qu'accueillait pour la première fois le Biel, un centre d'exposition flambant neuf construit spécialement pour le Sommet de la francophonie, qui devait s'y tenir en 2001 mais qui avait été décalé d'un an en raison des tensions consécutives à l'attentat du 11 septembre.

Dans ce nouveau lieu situé sur le port de la capitale libanaise à l'extrémité du centre-ville en pleine reconstruction se sont succédé pendant dix jours conférences, débats, signatures, une occasion unique pour les lecteurs libanais francophones de rencontrer les écrivains français. Et ils étaient nombreux à avoir fait le voyage : Jean Lacouture venu présenter un ouvrage collectif sur l'histoire du Proche-Orient écrit en collaboration avec Ghassan Tuani et Gérard Khoury, Gérard Chaliand intervenant sur « Les stratégies du terrorisme », des auteurs de bande dessinée comme Patrick Cothias, Richard Guéroux et Pascal Rabate, des auteurs jeunesse, Claude Carré, Marie-Aude

Murail ou Jean-Pierre Andrevon, et bien sûr des romanciers, Patrick Raynal, Pierrette Fleutiaux, Anne Wiazemsky, Sylvie Granotier, Eric-Emmanuel Schmitt, etc.

Vitrine de l'édition française, le Salon de Beyrouth est avant tout le reflet de la production francophone et accueillait des auteurs tunisiens comme Fawzia Zouari, algérien comme Ahlam Mostheghanemi, qui vit à Beyrouth, et bien sûr beaucoup d'auteurs libanais, Carole Dagher, Alexandre Najjar, auteur d'une récente biographie de Khalil Gibran (voir page 11), ou Elias Khoury.

Un des temps forts de la manifestation fut l'intervention de Pierre Michon, qui est un auteur étudié à l'université libanaise, à propos de ses deux derniers livres, *Abbés* et *Corps du roi* (voir page 1), et les tours de chant de Jane Birkin, qui présentait au Liban son spectacle *Arabesques* en interprétant des chansons de Serge Gainsbourg sur des rythmes orientaux. Une bonne façon de vérifier que le Liban reste un lieu privilégié du brassage des cultures, où l'on a remis le prix Phénix à Joseph Chami pour *Le Mémorial du Liban* et Richard Millet pour *L'Accent impur* (éd. Dar an-Nahar)

G. Me.

À L'ÉTRANGER

Il y a sept ans paraissait aux Actes Sud, dans l'excellente traduction d'Alain Paruit, *Les Fenêtres murées*, roman météorique au destin tout aussi étrange que celui de son auteur, Alexandre Vona.

Rédigé en 1947, six mois avant son départ définitif à Paris, ce roman étonnant, découvert un demi-siècle plus tard à Bucarest, a connu aussitôt au moins une demi-douzaine de traductions. Couronné à Rome par le Prix de l'Union latine, situé par la critique européenne enthousiaste entre *Le Grand Meaulnes* d'Alain Fournier et les œuvres de Kafka, ce livre a été un peu vite considéré par certains comme un incident passager au cours de l'existence d'Alexandre Vona ; en effet, pendant plus de cinq décennies, celui-ci, ingénieur de profession, semblait avoir oublié son exceptionnelle vocation.

Voilà que Martha Petreu et Ion Vartic, universitaires de Cluj (ville multiculturelle de Transylvanie), viennent de publier aux éditions Apostof, sous le titre *La Mystérieuse Disparition de la grande ville des steppes*, un recueil de récits que Vona écrivait entre 1941 et 1997.

Accueilli par les critiques de cette Roumanie déliquescence comme un événement de première importance, le volume assemble huit nouvelles énigmatiques, échos amplifiés du chef-d'œuvre précédent. Entre la résurrection du temps perdu et l'obsession minutieuse des objets de nos jours, entre la mélancolie d'une adolescence qui pressent l'âge du voyage sans retour, entre les homophonies, la métaphore et la biographie intérieure, Alexandre Vona tisse une toile impressionniste qui opère la synthèse entre les écrits énigmatiques d'un Bruno Schulz et la souffrance maîtrisée de Virginia Woolf.

E. R.

AGENDA

■ **LE 15 NOVEMBRE. Bourdieu américain.** A Paris, séminaire sur « L'influence de Pierre Bourdieu en Amérique ». Débat animé par Sylvain Bourmeau, de 18 h 30 à 21 h 30, Maison de Radio France, 116, av. du Président Kennedy, 75016.

■ **LE 16 NOVEMBRE. JEUNESSE. A Aubenas,** le Centre de recherche et d'information sur la littérature de jeunesse organise une rencontre-débat avec des écrivains, directeurs de collections et le public, animée par Katy Feinstein (à 14 h 30, salle Marcel Gimond, château d'Aubenas ; entrée libre).

■ **LES 16 ET 17 NOVEMBRE. ÉDITION. A Saint-Priest** (69), 3^e édition du Salon de la petite édition et de l'illustration jeunesse avec scénographie du Petit Poucet, table ronde sur la photo, ateliers et rencontres d'auteurs (à 11 heures, au château ; rens. : 04-78-21-79-14).

■ **LE 18 NOVEMBRE. COHEN. A Paris,** conférence de Beate Bengard sur la genèse de *Faits*, en présence de Marcel Cohen, au séminaire de l'ITEM (à 17 heures, salle des Actes, ENS, 45, rue d'Ulm, 75005 ; rens. : 01-44-32-30-04).

■ **LES 18 ET 19 NOVEMBRE. ERNAUX. A Arras** (62), premier colloque consacré à Annie Ernaux, en sa présence, où seront analysés les aspects sociologiques et autobiographiques de l'« œuvre de l'entre-

deux » (université d'Artois, 9, rue du Temple ; rens. : 03-20-97-59-17).

■ **LE 19 NOVEMBRE. QUIGNARD. A Paris,** dans le cadre des conférences Roland Barthes, Pascal Quignard interviendra sur le thème « le passé et le jadis » (à 18 heures, université Paris VII, amphithéâtre 24, 2, place Jussieu, 75005 Paris, rens. : 01-44-27-63-71). Et, le 21 novembre, Yves Bonnefoy fera une lecture à la bibliothèque Pierre Albouy (à 18 h 30, tour 34/44, 2^e étage).

■ **LE 20 NOVEMBRE. PRAGUE. À Paris,** à la BNF, dans le cadre « Bohemia Magica », colloque « Paris-Prague : rencontres européennes » (de 9 h 30 à 17 heures, site François-Mitterrand, quai François-Mauriac, 75013 ; grand auditorium, entrée libre ; rens. : 01-53-79-59-59).

■ **LE 21 NOVEMBRE. PHILOSOPHIE. À Paris,** l'Unesco et le Goethe-Institut organisent la Journée de la philosophie avec, entre autres, Edgar Morin, Richard Rorty et Ulrich J. Schneider (de 10 heures à 22 heures, 125, av. de Suffren, 75007 ; rens. : 01-45-68-38-12 ou 45-68-10-00).

■ **DU 21 AU 24 NOVEMBRE. HISTOIRE. A Senlis** (60), se tient le XV^e Salon du livre d'histoire autour de deux thèmes « L'histoire des sciences et des techniques » et « Deux cents ans de roman historique et social » (de 10 heures à 19 heures, ancienne église Saint-Pierre ; entrée libre, rens. : 03-44-60-03-62 ou http://clio.free.fr).

■ **DU 21 AU 24 NOVEMBRE. LITTÉRATURE EUROPÉENNE. A Cognac** (16), se déroule le 15^e Salon de la littérature européenne avec pour invité d'honneur l'Italie. Au programme, nombreux débats animés par Gérard Meudal, Eduardo Castillo, Anne Serre, Fabio Gambaro, rencontre avec Edwy Plenel et Patrick Modiano... (59, rue Aristide-Briand, 16100 Cognac, rens. : 05-45-82-88-01 et 05-45-36-69-50).

CATHERINE RIHOIT

La Chambre de feu

...ou le sadisme masculin comme défense contre l'amour.

ÉDITIONS DU ROCHER

Pour briser la loi du silence

SAMIRA BELLIL

DANS L'ENFER DES TOURNANTES

RÉCIT

« Samira témoigne, dénonce ses agresseurs... Une thérapie par les mots pour redonner espoir à toutes celles qui se taisent. »

Corline Laurent, *Elle*

DENOËL